JEAN CHRYSOSTOME

ET

L'IMPÉRATRICE EUDOXIE

SECONDE PARTIE (1).

Dans la première partie de ces récits, nous avons exposé l'origine et les commencemens de la lutte soulevée à Constantinople entre l'archevêque Jean Chrysostome et l'impératrice Eudoxie, femme de l'empereur Arcadius. Nous avons raconté les persécutions de la cour contre ce grand évêque, les cabales de ses rivaux, sa déposition par le concile du Chêne et son exil en Bithynie, puis son rappel ordonné presque aussitôt par l'impératrice, qu'un tremblement de terre avait effrayée, sa réintégration enfin sur son siége épiscopal, et le pardon juré entre eux au pied des autels. De leur réconciliation bientôt méconnue date une nouvelle série d'événemens plus tragiques que les premiers, et qui conduisirent Constantinople à deux doigts de sa ruine, Jean Chrysostome à la mort.

I.

Cette paix en effet, si sincèrement jurée qu'elle fût de part et d'autre, ne pouvait être qu'une courte et fragile trêve ; trop de griefs s'étaient accumulés depuis deux ans entre l'archevêque et l'impératrice, trop d'antipathie naturelle les séparait, enfin trop de passions intéressées s'agitaient autour d'eux, pour qu'il en arrivât autrement. L'impératrice d'ailleurs avait été amenée à de

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet et du 1er septembre 1867.

meilleurs sentimens envers son ennemi par une crainte surnaturelle, le croyant à couvert sous la main de Dieu; mais il ne manqua pas de gens, à la cour et dans l'église, pour lui expliquer le tremblement de terre comme un phénomène naturel et enlever à cette femme, avec ses terreurs superstitieuses, la seule prise que l'honnêteté eût encore sur elle. Aussi, à mesure que cette appréhension salutaire s'évanouissait, on la vit revenir à ses anciens erremens; ses amies, écartées du palais par ménagement pour l'archevêque, y apportèrent peu à peu leurs dénigremens et leurs intrigues, et Chrysostome redevint comme jadis pour tous les courtisans un objet de sarcasme et de haine.

L'archevêque de son côté suivait ce mouvement d'un œil inquiet. On s'observait de l'archevêché au palais comme de deux citadelles ennemies, et les mesures que prenait Chrysostome ressemblaient parfois à des préparatifs de défense. Depuis son retour triomphal dans Constantinople et sur son trône, depuis l'amende honorable que l'altière Augusta s'était vue obligée de lui faire, sa croyance en sa propre force s'était accrue peut-être outre mesure. Il se sentait plus maître du peuple, et il l'était encore du prince, au moins pour quelques momens; il profita de ces momens pour avoir autour de sa personne un clergé devant lequel il n'eût plus à trembler comme auparavant. Évidemment la tranquillité de son église ne pouvait être qu'à ce prix. Durant la nuit mémorable où la ville entière enivrée de joie l'avait ramené dans la basilique de Sainte-Sophie et replacé malgré lui sur son siége en présence d'Arcadius et d'Augusta, des voix nombreuses lui avaient crié de la foule : « Évêque, épure ton clergé, chasse les traîtres! » Et il avait répondu à ces incitations, qui partaient de bouches amies, « qu'il aviserait avec les conseils de son peuple et ceux de la très pieuse impératrice. »

Il avisa effectivement, et sa réforme trancha au vif. Les clercs suspects furent renvoyés, les plus compromis se faisant justice eux-mêmes; les fidèles au contraire furent récompensés par des grades ecclésiastiques. Le diacre Tigrius, élevé au sacerdoce, resta attaché à la personne de Chrysostome. Son autre confident, Sérapion, devenu prêtre, reçut l'évêché d'Héraclée en Thrace, vacant par la fuite ou la déposition de l'évêque Paul, qui avait assisté Théophile au concile du Chêne, et qui présidait même ce synode lors de la condamnation de Chrysostome. Les faveurs rémunéraient ainsi largement les clercs qui avaient montré de la fidélité et du courage pendant le péril, et le clergé de Constantinople reconstitué présenta un corps plus homogène et plus uni autour de l'évêque. Le peuple, qui faisait de plus en plus cause commune avec son pasteur, applaudissait aux récompenses comme aux sévérités. Chrysostome le consulta-t-il,

comme il l'avait fait entendre? On l'ignore, car l'histoire n'en dit rien; mais nous pouvons regarder comme certain qu'il ne consulta point Augusta.

Les choses en arrivèrent rapidement à ce point que le moindre incident pouvait amener un éclat et rallumer la guerre : l'insatiable orgueil d'Eudoxie se chargea de le faire naître. Cette demi-barbare, élevée par une intrigue d'eunuque au second trône du monde romain, avait des prétentions de grandeur que n'eussent osé avouer les plus fières patriciennes de la vieille Rome unies à des césars. Plusieurs impératrices avaient reçu à la vérité des honneurs solennels comme mères et épouses d'empereurs, honneurs se rapportant au prince dont ils étaient une émanation, car l'empereur, d'après la constitution romaine, était un dieu vivant en qualité d'incarnation du peuple qui lui avait transmis tous ses droits, et il participait en conséquence au culte rendu à la déesse Rome. C'est à ce titre que Livie, Agrippine, Julia Severa, Julia Moesa et d'autres avaient été honorées sous le premier empire, ainsi que plus tard Hélène, mère du fondateur de Constantinople, et Flaccille, épouse chérie du grand Théodose et mère des deux princes régnans. Eudoxie voulut davantage. Elle obtint de son faible mari le droit d'être *adorée* comme l'empereur lui-même dans ses images, promenées de province en province avec le cérémonial réservé aux Augustes. — Cet acte indigna l'Occident, qui n'y vit qu'une profanation du caractère de la souveraineté impériale, laquelle ne pouvait être transmise à une femme, et une violation des mœurs romaines. Honorius en fit des reproches amers à son frère, qui ne l'écouta pas. La statue d'Eudoxie fut donc présentée à l'adoration des peuples d'Orient, qui, il faut le dire, ne partageaient point en cette matière les scrupules des Occidentaux, habitués qu'ils étaient à compter des reines, et de glorieuses reines, dans leur histoire. La vanité d'Eudoxie devait être satisfaite : elle ne le fut pas. Il lui fallut encore une statue dans les murs de la ville impériale, et le sénat la vota, décrétant en outre qu'elle serait placée sur le forum principal, en face du palais où se tenaient ses grandes assemblées, non loin aussi des rostres byzantins, ridicule copie de la tribune rostrale de Rome, qu'avait foulée jadis le pied des Gracques, des Hortensius et des Cicéron. Quelques détails sur ce forum et sur les édifices environnans serviront à l'intelligence des événemens qui vont suivre.

Le théâtre choisi pour les vanités d'Eudoxie présentait un vaste quadrilatère borné au midi par le palais sénatorial, appelé grande Curie, au nord par le portail de Sainte-Sophie, à l'est et à l'ouest par de riches bâtimens, demeure des officiers de la cour et des citoyens les plus opulens. Derrière la Curie, sur un forum plus petit, se trouvait le palais impérial habité par Arcadius et sa famille.

Vis-à-vis du portail de Sainte-Sophie, à l'extrémité des façades latérales de la place, s'ouvrait une large voie qui communiquait à l'est avec le quartier du Bosphore, à l'ouest avec les Thermes de Constance, et formait une des rues les plus fréquentées de Constantinople. Au milieu de la place s'étendait un terre-plein dallé de marbres de diverses couleurs; il contenait la tribune aux harangues, d'où l'empereur et ses représentans adressaient leurs allocutions au sénat, au peuple et à l'armée. C'est en ce lieu que fut érigée la statue d'Augusta, sur une colonne de porphyre qu'exhaussait encore un grand piédestal; elle était d'argent massif. Représentée en costume impérial, dans l'attitude du commandement, Eudoxie dominait de là l'église, le palais, la ville, et semblait l'âme des délibérations du sénat.

Cette grande Curie, à l'opposite de laquelle l'empereur Constance avait fondé la basilique de Sainte-Sophie, était une œuvre de son père Constantin, qui en avait fait un temple païen. Construite à l'instar du Capitole de Rome, où se réunissait dans les occasions importantes le sénat de l'empire occidental, la grande Curie byzantine, destinée au même usage, avait été mise par le fondateur sous le patronage des mêmes dieux, Jupiter et Minerve, et, comme le Jupiter Capitolin était la plus vénérée des divinités de l'Occident, Constantin avait choisi pour son capitole grec le Jupiter de Dodone, qu'entourait en Orient une non moindre vénération. Il avait fait amener aussi d'une ville d'Asie nommée Lindus une statue de Minerve consacrée jadis par des rites mystérieux, et dont le culte était répandu dans toute l'Asie-Mineure. Les deux simulacres furent placés à l'entrée de la Curie, comme les gardiens de la grandeur du nouvel empire. Sous les portiques figuraient en outre, rangées par ordre, avec leurs attributs divers, le chœur des muses enlevé aux sanctuaires de l'Hélicon, de sorte que la grande Curie de Constantinople, enrichie de tant de profanations païennes, était devenue un temple véritable que sanctifiait la présence des premières divinités de la Grèce. L'édifice lui-même, bâti ou revêtu de marbres précieux, décoré de colonnes monolithes, de frises, de statues où les principales villes de l'Orient pouvaient reconnaître la dépouille de leurs temples, présentait aux amis des arts comme à ceux de la vieille religion hellénique un ensemble d'objets sacrés dont ils n'approchaient qu'avec admiration ou respect. Singulier hasard qui avait rapproché les deux monumens les plus magnifiques des cultes païen et chrétien, comme pour les confondre dans une ruine commune!

L'inauguration des statues des empereurs se faisait d'après un cérémonial traditionnel où le paganisme avait laissé sa forte empreinte. La raison d'état maintint sous les princes chrétiens ces

vieux usages qui fortifiaient dans l'esprit du peuple le respect dû à la souveraineté; Théodose lui-même, l'empereur catholique par excellence, exigeait pour ses effigies les honneurs de l'*adoration*. Ce ne fut qu'après les événemens dont nous allons parler que le petit-fils de cet empereur, fils d'Arcadius et d'Eudoxie, Théodose II, abolit par une loi ce que le rituel de ces fêtes avait de trop contraire au sentiment chrétien. Dans la circonstance présente, le cérémonial s'accomplit avec tous les développemens que l'adulation pouvait imaginer. Pendant plusieurs jours furent célébrées autour de la statue d'Eudoxie des réjouissances publiques auxquelles le peuple se portait en masse : il y avait des danses, des jeux de force ou d'agilité, des représentations de mimes et de bateleurs et des scènes comiques de tout genre. On croit que les fêtes de Cybèle avaient fourni autrefois le programme de ces divertissemens; or les écrivains latins nous apprennent quels spectacles extravagans ou impurs donnaient à la multitude les prêtres et desservans mutilés de la mère des dieux.

Voilà donc ce qui se déploya et devait se déployer pendant plusieurs jours sur la place du sénat, en face de la basilique. Chrysostome professait pour les spectacles une aversion déclarée, et nul des moralistes chrétiens ne s'était montré plus sévère contre des divertissemens où il voyait des piéges et des inventions du démon. La présence de ces piéges diaboliques s'étalant aux portes du sanctuaire lui parut une insulte préméditée à l'église et à lui-même. Il paraît aussi que les cris des bateleurs, les sons de la musique, les applaudissemens ou les clameurs des assistans, pénétrant par intervalles jusque dans l'intérieur de l'édifice, y venaient troubler ou le chant des psaumes ou les instructions du pasteur à son troupeau. Il se plaignit au préfet de la ville, demandant la répression du scandale. Le préfet, que l'on taxait de manichéisme, mais qui était bien plus sûrement un flatteur d'Eudoxie et un familier de sa cour, reçut assez mal les observations de l'archevêque. « N'était-ce point là l'usage immémorial? Fallait-il faire pour l'impératrice Eudoxie moins qu'on n'avait fait de tout temps pour tous les césars, et punir l'enthousiasme que les sujets faisaient éclater envers leur souveraine? Au reste, il en référerait à Augusta. » Telle fut la réponse du préfet, autant qu'on la peut induire du témoignage des historiens et du caractère des faits. Le lendemain de ses remontrances, l'archevêque crut remarquer que, loin de cesser ou d'être moins gênant pour l'église, le bruit n'avait fait que s'accroître avec le scandale; il y vit une bravade et une provocation non-seulement du préfet, mais du personnage plus élevé qui voulait lui marquer son dédain. Cédant à l'entraînement de la colère, il eut recours à son défenseur et à son juge habituel, le peuple de son église. Du

haut de sa chaire, il tonna contre ceux qui prenaient part à ces jeux sacriléges, contre le préfet qui les ordonnait, contre celle en l'honneur de laquelle on les célébrait, et qui dans son orgueil faisait profaner le lieu saint par des cris impurs comme pour se mettre au-dessus de Dieu même. Son discours ne fut pas recueilli; mais l'histoire énonce que jamais sa parole n'avait été plus incisive et plus amère, que les allusions aux femmes impies de l'Ancien et du Nouveau-Testament furent prodiguées dans cette improvisation sans ménagement ni voile, et qu'il y fut encore question de la courtisane Hérodiade et de saint Jean-Baptiste. On eût dit que Chrysostome cette fois s'attachait à combler la mesure. Le soir, toute la ville fut en rumeur. L'impératrice courut au palais demander vengeance; l'empereur lui-même, profondément offensé, déclara qu'il fallait en finir avec ce factieux.

Il y avait deux mois que Chrysostome était rentré dans Constantinople, quand cette seconde guerre éclata, avec non moins de violence que la première. Les Marsa, les Castricia et Eugraphia, « la double folle, » comme la qualifie un historien ecclésiastique contemporain, reprirent possession de l'impératrice pour l'exciter encore; Sévérien, Antiochus, Acacius, accourus de leurs diocèses, redevinrent avec beaucoup d'autres, soit clercs soit laïques, les conseillers d'un nouveau complot contre la paix de l'église. Le même historien les appelle une cohorte ivre de fureur, tant ils se montrèrent animés à la perte de Chrysostome. Ceux d'entre eux qui n'estimaient qu'une solution prompte émirent le vœu que l'archevêque fût livré aux tribunaux séculiers sous l'accusation de lèse-majesté. « N'avait-il point par d'odieuses paroles outragé l'impératrice au milieu des fêtes que le peuple et le sénat lui décernaient, et provoqué la populace à la révolte, acte qui constituait le crime de lèse-majesté tel qu'il était déterminé par les lois de l'empire? Ce crime d'ailleurs n'exigeait dans la circonstance ni enquête ni débat juridique : il avait été commis publiquement, dans l'église métropolitaine, au milieu des solennités d'une fête; la condamnation ne pourrait donc être douteuse. » De plus prudens répondaient qu'il fallait craindre les manœuvres de cet homme qui disposait de la populace, et ne point compromettre les noms de l'empereur et de l'impératrice dans un procès dont l'issue devait être la mort. Un des conseillers, Sévérien peut-être, fit alors cette proposition, à laquelle tout le monde se rendit : « Jean assiége depuis deux mois les oreilles du prince pour lui arracher la convocation d'un concile qui, réformant les décrets du Chêne, l'absolve lui-même et condamne ses juges. Eh bien! que le prince lui accorde ce concile pour le tourner à sa confusion, ce qui ne sera pas difficile, vu le nouveau crime qu'il vient de commettre et qui soulève contre lui l'indignation

universelle. En ne négligeant point les moyens d'influence, on arrivera, la cour aidant, à un résultat dans lequel la dignité du souverain ne sera point compromise, et Jean, condamné deux fois par un tribunal ecclésiastique pour des faits ecclésiastiques, n'aura plus qu'à aller mourir en exil, à moins que l'impératrice ne trouve bon de le rappeler encore. » Cette proposition semblait trancher toutes les difficultés, elle écartait du moins les plus graves; l'empereur l'adopta, et fit préparer les lettres de convocation. On pensa qu'il y aurait avantage à tenir le nouveau synode à Constantinople, sous la main d'Augusta, qui encouragerait ou effraierait les évêques, et aussi pour que Jean n'eût point à se plaindre, comme il l'avait fait antérieurement, d'être enlevé à la juridiction de son siége. On comprenait sans doute la faute qu'on avait commise en transférant le premier concile à Chalcédoine, hors de l'action de la cour, et laissant l'accusé maître en quelque sorte de Constantinople.

Pendant le cours de ces délibérations, et principalement quand il s'agit de la convocation du synode, le nom de Théophile se trouva dans toutes les bouches. Ce patriarche d'Alexandrie paraissait un rouage indispensable dans une entreprise ecclésiastique ayant pour but de renverser Chrysostome. Il avait été l'âme du concile du Chêne ou, pour mieux dire, le concile du Chêne tout entier; il l'avait composé de ses affidés; il en avait tracé le plan, conduit les discussions, dicté les décrets. Pour ceux qui l'avaient vu à l'œuvre, qui avaient apprécié dans l'action ce génie fécond en ressources qu'aucun incident ne démontait, qu'aucune vérité ne confondait, qui, s'appuyant tour à tour de la fourbe et de l'audace, tour à tour souple et impérieux, séduisant et menaçant, entraînait le commun des évêques par la subtilité de ses argumens ou par la crainte de ses vengeances, Théophile était un homme dont on ne pouvait se passer dans l'assemblée qui se préparait. D'un autre côté, quand on songeait à son peu de courage, aux terreurs qu'il avait montrées lorsqu'une poignée de gens du peuple le cherchait pour le noyer, on pouvait affirmer qu'il ne viendrait pas. Les évêques lui écrivirent, en dehors de l'encyclique de convocation, une lettre particulière ainsi conçue : « Théophile, viens pour être notre chef, et, si tu ne le peux absolument, mande-nous ce que nous devons faire.» Théophile répondit par des excuses qu'il cherchait à rendre acceptables à l'impératrice et à l'empereur : « qu'il ne pouvait s'absenter d'Alexandrie encore une fois sans manquer à son devoir d'évêque et au désir de son peuple, déjà très mécontent, et qui se soulèverait sans aucun doute, s'il essayait de partir. » Il ajoutait d'autres raisons encore; « mais ce n'était pas cela qui le retenait, dit l'historien que nous citons : c'était la peur, » car il avait toujours présente à l'esprit cette terrible journée où il s'était sauvé avec ses

Égyptiens sur une frêle barque pour n'être pas jeté dans le Bosphore. Toutefois, si le patriarche, malgré toute son envie de mal faire, ne se réunissait pas de corps aux ennemis de l'archevêque, il leur envoyait du moins son esprit. Il annonçait en effet qu'il possédait un moyen infaillible d'obtenir l'expulsion immédiate de Jean, que ce moyen était contenu dans des documens qu'il confierait à des évêques égyptiens de ses amis en leur indiquant la manière de s'en servir, que ses envoyés s'entendraient avec les évêques de la cour, mais que l'affaire exigeait à l'égard des autres un profond secret pour qu'elle produisît le résultat désirable. Les Égyptiens porteurs des documens confidentiels et des instructions verbales du patriarche étaient au nombre de trois, tous bien dignes de la confiance de leur patron par leur talent d'intrigues déjà éprouvé, quoique l'un d'eux fût très jeune encore et tout récemment ordonné : c'étaient là, ajoute le même historien, de bien misérables évêques! A leur arrivée dans Constantinople, ils furent reçus à bras ouverts par Sévérien et ses complices de la cour.

Tout en jetant ainsi ses filets autour du futur concile, Théophile ne négligea rien pour qu'il fût composé et préparé à l'avance suivant le désir de l'empereur et le sien. Il écrivit des lettres pressantes à tous les évêques des provinces voisines de l'Égypte qui pouvaient espérer ou craindre quelque chose de lui (car son influence était grande en Palestine et en Syrie), les endoctrinant et leur dictant en quelque sorte leur vote. Sévérien, Antiochus et Acacius firent la même chose dans les églises voisines de leurs siéges de Gabales, Ptolémaïs et Bérée, promettant ou intimidant, recrutant enfin, au nom de l'empereur, des juges pour opprimer son ennemi. Ces menées ne furent pas sans effet. Une agitation extrême se propagea dans tous les diocèses, depuis l'Égypte jusqu'au Pont, et depuis Constantinople jusqu'aux confins de la Thrace. La convocation d'un nouveau synode pour la révision des actes de celui du Chêne, demandée par Chrysostome comme un moyen de se justifier, fut présentée par ses adversaires comme un moyen d'aggraver la première sentence, conformément au vœu de l'empereur et aux justes ressentimens d'Augusta.

Le rôle de plus en plus apparent que prenait Arcadius dans ce second procès était fait pour imposer à beaucoup d'évêques impartiaux ou amis de Jean, tandis que l'action ardente de la cour excitait au contraire la passion de ses ennemis. Si l'on vit dans cette confusion des sentimens et des consciences éclater plus d'un acte de justice et de courage, on y vit aussi bien des lâchetés. Il y eut des évêques qui, n'osant pas venir voter en personne, par crainte peut-être des mouvemens du peuple, que l'on supposait devoir soutenir Chrysostome, envoyèrent leur adhésion écrite à tout ce qui

se ferait contre lui, se recommandant par là honteusement aux faveurs de la cour. On en cite un qui avait eu la bonne idée de venir à Constantinople avec le dessein de défendre l'accusé, et qui regagna précipitamment son diocèse quand il vit les menées du parti contraire, et entendit les menaces qu'on proférait autour de lui. Ce pauvre homme se nommait Théodorus; il occupait le siége de Tyane en Cappadoce; c'était pourtant, au dire des contemporains, un sage et grave prélat : ces contemporains, à ce qu'il paraît, ne rangeaient pas le courage parmi les dons de la sagesse. Les évêques qui arrivaient, à quelque parti qu'ils appartinssent, avaient cru pouvoir en arrivant communiquer avec Chrysostome, ne fût-ce que pour éviter la récusation qu'il avait faite de Théophile, lors du concile du Chêne, pour ne l'avoir point visité comme évêque du lieu; Arcadius les en blâma vivement, et les visites s'arrêtèrent. Toutefois, malgré les intrigues et les peurs, il se groupa autour de lui, les uns disent quarante, les autres quarante-deux évêques, qui lui restèrent fidèles jusqu'à la fin, sur plus de cent que peut avoir réuni le concile. De part et d'autre se signalèrent des hommes nouveaux qui n'avaient point figuré au synode du Chêne, et jetèrent quelque éclat dans celui-ci sous un drapeau ou sous l'autre. Nous les mentionnerons au fur et à mesure dans les détails de notre récit. Du côté de la cour, ce fut encore Acacius, Antiochus, Sévérien et Cyrinus de Chalcédoine qui formèrent le noyau autour duquel se rallia le parti ennemi de l'archevêque.

La statue d'Eudoxie avait été inaugurée à la fin de septembre 403, et déjà au commencement de janvier 404 le concile se constituait. Quelques jours auparavant avait eu lieu la fête de la nativité du Christ, la seconde des grandes solennités chrétiennes, où l'empereur et la famille impériale avaient coutume de se rendre à la basilique métropolitaine pour y assister aux saints mystères. Arcadius déclara qu'il ne s'y rendrait point cette année, ne voulant pas, disait-il, communiquer avec l'archevêque que celui-ci n'eût purgé sa condamnation. Cet acte tout nouveau, car depuis la rentrée de Chrysostome il n'avait jamais été question d'un tel empêchement, parut à beaucoup un mot d'ordre descendu du trône sur le concile et une condamnation anticipée. — La session s'ouvrit sous ces auspices.

II.

L'objet de la convocation avait été, ainsi que nous l'avons dit, la révision du procès du Chêne; Chrysostome la demandait dans l'intérêt d'une justification éclatante, ses ennemis l'accordaient pour confirmer et aggraver au besoin la sentence de condamnation : c'é-

tait, comme on voit, le même but avec des intentions exactement contraires. Toutefois, si divergens que fussent les motifs, et quelque dût être le résultat, favorable ou défavorable à l'archevêque, la révision du procès ne pouvait être faite qu'en recommençant le procès lui-même avec contrôle de tous les instrumens de procédure, libelles d'accusation, interrogatoires, audition des dénonciateurs et des témoins, en un mot tout ce qui avait constitué l'instruction de l'affaire en première instance. Or, depuis six mois et plus que la sentence était prononcée, l'état de l'église de Constantinople avait subi de grands changemens, en partie par les épurations que l'archevêque avait opérées dans son clergé, en partie par d'autres circonstances. Certains des accusateurs avaient disparu ou s'abstenaient par crainte du peuple, se souvenant des menaces dirigées contre Théophile. Il en était de même pour les témoins, surtout pour les témoins ecclésiastiques. On se trouva donc de prime abord en face d'une grande difficulté, celle de recommencer le procès avec ses élémens primitifs : en entreprendre un nouveau avec des hommes et des griefs nouveaux, c'était s'écarter de l'objet de la convocation et se jeter dans des hasards périlleux. Puis venait la question des débats contradictoires. Chrysostome, qui n'avait point été entendu au concile du Chêne, prétendait bien l'être ici; or dénonciateurs et témoins n'osaient aborder sans trembler ses éloquentes colères, qui pouvaient les couvrir de confusion et d'opprobre. Les évêques de la cour durent s'inquiéter aussi, quoique un peu tard, des effets que produirait sa parole ardente sur un peuple qui l'idolâtrait. Toutes ces raisons firent que le concile traînait sans prendre un parti décisif, et perdait son temps dans des opérations préliminaires.

Les Égyptiens émissaires de Théophile, voyant la lassitude qui gagnait le synode, crurent le moment venu de démasquer leur front d'attaque. Ils s'étaient grossis sous main d'auxiliaires dont ils avaient su scruter la conscience et l'habileté : en première ligne étaient Léontius, métropolitain d'Ancyre, dans la petite Galatie, et Ammonius, évêque de Laodicée-la-Brûlée, dans la province de Pisidie. Tous deux passaient pour théologiens distingués, et Léontius avait même beaucoup de réputation dans son pays; mais ses qualités réelles étaient défigurées par une âme envieuse et une ambition impatiente. Il lui tardait de se montrer sur un autre théâtre que celui d'une obscure cité de Galatie, et il croyait avoir trouvé ce théâtre dans la lutte qui s'ouvrait alors à Constantinople contre le premier orateur de la chrétienté. Pour Ammonius, c'était au fond un homœu partial et brouillon, et on disait de lui que l'évêque de Laodicée-la-Brûlée n'était venu que pour mettre le feu à l'église. Autour d'eux se groupaient des personnages secondaires et les

théologiens familiers de la cour, Antiochus, Acacius, Cyrinus, Sévérien; les Égyptiens de Théophile se tinrent prudemment dans l'ombre pour ne point faire suspecter tout d'abord la proposition, si elle sortait de leur bouche. On se distribua les rôles : Léontius et Ammonius furent chargés de porter la parole devant le concile, et l'un d'eux, probablement Léontius, qui primait son collègue par le rang de son siége et par son importance comme théologien, exposa l'affaire à peu près en ces termes :

« Que sommes-nous venus faire ici, et pourquoi nous a-t-on convoqués? — Nous sommes venus pour réviser le jugement d'un synode qui a déposé Jean du siége épiscopal de Constantinople, et c'est Jean lui-même qui se pourvoit en nullité devant nous contre la décision de ce synode; mais pour nous la première chose à examiner est celle-ci : Jean est-il notre justiciable? A-t-il le droit de demander soit à nous, soit à tout autre tribunal ecclésiastique la réforme du décret qui l'a frappé de déposition? En un mot, Jean est-il un évêque déposé pouvant demander canoniquement sa réintégration? — Non, Jean n'est ni évêque, ni prêtre; en vertu de lois ecclésiastiques formelles, il n'appartient plus même à l'église. » Déployant alors le rouleau de pièces que les Égyptiens avaient apportées d'Alexandrie, l'orateur lut à haute voix deux canons d'un concile tenu dans la ville d'Antioche en 341, sous l'empereur Constance. Voici ce qu'ils contenaient :

4e canon. « Tout évêque déposé de son siége, soit justement, soit injustement, par un concile, et qui prendrait sur lui d'y remonter de sa propre autorité sans avoir fait purger sa condamnation par le même concile ou par un autre, et avoir été rappelé par ses juges à ses fonctions épiscopales, sera excommunié, sans qu'il lui soit permis de se justifier, et quiconque l'assisterait dans son intrusion ou communiquerait avec lui sera comme lui exclu de la communion de l'église. »

Le canon 5e ajoutait : « Si un prêtre ou un évêque mis hors l'église continue à exciter des troubles, qu'il soit réprimé par la puissance extérieure comme un séditieux. »

« Or, ajouta l'orateur en poursuivant son discours, que se passe-t-il dans le cas présent? Jean a été déposé de son siége par le synode du Chêne; il l'a repris de sa pure et seule volonté, subrepticement, sans qu'un jugement d'absolution l'y rappelât, et par ce seul fait il s'est mis hors des lois de l'église. Que nous demande-t-il maintenant? Il nous demande de se justifier des crimes qui ont motivé sa déposition, il veut plaider devant nous son innocence et nous prouver qu'il a été condamné injustement; mais qu'il l'ait été justement ou injustement, cela ne nous regarde pas. Jean a cessé d'être justiciable d'un tribunal religieux; Jean n'est plus évêque ni

prêtre, il est excommunié, et nous ne pouvons ni entendre sa défense, ni communiquer avec lui, sans encourir nous-mêmes la peine de l'excommunication : ainsi le veulent les canons que je viens de lire. — Notre marche dès lors est tracée : nous n'avons plus rien à faire dans ce procès que d'invoquer le secours de la puissance séculière pour mettre fin à une usurpation qui trouble et déshonore l'église; ainsi le prescrivent les mêmes canons. »

Tel était le plan d'attaque suggéré par le patriarche d'Alexandrie, plan vraiment diabolique, car, si ce système prévalait dans le concile, Chrysostome, par son ardeur même à vouloir démontrer son innocence, avait creusé l'abîme où il allait périr. En se déclarant incompétent pour réviser le procès du Chêne, dont la révision d'ailleurs était entourée d'impossibilités, le concile confirmait purement et simplement la condamnation, il y ajoutait même une pénalité considérable; de simple évêque déposé, Jean devenait un excommunié à qui il était interdit de réclamer son absolution. Théophile, il faut en convenir, s'était montré là digne de lui-même; jamais l'esprit du mal n'avait déployé plus de perversité dans la haine.

En entendant la lecture de ces canons ainsi appliqués à la cause de Jean, le concile, à l'exception des initiés, fut frappé d'une véritable stupeur. La plupart des évêques les ignoraient, parce qu'ils n'étaient point entrés dans le corps des lois ecclésiastiques, tel qu'il se composait au IVe siècle, et on en verra bientôt la raison; les autres ne les connaissaient qu'à titre de documens historiques, vaguement et en dehors de toute pratique, car on ne les appliquait point. Ils ne se trouvaient même pas généralement dans les archives des églises, les actes du concile d'Antioche ayant été presque aussitôt après la promulgation rescindés par un autre concile, celui de Sardique; mais Théophile avait pu se les procurer aisément dans le trésor de l'église d'Alexandrie : ils concernaient en effet le plus glorieux de ses prédécesseurs sur ce trône patriarcal, le grand Athanase, l'oracle du concile de Nicée et l'éloquent théologien de la consubstantialité. Nous entrerons ici dans quelques détails pour bien faire comprendre ce que c'était que ces canons d'Antioche, dans quelles circonstances ils étaient nés, et quelle pouvait en être la valeur quand on prétendait les appliquer à Jean Chrysostome.

Athanase, persécuté sans relâche par les adversaires de sa doctrine, banni par des princes trompés ou ariens eux-mêmes, avait trouvé un appui constant dans l'église occidentale. Quoique déposé canoniquement en Orient, il avait pu communiquer avec les évêques d'Italie, qui l'avaient traité en évêque. Pour enlever à l'opprimé ce dernier recours, le chef du parti arien, Eusèbe de Nicomédie, passé en 340 au siége de Constantinople, obtint de l'empereur

Constance la convocation d'une réunion d'évêques dans ville d'Antioche à l'occasion d'une dédicace d'église, et sut y entraîner l'empereur lui-même, dont il connaissait mieux que personne les prédilections pour l'arianisme. La réunion fut nombreuse et se constitua en concile : elle renfermait environ quatre-vingt-dix évêques, dont trente-six étaient ariens déclarés, et ceux qui ne l'étaient pas obéissaient aux intrigues d'Eusèbe, secondées par l'autorité de l'empereur. Le but réel du concile, compris par tous, était de porter un dernier coup au patriarche d'Alexandrie en l'empêchant de faire appel aux Occidentaux, et de trouver en Italie l'assistance qu'il y avait déjà rencontrée une fois. Le concile donc, après avoir confirmé la déposition d'Athanase, rendit les canons que nous avons relatés plus haut, lesquels, dans l'opinion d'Eusèbe, devaient intimider les évêques d'Occident, ou créer du moins en Orient une position difficile au patriarche déposé. Pourtant il n'en fut pas ainsi. La cause d'Athanase était si juste, la méchanceté de ses ennemis si manifeste, que ni le pape ni les évêques occidentaux ne s'arrêtèrent à des menaces d'excommunication : non-seulement ils communiquèrent sans hésiter avec Athanase fugitif, mais un premier concile réuni à Rome, puis un second à Sardique, relevant Athanase de sa déposition, condamnèrent les ariens et rescindèrent les actes d'Antioche. Par conséquent les articles de discipline imaginés par les pères de ce concile comme une arme contre Athanase restèrent frappés de nullité dans tout l'Occident, et en effet le pape Innocent, soixante ans plus tard, déclarait publiquement qu'il ne les reconnaissait pas. En Orient même, après la pacification des troubles d'Alexandrie, lorsque l'empereur Constance eut pris sur lui d'y ramener Athanase, les décrets d'Antioche, rendus précisément pour empêcher ce retour, tombèrent en désuétude, et on ne vit que postérieurement les compilateurs des canons disciplinaires y puiser certaines règles bonnes en elles-mêmes et que l'église universelle finit par adopter. Telles étaient les raisons qui firent qu'au concile convoqué pour juger Chrysostome la plupart des évêques ignoraient les canons d'Antioche quand on leur en donna lecture; elles expliquent aussi comment ces canons purent devenir l'objet de vives dissidences quand tout le monde les eut connus.

A cette nouvelle phase dans laquelle entrait son procès, Chrysostome comprit ce qu'avait de vraiment infernal cette habileté de Théophile, qui se servait de son désir même de se justifier pour lui dénier sa justification. Néanmoins il ne se laissa point abattre. Privé du droit de présenter lui-même sa défense en vertu de la prétendue loi invoquée contre lui, il la fit présenter par ses amis du concile, et nous en retrouvons les points principaux dans les *Dialogues* de Palladius, notre guide le plus sûr pour les événemens que

nous racontons. Chrysostome n'était pas moins versé que Théophile dans l'histoire des églises d'Orient, et les traditions de celle d'Antioche, dont il était un des enfans, lui fournirent de quoi émousser ou briser l'arme que Théophile avait aiguisée contre lui. Le plan de sa défense consistait à démontrer d'abord l'invalidité des décrets d'Antioche comme règles de l'église universelle, puis à prouver que, bons ou mauvais, ils ne s'appliquaient en rien aux incriminations de sa cause.

En premier lieu, Chrysostome prouvait, par les faits de l'histoire, que ces canons étaient ariens : ils émanaient d'une assemblée provoquée, dirigée par le chef des ariens; l'assemblée elle-même délibérait sous les yeux d'un empereur arien fanatique; enfin elle avait pour but non-seulement d'exclure de son siége, mais de frapper de mort ecclésiastique Athanase, le grand docteur de la foi consubstantialiste. Si ces preuves d'arianisme ne suffisaient pas pour caractériser le concile d'Antioche, on pouvait ajouter que ce concile, voulant formuler sa foi dans un symbole, n'avait abouti qu'à des déclarations d'une orthodoxie plus que douteuse, remplies d'artifices et de subterfuges ariens, et que l'église catholique avait rejetées. Eh bien! c'étaient les canons de cette assemblée hérétique, dictés par sa haine contre Athanase, qu'un concile catholique viendrait invoquer maintenant contre un évêque catholique dans une affaire qui ne touchait point au dogme! N'y aurait-il pas là quelque chose d'étrange, de révoltant, une iniquité contre laquelle Chrysostome avait le devoir de protester?

En second lieu, et en admettant la validité des canons d'Antioche, ils n'étaient point applicables dans sa cause. De quoi parlaient-ils? D'un évêque déposé par un concile qui serait rentré de sa propre autorité sur son siége, sans y avoir été rétabli canoniquement; mais Chrysostome n'avait point été déposé, jamais il n'avait cessé d'être évêque. L'assemblée qui avait prétendu le juger à Chalcédoine n'était point un concile, c'était un conciliabule formé de ses adversaires déclarés; les évêques fidèles aux lois de l'église avaient fait corps avec lui; quarante-deux ne l'avaient point quitté pendant son procès illégitime, et soixante-cinq, en restant dans sa communion après les décrets du conciliabule, avaient protesté contre la validité de ceux-ci. D'ailleurs aucune des règles de la procédure ecclésiastique n'avait été observée dans ce prétendu jugement. Chrysostome avait eu beau récuser comme juges certains personnages, ses ennemis reconnus, ils avaient été maintenus dans le tribunal; les accusations n'avaient point été discutées, on l'avait condamné sans l'entendre, et enfin la sentence de déposition ne lui avait point été signifiée. L'archevêque n'avait été informé de toutes ces choses qu'en recevant d'un officier de l'empereur l'ordre de quitter son église et

de partir pour l'exil; un autre officier impérial était venu l'en tirer le lendemain pour le rendre à son ministère. Quels rapports avaient de pareils faits avec le cas prévu par les canons d'Antioche? Aucun évidemment, et quelle que fût la valeur de ces articles, que d'ailleurs Chrysostome contestait, il n'avait rien à faire avec eux. Quant à cette circonstance que l'évêque Jean aurait sollicité de l'empereur la convocation d'un nouveau concile pour réviser son jugement, si l'on inférait de là qu'il reconnaissait ses premiers juges, on se tromperait. Condamné illégitimement par des évêques ses ennemis, il avait fait un appel régulier à des évêques ses frères pour protester de son innocence devant eux et devant le monde chrétien, confondre la malice des autres, et effacer jusqu'à l'ombre des souillures qu'on avait essayé d'attacher à son nom. En résumé, sa défense consistait en trois points : 1° les canons d'Antioche étaient des canons hérétiques qu'une assemblée catholique n'avait pas le droit d'invoquer; 2° en tout cas, ces canons ne lui étaient point applicables, car il n'avait point été déposé par un concile; 3° par la demande de convocation du synode actuel, il avait eu pour but non de se faire rendre des pouvoirs qu'il n'avait jamais perdus, mais de venger son innocence calomniée, obéissant ainsi au strict devoir d'un évêque.

Telles étaient l'attaque et la défense. Le débat s'engagea d'abord devant le concile sur la validité des actes d'Antioche, devenus dès lors tout le nœud de l'affaire. Chaque parti se présenta dans la lice avec ses argumens divers tirés des circonstances historiques du concile, les ennemis de l'archevêque soutenant comme orthodoxes les actes d'une assemblée en majorité catholique, les autres répondant qu'un synode de quatre-vingt-dix membres dans lequel on comptait trente-six hérétiques choisis par le chef de l'hérésie arienne, un synode sur lequel pesait l'influence passionnée de l'empereur, et qui d'ailleurs avait pour mission de frapper le grand Athanase, ne pouvait être qu'un synode hérétique. On soupçonnait même les actes, dont la copie était produite par Théophile, d'avoir été falsifiés. On se disputait, on s'opposait des démentis, on se perdait en subtilités, et le temps s'écoulait sans qu'on décidât rien. Le nom d'Athanase, si vénéré dans tout le monde chrétien, n'était pourtant pas sans produire quelque effet sur ceux des évêques qui n'étaient forts ni en théologie ni en histoire. De l'enceinte du concile, la discussion avait passé dans la ville et dans le palais impérial; on ne s'abordait plus sans se demander : « Le concile d'Antioche était-il arien, était-il catholique? » L'empereur lui-même prit part à la dispute, et, quoique autour de lui et de l'impératrice surtout un concile qui servait d'arme pour accabler Chrysostome dût être catholique au premier chef, Arcadius montrait des perplexités qui inquiétèrent les évêques de la cour.

Pour le raffermir dans leur opinion, Sévérien et ses amis lui proposèrent alors de trancher par lui-même la difficulté en convoquant dans son cabinet dix évêques de chaque côté de l'assemblée, lesquels discuteraient en sa présence. Ils espéraient bien tourner la conférence à leur profit, soit en intimidant leurs adversaires par le voisinage d'une cour hostile, soit en enveloppant dans leurs piéges habituels un prince fort ignorant en théologie, et qui croirait décider lui-même la question. Sur son consentement, le petit concile se réunit au palais. Le parti ennemi de Chrysostome était représenté par Acacius, Antiochus, Cyrinus de Chalcédoine, Sévérien, Léontius, Ammonius et quelques autres; l'histoire ne nomme parmi ses partisans que l'évêque Tranquillinus, dont le diocèse nous est inconnu, et Elpidius de Laodicée en Syrie. Celui-ci valait à lui seul toute une armée d'athlètes. C'était un vieillard d'un vaste savoir, d'un caractère net et ferme, d'une vie sans tache, et que son placide visage, encadré de longs cheveux blancs, recommandait tout d'abord au respect. Arcadius voulut qu'il parlât le premier. Elpidius se mit donc à dérouler les argumens par lesquels les amis de Chrysostome démontraient que l'archevêque ne tombait point sous l'application des canons d'Antioche, quelle que fût d'ailleurs la validité de ces canons, nulle dans l'opinion d'Elpidius. Il exposa la situation véritable de l'archevêque Jean au point de vue des règles canoniques, comment on ne pouvait pas dire qu'il eût été déposé, comment les nullités accumulées dans la procédure du Chêne réduisaient ce prétendu synode à néant, comment c'était l'empereur qui avait fait enlever l'archevêque de l'église par un de ses officiers, et l'empereur encore qui l'y avait ramené de sa propre autorité et volonté, ce qui faisait que Chrysostome, non déposé canoniquement, non parti ni rentré volontairement, n'avait point cessé d'être évêque aux yeux de la loi ecclésiastique. C'était donc contre tout droit et toute justice qu'on prétendait lui opposer ces canons qui ne le regardaient pas. Pendant que le vieillard parlait, mettant dans sa parole la chaleur de conviction qu'il avait au cœur, Sévérien et les autres l'interrompaient à chaque phrase par des exclamations et des démentis, haussant les épaules, faisant mille contorsions indécentes que ne réprimait pas la présence d'Arcadius, et couvrant même sa voix de leurs rumeurs. Elpidius supporta d'abord cette injure avec calme, puis, impatienté, il finit par dire au prince : « Empereur, nous abusons ici de ta bonté et te faisons perdre inutilement ton temps. Daigne ordonner à mes frères de faire silence, car j'ai quelque chose à proposer qui doit nous convenir à tous. Qu'Antiochus et Acacius déclarent ici par écrit qu'ils partagent la foi du concile dont ils approuvent les canons, et je me considérerai comme vaincu. La dispute sera terminée. » Cette proposition, em-

preinte d'une apparente franchise, plut au prince, qui se tourna vers Antiochus et lui dit en souriant : « Cela me paraît bon, il faut le faire. » A ces mots, les antagonistes d'Elpidius pâlirent. Autre chose en effet était de soutenir dans la majorité d'un concile la bonté de certains canons dont on avait besoin pour se défaire de Chrysostome, autre chose d'attester par sa signature, à la face de la chrétienté, qu'on était de la même communion que les gens qui avaient proscrit Athanase. Ils balbutièrent quelques paroles de consentement, renvoyant à un autre jour le libellé de leur déclaration, et partirent là-dessus. Oncques ne vit l'empereur Arcadius déclaration ni signature d'aucun d'eux.

Tandis que ces choses se passaient soit à l'intérieur du concile, soit au dehors, Chrysostome restait dans son église, vaquant à tous ses devoirs d'évêque, multipliant les instructions aux fidèles et accomplissant avec plus d'exactitude que jamais les cérémonies liturgiques, toujours calme et serein, comme s'il eût ignoré qu'à quelques pas de là on discutait tumultueusement sur son honneur et peut-être sur sa vie. Une seule chose semblait l'affliger, c'est que la haute société de Constantinople avait déserté son église, les femmes surtout, qui craignaient de déplaire à l'impératrice et d'être mal en cour, si elles assistaient à ses prédications. De toutes les tortures imaginées par ses ennemis, celle-ci lui parut la plus dure et la plus injuste d'empêcher les gens d'entendre la parole de Dieu pour blesser le prêtre qui la leur devait, de faire retomber en quelque sorte sur lui la responsabilité du péché des autres. On a dans le recueil de ses discours plusieurs homélies qui peuvent se rapporter à cette époque; nous en citerons deux dont l'intention ne saurait laisser aucun doute. La première regarde ses persécuteurs en général; elle est le développement de ces versets du psalmiste : « Les nations m'ont attaqué de toutes parts; mais au nom et par la puissance du Seigneur je les ai défaites et vaincues. — Elles m'ont tenu assiégé plusieurs fois; mais au nom et par la puissance du Seigneur elles ont été défaites et vaincues. — Elles m'ont assailli avec violence, comme des abeilles irritées, elles étaient animées d'une ardeur pareille à celle du feu qui brûle dans les épines; mais au nom et par la puissance du Seigneur je les ai défaites et vaincues. »

La seconde a trait à ces désertions imposées qui lui pesaient tant sur le cœur : elle s'adresse aux femmes du monde, et par elles à l'impératrice. « De même, disait-il, que c'est un plus grand crime de déchirer la robe de l'empereur que de prendre parti pour ses ennemis, et de même encore que ceux qui mettraient en pièces l'empereur lui-même commettraient un crime au-dessus de tous les sup-

plices : ainsi l'enfer dont Dieu nous menace est au-dessous du crime de ceux qui égorgent Jésus-Christ et le mettent en pièces par le schisme qu'ils introduisent dans l'église, car l'église est son corps et ses membres. » — Et il ajoutait : « S'il y a quelqu'un dans cette assemblée qui veuille me nuire, qui me souhaite du mal et ne se sépare de l'église que par vengeance contre moi, je lui apprendrai un moyen excellent de m'offenser sans se faire tort à lui-même, ou du moins, s'il n'est pas possible de se venger sans perdre son âme, je lui indiquerai un moyen moins préjudiciable pour son salut que celui dont beaucoup de gens se servent maintenant. Ce moyen, le voici : que quelqu'un de vous ose le prendre, qu'il se lève et s'approche de moi, qu'il me soufflette, qu'il me crache au visage publiquement, devant tout le monde, qu'il couvre mon corps de plaies, tant qu'il lui plaira!... Quoi! femmes, vous frémissez quand je vous dis : donnez-moi des soufflets, et vous ne frémissez pas quand vous souffletez Jésus-Christ!... Vous déchirez les membres de votre Sauveur et vous ne tremblez pas!... Ne prenez point pour raillerie ce que je vais vous dire; mais voyez dans mes paroles l'expression sincère de ma pensée : oui, je voudrais que tous ceux qui ont quelque aigreur contre moi et qui se font tort par cette aversion en se séparant de l'église à cause du pasteur, je voudrais qu'ils vinssent là me frapper au visage, me couvrir d'ignominies, décharger sur moi toutes leurs colères, soit que je l'aie mérité ou non, plutôt que de se conduire comme ils font. Il n'y aurait rien d'étrange en effet qu'un homme de néant, un malheureux pécheur comme je suis, fût traité de la sorte, et moi-même, sous le coup de vos mauvais traitemens, rassasié de vos affronts, je prierais Dieu pour vous, et Dieu vous pardonnerait, non pas que je me flatte d'avoir autant de crédit près de lui, mais parce qu'un homme injurié, battu, bafoué, peut prier avec confiance pour ses ennemis, et espérer le pardon de ceux qui l'offensent. L'Évangile lui-même nous le conseille, nous le prescrit, et l'Évangile ne peut nous tromper. Si, moi qui ne suis rien, je pouvais douter que ma voix misérable pût être entendue, j'invoquerais des saints, je les prierais, je les supplierais d'intercéder pour mes bourreaux auprès de Dieu, et, j'en suis sûr, Dieu leur accorderait ce qu'ils auraient demandé; mais quand vous offensez Dieu, Dieu lui-même, à qui voulez-vous que je m'adresse? »

En l'absence de ce monde élégant auquel il destinait ces admirables paroles, elles descendaient brûlantes sur la foule de peuple qui ne cessait de l'entourer, et l'agitation était partout.

III.

Cependant le carême s'écoulait, « et déjà fleurissait (suivant l'expression du vieux biographe de Chrysostome) le grand jeûne dominical, ce printemps des chrétiens, » car l'année religieuse commençait alors aux octaves de Pâques. Nulle part dans la chrétienté la résurrection du Sauveur, cette fête des fêtes, n'était célébrée plus magnifiquement qu'à Constantinople et dans la métropole de Sainte-Sophie, où l'empereur se rendait en grande pompe avec sa famille et sa cour pour participer aux mystères. C'était un usage qui remontait à la fondation même de la Rome chrétienne, et auquel nul des successeurs de Constantin n'avait dérogé, à l'exception sans doute de Julien. Arcadius s'en était montré toujours fidèle observateur. La pensée de ce qu'il ferait aux prochaines fêtes de Pâques commençait donc à l'inquiéter, et on pouvait soupçonner à sa contenance et à ses propos qu'il méditait quelque secret dessein. La cour en fut alarmée. Poussés par l'impératrice, les évêques de la faction, Antiochus en tête, allèrent le trouver secrètement pour lui parler de Jean. « C'était son devoir, lui dirent-ils, d'écarter de l'église, à l'approche de ces saintes journées, un intrus déposé et excommunié; l'empereur ne pouvait ni communiquer avec cet homme ni laisser communiquer sa famille et le peuple des fidèles, dont il était responsable. » Ce n'est pas que la sentence du concile fût prononcée; mais les évêques, d'après la supputation des suffrages dans chaque parti, pensaient pouvoir affirmer que Jean était condamné. Ils l'affirmèrent, et l'empereur les crut. « En effet, ajoute le même historien, n'étaient-ce pas des évêques qui affirmaient? Or comment soupçonner le mensonge dans la bouche d'un évêque ou d'un prêtre chargé d'enseigner au peuple la parole de vérité? » Sur ces assurances, Arcadius fit signifier à l'archevêque par un de ses officiers qu'il eût à quitter l'église sur-le-champ. « Je ne puis le faire, répondit Chrysostome avec calme; j'ai reçu cette église de Dieu même, mon sauveur, pour y prendre soin de son troupeau, je ne la déserterai pas. » Et comme l'officier insistait, il dit encore : « Si l'empereur le veut, qu'il me fasse sortir de force, car la ville lui appartient. La violence sera mon excuse auprès de Dieu; mais jamais je ne partirai d'ici volontairement. »

La réponse était nette, et on connaissait le caractère inflexible de Chrysostome; l'officier alla la reporter à l'empereur. Il ne restait qu'un seul moyen, indiqué par l'archevêque lui-même, le faire prendre et chasser par des soldats. Arcadius n'en eut pas le courage; mais un moyen terme s'offrit à son esprit agité de mille perplexités. Il renvoya l'officier déclarer à l'archevêque que l'em-

pereur lui assignait pour prison son palais épiscopal, avec défense de paraître dans la basilique. Chrysostome obéit; il y avait là coercition morale, sinon matérielle, et l'évêque céda pour éviter un grand scandale en face du sanctuaire. L'idée d'Arcadius en imaginant ce moyen terme était au moins étrange. Se rappelant le tremblement de terre qui avait suivi immédiatement le premier exil de l'archevêque, il s'était dit : « Ou ce que les évêques me proposent plaît à Dieu ou Dieu le condamne. Si Dieu l'approuve, j'aviserai pour le reste. Si Dieu le condamne, il le fera voir par quelque signe miraculeux, et alors, n'ayant point commis de violences, ayant au contraire gardé Jean tout près de son église, je pourrai l'y réintégrer sans délai afin que tout soit réparé. » Un tel raisonnement était bien puéril, il faut en convenir; c'est pourtant celui que lui prêtent les historiens : le vieil enfant rusait avec la justice divine.

Le signe ne parut point, et l'empereur se rassura; mais l'archevêque, qui avait donné un demi-consentement en s'emprisonnant lui-même dans son archevêché, fut pris d'un remords de conscience. La grande semaine pendant laquelle avaient lieu les préparations à la pâque imposait des devoirs particuliers aux évêques, principalement le samedi saint, qui dans l'église primitive était, ainsi que la veille de la Pentecôte, consacré au baptême des catéchumènes. C'était l'évêque qui présidait ordinairement à cette initiation des néophytes à la vie chrétienne après les avoir formés par ses instructions durant toute l'année. Or Chrysostome savait que plus de trois mille catéchumènes devaient se présenter le samedi saint aux piscines de l'église métropolitaine pour y recevoir l'immersion baptismale. A mesure qu'approchait le moment solennel, il s'accusait plus vivement de manquer à un devoir sacré, de déserter la garde de son troupeau, pour lequel le bon pasteur doit donner sa vie, et, afin d'éviter un mal, en assumer sur lui un plus grand peut-être. Il résolut donc, après mûre réflexion, de se trouver le samedi saint dans son église et d'y vaquer aux fonctions épiscopales.

Le samedi saint en effet, dès le matin, l'archevêque, rompant sa captivité, se rendit à la basilique, où des milliers de catéchumènes rangés sous le péristyle attendaient l'heure du baptême. A son approche, les cérémonies liturgiques commencèrent. Ses gardiens, à qui la violence était sévèrement interdite, n'avaient pas osé le retenir malgré lui; mais ils coururent au palais prévenir les officiers de l'empereur, qui se montra fort troublé. Le respect dû à la paix de ce grand jour semblait lui défendre l'emploi de la force pour assurer son autorité; il craignait d'ailleurs quelque émotion dans le peuple, qui se pressait vers Sainte-Sophie de tous les points de la ville comme de la campagne. Il manda donc près de lui Antiochus et Acacius, les mit en quelques mots au courant de ce qui

se passait, et ajouta avec véhémence : « Vous voyez comme vous m'avez bien conseillé! Cherchez du moins ce qui me reste à faire. » Les évêques confus répliquèrent qu'ils n'avaient rien conseillé que de juste, que Jean n'était plus évêque, n'avait plus le droit d'administrer les sacremens, et, insistant sur sa condamnation, ils s'écrièrent : « Nous prenons sa condamnation sur nos têtes! » Les Juifs avaient dit à Pilate, en demandant le crucifiement de Jésus-Christ, « que son sang retombe sur nous et sur nos enfans! » C'était le même sentiment, sinon les mêmes mots. Leur déclaration rassura l'empereur, qui, se croyant déchargé par là de la responsabilité des actes qu'il allait commettre, ordonna qu'on allât sur-le-champ à l'église en arracher de force le prisonnier et le reconduire au domicile épiscopal. Des soldats partirent pour exécuter l'ordre.

La cérémonie cependant avançait dans l'enceinte de Sainte-Sophie. Les exorcismes avaient été prononcés, les huiles et les saintes eaux consacrées; les diacres et les diaconesses se tenaient à leur place, échangeant les vêtemens, et les catéchumènes se succédaient par ordre dans les fonts baptismaux, quand un tumulte effroyable se fit entendre aux portes, et une troupe de soldats, l'épée au poing, envahit l'intérieur de la basilique. Ils saisirent d'abord l'archevêque, qu'ils traînèrent rudement vers le cloître malgré ses protestations; se divisant ensuite en deux parts, les uns coururent aux baptistères, les autres se dirigèrent par la nef de l'église vers le chœur et les clôtures du saint des saints. Ceux qui entrèrent dans le baptistère des hommes firent évacuer les piscines à coups d'épée, frappant indistinctement les néophytes et les clercs : dans ce conflit, plusieurs furent blessés, « et les eaux de la régénération des hommes, nous dit un des témoins de ces violences, furent rougies de sang humain. » Dans le baptistère des femmes, la scène fut encore plus lamentable. Ces malheureuses à demi vêtues se dispersèrent çà et là dans l'église, effarées et poussant de grands cris; on en vit une qui, devenue folle de terreur, se fit jour dans la foule et s'enfuit toute nue à travers les rues de la ville. Les soldats qui s'étaient dirigés vers le chœur forcèrent les portes du sanctuaire et y commirent des profanations dont le souvenir indignait encore, un demi-siècle après, les auteurs ecclésiastiques qui nous les ont racontées. Beaucoup de ces grossiers soldats étaient païens : ils portèrent une main impie sur les saintes espèces, et le sang de l'eucharistie fut répandu sur leurs vêtemens. « Je me tais, s'écrie à ce sujet l'historien Sozomène, pour ne point révéler ici aux infidèles ce qu'il y a de plus redoutable dans nos mystères. » Les catéchumènes et les clercs chassés de l'église s'entendirent pour se rassembler ailleurs : on se donna rendez-vous aux thermes de Constance, où la cérémonie baptismale devait s'achever, et cet avertissement, passé de

bouche en bouche, y réunit bientôt un grand nombre de chrétiens de toutes conditions et de tout âge.

Le bain public dont on attribuait la construction à l'empereur Constance, fils du grand Constantin, était le plus spacieux de toute la ville, et desservait un des quartiers les plus populeux. Les catéchumènes s'y réfugièrent donc avec leurs prêtres et leurs diacres; on s'en empara, on bénit l'eau des bassins, on installa autour tout l'attirail liturgique, et le lieu profane fut transformé en église. Sur un autel construit à la hâte, on reprit la célébration des saints mystères à l'endroit où les violences armées l'avaient interrompue. Au chant des psaumes qui retentissaient au dehors, aux avis répandus de toutes parts, les chrétiens accouraient en masses pressées. Ceci déjoua les manœuvres de Sévérien et de ses complices, qui avaient voulu faire administrer le baptême par des clercs de leur communion, et rendait inutile l'invasion de Sainte-Sophie. Ils allèrent trouver le maître des offices pour lui demander de faire balayer par la force ces troupes de factieux que Jean, disaient-ils, avait provoqués à se réunir pour désobéir à l'empereur. « Il n'y a plus de prince, ajoutaient-ils, il n'y a plus de gouvernement; Jean est ici chef et souverain. » Le maître des offices, Anthémius, auquel ils parlaient, était un homme modéré et droit qui, tout en gardant fidélité à l'empereur, blâmait les cabales de la cour et restait attaché de cœur à Chrysostome. Le message des évêques lui déplut. « Il est tard, dit-il, la nuit va bientôt commencer; on dit que la foule du peuple est considérable, et l'emploi de la force peut amener bien des malheurs. » — « Mais si on ne les disperse, reprit aigrement Acacius, qui portait la parole, il faut que nous nous déclarions des imposteurs, nous les conseillers du prince, car nous n'avons cessé de lui affirmer, ce qui est vrai, que le peuple détestait Jean et ne voulait plus l'avoir pour évêque. Si l'empereur, sortant de son palais, trouve l'église déserte et le peuple assemblé ailleurs, il croira que nous l'avons trompé et nous tiendra pour gens de mauvaise foi. La chose à faire serait pourtant bien simple : ce serait de mettre fin à ce conciliabule factieux et de signifier à la foule, abusée par quelques hommes, que sa place est à la basilique, où on la forcera bien de retourner, coûte que coûte. » Anthémius savait de quel crédit Acacius et ses amis jouissaient près de l'impératrice, et combien dans la circonstance il pouvait être dangereux de leur tout refuser. « Faites donc comme il vous plaira, se contenta-t-il de leur dire, je vous en laisse responsables. Allez trouver un de mes officiers nommé Lucius, arrangez l'affaire avec lui; mais surtout qu'il n'y ait point de violences. »

Lucius commandait près de la cour un corps de ces gardes palatines qui portaient le nom de scutaires à cause des boucliers

qui faisaient leur ornement distinctif; ce corps venait de se renforcer de recrues thraces, paysans grossiers, presque barbares et pour la plupart païens : Lucius aussi professait le paganisme. C'était un soldat brutal, mais exact à son devoir. Les instructions d'Anthémius lui prescrivaient de ne point employer les armes contre des gens désarmés; il se contenta donc de haranguer la foule rassemblée dans les thermes, en laissant presque tous ses soldats à la porte. Il dit aux chrétiens réunis, le plus éloquemment qu'il put, « que ce n'était pas là une place convenable pour administrer le baptême et célébrer leurs mystères, qu'ils avaient des églises restées désertes où ils feraient bien de retourner avec leurs prêtres, que l'empereur le voulait ainsi. » L'improvisation du commandant des scutaires eut peu de succès. Les catéchumènes ne bougèrent point des piscines; le chant des psaumes continua, et la foule finit par se moquer de lui. Il sortit furieux et humilié, obéissant, quoi qu'il en eût, aux recommandations du maître des offices. Au palais, où il revint avec ses soldats, il trouva Antiochus, qui l'attendait. Antiochus ajouta ses sarcasmes aux humiliations de l'officier. « Quoi! lui dit-il, vous vous laissez jouer ainsi, et vous avez des soldats! et c'est un ordre de l'empereur que vous alliez exécuter! Quelle faveur voulez-vous donc en obtenir? » Il lui fit alors les plus belles promesses d'avancement, s'il se conduisait mieux; « il lui débita des paroles dorées, » suivant le mot du narrateur contemporain. En résumé, il le ramena à ses idées, il encouragea les soldats par des largesses, et fit consentir Lucius à une seconde expédition qu'il saurait rendre définitive.

Lucius néanmoins ne voulut point repartir sans avoir en tête de sa troupe des ecclésiastiques qui le dirigeraient et couvriraient sa responsabilité. Antiochus lui donna des diacres attachés à sa personne, et, sous ce commandement mixte d'officiers et de clercs, la troupe des scutaires reprit le chemin des thermes de Constance. Il n'y eut plus cette fois de préliminaires ni de harangue. Lucius, dont la tête s'était exaltée jusqu'à la fureur, sauta dans la piscine principale, armé d'un bâton ou d'une hampe de lance, écartant à droite et à gauche les catéchumènes; d'un coup assené sur le bras du diacre qui oignait les baptisés, il fit tomber le saint chrême dans les eaux, puis il assomma le prêtre qui prononçait les paroles sacramentelles. Le vieillard à son tour tomba, la tête fendue, et ensanglanta les fonts baptismaux : l'exemple était donné aux soldats, et il n'y eut plus de mesure dans les attentats. Les uns coururent au vestiaire des femmes et emportèrent leurs robes et leurs bijoux; les autres firent main basse sur l'autel, dont ils se partagèrent les tapis de soie et les vases sacrés; des prêtres revêtus de leurs habits sacerdotaux furent battus et foulés aux pieds, des femmes outra-

gées, des mères écrasées avec leurs enfans. A force de violences, toute cette foule fut expulsée, dispersée, poursuivie à coups d'épée jusque dans les rues; mais personne ne rentra dans les églises.

Cette funèbre journée du samedi saint présenta pourtant dans la matinée un spectacle plus consolant. Les quarante ou quarante-deux évêques qui formaient le parti de Chrysostome au concile tentèrent un dernier effort pour le sauver. Avertis que l'empereur et l'impératrice visitaient ordinairement *les martyres* l'un après l'autre (on appelait de ce nom dans la primitive église les basiliques et chapelles où étaient déposés les corps des saints morts pour la foi), ils épièrent le moment d'approcher l'empereur, et, se jetant à ses pieds, ils le conjurèrent avec larmes « d'épargner l'église du Christ, surtout en considération de la pâque et des catéchumènes qui attendaient le baptême, de leur rendre leur évêque. » L'empereur les écoutait; l'impératrice les éloigna avec hauteur. Alors un d'entre eux, Paulus, évêque de Cratie, se levant indigné, lui dit : « Eudoxie, crains Dieu et aie pitié de tes enfans; ne viole pas la sainte solennité du Christ par des effusions de sang. » L'impératrice passa outre. Les évêques consternés se séparèrent; chacun reprit avec tristesse le chemin de sa maison, ceux-ci pour aller pleurer sur les maux de l'église, ceux-là pour vaquer chez eux aux devoirs de la prière, craignant de se souiller dans les basiliques où régnaient les persécuteurs.

La dispersion des fidèles aux thermes de Constance avait eu lieu pendant la première veille de la nuit; les fidèles s'étaient ralliés dans diverses directions, et, appelant à eux d'autres catholiques, étaient allés par groupes dans la campagne continuer avec leurs prêtres l'office du samedi saint, qui, d'après l'ancien rituel, ne se terminait qu'au chant du coq. Un de ces groupes, composé de plusieurs milliers d'hommes, de femmes et d'enfans au milieu desquels se distinguaient les catéchumènes en robe blanche, s'établit dans un champ près du lieu appelé Pempton, parce qu'il contenait la cinquième borne milliaire à partir du forum de Constantinople. Le lendemain, jour de Pâques, de grand matin, l'empereur, allant faire sa promenade accoutumée hors des murs suivi de son escorte, aperçut, non sans étonnement, cette foule réunie dans un champ, et les robes blanches des catéchumènes qui semblaient resplendir aux premières clartés du soleil. « Qui sont ces gens-là? demanda-t-il avec curiosité à l'un des officiers qui l'accompagnaient. — Ce sont, répondit celui-ci, des fauteurs d'une secte hérétique qui se réunissent là pour braver l'église. — Eh bien! dit l'empereur, qu'on les chasse d'ici et qu'on saisisse leurs docteurs. » Puis il prit un autre chemin. Les soldats envoyés pour l'exécution arrivèrent au galop de leurs montures et fondirent sur cette masse dés-

armée comme sur une troupe ennemie : hommes, femmes, enfans, prêtres, laïques, tout fut bousculé, foulé aux pieds des chevaux, frappé à coups de lance ou d'épée; on s'empara des prêtres et des néophytes; les soldats, descendus de cheval, se mirent à piller, car il y avait là des gens riches et vêtus de leurs habits de fête. Ils enlevaient aux femmes leurs colliers et leurs pendans d'oreille « avec le bout de l'oreille pour aller plus vite, » nous dit le narrateur contemporain de ces scènes. On leur arrachait aussi leurs tuniques et leurs manteaux quand ils étaient d'étoffe précieuse. Une d'entre elles, belle et riche et femme d'un certain Éleuthère, citoyen opulent de Constantinople, se dépouilla elle-même de son vêtement pour prendre celui de sa servante, et s'enfuit à travers les champs, échappant par ce déguisement aux outrages des ravisseurs. Le pillage fini, l'escorte rentra dans la ville comme en triomphe, chargée de dépouilles opimes enlevées à des femmes, et traînant à sa suite des bandes de prêtres et de catéchumènes garrottés qui allèrent encombrer les prisons. Ce qui s'était passé à la cinquième borne arriva dans plusieurs autres lieux de la campagne, où les fidèles, toujours pourchassés, s'opiniâtraient à se réunir. Ils avaient imaginé de former leurs assemblées dans un grand cirque de planches construit hors des murs par Constantin, et qu'on appelait en grec *Xylokerke*, le cirque de bois. On les y assiégea comme dans un fort.

C'était la guerre civile qui éclatait, la guerre contre des gens qui ne se battaient pas. Aux expéditions militaires succédèrent les recherches et les tracasseries de police : on fouilla les maisons pour y surprendre des assemblées clandestines; on incarcéra sur le moindre soupçon les partisans déclarés de l'archevêque, qui commencèrent à porter dans les lois la dénomination de *joannites*, comme s'ils eussent formé une secte en dehors de l'église, et les prisons se peuplèrent d'une multitude de laïques et de clercs accusés de ce crime. Ils acceptaient avec courage la persécution pour le pasteur en qui se personnifiaient à leurs yeux la légitimité hiérarchique et la foi. A peine ces singuliers criminels se trouvaient-ils réunis dans les geôles, que le chant des psaumes commençait, et si un prêtre était présent, on procédait à la célébration des saints mystères. « Les prisons étaient alors, nous dit un contemporain, les vraies églises de Dieu, et les basiliques un lieu d'iniquité et de blasphèmes; » — les fidèles les fuyaient comme pestiférées, à moins qu'ils n'espérassent y rencontrer un clergé ami de Chrysostome.

IV.

Pendant que ces événemens préoccupaient tous les esprits dans Constantinople, le concile terminait sa session obscurément, sans

qu'on s'intéressât en quoi que ce fût à ses discussions ou à ses actes, car tout le monde savait d'avance ce qu'il devait décider. Il décida en effet que Jean, déposé, puis remonté subrepticement sur son siége, était excommunié par le fait, et qu'il appartenait à la puissance extérieure d'assurer contre lui l'exécution des canons ecclésiastiques. Après cette sentence, les évêques se séparèrent, ravis d'avoir donné satisfaction à l'impératrice par la confirmation pure et simple des décrets du Chêne en échappant eux-mêmes aux embarras d'une révision reconnue impossible. Ainsi donc l'archevêque était remis au bras séculier; mais, au moment d'agir, le bras séculier trembla. De nouvelles terreurs assaillirent Arcadius, et il laissa le condamné dans sa captivité actuelle, se contentant de la rendre plus étroite et moins supportable. Chrysostome avait été confiné dans son palais épiscopal aux approches des fêtes de Pâques; il y fut maintenu jusqu'à celles de la Pentecôte sans que l'empereur Arcadius osât ni le faire transférer dans une autre prison, ni l'envoyer en exil.

Que devenait, sous un coup si rude, quoique malheureusement trop prévu, cet homme, l'honneur de l'église orientale, pour la seconde fois livré par ses frères à d'implacables ennemis? Sans rien perdre de sa sérénité d'âme, il s'était convaincu qu'il n'avait rien à attendre désormais des évêques d'Orient, ni pour la justification de sa conduite, ni pour sa vie, qu'aucun recours ne lui restait contre l'oppression et la calomnie dans l'église où il était né; mais ses ennemis eux-mêmes semblaient lui avoir indiqué la voie qu'il avait à suivre en jetant le souvenir d'Athanase au milieu des débats de son procès. Athanase, comme lui en butte au ressentiment des princes, poursuivi par des haines jalouses de concile en concile, condamné, déposé, exilé par ses frères d'Orient, avait trouvé justice en Occident; il y était venu plaider sa cause, et avait obtenu une réparation éclatante, soit devant l'église romaine, soit devant le concile de Sardique. Voilà l'exemple qui s'offrit à l'esprit de Chrysostome. Toutefois les situations n'étaient pas les mêmes. Athanase, libre de sa personne, avait pu passer en Italie et faire entendre aux juges d'appel qu'il invoquait cette éloquence entraînante qui lui avait conquis autrefois à Nicée l'église universelle: Chrysostome était captif, partout on lui avait fermé la bouche; il n'avait pu se faire entendre ni à Constantinople ni au Chêne; ses persécuteurs triomphaient par son silence. Il n'aurait donc à faire valoir devant les évêques d'Occident qu'une défense écrite, et des adversaires aussi habiles que les siens pouvaient l'altérer ou la réfuter en son absence. Il prit pourtant ce parti, et forma son appel à l'église occidentale contre les décisions du concile de Constantinople et du conciliabule du Chêne. Il le fit avant que les quarante

évêques de son parti eussent quitté Constantinople, parce qu'il désirait qu'ils attestassent, comme témoins, les choses qui s'étaient passées devant eux. Il voulut en outre que deux diacres représentant le clergé de Constantinople allassent confirmer par leurs déclarations la vérité des faits énoncés dans son appel et le témoignage des évêques ses partisans. L'appel fut libellé dans la forme d'une lettre adressée en nom collectif à Innocent, évêque de Rome, à Vénérius, de Milan, et Chromatius, d'Aquilée, Aquilée et Milan étant les deux plus grands siéges de l'Italie après celui de la ville éternelle, le premier de l'Occident comme de tout le monde chrétien. Il ne nous est resté que l'ampliation destinée au pape Innocent; mais on voit par la teneur même que les deux autres devaient être exactement pareilles. Elle commençait ainsi :

A monseigneur le vénérable et très saint évêque Innocent, Jean, en Jésus-Christ, salut :

« Nous présumons qu'avant l'arrivée de cette lettre le bruit de l'attentat commis ici est parvenu aux oreilles de votre piété. La grandeur du crime est telle en effet qu'il n'est aucun recoin de l'univers qui n'ait été indigné à ce récit. Partout il a excité le deuil et un long gémissement; mais, attendu que de si odieux forfaits ne demandent pas seulement des regrets et des larmes, qu'ils réclament de prompts remèdes, et qu'il faut prudemment examiner comment peut se calmer cette tempête qui ébranle l'église, j'ai exhorté mes seigneurs les très honorés et très révérends prélats Démétrius, Pansophius, Pappus et Eugène à laisser là leur troupeau pour se confier à la mer, et après un long voyage recourir à votre charité, vous exposer les détails des choses, et solliciter de vos méditations un remède efficace à nos douleurs. Nous leur avons donné pour compagnons de ce voyage nos chers et honorés diacres Paulus et Cyriacus, qui, à défaut de lettres, présenteront verbalement à votre charité toutes les informations qu'elle désirera. »

Chrysostome entre ici dans le détail des faits. Il peint sous des couleurs saisissantes l'audace et l'impudence de Théophile d'Alexandrie, qui, mandé à Constantinople par le très pieux empereur pour s'y justifier de sa conduite envers les Longs-Frères (1), arrive avec une troupe d'Égyptiens embrigadés comme pour un combat, refuse de voir l'évêque, de prier, de communiquer avec lui, d'entrer même dans le saint lieu, et, passant outre à la basilique épiscopale, qui se trouve sur sa route, va s'héberger hors de la ville. Viennent ensuite les intrigues, les manœuvres coupables qui préparent au conciliabule du Chêne : toutes les lois canoniques violées, les clercs de l'évêque corrompus, désertant son église pour se porter ses ac-

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1867.

cusateurs, l'assemblée synodale, composée de ses adversaires, dirigée par ses ennemis déclarés, son refus constant de reconnaître de tels juges, son appel à un futur concile; puis sa déposition, qui ne lui avait point été signifiée, non plus que les libelles d'accusation, son enlèvement par des soldats et bientôt son rappel par un notaire de l'empereur, et sa réintégration dans son siége; enfin la fuite honteuse de Théophile sur une fragile barque, au milieu de la nuit, pour échapper à l'indignation du peuple.

A cet exposé succède celui des événemens accomplis depuis son retour. Théophile est encore ici l'âme d'une nouvelle persécution. Devant un second concile qu'il avait lui-même sollicité pour y présenter sa justification, Chrysostome est accusé non plus des prétendus crimes pour lesquels on l'avait déposé au synode du Chêne, mais d'un fait nouveau et inoui, d'être rentré dans son église sans absolution synodale, et ceci contrairement à certains canons du concile d'Antioche, comme si ce concile n'était pas arien, comme si Chrysostome avait joui de sa liberté dans tous les actes qui s'étaient passés, comme si sa déposition eût été juridique, son exil légitime, sa réintégration opérée par une volonté coupable. La lettre exposait tout cela, et aussi les persécutions exercées contre lui et ses frères par les officiers du palais impérial à l'instigation de certains évêques de Syrie, instrumens et créatures de Théophile. Çà et là éclatent dans ces pages de beaux morceaux d'éloquence qui ne dépareraient point les homélies du grand évêque. Voici, par exemple, de quelle façon il retrace les scènes du samedi saint au baptistère de Sainte-Sophie.

« Comment, hélas! vous décrire des scènes devant lesquelles pâlirait la tragédie la plus lamentable? Quelle parole humaine suffirait à les raconter? quelle oreille humaine les écouterait sans horreur? Dans la journée du grand sabbat, lorsque déjà le jour inclinait vers le soir, une multitude de soldats envahit la basilique, chasse par la force tout le clergé qui nous entourait. Les sacrés autels sont assiégés, l'épée au poing; des femmes qui, à l'intérieur de l'église, avaient quitté leurs vêtemens pour recevoir le baptême, sont dispersées et s'enfuient presque nues, frappées d'une épouvante horrible qui leur fait oublier et la pudeur et l'honnêteté de leur sexe. Plusieurs de ces infortunées sont blessées dans le baptistère; leur sang même rougit les saintes eaux, et les sources salutaires de la régénération des hommes n'offrent plus que la couleur du carnage. Ce n'est pas tout. Les soldats forcent l'enceinte redoutable où les mystères sont cachés, et parmi ces hommes il y avait des païens; ils peuvent tout regarder, tout voir, et dans le tumulte le sang très sacré du Christ est répandu sur leurs habits. Qu'eût-on fait de plus dans une ville prise d'assaut par des barbares?... » La lettre finissait ainsi : « Que

dirai-je des autres églises, sinon qu'elles sont soumises à la même perturbation, aux mêmes déchiremens? car le mal ne se borne pas à Constantinople, il envahit l'Orient tout entier. En effet, comme dans le corps humain, lorsque des humeurs corrompues découlent de la tête, les membres sont facilement atteints, de même, lorsque dans cette grande cité le désordre et le crime jaillirent au dehors comme d'un gouffre puissant, ils eurent bientôt envahi les villes inférieures. Partout aujourd'hui l'émotion et les factions dominent; partout les clercs s'insurgent contre leurs évêques, et les fidèles sont retranchés du corps de l'église ou s'attendent à l'être; partout enfin cette peste pullule, et bientôt dans le monde entier on ne verra plus que ruines et attentats sacriléges. A la pensée de ces maux, ô mes seigneurs très heureux et très révérés, prenez une résolution énergique, digne de votre zèle, de votre force, de votre constance; écartez, écartez, nous vous en supplions, ce fléau qui envahit les églises, car si ce procédé passe en coutume de venir des régions les plus éloignées en la province d'autrui s'ingérer dans ses affaires, le chasser, le remplacer suivant son caprice, qu'en adviendra-t-il, sinon la guerre générale et un désastre universel?

« De peur donc que cette effrayante confusion ne s'étende partout, écrivez, je vous en supplie, déclarez par votre autorité que les injustices dont j'ai été l'objet en mon absence, et quand je ne déclinais pas un jugement véritable, sont nulles, sans force, sans valeur, et tombent d'elles-mêmes. Soumettez à la censure ecclésiastique ceux qui ont commis de telles iniquités, et moi qui suis innocent, qui n'ai été convaincu de rien, contre qui on n'a pu prouver aucune incrimination, ordonnez que je sois rendu à mon église, afin d'y jouir encore de la charité et de la paix qui m'unissaient à mes frères. Que si les auteurs de tant de maux veulent soutenir mes prétendus crimes, qu'on me communique les actes, que les libelles d'accusation soient mis sous mes yeux et sous les yeux de tous, que mes accusateurs se présentent et qu'un tribunal impartial et juste siége pour prononcer; je ne le récuserai pas, je ne le refuserai pas, je l'ai demandé, je le demande. Oui, qu'on me juge! Cela sera mon absolution, car tout ce qui a été fait contre moi l'a été contre toute raison, tout droit, toute règle, toute loi ecclésiastique. Une telle façon de juger est inconnue chez les barbares mêmes. Il n'y a pas de Scythes, il n'y a pas de Sarmates qui jugent un homme sans l'entendre, et dans l'absence d'un accusé qui demande des juges et mille s'il le faut, et non des ennemis, et affirme son innocence, et se dit prêt, en face de l'univers, à repousser toutes les imputations faites contre lui, nul homme au monde n'oserait le déclarer coupable.

« Daignez réfléchir à tout ceci que vous expliqueront plus longuement et plus clairement mes seigneurs les très révérends évêques, et faire ce qui appartient à votre zèle et à votre amour actif du bien. Par là, vous n'assisterez pas seulement moi qui vous écris, vous assisterez toutes

les églises, et Dieu vous en tiendra merci, lui qui fait toujours tout pour la paix des siens. Nous avons écrit les mêmes choses à Vénérius de Milan et à Chromatius d'Aquilée. Adieu dans le Seigneur ! »

Ainsi que le disait Chrysostome dans sa lettre, quatre évêques de la minorité du concile, Démétrius de Pessinunte, en Galatie, Pansophius de Pisidie, Pappus de Syrie, Eugénius de Phrygie (on ignore le nom de leurs églises), s'étaient chargés de porter en Italie les trois ampliations de l'appel de l'archevêque, et il avait été convenu que les diacres Paulus et Cyriacus les accompagneraient au nom du clergé fidèle. On avait décidé en outre que la petite ambassade ne prendrait point la route de terre par crainte des embûches des évêques et des violences des magistrats; quoique la route de mer fût plus longue et plus fatigante, elle fut préférée comme plus sûre. Les envoyés se procurèrent donc comme ils purent un navire en partance pour l'Occident, et après y être montés secrètement ils cinglèrent joyeux et pleins d'espérance hors des eaux de Constantinople.

Pourtant, quelque diligence que Chrysostome eût mise à se concerter avec ses amis et à rédiger son appel, il avait été devancé à Rome par la haine de Théophile. A peine le patriarche d'Alexandrie avait-il connu le second décret qui maintenait la déposition de son rival et le mettait hors de l'église, qu'il s'était hâté d'en donner avis au pape Innocent, pour que celui-ci rompît immédiatement sa communion avec le condamné. Il avait à cet effet dépêché un lecteur d'Alexandrie, porteur d'une lettre par laquelle « le pape Théophile (c'est la formule dont se sert l'historien) avertissait le pape Innocent » de ce qui venait de se passer à Constantinople. Cette lettre, d'un ton impérieux jusqu'à l'insolence, ressemblait plutôt à une sommation qu'à un avis. Théophile y disait qu'il avait déposé Jean sans expliquer avec qui, pour quelle cause et de quelle façon, comme si c'eût été un acte de sa seule et suprême volonté. Innocent, en lisant cette lettre, fut étrangement surpris, se plaignit de l'arrogance des termes, et ne répondit pas. Il y avait alors à Rome un diacre de Constantinople nommé Eusébius, qui s'y trouvait pour quelques intérêts de l'église d'Orient. Ayant su ce que Théophile avait écrit à Innocent, il courut présenter à ce pape une requête où il le conjurait de ne rien précipiter, de ne point fixer encore son opinion sur les événemens dont on l'entretenait, attendu qu'il en aurait bientôt plus ample connaissance : effectivement Démétrius et ses compagnons arrivaient à Rome trois jours après.

Les lettres apportées par ces évêques et les explications qu'ils purent y joindre révélèrent au pape Innocent la profondeur de

l'abîme où l'église orientale était tombée. D'autres documens arrivés sur ces entrefaites achevèrent de l'éclairer : c'étaient les actes mêmes du conciliabule du Chêne et du concile de Constantinople que lui remirent deux émissaires de Théophile, Pierre, prêtre d'Alexandrie, et Martyrius, diacre constantinopolitain, du parti contraire à l'archevêque. Devant cette lumière soudaine, Innocent recula effrayé. Il vit qu'il ne s'agissait plus pour lui d'une question personnelle telle que le patriarche d'Alexandrie l'avait posée, à savoir si le pape de Rome retirerait ou continuerait sa communion à l'archevêque condamné; une question plus générale et qui tenait à la discipline de l'église universelle dominait la première. Les deux conciles dont Chrysostome appelant incriminait les décisions semblaient avoir accumulé, comme aveuglés par la passion, les irrégularités et les violences; leur procédure choquait les plus simples règles de l'équité; leurs jugemens, rendus sans contradiction et par des ennemis déclarés de l'accusé, choquaient encore plus celles de la conscience, et enfin de grands prélats orientaux y avaient joué un rôle indigne du caractère épiscopal; pour l'honneur de l'église, les actes de ces conciles devaient être à leur tour jugés. Puis, quelle scandaleuse violation des lois les plus salutaires de la hiérarchie ecclésiastique! Comment concevoir qu'un évêque, appelé régulièrement à gouverner une église par le libre choix de celle-ci et sous l'invocation du Saint-Esprit, puisse en être dépouillé par un autre évêque envieux, ameutant contre lui des haines jalouses et réunissant en concile, pour la satisfaction de ces haines, des évêques faibles ou corrompus, sous la pression de la puissance extérieure? Et que dire encore quand l'évêque dépouillé était le second du monde chrétien, celui de la nouvelle Rome? L'impunité de ces faits ouvrirait la porte à des désordres incalculables, ou plutôt l'église constituée par le Christ et ses apôtres n'existerait plus. Lorsqu'Innocent réfléchissait sur les remèdes applicables à ce mal, il n'en trouvait que dans un concile œcuménique qui annulerait les opérations des deux synodes de Constantinople et du Chêne, et ferait rentrer sous les strictes lois de la discipline l'église orientale dévoyée. Il lui semblait aussi que, dans le cas présent et en ce qui concernait Chrysostome, il fallait exclure du tribunal œcuménique les partisans déclarés de l'archevêque comme aussi ses adversaires déclarés, afin que le procès fût repris à nouveau par des esprits non prévenus et des consciences libres de tout engagement antérieur; il en excepta pourtant Théophile d'Alexandrie, l'âme de tout le complot et le meneur des deux synodes. En y appelant Chrysostome, il trouvait juste d'y placer en face de lui son ennemi, non comme juge, mais comme accusateur.

Honorius faisait alors dans la ville éternelle un de ces rares et

courts séjours qui signalèrent son principat. Il approuva de grand cœur la proposition d'Innocent en ce qui concernait la convocation des évêques occidentaux; mais, souvent inconsidéré, soit qu'il traitât ses propres affaires, soit qu'il s'ingérât dans celles des autres, il se porta fort pour son frère Arcadius, à qui il appartenait de convoquer les évêques d'Orient. La suite prouva qu'en prenant un tel engagement Honorius avait trop présumé de son influence fraternelle sur ce collègue, et pas assez de celle de l'impératrice Eudoxie. Tandis que le pape de Rome vaquait ainsi avec sa sagesse accoutumée aux préliminaires du concile, Vénérius de Milan et Chromatius d'Aquilée, armés des deux lettres de Chrysostome, travaillaient à lui gagner des amis parmi les évêques de la Haute-Italie. Les bons offices de Vénérius méritèrent les remercîmens du persécuté, qui lui écrivit deux fois du fond de son exil, et Chromatius reçut de son zèle à soutenir cette juste cause un témoignage plus éclatant encore dans un rescrit de l'empereur Honorius. Tout livré qu'il était aux soins matériels, Innocent ne négligeait point les moyens spirituels qui pouvaient appeler sur sa sainte entreprise l'appui et la bénédiction du ciel. Il ordonna un grand jeûne dans toute l'étendue de l'église romaine, et on le vit lui-même, donnant l'exemple, invoquer avec larmes au pied des autels la miséricorde de Dieu pour le retour de la justice parmi ses frères et le rétablissement de l'union dans les églises.

En même temps il écrivit deux lettres : l'une à Chrysostome en réponse au mémoire d'appel, l'autre à Théophile, lui signifiant sa prochaine convocation au concile œcuménique. La première est empreinte d'une réserve que l'on conçoit fort bien de la part d'un futur juge; toutefois, sous ces froides apparences, on voit percer une noble confiance dans le bon droit de l'accusé et une ardente compassion pour ses maux. « Il ne faudrait pas, mon très vénérable frère, lui écrivait-il, que l'affliction eût plus de force pour vous abattre que la bonne conscience pour vous consoler. Étant, comme vous êtes, maître et pasteur de tant de peuples, vous n'avez pas besoin qu'on vous remontre que les persécutions ne font qu'éprouver la vertu, quand la vertu se montre supérieure à leur violence. La bonne conscience en effet est un invincible rempart contre tous les accidens injustes, et ceux qui ne les savent point endurer patiemment et avec résignation découvrent, par cette lâcheté même, le mauvais état de leur âme... La vôtre, purifiée grâce à de longues souffrances, sera conduite au port par la miséricorde du Sauveur, qui vous regarde et vous considère du haut du ciel. »

La seconde, écrite d'un style tout différent, fait voir assez le peu d'estime d'Innocent pour le patriarche d'Alexandrie, et comment il appréciait déjà sa conduite. Elle était conçue en ces termes : « Mon

frère Théophile, nous avons résolu de recevoir dans notre communion vous et Jean notre frère, ainsi que nous vous l'avons déjà déclaré. Persistant dans le même sentiment et dans la même volonté, nous ne pouvons que vous répéter la même chose. Quand vous nous écririez là-dessus mille fois, il n'est pas possible que nous nous séparions de la communion de Jean, sinon après un jugement équitable et légitime, attendu que nous sommes instruit de ce qui s'est passé là-bas d'étrange et de condamnable. Si donc vous êtes sûr de votre conscience, rendez-vous promptement vous-même au concile qui doit se tenir bientôt en Jésus-Christ, et mettez-vous en état d'y procéder selon les canons et décrets du concile de Nicée, car l'église romaine n'en reçoit point d'autres en ces matières. » — Cette déclaration regardait les canons d'Antioche. — « Que la raison soit de votre côté, et je n'hésiterai pas à reconnaître l'excellence de votre cause. »

Cette lettre parvint sans encombre à Théophile; l'autre, confiée au diacre Cyriacus, n'eut pas le même bonheur : les événemens s'étaient précipités dans l'intervalle, et Chrysostome n'était déjà plus à Constantinople.

V.

Tandis que ces choses se passaient à Rome, la faction ennemie de Chrysostome, inquiète de ce qui pouvait arriver et irritée des lenteurs d'Arcadius, contre lesquelles se brisaient jusqu'aux volontés impérieuses d'Eudoxie, cherchait quel incident nouveau pouvait décider cet esprit flottant ou trancher l'affaire sans lui. Ce que redoutaient surtout Sévérien et les évêques ses complices, c'était une intervention de l'église romaine et de l'empereur Honorius, qui changerait leur querelle privée en question d'état; leur impatience d'en finir était devenue comme de la rage. Des hauts rangs de l'épiscopat, cette agitation haineuse descendait jusque dans les bas-fonds où le crime paraît un moyen naturel de dénouer une difficulté. Un homme faisant toutes les contorsions d'un possédé du diable alla s'établir un matin devant le palais où l'archevêque était détenu, épiant, au milieu de ses simagrées qui détournaient l'attention, le moment où les portes s'ouvriraient pour se précipiter dans la cour et gagner le vestibule. Il le fit en effet; mais on eut le temps de le saisir, et on le trouva armé d'un poignard. Nul ne douta qu'il n'eût le dessein de tuer Chrysostome, et la foule attirée par le bruit le conduisit devant le préfet de la ville pour qu'il y fût interrogé; Chrysostome, informé du fait, envoya demander aussitôt la grâce de cet homme. Le préfet ne se le fit pas dire deux fois.

Quelques jours après, la même aventure fut tentée par un autre

homme qu'avait encouragé peut-être l'impunité du premier. Celui-ci portait l'habit d'un esclave ou d'un domestique. On l'avait vu rôder près du palais, étudiant les habitudes des serviteurs qui depuis le récent événement semblaient être sur leurs gardes. Les portes ayant été ouvertes, il prit sa course de la rue où il était posté jusqu'à la demeure épiscopale, comme s'il eût été chargé de quelque missive importante pour l'archevêque. Un passant à qui ses allures parurent suspectes l'arrêta sur le seuil en lui demandant ce qu'il voulait; celui-ci lui répondit par un coup de couteau qui lui pénétra dans la poitrine. Aux cris du blessé, au sang qui jaillissait de la plaie, d'autres passans accourent, mêlés aux gens de l'archevêque; on entoure le meurtrier, qui se défend et frappe encore deux hommes; puis, brandissant son poignard ensanglanté, il se fait jour à travers la foule déjà nombreuse, et parvenait à s'échapper quand un habitant du quartier qui revenait du bain, averti par les cris, essaya de l'arrêter en le saisissant à bras-le-corps; mais il tomba à son tour percé de coups. Son attaque et sa chute ayant ralenti la course du meurtrier, la foule put enfin lui barrer le passage. On se rue sur lui, on l'enveloppe, on le terrasse, on le traîne au prétoire du magistrat, qui n'eut pas la peine de le mettre à la question, car le scélérat avoua tout, et quand on le fouilla, on le trouva muni de trois couteaux acérés. Il confessa qu'il avait eu l'intention de tuer Chrysostome, qu'il avait reçu pour cela cinquante pièces d'or dont il était porteur, qu'il était domestique d'un prêtre nommé Elpidius (ce prêtre avait figuré dans les rangs inférieurs parmi les ennemis les plus passionnés de l'archevêque), et qu'enfin c'était son maître qui l'avait poussé à ce crime. Le peuple exigeait qu'on fît bonne et prompte justice de ce misérable, qu'il eût voulu mettre en pièces sur-le-champ. Le magistrat promit qu'on procéderait, toute affaire cessante, à son jugement, le fit charger de fers et enfermer dans un cachot. En attendant, les victimes de cet homme, au nombre de sept, moururent l'une après l'autre, car les plaies avaient été dangereuses et profondes; on en enterra quatre le jour même ou le lendemain, et une multitude immense suivit les funérailles, faisant éclater son amour pour Chrysostome, son indignation contre des prêtres qui provoquaient à l'assassinat. Les révélations du meurtrier ne laissant aucun doute sur son compte, le magistrat n'avait plus qu'à rechercher ses complices et à donner un exemple éclatant de sévérité; il n'en fut pas ainsi, aucun complice ne fut découvert, et le coupable lui-même disparut de la prison sans qu'on pût savoir ce qu'il était devenu. Cette étrange conduite du juge, qu'il n'avait pu suivre qu'en vertu d'ordres supérieurs, poussa au plus haut degré l'irritation du peuple. Des rassemblemens eurent lieu dans les principaux quartiers de la ville; on s'organisa

pour former autour de l'archevêché des gardes de jour et de nuit. « Il faut bien veiller sur notre père, disait le peuple, puisque ses geôliers ne le gardent pas, et qu'on laisse échapper ses assassins. »

La solennité de la Pentecôte arriva sur ces entrefaites, et la foule s'amassa dans le quartier de Sainte-Sophie par groupes plus compactes et plus menaçans. On s'en alarma au palais impérial, ou l'on feignit de s'en alarmer et de croire que la vie de l'empereur était en danger. De connivence avec l'impératrice, les quatre évêques, instigateurs de tous les mauvais conseils, tentèrent une suprême démarche près d'Arcadius. « Prince, lui dirent-ils (l'histoire nous a conservé leurs paroles), tu as été constitué empereur par Dieu même pour que tu ne sois soumis à personne, que tous au contraire t'obéissent, et qu'il te soit permis de faire ce qui te plaît. Ne sois pas plus clément que les prêtres, plus saint que les évêques. Nous te l'avons dit en présence de tout le monde : que la déposition de Jean retombe sur nos têtes! réfléchis à cela, prince auguste, et n'accomplis pas notre perte à tous, afin d'épargner un seul homme. » Ils faisaient résonner pour la seconde fois à ses oreilles le seul argument qui lui touchât le cœur, leur responsabilité devant la justice divine; il n'avait plus peur, et se décida.

La Pentecôte tombait, en cette année 404, au 5 du mois de juin; quinze jours après, à l'aube naissante, de forts détachemens de troupes prenaient position en divers lieux autour de l'église et de l'archevêché. Vers midi ou un peu avant, un notaire du prince, nommé Patricius, se présenta devant l'archevêque avec un ordre ainsi conçu : « Acacius, Antiochus, Cyrinus et Sévérien ont pris sur leur tête la responsabilité de ta condamnation. Recommande donc tes affaires à Dieu, et sors d'ici sans délai. » Un tel ordre, qui indiquait par les termes mêmes que les appréhensions d'Arcadius avaient cessé, était clair, nous dit l'historien de cette scène, et ne supportait point de réplique. Jean fit signe à quelques évêques et quelques clercs qui se trouvaient là qu'il voulait passer dans la basilique. « Venez, leur dit-il, prions, et prenons congé de l'ange de cette église. » Entré dans le chœur, il s'y mit en prière, et pendant qu'il faisait ses oraisons, on lui remit une lettre que lui adressait un des principaux de la ville en qui il avait pleine confiance. « Hâte-toi, lui écrivait son ami; Lucius, cet homme à la face impudente et à l'audace sans mesure, est posté non loin d'ici, dans le bain public, tout prêt à te traîner et te chasser de force, si tu refuses ou si tu différes ton départ. Or le peuple de la ville est dans une émotion extrême; hâte-toi de sortir en cachette, de peur qu'il n'y ait collision et effusion de sang entre lui et les soldats. » L'archevêque en effet pouvait entendre distinctement le murmure de la foule retentissant autour de la basilique, comme le bruit d'une mer agitée. Il

se leva aussitôt et ordonna à ses serviteurs de seller et caparaçonner son cheval et de le tenir en main à la porte occidentale, comme s'il devait bientôt sortir. S'approchant ensuite des évêques qui pleuraient, il en embrassa deux, et, détournant son visage baigné de larmes, il leur dit : « Je vous embrasse tous en la personne de ceux-ci; restez dans le sanctuaire afin que je reprenne un peu de calme avant de partir. » Il se dirigea alors d'un pas ferme vers le baptistère, où ses diaconesses étaient réunies. Appelant à lui Olympias, Pentadia, Ampructé et Silvina, celles d'entre elles qu'il aimait le mieux, il leur dit : « Venez, mes filles, et écoutez-moi bien. Pour ce qui me regarde, je sens que tout est fini : ma course est consommée, et peut-être n'apercevrez-vous plus mon visage. Je n'ai qu'une chose à vous recommander, c'est qu'aucune de vous ne s'écarte du respect qu'elle doit à l'église. Quiconque, conduit à l'ordination par le consentement de tous, sans brigue et sans ambition, deviendra mon successeur, soumettez-vous à lui comme à moi-même, car l'église ne peut être sans évêque. Obtenez par là miséricorde et souvenez-vous de moi dans vos prières. » Ces femmes, en l'entendant, s'étaient précipitées à ses pieds, qu'elles pressaient contre leurs lèvres en les inondant de pleurs. Appelant alors un des prêtres qui l'avaient suivi : « Éloignez-les, lui dit-il, de peur que leur affliction ne trouble le peuple. » Ses adieux étaient faits. Traversant rapidement la basilique, il gagna la porte orientale, où il se remit aux mains des soldats, qui l'entraînèrent en le cachant aux regards. « L'ange de l'église, nous dit le narrateur contemporain de cette touchante scène, partit avec lui. »

La présence du cheval ordinaire de Chrysostome près de la porte occidentale donna pendant quelque temps le change au peuple, qui attendit patiemment; il finit pourtant par soupçonner la vérité, et les uns coururent au port, où ils purent voir la barque qui contenait le prisonnier et quelques évêques et prêtres ses compagnons traverser le Bosphore pour gagner la côte de Bithynie; les autres, forçant une issue secrète du cloître, pénétrèrent par là dans l'église. Ils la trouvèrent gardée par des soldats qui l'avaient occupée au moment du départ de Chrysostome, et assuraient les clôtures des portes pour empêcher l'entrée de la foule. Ces soldats voulurent repousser les nouveau-venus, dont le nombre augmentait sans cesse; ceux-ci résistèrent, et on se battit sur les dalles, qui furent ensanglantées. La foule amassée sous le grand portique, entendant des cris et un cliquetis d'armes à l'intérieur, crut qu'on faisait violence à l'archevêque, et voulut enfoncer les portes principales; mais elles étaient solides et fortifiées en dedans, comme je l'ai dit, par des armatures en fer et des verrous. On dut en faire le siége : on apporta des leviers, on lança des blocs de pierre; les ais brisés vo-

lèrent en éclats, et le flot populaire fit irruption avec une irrésistible violence. Rencontrant en face de lui la colonne qui débouchait en sens opposé, ils se heurtèrent, se culbutèrent les uns les autres, et il s'ensuivit une confusion inexprimable. Des monceaux de gens étouffés, écrasés, encombrèrent bientôt la nef et les parties latérales de l'édifice. Les soldats mirent le comble au désordre en faisant usage de leurs armes. On n'entendait dans ce lieu sacré que juremens et malédictions, cris de menace et cris de douleur; des Juifs et des païens, que la curiosité avait amenés parmi la foule, en prenaient occasion pour blasphémer le Dieu des chrétiens jusque dans son sanctuaire. Il fallut du temps pour que la confusion cessât et qu'on pût tirer de l'église les morts et les mourans. Cependant ce désordre de la terre ne fut pas le seul : tandis qu'on était occupé à se battre, il se formait une de ces tempêtes soudaines, fréquentes en cette saison dans les parages de la Mer-Noire. Poussée vers la ville par un courant venu du nord, elle fondit sur Sainte-Sophie, qu'elle semblait vouloir ébranler jusqu'au faîte. On eût dit que le ciel et la terre s'étaient conjurés pour qu'aucun désastre ne manquât à cette sinistre journée.

La foule se retirait et la basilique était en partie évacuée, quand on vit une grande clarté jaillir subitement du trône d'où l'archevêque faisait ses instructions au peuple, puis des flammes, s'élevant comme des serpens autour des piliers du chœur, gagnèrent en un moment le plancher de l'église et la charpente. Une colonne d'étincelles et de fumée surmonta bientôt l'abside, et, rabattue par le vent, étendit l'incendie à tout le reste de l'édifice. Ce ne fut pas tout : les flammes, sorties de cette immense fournaise et toujours poussées par la tempête vers le midi, atteignirent le palais du sénat et menacèrent même celui de l'empereur, projetant au-dessus de la place comme un vaste pont sous lequel, si l'on en croit les historiens, on pouvait circuler sans danger. Au contact ardent de la flamme, le toit de la curie se liquéfia, et le plomb fondu, découlant par ruisseaux dans l'intérieur du bâtiment, fit éclater les colonnes, les murs de marbre, et calcina les statues. L'or, l'argent, le bronze, tous les métaux amalgamés ne présentèrent plus à l'œil qu'une masse informe ou des laves brûlantes, et l'édifice, privé de support, s'affaissa promptement sur lui-même. Des secours portés à temps garantirent à grand'peine le palais de l'empereur; quant aux splendides demeures qui formaient les côtés de la place, elles furent toutes réduites en cendres. Ainsi périrent les deux beaux monumens, l'un chrétien et l'autre païen, orgueil de la nouvelle Rome, sans qu'on espérât d'en relever jamais de pareils. La ville entière fut dans la consternation.

Ainsi qu'il arrivait toujours dans ce siècle d'exaltation religieuse,

la superstition vint se mêler à la douleur, comme elle l'eût fait à la joie publique. En voyant crouler dans les flammes ce chœur célèbre des Muses, ouvrage des grands artistes de la Grèce, enlevé de l'Hélicon par Constantin, les païens s'écriaient avec désespoir : « Qu'avaient à faire les Muses avec nos temps misérables? Il est bien juste qu'elles nous quittent! » Mais plus tard, lorsqu'en fouillant les décombres on découvrit, couchés par terre et intacts, les simulacres de Jupiter et de Minerve, anciens gardiens des portes du temple, le deuil se changea en allégresse. « Cette vue, nous dit un écrivain polythéiste, ranima le cœur de tout ce qu'il y avait de bon dans la ville; on augura que les dieux avaient résolu de ne point lui retirer leur sauvegarde, et l'espérance commença de renaître... Pourtant, s'empresse-t-il d'ajouter avec un sentiment de profonde amertume, que les choses adviennent comme il leur plaira! » — Les chrétiens aussi, du moins les catholiques partisans de Chrysostome, trouvèrent quelque consolation dans un fait merveilleux. Au milieu des ruines de la basilique et des palais voisins, une petite chapelle restait seule debout, à peine noircie par la flamme. C'était la sacristie particulière de l'archevêque, celle où il renfermait les plus riches ornemens de son église et les vases sacrés d'un trop grand prix pour l'usage journalier; en un mot, c'était le trésor épiscopal. En retrouvant ces objets vénérables entiers dans la chapelle intacte, et se rappelant que le vol du trésor de l'église avait été, au concile du Chêne, un des crimes articulés contre Chrysostome, ses amis virent dans cet accident, étrange assurément, un fait surnaturel, un témoignage que Dieu voulait donner au monde de l'innocence du persécuté et de l'infamie des persécuteurs. Deux clercs de Constantinople, le prêtre Germain et le diacre Cassien, qui comptaient parmi les fidèles de Jean, coururent sans retard faire leur déposition au palais de l'empereur, demandant qu'on dressât un inventaire authentique des objets retrouvés, tant en or et argent qu'en vêtemens, meubles et tentures, du domaine ecclésiastique. L'inventaire fut dressé en double devant Studius, préfet de la ville, Eutychianus, préfet du prétoire, Jean, intendant des largesses du prince, Eustathius, questeur, et quelques notaires. Une des copies resta entre les mains des magistrats; Germain et Cassien réclamèrent l'autre pour leur sûreté, et la portèrent l'année suivante à Rome. Tandis que ces choses se passaient à Constantinople, Chrysostome cheminait, sur la route de Chalcédoine à Nicée, avec son escorte de soldats prétoriens, deux évêques et quelques clercs qui avaient voulu le suivre.

AMÉDÉE THIERRY.

(*La suite au prochain n°.*)

L'AVENTURE

DE

LADISLAS BOLSKI

QUATRIÈME PARTIE (1).

XVIII.

Une cellule assez vaste, longue de vingt pieds, large de douze, quatre murs gris, une lucarne garnie d'une double rangée de barreaux, une table boiteuse assujettie avec une cale, deux chaises, un poêle de fonte, une porte percée d'un vasistas, dans un coin un méchant grabat, voilà l'exact inventaire du logement que j'avais réussi à me faire octroyer par la libéralité du gouvernement russe. Je dus subir d'ennuyeuses cérémonies avant d'en prendre possession. Je fus interrogé, fouillé, écroué. Enfin on me fit parcourir une enfilade de lugubres corridors, j'entrai chez moi, et bientôt j'y fus seul. Ce que j'éprouvai alors, je ne sais comment vous en donner une idée. Du fond de ma poitrine jaillit un cri ou, pour mieux dire, un rugissement de joie sauvage qui dut bien étonner mes guichetiers et le factionnaire qui veillait à ma porte.

Elle était triste et sombre, ma pauvre cellule, qu'éclairait d'une faible lueur une chandelle fétide, où s'amassaient les champignons. C'était une vraie geôle; elle en avait le visage, elle en avait aussi l'odeur. On respirait dans l'air les longs ennuis, les mortelles langueurs d'une captivité sans terme, je ne sais quoi qui ressemblait aux écœuremens d'une âme qui moisit sur place. Bien des douleurs

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 avril, et du 1er mai.

avaient habité avant moi cette cellule; elles avaient écrit leur histoire, gravé leurs souvenirs et leurs pressentimens sur les murailles, qui étaient barbouillées d'inscriptions, de noms propres, de vers, d'images, et ces mornes et prophétiques murailles ne savaient et ne racontaient que des arrestations nocturnes, des tortures, le knout, la Sibérie, la Pologne crucifiée.

Cependant, à peine eus-je fait le tour de ma prison, je tombai à genoux dans un transport frénétique; élevant mon âme à Dieu, je lui rendis grâce; puis je me mis à courir le long des murs, à les couvrir de baisers. Ils étaient mes sauveurs et mes protecteurs; ils montaient la garde autour de moi; ils tenaient le déshonneur à distance, ils me défendaient contre les lâchetés de mon cœur, contre les trahisons de ma conscience; ils me disaient : — Quand tu le voudrais, tu ne pourrais la revoir.

Le factionnaire, qui me guettait à travers le vasistas de la porte, crut que j'étais tombé en fièvre chaude. Il courut appeler le médecin de la prison, qui m'examina et m'interrogea. Je l'assurai que j'avais la tête parfaitement saine.

— Cependant, me dit-il, un homme qui manifeste une joie folle en entrant en prison...

— C'est un secret entre Dieu et moi, interrompis-je, et je lui demandai ironiquement s'il y avait une loi en Russie qui interdît aux prisonniers de baiser les murs de leur prison.

Il se retira en me disant : — Quand la marmite bout, elle fait danser son couvercle; bouillira-t-elle encore demain?

Il n'avait que trop raison. Les grands mouvemens de l'âme ne peuvent durer. Dès le lendemain, il se fit une réaction dans mon esprit combattu; j'étais en état de réfléchir, de calculer; je sentais à quel prix j'avais sauvé mon honneur, mes transports avaient fait place à une sombre exaltation, à une sorte d'inquiétude étonnée et fiévreuse, à des disputes de bête fauve avec sa cage. Les murs de mon cachot me protégeaient contre les défaillances de ma volonté et contre l'infamie, non contre l'emportement de mes regrets, contre le trouble dévorant de mes pensées. Ma solitude, mes oisivetés forcées, me livraient en proie à mes souvenirs; ils m'assiégeaient, ils me bloquaient. Je soupirais après des souffrances actives, après des douleurs qui fussent des occupations. J'étais résolu, si l'on peut appeler résolution une fougue aveugle de la volonté, à braver mes juges, à les provoquer, à les pousser à bout, à leur extorquer des rigueurs; il me fallait des tortures, des supplices; il me tardait que mon corps déchiré et saignant donnât de la besogne à mon âme, l'arrachât à ses rêveries, à ses retours sur le passé, à ses doutes, à ses *pourquoi*, à ses *mais* accablans, plus cruels cent fois que le knout et que des tenailles ardentes.

Malheureusement mes juges ne semblaient pas pressés de me juger, et je passai trois mortelles semaines en tête-à-tête avec moi-même, sans apercevoir d'autre visage humain que la face paterne du guichetier qui m'apportait mes repas. C'est à lui que je m'en prenais. Il était mon plastron, ma cible. Je le raillais, je l'injuriais, je me répandais en invectives contre lui et contre toute la sainte Russie, je le chicanais sur des vétilles, je m'ingéniais à l'irriter, à le faire sortir des gonds. J'y perdais mes peines; il prenait tout en douceur. L'habitude de son métier, aidée de la nature, l'avait enveloppé de la tête aux pieds d'un flegme imperturbable, épaisse carapace sur laquelle venaient s'amortir mes lardons et mes insultes. Quoi que je pusse lui dire, il dodelinait de la tête, haussait les épaules, ou bien sa large figure s'épanouissait de contentement; il riait aux éclats en me montrant sa bouche grande comme un four et ses trente-deux dents. A tous mes emportemens, il répondait par des proverbes : — Qui n'a patience n'a rien. — Petite pluie abat grand vent. — On ne prend pas les mouches avec du vinaigre, ni la lune avec les dents. — Comme on fait son lit, on se couche. — C'est à celui qui a dansé à payer les violons. — J'avais pris en horreur sa face de papier mâché et surtout son dos cambré, car rien n'est plus odieux que le dos d'un homme qu'on n'aime pas.

Peu à peu je tombai dans le plus profond abattement, dans une morne et muette désespérance. La fin tragique de Lévitoux, de ce jeune prisonnier polonais qui s'était brûlé vif dans son lit, me revint à la mémoire. Je résolus d'imiter Lévitoux. Qu'avais-je encore à faire en ce monde et à quoi bon me survivre? Ce projet, qui se fortifia de jour en jour dans ma tête, finit par devenir une idée fixe. Mes fureusr, mes incartades, avaient été cause qu'on se défiait de moi, et que le factionnaire qui faisait perpétuellement sa ronde dans le corridor avait souvent l'œil à mon vasistas. Une nuit je crus l'entendre ronfler. Je cours à ma chandelle, je m'en saisis, je la place sous mon lit. Déjà ma paillasse flambait quand la porte s'ouvrit à grand bruit, et mon rusé surveillant s'élança vers mon lit avec un seau d'eau qui suffit à éteindre l'incendie. Depuis lors on ne me laissa plus de lumière pendant la nuit; mais d'heure en heure on entrait dans ma cellule pour s'assurer de ce que je faisais.

Enfin un soir je vis paraître un aide-de-camp accompagné de quatre soldats. Il m'annonça qu'il avait l'ordre de me conduire devant la commission d'enquête. Je ressentis une secousse électrique. J'étais couché sur mon grabat, je fis un bond et je découvris que j'étais encore en vie. L'aide-de-camp prit les devans; je le suivis, entouré de mon escorte.

J'arrivai dans une grande salle. Il y avait au milieu une table

longue couverte d'un tapis vert. Autour de cette table et de ce tapis siégeaient une dizaine d'officiers de tout grade, que présidait un général à cheveux blancs. Ces messieurs étaient de joyeuse humeur; ils fumaient, causaient, riaient, faisaient assaut de lazzis. Peu à peu le silence se rétablit; on me fit asseoir, et le vieux général Milef m'adressa la parole d'une voix assez douce. Je me promis que je le forcerais à changer de note.

Il me représenta que ma situation était grave, qu'il dépendait de moi de l'améliorer par la sincérité de mes aveux et de mon repentir. — Vous portez un nom honorable, me dit-il, et qui jusqu'à ces derniers temps était resté pur de tout reproche. Votre grand-père paternel, que j'ai connu, a laissé en Russie les meilleurs souvenirs. Il avait légué à son fils sa loyauté et sa sagesse. Malheureusement votre père s'est allié, par son mariage, avec une famille où le fanatisme est héréditaire. Il avait, paraît-il, un caractère faible. C'est votre mère qui lui dérangea la cervelle par des billevesées, qui lui persuada d'émigrer, qui l'empêcha de rentrer en Russie quand sommation lui en fut faite. C'est elle encore qui le força de s'enrôler dans l'armée de la révolution et qui l'envoya périr en Hongrie sur un de ces champs de bataille où le courage est un crime... Vous voyez que l'histoire de votre famille nous est connue.

J'aurais volontiers embrassé le général : il ne connaissait pas toute l'histoire de mon père. Je lui répondis : — Votre excellence daigne m'apprendre que mon père était un fou et que ma mère est une scélérate. N'a-t-elle pas autre chose à me dire?

Il se mordit les lèvres, mais il ne se fâcha pas. — Vous pouviez choisir d'être le petit-fils de votre grand-père, reprit-il en élevant la voix, c'est-à-dire un homme de bien et de bon sens. Vous avez trouvé plus beau d'être le fils de votre mère. Libre à vous... Cependant vous êtes bien jeune : vingt-trois ans à peine. Vous pouvez revenir à de meilleurs sentimens. Le tribunal est disposé à l'indulgence. Nous serions bien aises, je vous le confesse, de voir la brebis rentrer au bercail. Faites un retour sur vous-même. Que vos aveux réparent votre faute! Lors de votre premier interrogatoire, vous avez refusé de nommer vos complices. Nous vous avons laissé tranquille pendant trois semaines pour vous donner le temps de la réflexion...

— Mes complices! interrompis-je. Comment vous les nommerais-je? Je n'en ai point.

— Nommez-nous toutes les personnes que vous avez connues ici.

J'entamai la longue énumération de tous les officiers russes que j'avais rasés ou frisés. Il m'interrompit par un geste d'impatience.

— Vous avez fréquenté des maisons polonaises, vous y avez formé des amitiés secrètes...

— Je n'ai point d'amitiés secrètes. Je n'ai que des haines déclarées. On peut les lire dans mes yeux.

— Prenez-y garde, reprit-il après un silence. Vous aggravez comme à plaisir votre situation, vous découragez notre clémence... Nierez-vous que vous n'ayez été envoyé ici par la société démocratique, que vous ne soyez l'un de ses émissaires?

— Je n'ai reçu de mission que de moi-même; je n'ai pris conseil que de mon désir de revoir mon pays, de la résolution que j'avais formée de me battre un jour pour sa délivrance. J'ai cru que les temps étaient mûrs, que la Pologne ne tarderait point à se soulever. J'ai réussi à me procurer un passeport, j'ai passé la frontière, et j'attendais.

— Voilà des prévisions et des calculs bien imprudens... Il est certain que les fauteurs de désordres s'agitent. Les brouillons ne manquent pas dans ce pays. Croyez-vous par hasard que nous ayons peur de vous et de vos menées souterraines? Pour plus de sûreté, nous avons arrêté ces jours-ci une vingtaine de suspects. Je vais vous en donner la liste... Il se peut faire que nous ayons mêlé dans notre sac le bon grain et l'ivraie. Si nous avons arrêté quelques innocens avec les coupables, c'est à vous de réclamer en leur faveur. L'humanité vous y oblige.

— Le piége est trop grossier pour que je m'y laisse prendre, dis-je en levant les épaules.

Il ne laissa pas de lire à haute voix sa liste, s'arrêtant à chaque seconde pour me donner le temps de parler. Elle ne renfermait que peu de noms de ma connaissance et pas un seul de mes affiliés.

— J'aime à croire, m'écriai-je, que toutes les personnes que vous m'avez nommées sont coupables comme moi d'aimer leur pays et de haïr la tyrannie.

— Qu'espérez-vous de vos dénégations et de vos ignorances volontaires? reprit-il. Il faut cependant que votre cas vous paraisse bien grave, que les secrets dont vous êtes le dépositaire vous pèsent bien lourdement, pour que vous ayez tenté de vous dérober à notre enquête par le suicide?

— J'ai essayé de me tuer, repartis-je, parce que je ne pouvais me consoler d'avoir été mis dans l'impuissance de nuire aux bourreaux de mon pays.

A ce coup, il s'emporta; frappant un grand coup de poing sur la table : — Savez-vous à qui vous parlez, et que nous avons certains moyens de rappeler au respect les insolens qui s'oublient?... Qu'il vous souvienne de Konarski!...

Je me levai brusquement. — Je les connais, vos moyens, m'é-

criai-je. Dieu soit loué! vous avez en ce genre l'esprit inventif et l'imagination féconde. D'autres ont inventé le métier à bas, les chemins de fer, le télégraphe électrique, toutes les obéissances de la matière à l'esprit. Vous avez inventé, vous, les batogs, le knout, la déportation, cet hypocrite déguisement de la mort, tout ce qui abrutit l'âme, tout ce qui tue la pensée. Faites de moi ce qu'il vous plaira; je méprise vos verges et vos chevalets, vos kibitkas et toute votre Sibérie. Je suis arrivé en Pologne la tête pleine de rêves. C'étaient mes enfans; je les avais gorgés du plus pur de mon sang et de ma pensée. Mes aiglons sont morts avant d'avoir vu le soleil. Que m'importe de souffrir et de mourir? Quelque supplice que vous m'infligiez, il me sera doux au prix de la rage que j'éprouve à contempler mes deux bras désarmés et le creux de mes mains, d'où s'est échappée la vengeance.

A ces mots, il se fit un tumulte. Mes juges se levèrent de leurs siéges. Le général s'élança vers moi en roulant des yeux formidables. — Effronté petit drôle! s'écria-t-il, tu as dans le corps dix mille diables et tous tes aïeux maternels!... Ah! tu veux tâter de la torture? Qu'à cela ne tienne! Tu pourras te passer ta fantaisie.

Il appela l'aide-de-camp qui m'avait amené et lui parla quelques instans à l'oreille. On m'entraîna dans une autre salle. Là, on riva des fers à mes pieds et on lia mes mains de menottes si étroitement nouées que la corde entrait dans mes chairs et déchirait mes poignets. Cela fait, on m'emporta dans un cachot souterrain, ténébreux, si étroit et si bas que je ne pouvais m'y retourner ni m'y tenir debout, un vrai cabanon. J'y passai deux semaines, vivant d'eau panée et de croûtons.

Mon cachot me fut un séjour plus agréable que ma cellule. Je n'y étais pas seul. Mes chaînes, mes menottes, la faim, la soif, la fièvre, me tenaient compagnie; nous avions fait amitié ensemble, je leur parlais, elles me répondaient. Parfois je criais, je chantais, j'entonnais l'hymne : — Seigneur, rends-nous la liberté! et je m'interrompais pour dire :

Tu n'as pas su voir l'oiseau bleu,
Là bas, — ce n'était pas en Chine. —
Il était là
Et s'envola.

Je voyais la muraille s'entr'ouvrir, l'oiseau s'envoler, et je riais aux éclats. On me ramena trois fois devant la commission d'enquête; trois fois je me renfermai dans un mutisme obstiné; on ne put m'arracher une syllabe, et toujours on me redescendait dans mon cachot.

Un matin, ce fut une autre chanson. Un officier vint me chercher

à l'aube et me conduisit dans une petite cour entourée de hautes murailles. Là m'attendaient six soldats, l'arme au pied.

— J'ai l'ordre de vous faire exécuter, me dit l'officier. Toutefois vous obtiendrez un sursis et peut-être la remise de votre peine, si vous vous décidez enfin à faire des aveux.

— Dépêchez-vous, lui répondis-je, que vos hommes n'aient pas le temps de s'ennuyer!

On me banda les yeux. — Avant de commander le feu, reprit l'officier, je compterai jusqu'à vingt. Réfléchissez. Il vous suffit de dire un mot et vous avez la vie sauve.

Il se mit à compter, d'une voix lente et scandée. Quand il eut dit vingt : — En joue! cria-t-il; mais avant de dire : feu! je compterai encore jusqu'à dix... Je chantai à tue-tête :

Il était là
Et s'envola.

— Quel enragé! dit l'officier.

Je venais de savourer avec délices l'avant-goût de la mort; elle trompa ma soif. On me débanda les yeux, et malgré mes résistances on me remporta, criant et hurlant, dans mon cabanon; mais le soir de ce même jour j'en sortis pour n'y plus rentrer. Je fus ramené dans mon premier logement, dans cette cellule que je haïssais à l'égal de l'enfer : j'y avais connu cette chose honteuse qui s'appelle le repentir d'une généreuse action.

XIX.

Je passai la nuit étendu sur mon grabat, les yeux ouverts. Je me demandais ce qu'on allait faire de moi. Un spectre se tenait debout à mon chevet. C'était la Vie. — Tu m'appartiens encore, me disait-elle avec un rire féroce. Penses-tu que je lâche si facilement ma proie? Tu ne sais pas tout ce que je te réserve. Tu ne connais pas les meilleures pièces de mon sac. — Je me disais : — Recommencer à vivre! j'en ai perdu l'habitude, je ne m'en sens plus la force. — Et je pleurais comme un enfant à l'idée que ma santé épuisée et mes nerfs malades trahiraient peut-être mon courage, que mes bourreaux réussiraient par quelque embûche à surprendre ma bonne foi, à m'extorquer mes secrets. J'employais le peu de lucidité d'esprit qui me restait à me représenter les épreuves auxquelles on allait me soumettre, les périls qu'allait courir mon honneur. Qu'elle est courte et aveugle, l'imagination de l'homme! Qu'elle est ignorante de nos lendemains! La mienne se tournait aux quatre coins de l'horizon pour découvrir de quel côté allait venir l'ennemi. Il n'arrive jamais par le chemin que nous regardons, et

nous le cherchons encore des yeux qu'il est déjà debout derrière nous. De tous les périls que je prévoyais, aucun n'était à craindre pour moi : on m'aurait tué dix fois sans m'arracher une dénonciation; mais le déshonneur a tant de visages! J'étais loin de deviner celui qu'il prendrait pour ramper jusqu'à moi.

Le matin, vers dix heures, je reçus une visite à laquelle je ne m'attendais point. Un officier dont la figure m'était nouvelle, le major Krilof, entra dans ma cellule accompagné du guichetier et d'un maréchal ferrant. Il me fit délivrer de mes fers; on m'ôta mes menottes. Mes mains enflées et mes poignets saignans firent impression sur le major. Un médecin fut mandé, qui me fit un pansement. Il m'interrogea, je ne répondis mot. Dans l'état de faiblesse et de prostration où je me trouvais, je me défiais de tout le monde et de moi tout le premier; la curiosité la plus inoffensive, la bienveillance même, me semblaient couvrir des piéges; j'avais fait vœu de silence.

— Il a bien souffert, dit le major.

— Bah! lui répondit le docteur, il n'y a que le système nerveux qui ait pâti. Ce garçon a une tête et un coffre de fer. Donnez-lui des fortifians, des bouillons, de la grosse viande, et d'ici à trois jours il se portera comme un charme.

On me servit aussitôt une bisque qui me parut délicieuse, une large tranche de bœuf dont je ne fis qu'une bouchée, une bouteille de vin trempé que je vidai en un clin d'œil. Le major s'était retiré pour me laisser manger en liberté. Il reparut une heure plus tard et m'adressa plusieurs questions auxquelles je répondis sèchement et par monosyllabes. Il ne se rebuta pas. Il avait une douceur dans la voix, une grâce dans le sourire, qui contrastaient avec la raideur militaire de sa tournure et de son maintien. Sa figure commandait la confiance; elle portait l'empreinte d'une âme noble, comme il s'en trouve beaucoup, paraît-il, dans tous les rangs de l'armée russe. Cependant il eut de la peine à m'apprivoiser; je me raidissais contre la sympathie qu'il avait réussi à m'inspirer. Il pelota quelque temps en attendant partie, puis il me dit : — J'ai une bonne nouvelle à vous annoncer.

A ces mots, je me redressai. — Venez-vous m'annoncer, m'écriai-je, que vous avez ordre de me faire exécuter dans les vingt-quatre heures? Ah! je vous bénirai comme mon sauveur; mais j'entends que cette fois on me fusille tout de bon. Je ne demande qu'à mourir; j'ai pris la vie en horreur. Assaisonnez ma mort, si cela vous plaît, de tous les supplices imaginables. Le poisson fera passer la sauce.

Il se leva et me dit tranquillement : — Vous avez les nerfs malades; vous avez besoin de rasseoir vos esprits. Je vous dirai ma

nouvelle quand vous serez plus calme. En attendant, je vais ordonner votre souper, et je tâcherai qu'il soit de votre goût. J'espère que la nuit prochaine vous dormirez bien. Nous causerons demain.

Il revint le lendemain matin; après s'être informé de ma santé :

— Voulez-vous savoir ma nouvelle? me demanda-t-il.

Je lui répondis d'un ton de parfaite indifférence : — Dites-la-moi, si cela vous plaît; mais je ne suis pas curieux.

— On m'a chargé de vous apprendre, reprit-il, que la commission d'enquête a obtenu de la clémence impériale la grâce de douze des personnes arrêtées le mois dernier, et qu'il ne tient qu'à vous...

Je l'interrompis par un bruyant éclat de rire : — Vous venez m'offrir ma grâce? Quelle langue parlez-vous donc? On ne gracie que les criminels. C'est un crime d'aimer son pays? c'est une scélératesse d'être Polonais?

— Permettez, me répliqua-t-il, je ne suis pas venu ici pour causer politique avec vous... A quoi cela nous mènerait-il? Les questions de droit sont trop compliquées, on en peut raisonner longtemps. Eh! bon Dieu! il y a une justice russe et une justice polonaise. Le juge suprême pourrait seul décider entre nous.

— Et par quelles bassesses, s'il vous plaît, devrais-je acheter le pardon de la seule action méritoire que j'aie faite en ce monde?

— S'il s'était agi de vous proposer des bassesses, me répondit-il avec douceur, je me serais déchargé de ce devoir sur quelque autre. Tout ce qu'on vous demande, c'est de signer un papier par lequel vous déclarerez vous repentir d'avoir trempé dans une conspiration contre votre souverain légitime, et vous prendrez l'engagement de ne participer à l'avenir à aucune manœuvre ourdie contre son autorité...

Je fis un bond. — Parlez-vous sérieusement? Une telle déclaration, un tel engagement, me déshonoreraient à jamais. Qu'est-ce donc que l'infamie, si les menteurs et les lâches ne sont pas infâmes? Eh quoi! je reconnaîtrais me repentir d'avoir fait mon devoir, et je promettrais... Oh! brisons là. Jamais!

Il garda un instant le silence. — Ne vous emportez pas, reprit-il. Vos fougues vous ont déjà beaucoup nui; elles ont attiré sur vous des mesures de rigueur que je regrette. Et cependant vos juges sont bien disposés pour vous. Ils considèrent votre jeunesse, votre courage. Ils sont portés à ne voir dans votre coupable tentative qu'une étourderie, un coup de tête, l'erreur d'une imagination égarée par de mauvais conseils. Vous savez que le général Milef a été l'ami de votre grand-père. Il estime que bon sang ne peut mentir et que vous avez dans votre famille de qui tenir. On espère que vous finirez par entendre raison, que vous redeviendrez un vrai Bolski...

— Un vrai Bolski! m'écriai-je avec fureur. Pourquoi me rappeler

que j'ai besoin de réhabiliter ma famille ? Il y avait une tache sur mon nom, j'ai juré de la laver dans mon sang.

— Le malheur, répliqua-t-il avec un sourire triste, est que personne ne songe à vous tuer.

Et se levant : — Il n'y a rien qui presse. Vous réfléchirez. En attendant, si je puis vous être agréable en quelque chose, disposez de moi. Le temps doit vous paraître long. Rien n'est plus utile, pour tromper la solitude et l'ennui, que de bonnes lectures et de bons cigares. Permettez-moi de vous procurer ce double plaisir.

Une heure après, on me remit de sa part un paquet de tabac, du papier à cigarettes, deux volumes de l'histoire de Russie de Karamsine, et la biographie du général Munnich.

Le major ne reparut que deux jours plus tard. Il me tendit la main d'un air affectueux, me demanda si j'avais lu Karamsine et si j'avais eu du plaisir à fumer. Me regardant avec attention : — Vous êtes encore un peu pâle, mais vous avez bien repris. Voyons vos poignets... Oh! cela va à merveille. Le docteur avait raison : vous avez un fonds de santé à toute épreuve.

Et il ajouta : — A propos, avez-vous réfléchi ?

Je le saisis fortement par le bras, je le conduisis au fond de ma cellule, je lui montrai cette inscription, qu'une main inconnue avait crayonnée sur la muraille : *Dulce et decorum est pro patria mori.*

— Je suis de l'avis de l'inscription, me dit-il. Sans contredit, il est beau de mourir pour son pays. Je vois que c'est toujours là que vous en revenez. Mon Dieu, vous avez prouvé, il y a quelques jours, que vous méprisez la mort; mais veuillez considérer que de toute manière vous aurez la vie sauve. Vous avez à choisir entre la grâce qui vous est offerte et la déportation.

Je lui répondis : — Quand partirai-je? La kibitka est-elle attelée? Je suis prêt.

Il fit quelques tours dans la chambre. — Je comprendrais votre obstination, reprit-il, s'il vous restait quelque chance de servir de votre bras et de votre sang la cause qui vous est chère. Cela n'est pas ainsi. Je suppose, ce qu'à Dieu ne plaise, qu'il y ait d'ici à quelques mois une prise d'armes en Pologne. Où serez-vous? En Sibérie, condamné à de cruelles souffrances qui ne profiteront à personne et dont personne ne vous saura gré. Un long et inutile martyre, une mort obscure et ignorée, voilà ce qui vous attend.

— Que dites-vous là? lui répartis-je. Est-il des martyres inutiles? La seule semence qui ne trompe jamais les mains qui l'ont jetée en terre, c'est la douleur. Les vents qui soufflent de la Sibérie sont des semeurs invisibles qui répandent à pleines poignées une graine sanglante sur tous les sillons de la Pologne. Elle germe silencieusement, cette graine; un jour elle lèvera, et nos greniers ne suffiront

pas à notre glorieuse moisson. Êtes-vous donc chrétien pour parler comme vous faites de l'inutilité des souffrances?... Eh! n'est-ce pas un gibet qui a renouvelé le monde et détrôné les césars?

— Je pourrais vous répondre que qui sème le vent moissonnera la tempête; mais je préfère vous représenter...

Je l'arrêtai court en lui disant : — Il n'y a qu'un mot qui serve. Que feriez-vous à ma place?

Il hésita un instant; il me dit enfin : — Je suis chargé d'une mission, je m'en acquitte de mon mieux. Mes opinions personnelles n'ont rien à voir là dedans.

— Vous êtes un homme de cœur, lui répondis-je en lui serrant la main. A bon entendeur, salut. Et j'ajoutai : — Non, non, jamais. Qu'il n'en soit plus question entre nous!

— Comme il vous plaira, fit-il. Seulement j'ai l'ordre de vous laisser le papier que voici... Oh! prenez-le donc. Que craignez-vous? Il ne vous brûlera pas les doigts.

Ce papier qu'il me présentait était l'engagement que je devais signer pour obtenir ma grâce. — Il vous suffirait d'écrire au bas les quatorze lettres qui composent votre nom, me dit-il, et vous seriez libre. A votre âge, c'est une belle chose que la liberté.

Je pris le papier entre le pouce et l'index de ma main droite avec autant d'horreur que si j'avais touché les loques d'un pestiféré, et je l'enfouis, sans l'avoir déplié, dans le tiroir de ma table. Après tout, je n'étais pas fâché qu'il fût là. Ce papier, c'était la liberté, et huit jours durant je n'eus pas même la tentation de le regarder, de le toucher, de l'ouvrir.

Le major Krilof revenait chaque matin s'informer de ma santé; il fumait une cigarette avec moi, nous causions de mes lectures. A son air, à son accent, je sentais qu'avec sa pitié j'avais conquis sa sympathie et son estime. Il avait une manière de me toucher la main en m'abordant et me quittant qui signifiait : — Il ne m'est pas permis de vous dire tout ce que je sens pour vous; deux hommes de cœur s'entendent sans parler. — Sur la fin de la semaine, il fut deux jours sans venir, et je commençais à craindre qu'il ne fût malade; le surlendemain, il reparut vers quatre heures de l'après-midi. Il avait l'air préoccupé, et je devinai qu'il avait quelque chose à m'apprendre.

— Il faut que je manque aujourd'hui à ma parole, me dit-il, et que je vous reparle de ce papier. L'avez-vous signé?

— Vous voulez savoir si vous pouvez encore m'estimer. Rassurez-vous. Ce papier, si je ne l'ai pas déchiré, c'est par égard pour celui qui me l'avait remis; mais il pourrirait dans ce tiroir avant que je lui fisse seulement l'honneur de le regarder.

— Hélas! il n'aura pas le temps d'y pourrir. Si demain à huit heures du matin vous n'avez pas signé, le soir même vous vous mettrez en route pour la Sibérie.

— Ah! l'heureuse nouvelle! Je vous remercie. Cette cellule et Karamsine commençaient à m'ennuyer, il me tarde bien de voir autre chose.

— Patience! On m'a permis de vous donner aujourd'hui quelques renseignemens qui modifieront peut-être votre résolution. Je soupçonne que ce qui vous aide à refuser la grâce inespérée qui vous est offerte, c'est la rancune que vous gardez à certaines personnes. Vos juges vous ont fait expier sévèrement les audaces, dirai-je? ou l'insolence de votre langage, et vous avez juré de ne leur rien devoir. C'est un sentiment que je respecte; que diriez-vous cependant, si vous deviez votre liberté à l'intervention officieuse d'un tiers, et si ce tiers était une femme?

Je ne pus m'empêcher de tressaillir. — Une femme! Apparemment c'est une Russe.

— Eh! qu'importe? Vous ne voulez voir dans notre pauvre Russie qu'un pays de bourreaux et d'argousins. Je vous assure qu'elle produit aussi des femmes, de vraies femmes, tout ce qu'il y a de plus femme. Celle dont je parle,... peut-être son nom ne vous est-il pas inconnu, c'est la comtesse de Liévitz.

J'eus la force de lui répondre : — Je ne la connais point. — Heureusement ma figure était dans l'ombre, il ne put deviner le cri que je venais d'étouffer sur mes lèvres.

— Elle était arrivée depuis deux jours à K..., poursuivit-il, quand fut opérée votre arrestation suivie de vingt autres. Grand émoi dans la ville, comme vous pensez. Mme de Liévitz a, paraît-il, l'âme compatissante; elle joint un grand zèle de charité au goût et à l'entente des affaires; c'est une divinité bienfaisante. La fille d'un marchand qui venait d'être écroué eut l'idée de s'adresser à elle, d'implorer son intercession. Mme de Liévitz se mit aussitôt en campagne; elle se présenta chez le gouverneur, qui, malgré toutes ses sollicitations, refusa d'accéder à son charitable désir. Elle n'était pas femme à se rebuter si vite. Elle court à Varsovie; le lieutenant du royaume l'éconduit. Alors elle se dit qu'il vaut mieux s'adresser à Dieu qu'à ses saints. Elle part pour Saint-Pétersbourg, obtient, grâce à des amitiés puissantes, une audience de l'empereur, lui expose les faits dans son style de femme, lui représente que des mesures de clémence seront plus efficaces que toutes les rigueurs pour apaiser la fermentation des esprits, et que sais-je encore? Elle ne nous a pas dit son secret. Bref, elle obtient de l'empereur, séance tenante, douze lettres de grâce, douze blancs seings qu'elle rapporte en triomphe. A sa demande, la commission d'enquête dé-

signe les douze prisonniers dont le cas lui semble le plus graciable. Il y avait dans le nombre des fanatiques tels que vous qui refusaient d'accepter leur grâce. C'est Mme de Liévitz qui s'est chargée de leur faire entendre raison... C'est une personne bien extraordinaire! ajouta-t-il en rallumant son cigare, qu'il avait laissé éteindre; un singulier mélange d'audace et de douceur. Hier elle entra dans une cellule voisine de la vôtre. Elle s'y trouva en présence d'un forcené qui, à peine eut-elle ouvert la bouche, se saisit d'un escabeau dont il la menaça. On voulait se jeter sur lui pour le désarmer; elle fit écarter tout le monde et harangua cet énergumène avec une éloquence si onctueuse et si pénétrante qu'il finit par tomber à ses genoux en pleurant... Peut-être fera-t-elle aujourd'hui un plus grand miracle encore. Je ne serais pas étonné que vous la vissiez entrer ici tout à l'heure.

A ces mots, je fis un geste d'épouvante, et perdant la tête : — Si vous me voulez quelque bien, m'écriai-je, empêchez que cette femme... Elle ici! chez moi! oh! cela ne se peut... Non, je ne veux pas la voir. Si je la vois, je suis un homme perdu... Le guichetier! où est le guichetier? Je veux lui parler... C'est un misérable, s'il ne l'empêche pas d'entrer... A quoi servent les prisons, si les femmes se mettent à y entrer?... Je me suis dénoncé volontairement; c'est moi qui leur ai dit : Arrêtez Ladislas Bolski!... J'ai voulu mettre mon honneur en sûreté. Ces murailles sont épaisses, cette lucarne est grillée; je ne pouvais pas deviner que cette femme entrerait par la porte... Oh! ma porte est à moi! Je saurai bien barricader ma porte...

Le major était comme perclus d'étonnement. — Qu'est-ce qui vous prend? qu'avez-vous? me dit-il en me secouant doucement comme pour remettre mes idées en place. Quelle terreur!.. Vous connaissez donc Mme de Liévitz?

— Non, lui répondis-je en faisant un effort sur mon angoisse. Je ne l'ai jamais vue. Où l'aurais-je vue? Mais je ne veux pas la voir... J'air peur des femmes, de toutes les femmes... On devient lâche en les regardant, on devient vil en les écoutant... Elles ont des pinces dans les yeux, du poison sur les lèvres; celui qui les aime a du bonheur, s'il ne perd que la moitié de son âme...

Il n'eut pas le temps de me répondre. La porte s'ouvrit, et la comtesse Sophie de Liévitz parut accompagnée du général Milef et de deux aides-de-camp. C'était son état-major. Je me retirai lentement, à reculons, jusqu'au fond de ma cellule, comme un lapin qui verrait entrer subitement une hyène dans son clapier, et je pressai de mon dos la muraille comme pour la forcer à me livrer passage.

Je vivrais deux cents ans que je n'oublierais pas la toilette qu'elle

portait ce jour-là. Elle avait une robe écossaise à carreaux blancs, verts et rouges, une casaque en velours garnie de ruches et d'effilés et serrée à la taille par une ceinture. Les brides de son chapeau étaient en velours noir bordé de dentelles et terminées par des bouts de satin pareils à sa robe. Ce chapeau formait sur le devant de sa tête un large bouillonné en forme de diadème, accompagné d'un liséré de fleurs qui se mêlaient capricieusement à ses cheveux. Elle tenait à sa main un éventail que je reconnus bien, je l'avais disputé jadis à un loup, et une fleur était plantée dans sa casaque à l'endroit du cœur. C'était son habitude, que je m'expliquai plus tard. Elle ne savait peut-être pas très bien où se tenait son cœur, et elle était bien aise d'en marquer l'endroit; comme cela, elle savait où le prendre, elle l'avait sous la main, elle pouvait dire : Le voici.

Elle s'avança jusqu'au milieu de la cellule et promena lentement ses regards autour d'elle. Le succès de son entreprise, le ministère de grâce qu'elle exerçait, l'autorité dont elle se sentait revêtue, cette forteresse qu'elle avait prise d'assaut, les déférences et les empressemens dont elle y était l'objet, ces longs corridors qu'elle franchissait d'un pas vainqueur, ces verrous qui tombaient devant elle, l'étonnement des guichetiers en la regardant passer, l'effarement des sombres murailles en entendant le frou-frou de sa robe de soie, il y avait bien là de quoi répandre de la joie sur son front. Son visage était radieux, sa bouche frémissante. Elle sourit. Il me sembla que mon cachot s'emplissait de lumière, que cette lumière était empoisonnée, et je fermai involontairement les yeux.

Quand je les rouvris, elle s'était retournée vers le général, et de cette voix délicieuse qui me faisait frissonner, elle lui dit : — C'est bien ici la cellule du comte Ladislas Bolski?

— Le voici en personne, lui répondit le vieux grognard. Une chienne de tête! C'est sa mère qui l'a bâti comme cela, et je ne lui en fais pas mon compliment. Que penserait de lui feu son aïeul paternel? Un brave homme, celui-là, et un bel homme! L'empereur Nicolas l'avait surnommé la fleur des Polonais.

Il allait s'espacer sur l'éloge de mon grand-père; elle plaça en travers son doigt sur sa bouche en faisant une moue qui voulait dire : — Vous êtes un fier maladroit. — Puis elle avança encore d'un pas, tandis que le général et les deux aides-de-camp se retiraient dans le fond de la chambre.

— Il est donc vrai, monsieur, me dit-elle, que vous refusez la grâce qui vous est offerte? Qu'y aurait-il de si honteux à l'accepter? Elle a été demandée par une femme qui ne vous connaissait pas et ne vous a point consulté; elle a été accordée par un homme qui est la bonté même et que vous ne pourriez vous empêcher d'aimer, s'il

était un simple particulier. Il est vrai qu'il est empereur. Après tout, ce n'est pas sa faute.

Je ne dis pas un mot, je ne fis pas un geste. — Oh! je respecte toutes les convictions, reprit-elle. Il n'y a rien de plus beau qu'une conviction, fût-elle absurde; mais à votre âge,... car vous êtes très jeune, n'est-ce pas? Bon Dieu! les jeunes gens prennent souvent pour des principes les déraisons du point d'honneur. Si vous acceptez, qui oserait se permettre de suspecter votre courage? Deux fois en deux mois vous vous êtes trouvé face à face avec la mort, et c'est elle qui n'a pas voulu de vous... Oui, certes, vous avez fait vos preuves, et vous les referez quand il vous plaira. Les occasions ne font jamais défaut à un homme de cœur... J'ai plus d'expérience de la vie que vous. Quel est donc votre âge?... Vous ne voulez pas me le dire? J'aurai bientôt vingt-huit ans, moi. Eh bien! je vous assure qu'à vingt-huit ans vous serez de mon avis. C'est une question d'années que la vérité. On apprend à se défier de ses scrupules. S'il en faut, il n'en faut pas trop. J'ai découvert, moi qui suis votre aînée, que les fausses pudeurs, la fausse dignité, le faux honneur, sont les plus grands obstacles au peu de bien que nous pouvons faire ici-bas. L'essentiel est de se rendre utile aux autres, aux idées et aux gens qu'on aime; mais pour cela il ne faut pas s'en aller en Sibérie... Oh! c'est si loin! c'est si froid! C'est la solitude, le silence, la nuit, c'est la mort avant la mort... Ne me parlerez-vous pas? Faudra-t-il donc que je parte sans avoir entendu le son de votre voix?... Répondez-moi : n'aimez-vous personne? C'est impossible. Il y a sûrement dans ce monde quelqu'un qui vous est cher, qui mourrait peut-être s'il vous savait à jamais séparé de lui. Croyez-moi, pensez un peu moins à vos scrupules, un peu plus à ce quelqu'un... Une grande actrice du siècle passé avait l'habitude en entrant en scène de chercher des yeux dans la salle un connaisseur, un seul, et c'était pour lui qu'elle jouait... Oh! le bon exemple! et qu'il mérite d'être suivi! Ne vous occupez pas de la galerie. Que vous importe l'opinion des sots et des badauds? Il est des heures troubles où la conscience se brouille, s'effare, balbutie. Alors il faut se servir de la conscience d'autrui. Pensez, vous dis-je, à ce quelqu'un que vous aimez et qui vous aime. Je suis sûre qu'il vous parlerait comme moi, qu'il vous dirait : Garde-toi de sacrifier ton avenir, toute ton existence à un emportement de désespoir ou aux subtiles vanités du point d'honneur... Nous autres femmes, nous sommes de bons juges en ces questions : nous nous y connaissons naturellement. Nous savons si une couleur tranche sur une autre, et nous savons aussi si une action fait tache dans une vie. Ce que femme dit, Dieu le veut.

Elle s'était encore rapprochée de moi. Je tenais les yeux baissés,

et je sentais son regard tournoyer au-dessus de moi comme le faucon qui décrit ses orbes avant de se rabattre sur l'oiseau. Je relevai la tête; mes yeux rencontrèrent ses yeux de proie, d'une profondeur et d'une lucidité effrayantes, pleins de promesses et de menaces, et qui me criaient : — Tu auras beau faire, tu ne m'échapperas pas. — Puis, avançant la tête et remuant à peine les lèvres, elle murmura ces mots que moi seul pus entendre : — Genève, hôtel de la Paix. Je vous attendrai...

Je sentis que j'étais perdu. Je me détournai brusquement et j'appuyai mon front contre le mur. L'instant d'après, je m'aperçus à je ne sais quelle détente de mes nerfs qu'elle n'était plus là.

Le major Krilof, qui était resté seul avec moi, me dit en souriant : — Eh bien! qu'avait de si redoutable cette entrevue? Savez-vous que Mme de Liévitz ne s'est pas mise pour vous en grands frais d'éloquence? Peut-être ne serait-elle pas fâchée que vous passiez la main à quelque autre qui l'intéresse plus que vous. Ne vous prêtez pas à sa petite combinaison et faites-lui le chagrin de vous raviser. En tout cas, vous avez encore une nuit pour réfléchir. C'est demain matin à huit heures que je viendrai chercher votre réponse.

Et là-dessus il me serra la main et se retira.

XX.

J'étais seul. Je restai un instant immobile, regardant autour de moi comme un homme qui se trouve en pays étranger et qui cherche à se reconnaître. Cependant tout ce qui m'entourait m'était bien connu. C'était le même plafond, le même plancher, la même table boiteuse, la même lucarne, le même poêle de fonte, le même grabat, et en apparence rien n'avait changé d'aspect ni de place; mais dans cette cellule qui n'avait pas changé, il s'était passé quelque chose, ou plutôt quelque chose y avait passé, et ce quelque chose était une femme. Je croyais apercevoir sur le plancher la trace de ses pas, et dans l'ombre des encoignures la lumière de son sourire. J'aurais bien voulu me persuader que je me trompais, que tout cela n'était qu'un rêve, que la porte ne s'était pas ouverte, qu'une femme n'était pas entrée, que je n'avais pas vu une robe à carreaux écossais, que personne ne m'avait parlé, que personne ne m'avait dit : — Genève, hôtel de la Paix. — Mais il y avait des témoins. Je regardais d'un œil hébété les quatre murs de ma prison; ils frémissaient, ils s'excusaient, ils parlaient à voix basse. — Nous avions promis de le garder, disaient-ils; nous avions compté sans l'imprévu. Qui pouvait deviner?...

Je me promenai en long et en large, et j'éprouvai alors pour la

première fois ce qui m'est souvent arrivé depuis : il me sembla qu'il y avait en moi deux hommes, que nous étions deux, moi et un autre. Cet autre avait habité ma cellule avant moi; je me demandais stupidement ce qu'il était devenu, où il s'en était allé, pourquoi j'étais seul. Je me laissai tomber sur ma chaise, je regardai mon lit; j'y étais resté couché une partie de l'après-midi, et mon corps y avait marqué son empreinte. — C'est l'autre qui était couché là, me disais-je. Ah! il était heureux, lui! On lui demandait : — Que préférez-vous de la Sibérie ou de la liberté? — Et il répondait : — La Sibérie, — sans hésiter. Il savait bien qu'il y emporterait son honneur, et que son honneur serait avec lui sur la kibitka, avec lui dans les neiges, et dans les mines, et dans la nuit, et dans le silence. Qu'eût-il fait de la liberté? Il n'avait rien à regretter. Il aimait une femme, mais elle ne l'aimait plus... Tandis que moi... Je sais qu'elle m'aime. C'est pour moi qu'elle est allée à Saint-Pétersbourg, c'est pour moi qu'elle a parlé à l'empereur, c'est pour moi qu'elle a fait l'impossible. Et si je partais pour la Sibérie, je l'y verrais partout, et je maudirais peut-être ma conscience. Est-ce ma faute? Qui osera me condamner?..

Tout à coup un frisson me prit, je me dressai sur mes pieds en criant : — Oh! cela n'est pas encore fait. — En ce moment, une horloge voisine frappa sept coups; je les comptai. Mes idées s'éclaircirent; je calculai que de sept heures du soir à huit heures du matin il y a treize heures. J'avais treize heures à moi, treize heures pendant lesquelles je restais maître de ma destinée. J'éprouvai un immense soulagement. On venait de me donner un trésor, il me paraissait inépuisable; je n'en verrais jamais le fond. Treize heures!.. Je me remis à marcher.

Le guichetier entra, m'apportant mon souper et de la lumière. Je n'avais pas faim, je me contraignis à manger. Pour résoudre le problème de ma destinée, j'avais besoin de toutes mes forces. Pendant que j'expédiais mon repas, le guichetier se promenait dans la chambre d'un air indifférent, l'air d'un homme qui est aujourd'hui ce qu'il était hier et ce qu'il sera demain, dont la vie d'habitude et d'obéissance est réglée comme un papier de musique, qui n'a jamais de parti à prendre ni à se décider sur rien. Je l'observais du coin de l'œil, et j'enviais de toute mon âme sa félicité. Il allait et venait d'un pas mesuré, traînant les pieds, avec je ne sais quoi de sempiternel dans la démarche. Sa face rougeaude, son œil terne, ses bras ballans, son épaisse encolure, la courbure de son dos, toute sa personne disait : — Ainsi ou ainsi, cela m'est bien égal. — Je sentais que, si j'avais collé mon oreille à son front rugueux et tanné, je n'y aurais pas entendu le bourdonnement d'une pensée.

— Cette nuit, me disais-je, il dormira. — Il me semblait que le bonheur suprême était de pouvoir dormir.

Quand j'eus fini de manger et qu'il eut desservi : — Par ordre du major, me dit-il, je vous laisse la chandelle, et, quand je dis chandelle, remarquez que c'est une bougie, une vraie bougie. C'est lui qui vous l'envoie. Quel gâte-métier! Ne faites pas de bêtises et rappelez-vous que demain à huit heures...

— Eh! je le sais bien! interrompis-je avec un geste de colère, et je lui montrai la porte.

Je m'accoudai sur la table, je contemplai quelque temps le vacillement de la bougie. Je fus tiré de ma contemplation par le trottinement d'une souris qui me rendait chaque jour des visites réglées et venait goûter les reliefs de mes repas. Je pris un morceau de pain, je l'émiettai sur le plancher; la souris courait de çà, de là, happant un morceau, puis l'autre, traversait la chambre comme un trait, disparaissait sous le poêle, et bientôt revenait et levait vers moi d'un air de connaissance sa petite tête cendrée. Je ne perdais pas un seul de ses mouvemens, et il me semblait qu'être assis et, sans penser à rien, regarder trotter une souris, c'est encore une des formes du bonheur ici-bas.

Quelqu'un passa dans le corridor, faisant sonner sur les dalles une paire de bottes ferrées. La souris s'enfuit dans son trou, je me retrouvai seul. Cette solitude me parut effrayante; j'essayai de fredonner une chanson de nourrice qui me revint à l'esprit. Cette chanson était quelqu'un, je me sentais moins seul; mais peu à peu ma voix devint chevrotante, elle s'assourdit, baissa et finit par mourir dans mon gosier. — Il faut que je me décide, pensai-je. C'est un enfer que l'incertitude. Une fois décidé, quelque parti que je prenne, je souffrirai moins.

J'ouvris le tiroir de la table, j'y plongeai la main, j'en ramenai un pli. Ce pli contenait une feuille de papier vélin. C'était la déclaration que je devais signer. — Il faut pourtant que je sache ce qu'elle dit, cette déclaration, pensai-je. — Il se pouvait faire qu'elle ne fût pas aussi terrible que je l'avais cru, que les promesses qu'on me demandait m'engageassent à peu de chose, que les mailles du filet fussent assez larges pour que mon honneur passât au travers. Je ne devais pas être trop difficile; j'avais un calice à boire : s'il n'était qu'amer, s'il n'y avait pas de poison dedans, eh! mon Dieu, je le boirais. La fierté et l'honneur étaient deux choses. Je pouvais faire à la rigueur le sacrifice de ma fierté, et de toute façon n'était-il pas inévitable, ce sacrifice? — Si je m'en vais en Sibérie, pensais-je, je n'y emporterai pas ma fierté. Quand j'aurai la tête rase, les fers aux pieds, à quoi ressemblerai-je? A un forçat, à un

galérien. Un garde-chiourme sera mon maître; je n'aurai plus de nom, je ne serai qu'un numéro, la balayure de la terre, et si je ne dévore pas ma fierté, c'est elle qui me dévorera... Non, point d'illusions! Le tout est de sauver mon honneur, et s'il y avait moyen...

Je dépliai le papier, je lus. La déclaration était rédigée en français; en voici la teneur :

« Je reconnais en mon âme et conscience avoir péché en pensée, en paroles et en action contre l'empereur, mon souverain légitime, de quoi j'exprime ici mon profond regret et mon fervent repentir. Et puisqu'il lui a plu, dans sa suprême clémence, de me pardonner mon crime et de me faire grâce du juste châtiment que j'avais encouru, je m'engage sur l'honneur à ne plus rentrer soit dans le royaume, soit en Russie, que de son aveu et avec son autorisation, m'engageant en outre à rompre tout pacte avec les ennemis de son autorité, à ne participer à aucune manœuvre ni à aucune entreprise contre son gouvernement, à professer autant d'horreur que de mépris pour tous ceux qui lui refusent obéissance, et à vivre désormais comme son loyal et fidèle sujet. De quoi j'atteste Dieu, dont il est le ministre et le lieutenant sur la terre. »

Une sueur froide me coula du front, et je crois que mes cheveux se dressèrent sur ma tête. La réalité dépassait tout ce que j'aurais pu craindre. Brûler ce que j'avais adoré et adorer ce que j'avais brûlé, renier ma foi, ma religion, mentir impudemment à ma conscience, et plus que cela, engager tout mon avenir, me lier à jamais les bras et le cœur, jurer sur mon honneur que désormais je vivrais en lâche et faire à la face du ciel un vœu irrévocable d'éternel avilissement, voilà ce qu'on attendait de moi, voilà le marché qu'on m'osait proposer. — Mais c'est la honte que ce papier! m'écriai-je; c'est l'infamie! Et si j'accepte, je mangerai cette infamie tous les jours avec mon pain! Si j'accepte, je ne sortirai pas vivant d'ici. Si j'accepte, je retournerai dans le monde, j'irai, je viendrai, je remuerai mes jambes et mes lèvres, j'aurai les yeux tout grands ouverts; cependant ceux qui me connaissent sauront que je suis mort et que je porte dans ma poitrine le cadavre d'une conscience... Oh! Tronsko, Tronsko! Que dira Tronsko?... — Je crus entendre son ricanement sauvage, et je crus voir dans le fond de la chambre sa main levée qui traçait sur la muraille ces mots flamboyans : un saltimbanque polonais!

Je ressentis une violente indignation contre moi-même. J'avais mis ce papier dans un tiroir et je l'avais gardé. J'aurais dû le brûler, en disperser les cendres aux quatre coins de ma cellule. Ce que je n'avais pas fait, je pouvais encore le faire. Je pris le papier, je l'approchai de la bougie, le tenant à la hauteur de la flamme. Avant de le brûler, je le relus, et après l'avoir relu je le

regardai. Il avait un visage, ce papier, — un visage abject, sournois, hideux, et je me rappelai avoir vu une figure qui ressemblait à celle-là. C'était un soir, vers onze heures, au coin de la rue Hauteville et de la rue de Paradis. Un homme m'avait arrêté et m'avait chuchoté à l'oreille : — C'est tout jeune, tout battant neuf. — Et je l'avais soufflété. Je revis l'endroit, la scène, la figure qu'avait faite l'homme en emportant le soufflet. Puis tout à coup je me dis : — Qu'est-ce que je fais là, le bras tendu, et qu'est-ce que c'est donc que ce papier?... Ah! oui, me répondis-je, j'ai soufflété l'autre et je veux brûler celui-ci. Il veut m'acheter ma conscience, que me promet-il en retour?... — Et je vis comme une vapeur lumineuse qui s'élevait du plancher, cette vapeur se condensa, prit une forme, j'aperçus une robe écossaise et deux yeux qui me regardaient. Mon bras droit devint lourd comme du plomb, il retomba à mon côté, laissant échapper la feuille, qui resta dépliée sur la table.

Alors j'entrai dans un amer désespoir. J'étais sur le point de perdre mon âme et de m'avilir. Pourquoi? Parce qu'il y avait dans le monde une femme, une certaine femme. Que cette femme n'existât plus, et ma destinée devenait claire, car ni la souffrance ni la peur ne pouvaient rien sur moi, et je me sentais capable de tout endurer, et je défiais les misères, les horreurs, les longues agonies de la déportation de m'arracher une larme ou un cri; mais cette femme existait... Renoncer à elle pour sauver ma conscience! — Il y avait en moi quelque chose ou quelqu'un qui disait : — C'est un marché de dupe.

J'eus peur de moi-même. Voilà donc où j'en étais! Une femme d'un côté, de l'autre ma conscience, et j'hésitais, je pesais le pour et le contre, je tenais dans mes mains une balance, je voyais tour à tour chacun des plateaux monter et descendre sans que je pusse deviner lequel l'emporterait. Et ces pesées impies ne me révoltaient pas! Et tout à l'heure j'avais voulu brûler un papier et je n'avais pu; mon bras était retombé comme frappé de paralysie; le papier était là, entier, intact, ouvert sous mes yeux... C'était ma honte qui me regardait, et qui m'attendait, et qui me disait : — Tu y viendras. Ta défaite est écrite d'avance dans ton cœur.

Il me prit une fureur contre cette femme qui me rendait lâche, et je m'écriai : — Qu'on me donne des tenailles, et je l'arracherai de mon cœur! — Je marchai rapidement dans la chambre; je me disais : — Elle n'est plus ici, je ne la vois plus, je ne l'entends plus. Elle n'est pour moi que l'un de ces fantômes que nous appelons nos idées. Ah çà! ne suis-je pas le maître de mes idées? Mon cerveau m'appartient-il, ou si c'est moi qui lui appartiens? C'est une chose à voir. Je me rappelai une anecdote que j'avais lue l'avant-veille dans l'un des livres du major, comme quoi, la peste s'étant

mise dans l'armée russe, le général Munnich publia un ordre du jour par lequel il interdisait aux soldats d'avoir la peste, déclarant que tous ceux qui contreviendraient à sa défense seraient enterrés vifs. Les soldats se le tinrent pour dit, et les pestiférés guérirent. — Voilà ce que c'est que la volonté! me dis-je. On peut s'empêcher d'avoir la peste, et je ne pourrais pas m'empêcher de penser à cette femme!

En cet instant, une horloge frappa douze coups... Minuit! Il ne s'agissait que de tenir pendant huit heures le fantôme à distance, et j'étais sauvé. Aussitôt s'engagea une lutte corps à corps entre moi et ma pensée. Je lui disais : — Je suis ton maître, tu m'obéiras. — J'étais comme un écuyer qui s'acharne à dompter un cheval rétif et vicieux, et qui le fouette jusqu'au sang pour châtier ses rébellions. Le cheval se cabre, rue, et tantôt se dérobe sous son cavalier, tantôt le désarçonne par ses haut-le-corps. Et comme lui ma pensée se cabrait, bondissait, et tantôt me glissait entre les mains, ou, se dressant brusquement, démontait ma volonté effarée. Je m'obstinais à cette lutte. Je contraignais mon imagination à me représenter la Pologne et les scènes de son histoire que je connaissais le mieux, Sobieski, Kosciusko, Poniatowski, les légionnaires, les belvédériens, les émissaires, Konarski s'écriant sur l'échafaud : La Pologne vit encore, Dombrowski, l'homme aux déguisemens et aux cent visages, fourvoyant par ses ruses tous les limiers lancés à sa poursuite, Wolowicz pendu à Grodno, Winnicki fusillé à Kalisz, Dsiewicki s'empoisonnant dans la prison de Lublin, Tronsko trompant la mort et s'arrachant à son bagne de glaces, tous ces héros qui ont prouvé à la terre que la foi fait encore des miracles, tous ces martyrs qui ont reculé les bornes des douleurs humaines, tous ces gibets qui racontent des histoires de sang et d'espérance, tous ces tombeaux qui parlent d'immortalité et qui crient dans le vent ces paroles du prophète : — J'ai tendu mon dos à ceux qui me frappaient, je n'ai point dérobé mon visage à l'ignominie; mais l'Éternel m'a aidé, et un jour il consolera Sion de toutes ses ruines, il rendra son désert semblable à l'Éden et sa solitude pareille aux jardins des cieux.

Hélas! il se faisait dans ma pauvre tête affolée des changemens à vue plus surprenans que ceux qu'opère la baguette d'un machiniste d'opéra. Quand je m'appliquais à suivre du regard un proscrit traqué par les cosaques dans l'épaisseur d'une forêt, les halliers, disparaissant tout à coup, faisaient place à deux épaules nues inondées d'une chevelure châtaine où se plongeaient avidement mes mains tremblantes. Quand je contemplais un gibet, les montans de l'échafaud se transformaient en deux bras d'une délicieuse blancheur qui s'enlaçaient autour de mon cou. Quand je rêvais d'un champ de neige taché de sang, ces taches de sang s'animaient, je

croyais voir des lèvres vermeilles qui appelaient les miennes et venaient les chercher. Quand je m'agenouillais devant le tombeau d'un martyr, la pierre s'entr'ouvrait, les ténèbres s'éclairaient d'un sourire de femme, et du fond de l'éternelle nuit deux yeux, s'allumant comme des étoiles, me regardaient fixement. En vain je me débattais avec rage contre cette impitoyable sorcellerie. J'avais beau me frapper le front de mes poings crispés, changer de place, détourner mes regards, partout, sur le plancher, sur les murailles, dans l'air, partout je retrouvais ces épaules, ces cheveux, ces bras, ce sourire et ces yeux.

Ce combat désespéré contre les révoltes de ma pensée épuisait mes forces; ma tête était brûlante, les artères de mes tempes battaient, je suais à grosses gouttes. Je m'accroupis près du poêle, mes coudes posés sur mes genoux et mon visage enfoui dans mes mains, m'enfonçant dans la nuit comme un enfant qui se cache dans la robe de sa mère. Mes paupières devinrent transparentes, je revis le fantôme accroupi devant moi, ses genoux touchaient les miens, son souffle courait sur mes joues, ses grands yeux fixes buvaient ma vie et mon cœur. J'essayai de prier; je m'écriai : — Seigneur, ayez pitié de moi! — Je ne pouvais dire avec David : — O Dieu, votre serviteur a trouvé son cœur pour vous prier. — Mon cœur s'enfuyait lâchement, et je ne le pouvais ressaisir.

Je me redressai. M'appuyant contre la muraille, les bras croisés, je me mis à causer avec ce fantôme triomphant qui se jouait de mes refus : — Qui donc es-tu, lui dis-je, pour que je t'aime ainsi? J'ai vu des femmes plus belles que toi, et quand mes yeux ne les voyaient plus, mon cœur les oubliait. Qui donc es-tu pour que j'aie la folie de croire en toi? Ton visage n'est que mensonge. Il y a sur ton front comme une auréole de lumière, et pourtant je sais que tu n'es pas une sainte. Tes lèvres respirent une grâce voluptueuse, elles provoquent le désir, elles sont de feu, et cependant tu es toujours maîtresse de toi-même. Il n'y a de vrai que tes yeux, qui ont des excès de lumière inquiétans et d'effrayantes profondeurs. Tu n'es qu'arrogance et caprice, ton cœur est de glace, et tu ne m'aimes pas. Mes désertions et mes fuites ont irrité ton orgueil, tu as juré de me reprendre et de m'avilir... Elle me répondait : — Tu te plains que mon front dise une chose et ma bouche une autre. C'est que jusqu'ici j'ai cherché ma destinée sans la trouver, et que j'ai vécu à l'aventure sans savoir à quoi me prendre. J'étais née pour aimer, et je n'aimais personne. J'essayai de tromper mes ennuis par d'ambitieuses chimères, par le travail inquiet de mes pensées. Pour remplir le vide de mon âme, il me fallait tour à tour des affaires d'état, des intrigues politiques, des malades à guérir, des pauvres à nourrir; mais ne m'as-tu pas entendu dire que je

t'aimais comme je n'avais jamais aimé? C'en est fait, je ne veux plus vivre que par le cœur. Il y a là, dans mon sein, tout un trésor de passion, auquel personne n'a touché; je te le réservais, je te le donne tout entier. Dieu l'a voulu ainsi, il a mis dans chacun de nous l'éternel bonheur de l'autre. — Il y avait dans la voix du fantôme une divine mollesse, et en pensant à certaines choses je frissonnais de la tête aux pieds, et je sentais mon cœur se fondre dans ma poitrine.

Quand j'eus reconnu que je n'étais pas le maître de ma pensée, que je ne pouvais vaincre son obstination, que je ne pouvais l'empêcher de retourner à son idée pas plus qu'on n'empêche la vague de retourner à son rivage, que décidément elle était plus forte que moi et que j'avais perdu la partie, le sentiment de mon irréparable défaite m'arracha un éclat de rire qui dut retentir au loin dans la prison. Le factionnaire colla son visage au vasistas et me cria d'une voix rude : — Si vous n'avez pas sommeil, du moins n'empêchez pas les autres de dormir.

Cette apostrophe, qui me fit tressaillir, me tira brusquement de la rêverie fiévreuse où j'étais plongé. — Eh! oui, pensai-je, il y a des gens qui dorment. Dormir, c'est ne plus se voir, c'est oublier son visage et son nom! — J'étais anéanti, j'avais la tête meurtrie, mes nerfs étaient tendus comme la corde d'un arc quand le trait va partir; il me semblait qu'ils allaient se rompre et ma tête éclater comme une bombe. — Oh! que cela fait mal! — dis-je en passant ma main sur mon front. Et j'ajoutai : — Il faut en finir. Que se passera-t-il d'ici à huit heures qui puisse me faire changer d'avis?

Je retournai m'asseoir à la table; la bougie tirait à sa fin. Je regardai le papier que je devais signer, et je le regardai sans horreur; j'étais vaincu. Mon cœur s'était apprivoisé avec ma honte; mais quel est l'homme qui ne cherche pas à colorer ses défaites et ses lâchetés? Nous portons tous en nous un impudent sophiste dont l'éloquence est à l'affût des occasions et qui attend, pour se montrer, le signe que lui fait notre conscience aux abois... Oh! nous ne sommes pas des criminels. Nous n'égorgeons pas notre vertu un couteau à la main; nous lui présentons du poison, et le sophiste lui persuade de le boire. Ce n'est pas un meurtre, c'est un suicide; ce n'est pas un attentat, c'est un malheur. Et quand elle a succombé, nous ignorons comment cela s'est passé; nous nous demandons quel vertige l'a prise, ce qui a bien pu lui arriver, et nous lui reprochons de nous avoir abandonné. Pendant ce temps, le sophiste fait le mort : de quoi lui parlez-vous? Il n'a rien vu.

Voilà pourtant ce qu'il m'avait dit : — Après tout, nous n'y pouvons rien. C'est une fatalité... Ah! me répétais-je, c'est une fatalité. Est-ce ma faute si j'ai rencontré cette femme une première

fois à Paris, une seconde fois à Genève? Je ne la cherchais pas, elle ne me cherchait pas non plus... Elle allait se donner à moi, j'ai fui. Elle m'a retrouvé, j'ai fui encore, et j'ai mis entre elle et moi les murs d'une forteresse. Dès que les destinées s'en mêlent, qui suis-je pour leur résister?

— Et d'ailleurs, reprenait le sophiste, n'as-tu pas fait ton devoir, tout ton devoir?... Eh! certainement, répétais-je après lui, j'ai fait mon devoir. N'ai-je pas risqué ma tête pour venir dire à certaines gens ce qu'on m'avait commandé de leur dire? J'aurais pu repartir le lendemain, j'avais rempli ma mission. Je suis resté parce que je prévoyais un soulèvement et que je n'entendais pas qu'on se battît sans moi. Ainsi tous mes malheurs me sont venus d'avoir voulu faire plus que mon devoir. Et depuis que je suis en prison, ai-je forfait à l'honneur? Mes secrets sont encore là, dans ma tête; en sortant de cette prison, je les emporterai avec moi. Qui osera prétendre que mon honneur n'est pas sauf?

— Aussi bien, poursuivait le sophiste, ils ont raison : si tu allais en Sibérie, à qui profiteraient tes souffrances?... Et je répondais : — Hélas! cela n'est que trop vrai. Pourquoi disais-je l'autre jour qu'aucune douleur n'est inutile? Ce sont là des phrases creuses. Pendant qu'on se battrait en Pologne, je serais au bout du monde, dans un désert, au fond d'une mine, me rongeant les poings. Qu'y gagnerait la Pologne? Qu'a-t-elle besoin qu'il y ait ici-bas un galérien de plus? Tandis que, si j'accepte ma grâce, je puis espérer qu'un jour... car enfin l'engagement que voici ne me lie qu'envers un homme, cet homme est mortel, et s'il mourait demain, demain je serais dégagé de ma parole, demain j'aurais le droit de mourir pour mon pays... C'est un cas de conscience. S'il me restait un scrupule, je trouverais bien un casuiste pour m'en délivrer...

Et bientôt je ne raisonnai plus; j'attirai à moi le papier. Cependant j'hésitais encore. Je pressai ma tête entre mes deux mains, et je la secouai pour en faire jaillir la vérité. Mon instinct de joueur se réveilla; je voulus mettre ma volonté à couvert et je chargeai le hasard de prononcer; je résolus de jouer ma destinée à pile ou face. J'arrachai avec mes ongles l'un des boutons de mon gilet; sur ce bouton en corne blanche, j'écrivis d'un côté : Sibérie, de l'autre : Sophie, — et aussitôt que l'encre eut séché, je le jetai en l'air. Il retomba à mes pieds, je le ramassai, je lus : Sophie. Alors je n'hésitai plus; je pris la plume; ma main se raidit, elle résistait; je soufflai la bougie, et ce fut dans l'obscurité, sans y voir, à tâtons, que je traçai au bas de ce papier maudit les quatorze lettres de mon infamie.

Cela fait, je courus me blottir dans mon lit et je ramenai la couverture sur mon visage. Mes dents claquaient, je grelottais. Peu à

peu je me calmai, je m'engourdis. Trois fois je fus sur le point de m'assoupir; trois fois je me réveillai en sursaut : j'avais cru entendre quelqu'un qui, penché sur mon lit, poussait un profond et lugubre soupir. Apparemment ce quelqu'un, c'était moi, et ces soupirs sortaient du plus profond de mes entrailles. Cependant le sommeil finit par venir; ce fut d'abord un de ces sommeils couleur de plomb, où l'on ne voit rien. Sur le matin, je fis un rêve.

J'étais dans une rue avec mon père. Je ne l'avais jamais vu si beau ni si charmant. Il avait aux lèvres son fier sourire de paladin. Ce qui m'affligeait, c'est qu'il ne me parlait pas comme parle un père à son fils; il me traitait en camarade et me faisait des confidences qui me causaient un indicible malaise. En vain je redoublais de respects et de déférences pour lui rappeler qu'il était mon père. — Appelle-moi Stanislas, me disait-il. Je suis aussi jeune que toi. — Dans la rue où nous passions, il y avait beaucoup de monde; les gens faisaient la haie pour nous regarder, et je m'apercevais en retournant la tête qu'ils nous montraient du doigt et ricanaient. Mon père me disait en riant : — On se moque de nous. C'est que nous sommes vraiment de drôles de corps. Les Bolski sont des Bolski. — Il me conduisit dans une maison suspecte, me fit entrer dans une salle où il y avait une table ronde couverte d'un tapis noir, et sur ce tapis un jeu de cartes : — Nous allons jouer, me dit-il. Si je perds, je te donnerai mon plumet. — Il le tira de sa poche, le posa sur la table. Tout en jouant, il me contait ses campagnes et une grande bataille où il avait tué de sa main trente cosaques. Mon cœur se serrait dans ma poitrine parce que je ne croyais pas un mot de ce qu'il me disait; je faisais semblant de tout croire. Il perdit, me présenta le plumet, et me dit : — Tu ne le montreras pas à Tronsko. C'est un plumet volé. — Je levai les yeux sur lui en frissonnant; je ne vis plus qu'un homme sans visage, qui me cria : — Tu es encore plus mort que moi. — Alors je m'élançai vers une glace qui était au fond de la salle et je m'y regardai attentivement. Il me sembla d'abord que j'étais vivant; mais bientôt j'aperçus au fond de mes yeux je ne sais quoi d'effroyable qui ressemblait à l'épouvante du tombeau, et je tombai à la renverse.

XXI.

Ma chute imaginaire me réveilla. Je me mis sur mon séant. L'horrible vision flottait devant mes yeux; je les tins attachés sur la lucarne pour les purifier dans la lumière. J'entendis un léger bruit sur le plancher. Je tressaillis, je me penchai, j'aperçus la souris qui trottait menu autour de la table. — C'est singulier, me dis-je, elle ne vient d'ordinaire qu'après mes repas et quand le

guichetier s'est retiré. Quelle heure est-il donc? Me suis-je couché tard? — Et tous mes souvenirs me revinrent à la fois : — Ah! mon Dieu! j'ai signé; mais je puis encore en appeler. — Je m'élançai d'un bond vers la table; le papier n'y était plus; il y avait à la place une gamelle qui contenait un potage à demi refroidi. Le guichetier venait d'entrer, m'apportant ma pitance du matin; il m'avait trouvé endormi, avait laissé la gamelle et emporté le papier.

Je passai deux heures à contempler face à face mon aventure. Je faisais la part de ma volonté, la part du destin. Quand j'avais signé, j'étais à demi fou. Était-ce ma faute, si je m'étais réveillé trop tard? Je décidai que le hasard avait presque tout fait. J'étais dans cet état de calme plat, de stupeur, qui suit les crises et les tempêtes. Au fond, j'éprouvais un sentiment de délivrance. Le doute était un supplice pour mon esprit décisif, pour mon caractère entier. J'étais affranchi de mes perplexités; je n'avais plus à me débattre contre moi-même. J'attendais l'événement, je m'abandonnais d'avance à l'avenir, comme l'hirondelle au vent qui l'emporte. Seulement je secouais par instans la tête pour en chasser quelque chose.

Vers midi, le guichetier me servit mon dîner. Il avait l'air guilleret. — Dans quelques heures, me dit-il, on vous donnera la clé des champs. C'était bien la peine de vous faire tirer l'oreille. Moi, je savais bien que vous signeriez. Que diable! la Sibérie n'est pas une bagatelle, et vous n'êtes pas un enragé comme ce prisonnier qui loge là-bas au bout du corridor. On lui avait remis un petit papier tout pareil au vôtre. Ce matin, il l'a mis en bouchon et me l'a jeté à la figure... Sainte mère de Dieu! vous connaissez le proverbe : un conseil de femme n'est pas grand'chose, mais celui qui ne l'écoute pas est un fou.

Je le regardai fixement; je ne sais ce que je mis dans ce regard; pour la première fois je lui fis peur, et il se retira sans ajouter un mot.

Sur le soir, je vis arriver le major Krilof, qui m'apportait la liberté. Je remarquai dans ses manières, dans son accent, une froideur hautaine, une nuance de sécheresse et de morgue à laquelle il ne m'avait point accoutumé. Il me remit mon argent, ma montre, tout ce qu'on m'avait enlevé à mon entrée en prison, puis des papiers, un permis de sortie, un passeport pour l'Allemagne, enfin un double de l'engagement que j'avais signé. — Ce double, me dit-il, est destiné à rafraîchir vos souvenirs, si jamais vous étiez tenté d'oublier ce que vous avez juré sur l'honneur. — Il m'annonça que je trouverais tous mes effets dans le garni que j'avais habité jusqu'à mon arrestation. Il me demanda quand je comptais partir. — Le plus tôt possible, lui répondis-je. — Vous pourrez prendre le premier train demain à sept heures. Un agent de

police sera là pour constater votre départ. C'est du reste bien inutile; nous nous fions à votre parole. — Et il ajouta : — Vous êtes un homme d'honneur. — A ces mots, il ouvrit la porte et me fit signe de sortir. Je passai devant lui, il ne me tendit point la main, il sourit. Il y avait dans ce sourire du mépris pour l'homme d'honneur que j'étais.

Je traversai le corridor, je descendis l'escalier, j'arrivai dans le préau. Là on me dit d'attendre un instant, qu'il y avait encore une formalité à remplir. Dans un coin de ce préau, qui est spacieux, j'aperçus un homme, un nouveau prisonnier, dont un maréchal, assisté d'un gendarme, était occupé à river les fers. Cet homme tourna vers moi son visage, et je reconnus Casimir, qu'on venait d'arrêter pour je ne sais quelle imprudence. Je me hâtai de m'éloigner et de mettre entre lui et moi toute la largeur de la cour. Si j'avais eu l'air de le reconnaître, peut-être aurais-je aggravé les charges qui pesaient sur lui. Ce qui est certain, c'est qu'il me faisait peur. Lui aussi m'avait reconnu, il ne me quittait pas des yeux; son regard me poursuivait, me pourchassait, me perçait le dos comme une vrille et m'entrait dans le cœur.

Tout à coup il s'écria d'un ton sardonique : — J'atteste le ciel que Ladislas Bolski ne survivra pas à la défaite de la liberté. — Le gendarme lui donna une bourrade pour le faire taire. Au même instant, on m'avertit que je pouvais sortir; mais, pour gagner la galerie voûtée qui conduit à la porte, je devais passer près de Casimir. Je traversai le préau les yeux baissés. Quand je ne fus plus qu'à deux pas de lui, il cracha par terre, étendit le bras et prononça ce mot terrible : — C'est toi qui m'as dénoncé.

— C'est une calomnie infâme, lui répliquai-je avec violence.

Le gendarme se plaça entre nous. — Quand on est dans le bourbier, reprit Casimir, il importe peu qu'on en ait jusqu'au menton ou jusqu'à la bouche. — Et, malgré le gendarme qui l'avait pris au collet et le secouait : — Il y a encore des Polonais, s'écria-t-il d'une voix tonnante. Vive la Pologne!

Cependant la porte s'était ouverte, je me trouvai dans la rue; bientôt elle grinça sur ses gonds et se referma derrière moi pour toujours. Je la regardai, et je me pris à rire. Le sourire du major Krilof m'avait déchiré le cœur comme eût fait une pointe de poignard; mais l'outrageante injustice de Casimir m'avait soulagé. J'étais en colère, la colère est une ivresse, et puis je pensais que je n'étais pas tombé si bas qu'on ne pût encore me calomnier. — Quand je serais Brutus, me disais-je, Cassius me reprocherait de l'avoir vendu à César. Si j'étais en Sibérie, ces gens-là m'accuseraient d'y cueillir des roses dans la neige. — Cet accès de bien-

faisante indignation dura peu; ce fut comme une bouffée qui s'évapora dans l'air. J'ai l'âme droite, c'est un irréparable malheur. Quand j'essaie de me mentir à moi-même, je ne me crois pas longtemps... Je mis ma tête dans mes mains, en me disant: — Oh! que ce Casimir est heureux!

On était au commencement de mai. La douceur de l'air annonçait le printemps. La nuit tombait. Quelques étoiles s'allumaient au ciel. Je les reconnus, je baissai les yeux. Il n'y avait personne sur la place; je fis quelques pas, et je m'arrêtai. Mes jambes flageolaient sous moi. Avaient-elles désappris à marcher? Ce n'est pas cela : elles traînaient un invisible boulet. Je retournai la tête du côté de la forteresse, dont la formidable silhouette se découpait sur le ciel; il me sembla que j'y avais laissé ma liberté, qu'être libre c'est porter des chaînes qu'on peut voir et toucher. Je m'adossai contre un arbre. Je ne sentais pas seulement à mes pieds le poids d'un boulet, je sentais dans ma poitrine un fardeau, une pesanteur, quelque chose d'inerte qui à chacun de mes mouvemens se laissait aller et ballottait avec un bruit sourd. Je posai ma main sur mon cœur, et je me dis : — Il y a un mort là dedans... Quel mort? Un certain Ladislas Bolski qui croyait à la vie, qui aimait le soleil, la gloire et la Pologne, qui avait juré d'être un héros. Faudra-t-il que je porte toujours et partout ce mort avec moi? — Et le dernier baiser que m'avait donné ma mère me revint aux lèvres, ma bouche se remplit d'amertume, je me pris à pleurer, et je répétai : — Oh! que ce Casimir est heureux! — Mais une fureur s'empara de moi; je frappai la terre du pied, je m'écriai : — Ce qui est fait est fait. Bien fou qui s'en souvient! — Et je réussis à m'enfuir, traînant mon boulet et emportant mon mort.

J'entrai dans l'hôtel garni que j'avais habité. On eut peine à me reconnaître; j'avais beaucoup maigri et pâli, et mes manières aussi avaient changé. J'avais le verbe haut, le ton sec, impérieux, cassant; je bourrais tout le monde, j'attaquais pour n'avoir pas à me défendre, je prenais l'offensive du mépris. Mes hôtes, qui étaient de braves gens, paraissaient avoir pitié de moi; ils essayèrent de me faire conter mon histoire. Je les traitai avec hauteur, et je me sauvai dans ma chambre en chantant :

Dis plutôt : si tu peux!
Car Jeanne est la maîtresse.

J'empilai dans mon havre-sac mes nippes, mon argent. J'aurais voulu partir sur l'heure, à pied; mais j'aurais dû prendre le chemin par lequel j'étais venu cinq mois auparavant. Qu'aurais-je dit aux arbres qui m'avaient vu passer, aux cailloux de la route qui avaient

senti l'allégresse de mon pas, aux corneilles qui m'avaient entendu chanter? Qui sait? A travers l'obscurité de la nuit, j'aurais reconnu peut-être l'endroit où je m'étais agenouillé, cette motte de terre que j'avais baisée, et ce Dieu des Sobieski et des Kosciusko à qui j'avais parlé et qui m'avait répondu. Je n'osai pas tenter cette aventure. Je me jetai sur mon lit, je ne dormis pas. Peut-être Casimir dormait-il!

Dès six heures, j'étais à la gare; à sept heures, je partis. Je me serrai dans un coin du wagon, mon chapeau enfoncé sur mes yeux. Je n'osais pas les ouvrir. Il me semblait que les arbres faisaient des gestes, que les murs des maisons me regardaient, et qu'il y avait dans la campagne un silence à cause de moi.

Enfin j'atteignis la frontière, et quand je l'eus dépassée, je me sentis renaître, je rouvris les yeux, je respirai, je me remuai, je parlai... Grâce à Dieu, la Pologne avait une frontière; la Pologne finissait quelque part. Il y avait dans le monde autre chose que la Pologne!... Le train s'était remis en marche; mes doutes et mes épouvantes étaient restés là-bas; on les avait retenus au passage; je les défiai de me poursuivre, de me rejoindre, d'empoisonner mon bonheur. J'étais sur terre allemande; à la station suivante, le wagon se remplit d'Allemands qui parlaient allemand. Je mis la tête à la portière, je regardai derrière moi. Aussi loin que s'étendait ma vue, une brume épaisse enveloppait l'horizon; cette brume montait la garde autour de la Pologne et la rendait invisible. Était-il bien sûr qu'il y eût une Pologne?... Bientôt nous traversâmes une forêt de sapins. Ce n'étaient pas des sapins polonais; c'étaient des étrangers, des inconnus; on ne leur avait rien dit, ils ne savaient rien. En sortant de la forêt, je regardai le soleil; mes yeux renouèrent amitié avec lui, il me promit des jours heureux. Peut-être était-ce un autre soleil; le monde me paraissait rajeuni, je lui trouvais un air de nouveauté... Oh! que mon âme est légère! et qui m'a fait ainsi? Je me sentis capable d'anéantir le passé et de recommencer la vie. Je ne voyais plus que l'avenir, mon imagination le façonnait et le pétrissait à sa guise, elle ordonnait les fêtes de mon amour, et j'oubliais ce mort qui ballottait dans ma poitrine.

XXII.

En arrivant à Munich, j'écrivis à Mme de Liévitz. Ma lettre ne contenait que ces mots : « Dans six jours. » Quelle que fût l'impatience de mes désirs, je me voyais forcé de leur demander un délai. J'étais dans un piteux équipage; je portais des habits fripés, flétris, la défroque de Wilson. Ce n'était pas la livrée de l'amour, et puis ces hardes fanées avaient vu bien des choses et s'en souvenaient. Je

m'arrêtai quatre jours à Munich. Mon escarcelle était à peu près vide. Il me répugnait de recourir à un banquier : il aurait fallu me nommer. Heureusement j'avais emporté de Paris, cachées dans la doublure de mon havre-sac, deux bagues de prix qui avaient échappé à toutes les perquisitions. Je passai l'une à mon doigt, je vendis l'autre à un orfévre, qui m'en donna quinze cents francs.

Quand je me fus remis à neuf de pied en cap, je me sentis plus digne de mon bonheur. J'arrivai à Genève le surlendemain vers midi et je descendis à l'hôtel de la Paix. J'appris que Mme de Liévitz n'avait pas trouvé à s'y loger à sa convenance, qu'elle venait de se transporter dans une pension d'étrangers, appelée La Solitude et située sur la route de Fernex, à vingt minutes de la ville. Je courus à La Solitude. C'est une grande maison carrée, entre cour et jardin, qu'entoure un verger bordé d'un côté par la grande route, de l'autre par un chemin de charroi qui conduit dans les champs et qu'on appelle, je ne sais pourquoi, le chemin *des Pas-Perdus*. Mme de Liévitz était sortie; on ne put me dire où elle était allée. Je laissai ma carte et retournai à l'hôtel. J'y passai quelques heures l'œil au guet, l'oreille aux écoutes; tout bruit de pas dans l'escalier me faisait tressaillir. La nuit tombait. On frappe. Je n'ai pas la force de répondre. La porte s'entr'ouvre; une voix me crie: « Puis-je entrer? » Et je vois flotter une robe dans le crépuscule. Je me laisse glisser sur mes genoux. Un rire mal étouffé m'avertit de ma méprise, et je me relevai précipitamment.

— Vous trouvez donc que je lui ressemble? me dit Hélène en se rengorgeant. Que votre péché vous soit pardonné! Il fait presque nuit.

— Vous avez la même taille, lui dis-je avec confusion.

— Et la même voix?

— Que sais-je?

— Au fait, c'est possible. Elle et moi, nous sommes sœurs de lait, et le docteur Meergraf assure qu'il y paraît.

— Que m'importe votre docteur Meergraf? interrompis-je d'un ton colère. Quel message m'apportez-vous?

— On vous attendra vers dix heures.

— Ah! m'écriai-je avec transport, que désirez-vous pour votre récompense?... J'ai cru m'apercevoir que vous aimez les colliers?

Elle fit un geste dédaigneux : — J'ai bien affaire de vos cadeaux. Si je lui demandais des perles, elle m'en donnerait; mais je ne lui demande rien. Il y a quatre ans, je fus malade à en mourir. Elle m'a veillée quinze nuits de suite... J'aime mieux ça qu'un collier.

— Vous êtes donc toujours prête à vous jeter au feu pour elle?

— Elle s'y jetterait pour moi, me répondit avec fierté cette fanatique caméristé; puis se mettant à rire : — Tout à l'heure vous

tâcherez d'avoir des yeux et de ne plus vous tromper. — Et là-dessus elle s'envola.

Dès neuf heures, je courus au rendez-vous. Chemin faisant, je me disais : — Elle se fait adorer de tout ce qui l'approche. Que ne fera-t-elle pas pour l'homme qu'elle aime? — Quand j'arrivai, le cœur me battait si fort que je dus m'arrêter quelques minutes sur le perron. Enfin je sonnai. Le valet de chambre qui m'ouvrit me dit que Mme de Liévitz n'était pas seule ; il parut même douter qu'elle pût me recevoir. Il me pria d'attendre un instant et s'en fut présenter ma carte. J'entendis qu'elle répondait : — Mais certainement. Faites entrer.

J'entrai. Il y avait auprès d'elle, dans un salon tendu de jaune, deux inconnus, une Irlandaise haute de six pieds et un jeune peintre de peu d'avenir auquel Mme de Liévitz, par bonté d'âme, avait commandé un tableau l'année précédente. Ce tableau, qu'il venait d'apporter, était là, sur une table. Elle l'examinait; c'était pour le moment sa principale affaire. Toutefois elle me tendit la main d'un air cordial, en me disant : *I am glad to see you well, master Wilson.* Je demeurai confondu. — Que pensez-vous de ce paysage ? — me demanda-t-elle. Je ne trouvai pas un mot de réponse. J'étais comme pétrifié. Elle se retourna vers le peintre.

— Je n'ai, monsieur Tolain, qu'un reproche à vous faire, lui dit-elle. Vous finissez trop. Votre peinture est trop précieuse, trop léchée. Regardez cet arbre, on pourrait en compter les feuilles. C'est un calcul qu'on est tenté de faire, et il est fâcheux que vous m'en donniez l'envie. Après cela, peut-être ai-je tort; mais il me semble que la principale utilité de l'art est de nous faire oublier la vie et ses inexorables précisions. Dans la vie, le détail abonde, et presque toujours il est odieux. Faites-moi oublier, vous artiste, qu'un arbre se compose de feuilles et que les heures se composent de minutes. Rien n'est plus sot qu'une addition. J'en fais tous les jours en réglant mes comptes; je demande autre chose à la musique et à la peinture. Monsieur Tolain, que vos arbres soient vrais! mais d'une vérité imaginée, et c'est avec mon âme que je les regarderai. Ils me rappelleront les sapins et les poiriers que j'ai vus; mais il y aura derrière je ne sais quoi que vous aurez senti et que vous me ferez sentir. Je me dirai : — Voilà un arbre qui a l'air de quelqu'un, — et le cœur me battra... Oh! ne craignez pas de mentir, pourvu que je vous croie. Qu'est-ce que l'art? Un doux mensonge qui se fait croire, un mystère qui nous rend heureux, l'escamotage du détail par une harmonie divine qui nous fait rêver.

Elle était ravissante : elle portait sur son visage cette harmonie divine qui fait rêver. Tolain, debout devant elle, l'écoutait d'un air

tour à tour chagrin et béat; peut-être le sermon lui déplaisait-il, à coup sûr la prêcheuse l'enchantait. Elle s'interrompait par instans pour me dire : — *Give me right, master Wilson.* — Je me tenais à quatre pour ne pas crever du poing cette méchante croûte, qui la rendait éloquente.

L'Irlandaise eut une heureuse inspiration. Elle estimait qu'on ne peut trop soigner le détail, et le tableau lui paraissait charmant. Elle témoigna au jeune peintre un vif désir de prendre des leçons de lui et l'emmena dans le fond du salon pour arranger cette affaire. Pendant quelques minutes, je me trouvai presque en tête-à-tête avec Mme de Liévitz. Je me penchai vers elle et la regardai fixement.

— Eh bien! me dit-elle, que pensez-vous de mon jeune homme? Il se pourrait faire que ce ne fût qu'un barbouilleur; mais que voulez-vous? Ce pauvre garçon a commis la folie de se marier, il a deux enfans et rien pour faire aller la marmite.

— Que ne suis-je l'un de vos pauvres! lui répondis-je avec amertume. Je maudirais moins vos bonnes œuvres.

— Plus bas! me dit-elle, plus bas! Puis me regardant avec des yeux qui pétillaient de malice, et se dressant sur la pointe des pieds pour me parler à l'oreille : Grand nigaud!

J'allais répondre; elle mit son doigt devant sa bouche : — Tout à l'heure vous sortirez avec lui...

— Je ne sortirai pas, dussé-je faire du scandale!

Elle se mit à rire : — Oh! que vous êtes violent! Vous sortirez, mais je ne vous empêche pas de revenir. — Et d'une voix plus basse encore : — Au milieu de la voie charrière, il y a une petite porte. Je ne vous empêche pas de l'ouvrir. Peut-être Hélène sera-t-elle là. Je ne vous défends pas de la suivre, mais je vous défends de vous agenouiller devant elle.

A ces mots, elle me tourna le dos, se rapprocha de M. Tolain, et se remit à causer avec lui. Il se retira vers onze heures. Je l'accompagnai jusqu'à la ville. En traversant un carrefour, il prit à droite, je pris à gauche, et je revins sur mes pas. J'éprouvais une joie fiévreuse, mêlée d'inquiétude et d'une sorte d'épouvante. — Quand on aime, me disais-je, se rend-on maître à ce point de sa volonté, de son cœur, de son visage, de sa voix et de ses regards?

Minuit sonnait lorsque j'atteignis l'entrée de la voie charrière. J'avançai, buttant à chaque pas contre des cailloux et des ornières. C'était une nuit sans lune et sans étoiles, noire comme un four. Le chemin était bordé à gauche par un mur, auquel succéda une palissade, et bientôt je sentis sous ma main les ferremens d'une petite porte à claire-voie. Elle céda. J'aperçus à quelques pas devant

moi une blancheur, et une voix murmura : « Par ici. » Une main saisit la mienne. Cette fois j'étais prévenu, je ne baisai pas cette main. Précédé par Hélène, je suivis un sentier sinueux qui serpentait à travers des massifs de verdure. Mon guide me conduisit à une porte entre-bâillée, me fit traverser une pièce où l'on ne voyait goutte, souleva une portière, poussa une seconde porte, et je me trouvai sur le seuil de ce salon tendu de jaune où j'étais déjà entré.

Avec quelle rapidité toutes mes terreurs s'évanouirent! Mme de Liévitz m'attendait debout, la tête légèrement penchée en avant, pâle, les lèvres frémissantes, s'appuyant d'une main sur la cheminée, dont ses ongles égratignaient le marbre. Une émotion profonde était empreinte sur tous ses traits. La passion avait vaincu sa volonté, le masque était tombé, et je contemplais un visage, celui d'une femme qui savait aimer. Elle ne put dire que ce mot : « enfin! » Dans ce seul mot, il y avait toute une âme, tout un cœur, un avenir tout entier.

Nous restâmes un instant immobiles; puis je fis un pas, elle en fit un, elle prit mes deux mains dans les siennes : — Il est donc vrai que vous voilà! me dit-elle. Il est donc vrai que j'ai gagné mon procès! Ah! j'ai eu de la peine. Vous enfuirez-vous encore?

Elle se laissa tomber dans un fauteuil, et je vis des larmes, de vraies larmes descendre lentement le long de ses joues.

Il se fit au fond de mon cœur une subite révolution. Tout à l'heure, en la contemplant debout devant moi, tous mes sens s'étaient allumés, j'avais ressenti une fureur d'étreindre dans mes bras son corps souple et charmant, de le meurtrir de mes baisers; il m'avait semblé que la respiration, la pensée, tout allait me manquer, si je ne prenais aussitôt possession de mon rêve, et que j'avais à choisir ou de perdre la raison ou de confondre à l'instant mon souffle avec le souffle de cette femme et sa vie avec la mienne. Et tout à coup la violence de mon transport fit place à un douloureux attendrissement, ma mémoire endormie se réveilla en sursaut, je me souvins que j'avais dû me décider entre une femme et la Pologne; ma blessure, que je croyais cicatrisée, se rouvrit, et je la sentis saigner dans ma poitrine : avant d'être heureux, j'avais besoin d'être consolé. Je me précipitai aux pieds de Mme de Liévitz, je posai ma tête sur ses genoux, j'enfouis mon visage dans sa robe, et je me pris à sangloter.

Dès que je pus parler : — Tout à l'heure, lui dis-je, j'étais l'homme qui vous aime et que vous aimez. Que s'est-il passé? Je ne veux plus être que l'un de ces pauvres que vous aidez à vivre, l'un de ces malades que vous aidez à ne pas mourir. Moi qui mau-

dissais vos bonnes œuvres! c'est de votre pitié que j'ai besoin. Vous me guérirez, n'est-ce pas?... Vous savez qui je suis, ce que j'avais rêvé de faire, ce que j'ai fait. J'avais du courage autrefois, il y a longtemps. Vous m'attendiez un soir; je me suis sauvé. Je suis allé là-bas, en Pologne, car il y a une Pologne, et je l'aimais passionnément, cette Pologne. Oh! si vous saviez ce que j'avais alors dans le cœur! Le jour où la mitraille a tué un enfant à mes côtés, il m'est venu dans l'âme un divin mépris de la vie. Qu'est-il arrivé depuis? C'est la faute du hasard, c'est la faute de Dieu. Nous nous sommes revus, et me voilà. J'ai dû choisir entre la Pologne et vous; mais elle, je ne la voyais pas. Avais-je passé mes mains dans ses cheveux? Il est vrai qu'elle chuchotait tout bas je ne sais quoi;... mais elle ne m'a pas baisé sur la bouche... Je vous le jure, ce n'est pas la Sibérie qui m'a fait peur. Je me moque bien de la Sibérie! Ce qui m'épouvantait, c'est la vie sans vous. Je n'ai pas osé affronter ce désert; j'ai dit : impossible!... Ah! nous avons longtemps causé, ma conscience et moi. Elle me disait que j'avais le choix entre une inconsolable souffrance et un inconsolable bonheur. J'ai préféré le bonheur. Vous êtes là, vous le consolerez, mon bonheur. Vous savez des paroles qui guérissent, vous me guérirez... car enfin l'honneur est sauf; vous me l'avez dit un jour. C'est qu'apparemment vous en étiez sûre. Tantôt, quand je suis entré, vous n'avez pas aperçu de tache sur mon front, ni au fond de mes yeux, ni sur cette main, qui a signé?... Il faut que je vous dise... Il y a deux hommes qui m'ont bien fait souffrir : l'un a souri : il y avait du mépris dans ce sourire. L'autre m'a regardé. C'est un nommé Casimir, un fanatique, un méchant fou. Il m'a semblé que c'était la Pologne qui me regardait, et ce regard m'a traversé le cœur comme une épée;... mais, Dieu soit loué! vous voici. Voilà vos genoux, voilà ma tête, et je sens à mes joues une chaleur qui vient de vous. Ils auront beau sourire et me montrer du doigt, je ne les verrai pas, je cacherai mon visage dans votre robe, et je vous donnerai ma conscience à garder; vous la bercerez jusqu'à ce qu'elle s'endorme. Vous n'êtes pas seulement la beauté, vous êtes la bonté, la miséricorde. Vous serez à la fois ma maîtresse et ma sœur grise...

J'avais parlé ainsi tout d'une haleine, sans la regarder, ne m'interrompant que pour baiser le bas de sa robe. D'abord elle avait tenu sa main posée sur ma tête et ses doigts jouaient avec une boucle de mes cheveux, puis elle avait retiré sa main. Que faisait-elle? A quoi pensait-elle? Je m'effrayai de son silence, de son immobilité. Je relevai les yeux; mon sang se glaça. Elle avait changé de visage; c'était une figure de marbre; elle avait un pli menaçant entre les deux sourcils et aux lèvres je ne sais quel gonflement su-

perbe; elle attachait sur moi un regard froid et dur comme l'acier; il me sembla que ses yeux n'aimaient rien.

Au frisson d'épouvante qui me saisit, elle répondit par un léger tressaillement. Sa figure se radoucit, sa pâleur se ranima; elle se pencha sur moi, et, me frappant trois petits coups sur la joue : — Pauvre enfant! dit-elle. — Il y avait de la pitié dans son accent, il y avait aussi de l'amertume et de la hauteur.

— Grand Dieu! murmurai-je en tremblant, dites-moi toute la vérité. Vous aurais-je offensée?

— Offensée! dit-elle. Vous m'avez affligée. Ah! si j'avais pu deviner... Je vous croyais plus fort. A quoi peuvent bien servir les regrets, les remords? Il faut savoir ce qu'on veut, et, quand on a voulu, rejeter le passé derrière soi comme un haillon et n'y plus penser.

Elle avait doucement repoussé ma tête et reculé son fauteuil. Elle se leva, s'éloigna de quelques pas, se croisa les bras. Une de ses nattes s'était défaite et pendait sur sa joue. Elle fit un mouvement de tête pour la chasser. Ses cheveux se dénouèrent et se répandirent sur ses épaules. Je sentis tous mes désirs se rallumer, et je ne compris plus rien à cet attendrissement qui m'avait jeté à ses pieds, à ces larmes dont j'avais mouillé sa robe, à ce jaillissement de sanglots qui m'étaient venus aux lèvres comme une folie.

A mon tour, je me relevai. — Je suis un misérable fou! lui dis-je. Je mets des fantômes entre le paradis et moi.

Je courus vers elle, je cherchai à l'attirer dans mes bras. Elle se dégagea. — A quoi pensez-vous? me dit-elle avec une ironie amère. Je ne dois être pour vous qu'une sœur grise.

— Je mentais, repris-je, je suis guéri. Je n'ai besoin de la pitié de personne. Qui osera me soutenir en face que je ne suis pas heureux? Je méprise leurs regards, leurs sourires, je méprise le passé, je méprise la honte. Qui osera me soutenir que je n'aurais pas dû signer? Je leur dirai : La voici, c'est elle. Regardez ses cheveux. Est-il un seul de vous qui n'eût commis vingt lâchetés pour avoir cette femme?... C'est ma maîtresse, elle est à moi.

Je la saisis par la taille et la pressai sur mon cœur, elle me repoussa encore. — Demain, plus tard, fit-elle d'un ton suppliant.

— Je ne sortirai pas d'ici, lui répondis-je avec fureur, avant que vous soyez ma maîtresse.

Elle me jeta un étrange regard qui semblait venir de très loin et comme sortir d'un abîme; puis, couvrant ses yeux de ses deux mains, elle pencha la tête et demeura quelques instans dans une attitude rêveuse. Elle avait l'air de se consulter. J'attendais. Enfin

elle releva la tête, tourna son visage vers moi, et je vis passer sur ses lèvres un sourire étincelant dans lequel s'évanouirent ses derniers refus.

Elle s'approcha de la cheminée, souffla l'une des bougies qui éclairaient le salon, prit l'autre dans sa main gauche, et, s'appuyant sur mon bras, elle m'emmena dans cette chambre que j'avais traversée pour venir. — Silence! me dit-elle à demi-voix en me montrant du doigt le plafond et les murs pour m'avertir qu'il y avait des oreilles autour de nous. — Et là-dessus elle s'enfuit en emportant la lumière, rentra dans le salon, le traversa, disparut par une autre porte. Je demeurai seul dans la nuit, appuyé contre une causeuse, n'osant faire un mouvement, de crainte de heurter un meuble et d'éveiller un écho indiscret. J'attendis pendant vingt minutes ou pendant un siècle. Mon cœur palpitait avec une telle violence qu'il me semblait que toute la maison devait retentir de ses battemens; je le pressais de mes deux mains pour le forcer à se taire, et je comptais les secondes, et je frissonnais d'impatience, et par instans j'avais peur. Enfin j'entendis le faible cri d'une porte qu'on entr'ouvrait avec précaution, puis le glissement d'un pas sur le tapis du salon, le frôlement d'une étoffe et de deux mains qui tâtaient les murailles. J'étendis les bras devant moi, je murmurai : — C'est ici. — Le pas se rapprocha. Bientôt je saisis la manche flottante d'un peignoir dont je pressai les dentelles sur mes lèvres. — Oh! quel supplice de ne pas vous voir! dis-je tout bas.

Elle me répondit plus bas encore : — Pas un mot!

Durant quelques secondes, ses bras, raides comme du fer, me tinrent à distance; mais ils furent pris d'un tremblement, leur résistance mollit; elle se laissa venir à moi, je sentis qu'elle s'abandonnait à mes caresses, je l'entraînai, et j'osai tout.

Il était deux heures, je crois, quand je poussai l'un des battans d'une porte de bois qui s'ouvrait sur le jardin. Cette porte était bien dressée; on lui avait fait sa leçon; elle tourna sans bruit sur ses gonds savonnés. Le ciel avait dépouillé sa calotte de nuages; il était plein d'étoiles; une lueur grise entra dans la chambre. Je retournai la tête pour regarder la femme qui m'avait signé une promesse d'inconsolable bonheur et qui venait de me donner comme à-compte une heure de transports aveugles et silencieux. Elle s'était évanouie comme une apparition.

Je me glissai à travers le jardin; je cherchai la petite porte à claire-voie; ne la pouvant retrouver, j'enjambai la palissade, et l'instant d'après je courais les champs. J'étais ivre, mon cerveau bouillonnait, débordait de joie. Je marchais à grands pas, tournant le dos à la ville. C'est à peine si je trouvais en rase campagne assez

d'air pour que ma folie pût respirer. Peu à peu la nuit s'éclaircit. Je pris un chemin montant, qui conduit au village de Pregny. J'avisai un banc de pierre, au pied d'un vieux mur dégradé sur lequel se penchait un cerisier en fleur. Je m'étendis sur ce banc. Il y avait dans l'air une odeur de violettes, de printemps, de séve montante, de vie nouvelle, de renaissance. Le cerisier fleuri formait un dais au-dessus de ma tête, et au travers de cette vague blancheur je voyais scintiller des étoiles d'or, qui s'éteignaient l'une après l'autre à mesure que le jour grandissait. De l'autre côté du chemin, un rossignol, perché sur la cime d'un marronnier, chantait à tue-tête et d'une gorge éperdue; dans mon extase, je croyais entendre chanter mon cœur, que toute la terre écoutait. Quand je distinguai mieux ce qui m'entourait, les crevasses du mur, les cailloux de la route, les arbres des vergers voisins, je recouvrai la faculté de réfléchir. Je comparai ce que je ressentais avec les plus grandes joies du ciel et de la terre, avec tout ce qui est possible ici-bas et ailleurs, et je me dis : — Qu'est-ce que tout cela? Non, il n'y a de vrai que l'amour, que les enchantemens de la passion; il n'y a de vrai que cette femme, sa beauté, ses caresses, ses baisers, ses bras nus enlacés autour de mon cou, les agonies de la volupté, les délices de cette nuit d'ivresse et de toutes celles qui la suivront. Le reste est mensonge, chimère, vanité, néant. — Un frémissement passa dans l'air, le cerisier répandit sur moi comme une pluie ses fleurs blanches et parfumées. Je les ramassai dans le creux de ma main, je les pressai follement sur mes lèvres affamées de baisers, j'en bus la rosée, et je sentis la séve d'un printemps éternel descendre et couler dans mon cœur. Bientôt l'aube parut. Je me rappelai qu'un jour j'avais vu l'aurore se lever sur les montagnes du Valais et que j'avais cru lire au ciel en caractères de feu la promesse de mon bonheur. L'aurore avait tenu sa parole. J'avais du bonheur devant moi, de quoi ensoleiller toute une vie.

Je me secouai, je pris congé de mon banc, de mon cerisier, de mes rossignols, et je me mis en marche pour retourner à la ville. Je roulais dans ma tête un projet. — Il faut que je lui propose un voyage en Italie, en Espagne, en Algérie... Et pourtant ne sommes-nous pas bien ici? — Je ne sais, mais je ressentais une hâte fiévreuse de voir un autre ciel, de m'en aller au midi, dans les pays du soleil, et je m'aperçus qu'il entrait dans mon impatience de partir comme une idée de fuite et le besoin de m'éloigner de quelque chose. Je me pris à dire tout haut : — Ah! oui, je ne me sens pas encore assez loin d'*elle*... Elle! Qui donc? Je découvris qu'*elle*, c'était la Pologne!... Je fus épouvanté. Je n'étais donc pas guéri! Combien me faudrait-il de nuits pour délivrer à jamais mon âme de

ses syndérèses? — Bah! repris-je, je suis en convalescence; mais il ne faut plus que mon médecin me quitte. Il y a déjà des siècles que je ne l'ai vu. Là-bas je l'aurai à moi tout entier.

Je me souvins que depuis quelques heures je portais à ma main gauche une amulette. Avant de quitter Mme de Liévitz, j'avais voulu faire un troc avec elle. Je lui avais donné ma bague d'or garnie de diamans, et je lui avais ôté du doigt, un peu malgré elle, un anneau que j'avais passé à l'annulaire de ma main gauche. Il était entré sans peine; on m'a toujours dit que j'avais des doigts de femme. En regardant cet anneau, j'éprouvai un mouvement de surprise. J'étais le fils de mon père, je me connaissais en bijoux. — C'est du similor, me dis-je, et les perles du chaton sont fausses. Cela vaut quarante sous. Cependant elle y a fait graver ses initiales et ses armes. Apparemment elle a reçu cet anneau en présent de quelque pauvret qui ne savait comment lui témoigner sa gratitude. Il n'en a que plus de prix : il m'avertit que ma maîtresse est une guérisseuse. — Et je le baisai dévotement.

En rentrant à l'hôtel, je me jetai sur mon lit tout habillé. Je me réveillai vers midi. Quel réveil! Je fis un bond, je traversai la chambre en courant, j'ouvris la fenêtre et je m'écriai à pleine tête: Elle est à moi! Le quai était désert; mais sans doute les nuages, ces passans de l'air, m'entendirent. Je fis en hâte ma toilette, je déjeunai sur le pouce et je partis pour La Solitude. Je me disais en marchant : — Je ne la connaissais pas avant cette nuit. Quelle douceur étrange! Qu'avait-elle fait de son orgueil, de sa volonté? Elle n'était plus que l'esclave de mes caprices. Ah! que n'ai-je pu voir son visage! Ce devait être une autre femme. L'amour l'a domptée. C'est la première fois qu'elle aime. — Les fumées du bonheur flottaient devant mes yeux comme un nuage. Je ne marchais pas, je volais; il me semblait que la terre rebondissait sous moi comme un tremplin. Je buvais le vent. Je ne voyais, je n'entendais rien. Je m'aperçus cependant, en traversant une place, qu'un petit mendiant courait après moi, sa casquette à la main. Je fouillai dans mes poches et je lui jetai une poignée d'or.

J'arrive, je sonne. La porte s'ouvre.

— Mme de Liévitz est-elle visible?

— Non, monsieur, me répond le valet de chambre, et pour cause. Elle est partie.

— Vous dites?

— Je dis à monsieur que Mme la comtesse est partie.

— Partie? Vous voulez dire qu'elle est sortie, qu'elle est à la promenade.

— Non, monsieur. Elle a reçu ce matin une lettre, et elle est

partie par le train de huit heures, tout ce qu'il y a de plus partie. Elle a dit qu'elle reviendrait peut-être dans huit jours.

— Vous confondez. Je vous parle de Mme de Liévitz.

— Oh! j'ai bien entendu.

— Et vous prétendez... C'est impossible.

— C'est comme je le dis à monsieur.

— Elle n'a rien laissé pour moi?... Pas de lettre?

— Rien du tout.

En ce moment, l'Irlandaise de la veille traversa l'antichambre. Elle me reconnut et vint à moi. — Vous demandez Mme de Liévitz? me dit-elle. Elle a plié bagage ce matin, sans tambour ni trompette, et sans me faire ses adieux. Je la regrette beaucoup; c'est une charmante femme. Je ne lui reproche qu'une chose : elle n'aime pas qu'un tableau soit trop fini. On ne peut jamais trop finir un tableau. Cela n'empêche pas que ce ne soit une femme d'un esprit tout à fait supérieur.

Je lui répétai stupidement : — Elle n'a point laissé de lettre pour moi?...

— Je ne pense pas; elle a laissé mille francs que je suis chargé de remettre au jeune peintre que vous avez vu hier. C'est le prix du tableau. Un charmant tableau, quoi qu'elle en dise, car enfin les détails...

Je poussai un éclat de rire. — En partant, interrompis-je, elle a pensé à M. Tolain, mais elle m'a oublié... Elle méprise les détails...

Le coup était trop violent. Si fort que je sois, je tombai raide sur le carreau. Ce fut la charitable Irlandaise qui me fit respirer des sels et me tira de mon évanouissement. Quand j'eus repris mes sens, je lui dis je ne sais quoi, que j'avais marché trop vite, que le soleil m'avait incommodé.

— Oh! le soleil du printemps est très dangereux, me dit-elle. Savez-vous quel est le meilleur antidote? Avant de sortir, il faut se frotter le visage avec de l'eau salée.

Elle voulait envoyer chercher une voiture. Je la remerciai et je me sauvai.

— Que je suis fou! me disais-je. Elle m'a écrit par la poste. Je vais trouver une lettre à l'hôtel.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La dernière partie au prochain n°.)

PHILOSOPHIE ET RELIGION

UN APOLOGISTE CHRÉTIEN.

L'un des plus intéressans spectacles que présente notre temps est celui de l'inépuisable vitalité de quelques hommes illustres qui, sur des théâtres et à des titres divers, occupent encore le premier rang, quoique par les années ils semblent appartenir à un autre âge. Celui-ci, qui, voilà plus de quarante ans, écrivait l'histoire la plus populaire de la révolution française, dont la jeune et verte polémique chassait du pays les vieux Bourbons, est encore aujourd'hui un des chefs de l'opposition libérale; chacun de ses discours est un événement, et tout le pays est suspendu à cette parole noble et familière, organe du bon sens et de la liberté. Celui-là fondait la critique de la nouvelle école littéraire et fut comme le Boileau du romantisme (autant du moins que le romantisme pouvait avoir un Boileau); puis, de la polémique passant à l'érudition, il réveillait avec une merveilleuse intelligence les ombres endormies de l'austère Port-Royal; enfin, se renouvelant encore une fois d'une manière plus surprenante, il donnait le rare exemple d'un écrivain qui commence par l'affectation et finit par le naturel, il devenait le chef et le maître de la jeunesse sceptique, comme il avait été le porte-drapeau des générations poétiques et enthousiastes de la restauration. Cette autre plume, féminine et virile à la fois, dont les traits enflammés pénétraient jusqu'au fond des cœurs et y portaient le feu de la passion, cette plume, dont la fougue n'a jamais oublié la noblesse et qui savait conserver le naturel dans l'exaltation et la grâce jusque dans la

fièvre, s'est conservée jeune et fraîche, retrouvant toujours de nouveaux traits moins ardens, mais plus purs, moins téméraires, mais plus aimables. Que dirai-je de l'illustre absent qui plus qu'aucun autre a usé du privilége accordé au génie de joindre l'absurde au sublime, et qui n'a jamais peut-être poussé plus loin l'un et l'autre que dans une œuvre mémorable, trop exaltée et trop oubliée, et qui est sans aucun doute l'une des œuvres les plus étonnantes de notre temps?

A ces exemples si remarquables s'en ajoute un dont la pensée se présente à tous les esprits. Voici un écrivain qui a débuté dans les lettres il n'y a pas loin de soixante ans, qui a reçu les encouragemens de Mme de Staël, qui déjà jouait un rôle politique important sous la première restauration, qui pendant les quinze années du gouvernement des Bourbons fut à la fois un publiciste populaire et un professeur éminent, déployant avec une égale énergie son activité dans les luttes de la politique et dans les recherches ardues de la science, qui plus tard, après 1830, passant de l'opposition au pouvoir, se révélait comme l'un des plus grands orateurs politiques de son temps, dépensait chaque jour pendant une lutte de dix-huit ans toutes les forces réunies de l'éloquence et du caractère contre le flot toujours montant de la révolution, et qui enfin un jour était emporté par elle! Qui n'aurait cru que cette âme, haute et passionnée, minée par le travail et vaincue par les événemens, allait plier sous la défaite et s'éteindre dans le désespoir? Non, il n'en fut rien. Personne ne sait sans doute ce que dans la crise a pu penser et souffrir cette nature d'airain; mais, le flot passé, nous avons vu reparaître le vieil athlète avec la même sérénité, la même inflexibilité, la même foi en lui-même qu'auparavant. Une existence patriarcale, la vie domestique la plus noble, des amis fidèles, un corps merveilleusement sain qui semble ne rien connaître des infirmités humaines, surtout l'étude, le travail, une ardeur inépuisable pour les grandes choses, ont fait à cet homme illustre une vieillesse respectée, presque enviée de ceux qui l'ont vaincu.

Mais comme on ne peut se mêler à la vie sans en affronter les combats, M. Guizot, en revenant prendre part aux luttes contemporaines, a retrouvé dans ses vieux jours, comme au temps de sa maturité, des adversaires ardens, et sans doute l'on ne se tromperait pas beaucoup en supposant qu'il n'en a pas été trop fâché. Les hommes faits aux champs de bataille ne peuvent plus se plaire aux plates et modestes jouissances de la vie contemplative : il leur faut l'odeur de la poudre et le fracas des glaives. Ainsi M. Guizot, après avoir tant souffert des luttes politiques, n'aurait pu cependant revenir paisiblement aux froides contemplations de la science

qui avaient charmé sa jeunesse. Il avait, pour soutenir sa vie nouvelle, deux sentimens énergiques et également puissans, le souvenir du passé et le besoin d'action. L'un lui dicta ses mémoires, l'autre l'engagea dans la lutte religieuse, si vive aujourd'hui, et où il s'est placé au premier rang dans le camp des orthodoxes. Il a eu le bonheur de pouvoir achever ces deux grandes entreprises, l'histoire de sa vie et son apologie chrétienne.

Les *Méditations chrétiennes* de M. Guizot ont été à plusieurs reprises l'objet des études de la *Revue*, à mesure que les différens volumes paraissaient; mais aujourd'hui que l'ouvrage peut être considéré comme complet, au moins dans sa partie philosophique (1), il sera intéressant de l'étudier dans son ensemble, et il devient plus facile d'en apprécier la portée. Nous voudrions nous livrer à cet examen avec le respect qui est dû à la haute intelligence de l'auteur, mais aussi avec la liberté qui est le devoir de la science et de la pensée.

I.

On ne peut nier que M. Guizot ne pose la question chrétienne comme elle doit être posée de nos jours. Il demande au christianisme d'accepter les conditions nouvelles dans lesquelles la société est entrée depuis trois siècles, et qui sont la science libre, la conscience libre, la pensée libre. Il demande que le christianisme ne se contente pas seulement de tolérer ces principes, comme Moïse tolérait le divorce chez les Juifs, à cause de la dureté de leur cœur; il lui conseille au contraire de les proclamer comme les développemens légitimes de l'Évangile. Il voit avec raison les plus grands périls dans le défi porté par certains actes, certaines paroles, à la société moderne. Cette société en est arrivée à croire à ses principes comme à des articles de foi, et l'on a bien raison de dire qu'elle a aussi son *credo*. Liberté de conscience et liberté de pensée avec leurs conséquences sont des principes que la société moderne n'examine plus, mais auxquels elle adhère avec une passion incroyable, avec la même passion que les croyans apportent à soutenir leurs symboles. Que l'église se mette en hostilité ouverte avec ces principes, c'est foi contre foi, et l'on sait ce qui résulte d'une guerre de croyances : le fanatisme s'y met de part et d'autre, et des maux incalculables peuvent être la conséquence d'une lutte si imprudemment engagée. La tentation d'une victoire possible peut entraîner

(1) Il y aura un quatrième volume, consacré aux questions de critique et d'exégèse, mais il ne changera rien évidemment à l'ensemble des vues de M. Guizot.

quelques imaginations égarées; cette tentation est décevante. La société de la révolution ne sera point vaincue, on peut l'affirmer sans hésiter; il n'y a que les ennemis du christianisme qui puissent souhaiter de le voir se livrer à une aussi chimérique entreprise.

M. Guizot accepte entièrement le principe de la discussion libre et tous les autres principes de la société moderne. Il veut que le christianisme s'arrange pour vivre au sein de cette société, sache s'y faire sa place, qu'il en accepte les conditions librement et de bon cœur. En revanche, il demande à la société moderne d'accepter le christianisme, non pas comme un joug qui s'impose par l'autorité, mais comme une lumière, comme une force à laquelle l'âme se soumet librement. En un mot, c'est à l'examen qu'il en appelle, et il s'engage, au nom du christianisme, à avoir raison. Il est évident que l'esprit moderne, quand on ne lui conteste pas ses principes et ses droits, n'a aucune raison de se refuser à l'examen qu'on lui demande. Tant qu'il peut croire que c'est sa ruine que l'on exige, il se refuse à tout entendre, comme un peuple ne consent point à traiter avec qui ne commence point par reconnaître son indépendance; mais dès que l'on accepte de part et d'autre les conditions libres de la discussion, le débat est possible, il est légitime, il est nécessaire. Or M. Guizot croit pouvoir établir démonstrativement ces trois propositions qui composent toute son apologétique chrétienne. Il y a des problèmes naturels et universels qui se posent nécessairement dans toute âme humaine; — la science ne résout pas ces problèmes; — la religion, c'est-à-dire le christianisme, les résout. Telle est dans ses traits essentiels la pensée fondamentale de M. Guizot, et il faut reconnaître qu'elle est conçue avec une vigueur et une précision dignes de cet éminent esprit.

Quels sont ces problèmes, aussi vieux que l'humanité, aussi répandus qu'elle sur la surface du globe, problèmes que se pose inévitablement chacun de nous aussitôt qu'il commence à penser? C'est l'origine et la destinée de l'homme, l'origine et la fin de l'univers; c'est la liberté et la Providence, et leurs rapports; c'est le mal, c'est le salut. Pourquoi la douleur? pourquoi la prière? pourquoi tant de misère, pourquoi tant de grandeur? De tels problèmes ont toujours existé jusqu'ici. Existeront-ils toujours? Il est des écoles qui ne le pensent pas. L'école positiviste, par exemple, croit qu'il n'y a pas lieu de les poser, parce que nous n'avons aucun moyen de les résoudre. Il faut déraciner ces problèmes de son cœur pour se borner à l'étude du monde tel qu'il est; mais en même temps qu'on croit les écarter comme insolubles, on les tranche néanmoins

dans un sens ou dans l'autre, et l'on prouve par là même qu'ils sont indestructibles.

Il y a donc des problèmes. Qui les résoudra? La science s'y applique, mais sans succès; ce domaine, quoi qu'elle fasse, est en dehors de ses méthodes et au-dessus de sa portée. M. Guizot s'appuie ici sur l'autorité d'un savant théologien anglais dont il accepte pour son compte la doctrine. Les limites du monde fini, pour l'un et pour l'autre, sont les limites de la science. Le monde fini seul, physique et moral, est à la portée de la méthode scientifique. C'est dans ce monde seulement que l'esprit humain se saisit pleinement des faits, les observe dans toute leur étendue et sous toutes leurs faces, en reconnaît les rapports et les lois, qui sont aussi des faits, et en démontre ainsi le système. C'est le travail et la méthode scientifiques; les sciences humaines en sont les résultats. A la vérité, l'homme porte en soi-même des notions et des ambitions qui s'étendent bien au-delà et s'élèvent bien au-dessus du monde fini, les notions et les ambitions de l'infini, de l'idéal, du complet, du parfait, de l'immuable, de l'éternel. Ces notions et ces ambitions sont elles-mêmes des faits que reconnaît l'esprit de l'homme; mais en les reconnaissant il s'arrête. Elles lui font pressentir, ou, pour parler plus exactement, elles lui révèlent un ordre de choses autre que les faits et les lois du monde fini qu'il observe; mais, s'il a de cet ordre supérieur l'instinct et la perspective, il n'en a pas, il n'en peut pas avoir la science. C'est la sublimité de sa nature que son âme entrevoit l'infini et y aspire; c'est l'infirmité de sa condition actuelle que sa science se renferme dans le monde fini où il vit.

M. Guizot, en déclarant la science impuissante en dehors des choses finies, proclame par là même l'impuissance de la philosophie ou de la métaphysique, car la métaphysique est précisément la science qui croit pouvoir résoudre les problèmes du monde invisible. Pour prouver cette impuissance, M. Guizot s'appuie, et c'est de bonne guerre, sur l'aveu des philosophes eux-mêmes, qui reconnaissent que la philosophie est divisée en systèmes éternellement opposés, éternellement les mêmes, qu'elle tourne toujours dans le même cercle, sans jamais avancer, variant les expressions et les formes de ses hypothèses, mais retombant toujours dans les mêmes hypothèses. Ces systèmes fondamentaux et immortels ont été réduits par M. Cousin à quatre, qui sont le sensualisme et l'idéalisme, le scepticisme et le mysticisme. Pourquoi ces systèmes ont-ils apparu dès les temps les plus anciens et se sont-ils depuis reproduits partout et toujours? Pourquoi l'esprit humain a-t-il, sur ces questions suprêmes, atteint de si bonne heure à des essais de solution qui l'ont épuisé sans le satisfaire? Pourquoi la métaphy-

sique est-elle restée stationnaire? Le fait qui soulève ces questions en donne la réponse. « L'homme a reçu sur l'objet fondamental de la métaphysique des lumières primitives, dot de la nature humaine plutôt que conquête de la science humaine : elle a dans l'homme même son point de départ profond et assuré; mais son point de mire est en Dieu, c'est-à-dire au-dessus de sa portée. » Telle est la stérilité de la science philosophique en général. On la prouvera mieux encore en examinant chacun des grands systèmes philosophiques de notre temps en particulier. Ces systèmes sont : le spiritualisme, le rationalisme, le positivisme, le panthéisme, le matérialisme, le scepticisme.

Le spiritualisme du XIXe siècle a naturellement dans M. Guizot un sympathique admirateur. Comment n'aimerait-il pas une philosophie qui a eu pour maître et fondateur son propre maître, Royer-Collard? Il reconnaît donc hautement tous les mérites de l'école spiritualiste. Elle a fondé, dit-il, la psychologie scientifique, ce qui est même, selon nous, beaucoup trop dire, car cette sorte de psychologie avait été fondée par Locke et les Écossais; l'école française y a peu ajouté. Cette école a défendu l'idée du devoir et l'a fortement séparée de l'intérêt personnel. Elle a défendu la liberté humaine au point de vue philosophique, moral et politique. Tels sont les mérites du spiritualisme contemporain; mais, forte dans la psychologie et dans la morale, cette école a été faible dans la théodicée, dans la métaphysique, dans la philosophie religieuse en général. Elle a été à la fois timide et orgueilleuse, timide en écartant systématiquement tous les problèmes cosmologiques (origine de l'homme, origine des êtres vivans), orgueilleuse en se refusant à l'idée d'une révélation dont elle trouvait cependant la preuve manifeste chez l'homme lui-même, dans ces principes spontanés et universels appelés principes *a priori*, qu'elle accepte comme des faits, mais sans en chercher l'origine.

Du spiritualisme, M. Guizot distingue le rationalisme. Le spiritualisme est timide et silencieux à l'égard du surnaturel; mais il ne le nie pas expressément. Le rationalisme est ouvertement négatif. Ce qui caractérise surtout le rationalisme, selon M. Guizot, c'est de ne voir dans l'esprit humain que la raison, d'exclure le cœur, de mutiler l'homme. Il retranche ainsi de l'homme des faits qui appartiennent à la nature humaine, par exemple le besoin du surnaturel. En outre il aspire à étendre la science au-delà de ses limites légitimes en voulant soumettre à ses prises le monde de l'infini, qui lui échappe nécessairement.

L'une des formes du rationalisme, c'est le positivisme. Pour le positivisme, toute croyance religieuse et toute doctrine spiritualiste sont mises à l'écart comme hypothèses arbitraires et transi-

toires, qui ont pu servir au développement de l'humanité, mais que la raison humaine doit maintenant rejeter, ainsi qu'on repousse du pied l'échelle à l'aide de laquelle on a atteint le sommet. Pour appeler les choses par leur nom, le positivisme n'est autre chose que le matérialisme et l'athéisme, acceptés plus ou moins explicitement. Sur quoi maintenant se fondent les positivistes pour établir que la matière et ses forces sont le seul objet du savoir humain? Sur deux argumens, l'un philosophique, l'autre historique. D'une part, ils soutiennent avec Condillac que toutes nos idées viennent des sens, et par là ils sont logiquement conduits à nier tout ce qui est au-delà; de l'autre, ils invoquent une prétendue loi historique d'après laquelle l'homme passerait de l'état théologique à l'état métaphysique, et de l'état métaphysique à l'état positif. Ces deux argumens succombent, l'un devant la philosophie, qui avec Kant et Leibniz découvre dans l'esprit humain des idées supérieures aux sens, l'autre devant l'histoire, qui nous montre les trois états d'Auguste Comte, non pas successifs, mais contemporains. L'esprit humain subsiste toujours tout entier.

Le panthéisme dépasse le cercle étroit où le positivisme veut enchaîner la raison. Il s'élance jusqu'au principe même des choses, et prétend l'atteindre par une méthode absolue. Son rêve, c'est l'unité universelle. De l'unité de la vérité, il conclut à l'unité de l'être; il confond l'idée et la réalité, la science et l'existence, et abolit tous les êtres en les concentrant dans un seul, lequel n'est plus qu'une notion impersonnelle, un nom stérile qui tombe à son tour dans le néant. La conséquence inévitable du panthéisme, c'est l'idolâtrie humaine, l'anéantissement de toute personnalité, de toute individualité, de toute liberté. Fondé sur une méthode arbitraire, niant résolûment l'expérience, le panthéisme vient échouer devant la conscience et les instincts éternels du cœur humain. Telle est du moins cette espèce de panthéisme, que l'on peut appeler idéaliste, où Dieu se réduit à l'idée de l'être universel, c'est-à-dire à une pure abstraction. Une autre forme plus concrète, plus conséquente et plus simple est le panthéisme matérialiste, en d'autres termes l'athéisme, solution claire et commode en apparence, mais qui, au lieu d'expliquer le problème, le supprime. Le problème, c'est la complexité, la dualité de l'être humain, physique et moral, âme et corps. Le matérialisme lui-même commence par reconnaître cette distinction. Matière et force, dit-il; donc la force est autre chose que la matière; puis il confond ce qu'il a distingué, et croit avoir expliqué le problème en considérant comme inséparables deux éléments distincts. Au fond, le matérialisme, comme le panthéisme, explique tout par une abstraction.

Il reste encore un grand système : c'est le scepticisme, qui s'at-

taque à la puissance même de l'esprit humain et le déclare incapable de connaître le fond des choses, la réalité en soi. Suivant M. Jouffroy, l'homme croit par instinct et doute par raison. On serait tenté de croire que M. Guizot adhère à cette parole, qui semble n'être sous une autre forme que sa propre doctrine; mais il ne consent point à nommer instinct cette intuition de la réalité intérieure et extérieure qui est le fait primitif de la connaissance. Ce fait élémentaire est méconnu par les sceptiques, comme la dualité de l'homme par les matérialistes, comme la personnalité par les panthéistes, comme le cœur et ses instincts spontanés par le rationalisme, comme l'élément surnaturel par le spiritualisme.

Ainsi tous les systèmes de philosophie mutilent la nature humaine, pas un seul ne résout les problèmes posés par le genre humain. Aux obscurités, aux contradictions, aux lacunes des solutions philosophiques, M. Guizot oppose la clarté, la fécondité des solutions chrétiennes. Il n'est pas de ceux qui croient que la religion ne doit satisfaire que le cœur. L'homme demande à la religion autre chose que des jouissances nobles et pures : il lui demande la lumière en même temps que la sympathie. Si elle ne résout pas ces problèmes moraux qui assiégent la pensée de l'homme, elle peut être une poésie; elle n'est pas une religion.

Les solutions chrétiennes des problèmes humains, ce sont les dogmes. M. Guizot ne prétend pas faire un traité de théologie : il n'exposera donc pas tous les dogmes chrétiens. Il reconnaît d'ailleurs qu'une part humaine s'est mêlée à l'élaboration de ceux-ci. Le christianisme a eu ses pharisiens et ses sadducéens. M. Guizot même nous donne à entendre que, si nous n'étions pas dans une période de crise, il pourrait bien, lui aussi, dire ce que dans la théologie chrétienne il ne défend pas, il n'accepte pas; mais il ne convient à aucun chrétien de toucher aux parois extérieures du temple lorsque les fondements mêmes sont ébranlés. Il ne parlera donc que des dogmes essentiels, c'est-à-dire de ceux qui sont communs à tous les chrétiens. Ils sont au nombre de cinq, la création, la providence, le péché originel, l'incarnation, la rédemption. Ce qui caractérise ces dogmes pour M. Guizot, c'est d'être des explications, des solutions. Le dogme de la création explique l'origine du monde et l'origine de l'homme. La providence explique l'instinct et le besoin de la prière, cet instinct si universel de l'humanité. Le péché originel explique le mal. L'incarnation et la rédemption expliquent le mystère de notre destinée. Par ces dogmes, l'homme sait d'où il vient, où il va; il sait ce qui le détourne du chemin du salut et ce qui l'y ramène. Le système est grand, complet, bien lié et puissant. Voyons maintenant s'il est vrai.

La création est démontrée, suivant M. Guizot, par ce fait capital, que le monde n'a pas toujours été tel qu'il est; la vie a commencé sur la surface du globe; les espèces animales ont aussi commencé; l'homme a commencé également. Or, à moins d'admettre que la vie est le résultat des forces de la matière, et que l'homme, comme toute espèce animale, est le produit d'une lente élaboration des siècles et d'une transformation progressive des êtres, on est obligé d'avoir recours à la puissance surnaturelle du créateur; mais d'une part la doctrine de la génération spontanée, de l'autre la doctrine de la transformation des espèces, sont des hypothèses arbitraires, repoussées par la science. Donc la création est nécessaire. Sans vouloir mêler ici prématurément la critique à l'exposition, il est impossible cependant de ne pas être frappé de cette imprudence, au moins apparente, qui fait reposer le dogme fondamental de la religion et l'espoir de l'humanité sur des opinions scientifiques. Les deux questions dont parle M. Guizot sont deux questions à l'étude; ce ne sont pas des questions résolues. Il semble fâcheux qu'une doctrine qui doit résoudre tous les problèmes commence par s'appuyer sur des faits contestés, et qu'après avoir d'abord déclaré que la science est ici absolument impuissante, on fasse maintenant reposer tout l'édifice sur ce qu'il y a de plus controversé dans la science.

La création est donc, selon M. Guizot, démontrée par les faits. Il en est de même de la providence. Ici, le fait, la preuve, c'est la prière. La prière est un fait humain, nécessaire, universel; mais ce fait est inexplicable dans l'hypothèse d'une providence générale ou abstraite qui se serait contentée de donner des lois générales à l'univers. Non, le besoin de la prière nous prouve une providence paternelle, accessible, vivante, intervenant dans la vie de l'homme comme le père dans la famille. Sans doute il y a des lois générales, mais ces lois ne sont elles-mêmes que la volonté toujours agissante du créateur. Les lois de la nature ne s'imposent pas à la volonté humaine : il y a un domaine où l'homme est maître de ses actes. Dans ce domaine, Dieu agit autrement que dans le monde physique; il agit par une action toute morale, tout individuelle : voilà l'idée de la Providence chrétienne. Le comment de cette action reste un mystère; l'action est certaine et répond au besoin de l'âme. Cependant le mal est sur la terre. Comment l'expliquer sans mettre en péril la bonté et la justice de Dieu? Le chrétien résout ce problème par le dogme du péché originel. M. Guizot ne craint pas de donner à ce dogme son vrai caractère. « C'est, dit-il, l'hérédité de la responsabilité humaine. » Sans doute c'est la liberté qui fait la responsabilité; sur ce point, pas de débat; seulement la question est de savoir si la responsabilité est exclusivement personnelle et

limitée à l'auteur du péché lui-même, ou si elle peut être contagieuse et héréditaire. Voici les raisons que donne M. Guizot, après bien d'autres théologiens, en faveur du péché originel. Tous les peuples ont eu l'idée d'un âge d'or, d'un état primitif de parfaite paix et de parfaite innocence : n'est-ce point là le sentiment secret et comme le souvenir de l'état dans lequel ont été créés nos premiers parens? La transmission héréditaire des conséquences du péché est un fait qui s'accomplit tous les jours sous nos yeux. Entre l'innocence première et la première faute, il y a un abîme dont nul ne peut sonder la profondeur. Qui peut dire quelle révolution profonde la première faute a apportée dans le monde? On se plaint du péché originel; mais que l'on pousse donc plus loin l'objection, et que l'on se plaigne du mal en général et de la manière inique dont il est réparti parmi les hommes. Voilà ce qui condamnerait la Providence, si la doctrine du péché originel ne nous autorisait à rejeter la responsabilité de Dieu sur l'homme. Le péché originel n'a rien d'étrange ni d'obscur, car c'est un fait d'expérience que tous les jours le péché se transmet par contagion.

Le christianisme explique le mal. Donne-t-il le remède? Ce remède, c'est Dieu fait homme. Les textes théologiques mis à part, voici les raisons de M. Guizot en faveur de l'incarnation. Toutes les religions ont cru à l'incarnation de Dieu dans l'homme (1) : ce n'est pas que toutes ces incarnations soient vraies; mais elles prouvent la tendance de l'humanité à voir et à sentir Dieu en elle. L'homme lui-même n'est-il pas une incarnation divine? L'incarnation est donc possible. Maintenant elle est vraie, car la révolution opérée par Jésus-Christ n'est comparable à aucune révolution humaine. Il a changé le monde; il a régénéré l'âme humaine. En même temps que l'incarnation témoigne de la puissance divine, la rédemption témoigne de la bonté de Dieu. Le péché exige l'expiation; mais est-il nécessaire que l'expiation soit individuelle? Dans tous les temps, on a cru à la réversibilité du dévoûment, et souvent des victimes innocentes se sont offertes pour sauver les coupables. Ce sentiment mal entendu a entraîné souvent des conséquences odieuses, les sacrifices humains sont une de ces conséquences; pourquoi cependant le sacrifice volontaire de l'innocent pour le coupable n'aurait-il pas une vertu qui nous échappe? La solidarité humaine a ses secrets. C'est sur ce sentiment universel de l'humanité qu'est fondé le grand mystère de la rédemption, Dieu s'étant payé à lui-même par un sacrifice volontaire la rançon du péché des hommes.

Ainsi l'apparition subite de la vie, des espèces animales, de

(1) Il faut en excepter le judaïsme, si je ne me trompe.

l'homme sur la terre, prouve la création. L'universalité de la prière prouve la Providence. L'existence du mal, dont Dieu ne peut pas être responsable, prouve le premier péché. La croyance universelle des religions prouve ou du moins confirme le dogme de l'incarnation, suffisamment établi d'ailleurs par le texte sacré. Enfin la croyance aux vertus du dévoûment volontaire prouve et justifie la rédemption.

Tous ces dogmes ont un caractère commun; ce sont des vérités surnaturelles, qui sont fondées sur des faits d'un caractère spécial, des faits surnaturels. Le surnaturel est l'intervention immédiate et personnelle de Dieu dans la nature : c'est ce qui excède les forces naturelles. La croyance au surnaturel est universelle : quand on la croit éteinte dans l'esprit des hommes, elle reparaît sous une autre forme. Le surnaturel est l'essence même des religions; toutes l'invoquent. On objecte les lois de la nature, qui seraient immuables; mais c'est ce qui est en question : elles sont permanentes, non nécessaires. Dieu, qui les a faites, peut les suspendre. Quiconque admet la liberté humaine peut et doit admettre au moins la liberté divine. L'athéisme seul et le panthéisme sont conséquens en niant les miracles. Le spiritualisme, admettant la personnalité divine, n'a pas le même droit. S'il admet en outre, comme il le fait en général, la création immédiate de l'homme et des autres êtres vivans, il accepte par là même implicitement le surnaturel. Quant à cette manière de nier les miracles qui consiste à en contester l'authenticité historique, ce n'est qu'une attaque indirecte et détournée qui implique l'autre. En apparence, c'est la preuve testimoniale que l'on demande; en réalité, c'est la possibilité même du surnaturel que l'on nie. Ainsi, selon M. Guizot, nier les miracles historiquement, c'est les nier métaphysiquement. Les nier métaphysiquement, c'est nier la liberté divine et entrer à pleines voiles dans le panthéisme et le fatalisme. On voit à quel dilemme M. Guizot réduit ceux d'entre ses adversaires qui veulent être conséquens. Il n'y a pas de milieu pour lui entre le christianisme et l'athéisme.

Tel est, en faisant abstraction de beaucoup de développemens et, par exemple, du bel épisode qui ouvre le second volume sur le réveil chrétien au XIXe siècle, l'ensemble des idées spéculatives qui composent ce que j'appelle la philosophie chrétienne de M. Guizot. C'est l'objet des deux premiers volumes. Le troisième, dont nous ne dirons que deux mots parce qu'il a été tout récemment l'objet d'une étude dans la *Revue* (1), comprend surtout les questions pra-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er février 1869, *le Christianisme et la Société française*, par M. Albert de Broglie.

tiques, le christianisme et la liberté, le christianisme et la morale, le christianisme et la science, la vie chrétienne. Dans ce dernier volume, M. Guizot revient à son point de départ : le christianisme a besoin de la liberté; la liberté a besoin du christianisme. M. Guizot, qui n'a pas craint de défendre en beaucoup de circonstances la cause de l'église catholique, se croit aussi le droit de signaler dans la conduite de cette église ce qu'il appelle « un certain manque de clairvoyance religieuse autant que de prudence politique, » et il reconnaît que, « tant que le gouvernement de l'église n'aura pas accepté et accompli cette œuvre de conciliation, les amis de la liberté auront sujet et raison de se tenir envers ce gouvernement dans une réserve vigilante, au nom des principes moraux et libéraux qu'il désavoue. » Cette défiance toutefois n'est autorisée qu'envers une seule église. Depuis longtemps, le protestantisme s'est mis d'accord avec les principes de la société moderne, et d'ailleurs l'église catholique elle-même, si elle est bien inspirée et si elle suit les conseils de ses vrais amis, de ses plus généreux adhérens, se hâtera de faire disparaître les causes de cette fâcheuse défiance en s'alliant hardiment et librement avec l'esprit nouveau.

II.

Pour suivre l'ordre même des idées de M. Guizot, et pour commencer par la pensée qui est la première et la dernière de son livre, disons quelques mots de cette réconciliation espérée et désirée par l'auteur entre l'église et la liberté. On ne peut qu'approuver ce noble désir, et nous ne sommes pas de ceux qui, par haine du christianisme, espèrent et souhaitent qu'il reste en hostilité déclarée avec les principes de la société moderne dans la pensée qu'on en aura plus aisément raison. Notre société est assez large pour tout contenir, et le catholicisme lui-même y pourrait vivre à l'aise, s'il le voulait. Le voudra-t-il? Voilà la question.

Sans doute nous savons que quelques-uns des esprits les plus éclairés de notre temps font tous leurs efforts pour engager l'église dans cette voie de liberté et de progrès, dans cette voie de réconciliation avec les principes fondamentaux de l'esprit moderne. Nous croyons que des cœurs chauds et purs (car pour nous tous les catholiques ne sont pas des hypocrites ou des inquisiteurs) se consacrent à cette œuvre de salut; mais qu'importe, et quelle valeur peuvent avoir ces efforts purement individuels? Ces hommes, si éminens qu'ils soient par l'esprit et le caractère, que sont-ils dans l'église? Ils ne sont rien, absolument rien. Ils ne sont pas même ce que sont nos électeurs sous notre régime réglementé de suffrage universel.

L'église catholique n'est point une république où l'on recueille les avis des citoyens, et où l'opinion générale se forme par le débat contradictoire des opinions particulières, où l'on peut arriver à persuader le corps tout entier en persuadant successivement chacun de ses membres. Non, les membres de l'église ne sont pas des citoyens: ce sont des sujets. On ne leur demande pas leur avis. Ils n'ont qu'une chose à faire, croire et obéir. L'église catholique est une monarchie, et elle tend de plus en plus à la monarchie absolue. La vérité y vient d'en haut et non d'en bas. Le catholicisme n'est pas à Paris; il est à Rome. C'est Rome qu'il faut convertir. Or, sur ce terrain, la réconciliation désirée par M. Guizot et par les catholiques les plus clairvoyans, cette réconciliation a-t-elle fait un pas depuis le jour où l'abbé de Lamennais eut cette grande pensée qui pouvait sauver l'église, et où il fut frappé d'une si rude déception? Rome a-t-elle fait un pas, je ne dis pas vers la tolérance, mais vers l'intelligence des conditions sur lesquelles repose la société européenne? L'église catholique tolère cette société quand elle y est forcée; mais elle la tolère, selon l'expression de M. Guizot, comme Moïse tolérait le divorce chez les Juifs, à cause de la dureté de leur cœur. Or la société moderne prétend ne pas être tolérée ainsi. Elle se croit une société juste et vraie, plus juste et plus vraie que la société artificielle du moyen âge. Elle veut non être subie comme un mal, mais acceptée comme la meilleure et la plus raisonnable que les hommes aient encore connue. Qu'elle ait tort ou raison en cela, peu importe; seulement, comme on ne risque pas beaucoup de se tromper en prophétisant que cette société ne sera pas vaincue, il semble bien que le plus sage serait d'en accepter de bon cœur les conditions nouvelles, au lieu de l'anathématiser et de ne s'y soumettre que comme à une nécessité douloureuse, quand il est tout à fait impossible de faire autrement. Or Rome n'est point jusqu'ici entrée dans cette voie d'accommodement raisonnable, et tant qu'elle n'a point parlé, ou plutôt tant qu'elle parle dans le sens contraire, les plus nobles paroles des plus nobles esprits sont absolument non avenues: aucun d'eux n'a mission pour traiter au nom de l'église (1).

Laissons au reste ces questions, qui sont d'intérêt contemporain, pour aller, avec M. Guizot, au fond des choses. Au-dessus des questions de conduite, de sagesse, je dirai même de politique, il y a quelque chose de plus grave et de plus imposant: c'est la vérité elle-même. Tout le livre de M. Guizot, avons-nous dit, peut se ramener à trois propositions. Il y a des problèmes naturels, indes-

(1) Les évêques seuls auraient ce droit dans une certaine mesure; mais l'on sait comment ils sont traités par Rome lorsqu'ils se permettent d'être un peu trop accommodans envers les principes de la révolution.

tructibles dans toute âme humaine. La philosophie ne résout pas ces problèmes; la religion les résout. L'apologie chrétienne de M. Guizot a donc pour fondement la négation de la philosophie.

Il y a eu en effet dans tous les temps deux manières d'entendre les rapports de la philosophie et de la religion : ou bien nier la philosophie, la déclarer radicalement impuissante, c'est ce que font Tertullien, Luther, Pascal, Lamennais et en général les croyans absolus et extrêmes, ou bien la considérer comme une préparation à la religion, un premier étage sur lequel s'édifiera plus tard le dogme chrétien : telle est la pensée de saint Clément d'Alexandrie, de saint Augustin, de saint Anselme, de Fénelon, et, dans l'église protestante, de Mélanchthon et des esprits tempérés. De ces deux manières d'entendre la philosophie, M. Guizot, nous l'avons vu, préfère la première. Il nie expressément la philosophie, ou du moins la métaphysique, la philosophie première, et par là même la théologie naturelle. Il lui refuse le titre de science, c'est-à-dire toute valeur démonstrative. Il lui oppose ses systèmes éternellement les mêmes, ses dissentimens, ses contradictions; à ses obscurités et à ses doutes, il oppose avec sécurité les certitudes et les lumières du dogme chrétien. Lorsque parut le premier volume des *Méditations* de M. Guizot, je pris la liberté d'adresser à l'illustre écrivain quelques objections : ces objections me procurèrent la bonne fortune d'une réponse des plus intéressantes que je suis autorisé à publier, et qui peut servir de commentaire à la pensée de l'auteur sur le rôle et la valeur de la science philosophique.

« Je prendrais un grand plaisir, monsieur et cher confrère, à causer un peu à fond avec vous des questions qui, malgré la diversité de nos occupations habituelles, nous préoccupent également l'un et l'autre. Je suis entré dans la vie de la pensée par l'histoire et la philosophie de l'histoire. J'ai donné mes plus fortes années aux affaires publiques. Ce qui m'est resté appartient aux questions religieuses. Je ne songe plus qu'à recueillir les souvenirs de ma vie politique et les raisons de ma foi. Dans le volume que je vous ai envoyé, il n'y a que des titres de chapitres; à chacune des quelques idées qu'il contient manque le développement, c'est-à-dire la lumière qui justifie une idée en l'éclairant dans tout son cours, depuis son principe jusqu'à ses dernières conséquences. Je n'ai garde de prétendre y suppléer aujourd'hui et dans une lettre; mais je tiens à vous dire tout de suite quelques mots sur les deux points auxquels vous avez touché en m'écrivant.

« Je ne veux et ne crois rien accorder à l'école positiviste quand je dis que ce qui dépasse le monde fini dépasse le domaine de la science humaine. Au-delà du monde fini, l'école positiviste nie qu'il y ait quelque

chose. Ce n'est pas seulement la science, c'est la réalité au-delà du monde fini qu'elle conteste; selon elle, ce n'est pas l'inconnu qui est au-delà de cette limite, c'est le néant. Quand elle fait à ce néant l'honneur de l'appeler l'inconnu, c'est par complaisance et respect humain. Le matérialisme est le fond des idées de cette école, et quand elle ne se dit pas matérialiste, c'est qu'elle est inconséquente ou pusillanime.

« J'affirme au contraire : 1° que, si les limites du monde fini sont celles de la science humaine, elles ne sont pas celles de la réalité; 2° que l'homme porte en lui-même non-seulement des désirs et des ambitions, mais des instincts et des notions qui lui révèlent des réalités au-delà du monde fini, et que, si l'homme ne peut pas avoir la science de ces réalités, il en a la perspective; 3° que, sous l'impulsion et le légitime empire de cette perspective, l'homme poursuit dans sa vie intellectuelle la connaissance de ces réalités, qu'il ne peut que reconnaître, comme il poursuit dans sa vie pratique la perfection morale, qu'il ne peut atteindre.

« Je ne désarme donc point l'école spiritualiste dans ses efforts pour prouver, comme vous le dites, l'existence d'un ordre invisible. Cette noble école poursuit et saisit l'existence du monde invisible; ce qu'elle ne peut atteindre, bien que ce soit son honneur de le poursuivre, c'est la science de l'ordre invisible.

« N'est-ce pas ce que vous dites vous-même quand vous dites : « Je ne crois pas ma pensée adéquate à l'essence des choses? » Il n'y a de science que là où la pensée est adéquate à l'objet qu'elle étudie, quand il y a connaissance effectivement et possiblement complète et claire des faits et de leurs lois, de l'enchaînement des causes et des effets; à ces conditions seulement, la science existe, et l'esprit scientifique est satisfait. Permettez moi de vous renvoyer à la quatrième méditation (*les Limites de la science,* p. 130-140). La notion de science n'y est pas étudiée et définie; mais le sens que j'y attache est celui que je viens d'indiquer, et qui est, je crois, pour les philosophes comme pour le public, son vrai sens.

« J'ai reproché aux systèmes philosophiques non leur éternelle opposition, mais leur éternelle similitude. Les quatre grands systèmes dans lesquels se résument tous les autres se rencontrent aux débuts de la philosophie, et se reproduisent dans tout le cours de son histoire, toujours les mêmes au fond, quelle que soit la variété des développemens et le plus ou moins de perfection de la forme. Cette immobilité prouve à la fois les lumières primitives que l'esprit humain a reçues et les limites de son travail scientifique.

« Je ne saurais admettre la parité que vous établissez entre l'opposition des systèmes philosophiques et celle des religions. Les systèmes philosophiques sont essentiellement divers et opposés. Toutes les religions ont un fond commun, la croyance au surnaturel, quelque divin et ab-

surde qu'il soit; mais elles n'ont pas toutes également tourné autour de ce fond commun. La plupart, en se mêlant soit aux rêveries et aux passions humaines, soit aux systèmes philosophiques, l'ont prodigieusement altéré et corrompu; deux seulement, la juive et la chrétienne, sont restées fidèles au fond commun religieux primitif en le développant progressivement selon le plan et l'action de Dieu sur le genre humain. C'est par là que ces deux religions diffèrent essentiellement des autres, et révèlent une origine divine. »

Cette lettre remarquable, d'une si belle clarté et d'un si ferme esprit, commente et développe heureusement quelques-uns des points de la doctrine philosophique de M. Guizot. Elle ne détruit pas, à notre avis du moins, la difficulté que nous avions eu l'honneur de lui proposer. Cette difficulté portait sur le singulier accord que nous avions cru remarquer entre la pensée de M. Guizot et celle de l'école positiviste à propos de la nature et des limites de la philosophie. M. Guizot repousse cette assimilation en affirmant que le positivisme nie non-seulement la science, mais la réalité même de tout ce qui est au-delà du fini. Les positivistes sont, nous dit-il, des matérialistes inconséquens. Nous ne pouvons consentir à accepter cette explication. Sans doute il arrive dans la pratique que les positivistes s'expriment souvent comme les matérialistes eux-mêmes, souvent aussi ils sont purement et simplement des matérialistes; mais c'est qu'alors ils sont, selon nous, des positivistes inconséquens. Le positivisme, dans son esprit, dans son idée vraie, dans la pensée d'Auguste Comte, son fondateur, se distingue essentiellement du matérialisme. L'idée-mère du positivisme, c'est que la science doit s'abstenir de toutes recherches sur les causes premières et sur l'essence des choses; elle ne connaît que des enchaînemens de phénomènes; tout ce qui est au-delà n'est que conception subjective de l'esprit, objet de sentiment, de foi personnelle, non de science. Or une telle théorie exclut aussi bien le matérialisme que le spiritualisme. Nous ne connaissons pas plus l'essence de la matière que l'essence de l'esprit, pas plus l'essence de l'esprit que l'essence de la matière. Les origines et les causes nous sont inaccessibles. En dehors de la chaîne et de la série des phénomènes, il n'y a qu'un vaste inconnu que l'on peut appeler comme on veut, selon les tendances de son âme, mais qui est absolument indéterminable par aucun procédé scientifique.

Telle est la véritable idée du positivisme, comme il serait facile de le prouver par un grand nombre de passages empruntés aux maîtres de l'école. Je n'en citerai qu'un, qui est explicite et décisif. « Ceux qui croiraient que la philosophie positive nie ou affirme

quoi que ce soit là-dessus se tromperaient : elle ne nie rien, elle n'affirme rien, car nier ou affirmer, ce serait déclarer que l'on a une connaissance quelconque de l'origine des êtres et de leur fin. Ce qu'il y a d'établi présentement, c'est que les deux bouts des choses nous sont inaccessibles, et que le milieu seul, ce que l'on appelle en style d'école le *relatif*, nous appartient (1). » Devant une déclaration aussi expresse, il est impossible d'imputer au positivisme une autre doctrine que celle que nous venons d'exposer; mais alors je cherche vainement en quoi cette manière d'entendre la philosophie diffère de la pensée de M. Guizot. Que dit-il en effet? Voici ses propres paroles : « Le docteur Chalmers dit vrai; les limites du monde fini sont celles de la science humaine; jusqu'où elle peut s'étendre dans ces vastes limites, nul ne saurait le dire. Le monde fini seul est à sa portée, et c'est le seul qu'elle puisse sonder... L'homme porte en lui-même des notions et des ambitions qui s'étendent au-delà;... mais de cet ordre supérieur il n'a que l'instinct et la perspective, il n'en a pas, il n'en peut pas avoir la science... L'esprit sait qu'il y a des espaces au-delà de celui que les yeux parcourent; mais les yeux n'y pénètrent pas. »

Plus je médite ces belles paroles, moins je vois la différence qui les sépare de la pensée de M. Littré. « Ce qui est au-delà, dit M. Littré dans un langage qui rappelle même pour la forme la page que nous venons de citer, est absolument inaccessible à l'esprit humain; mais inaccessible ne veut pas dire nul ou non existant. L'immensité, tant matérielle qu'intellectuelle, tient par un lien étroit à nos connaissances, et devient par cette alliance une idée positive du même ordre; je veux dire que, en les touchant et en les bordant, cette immensité apparaît sous son double caractère, la réalité et l'inaccessibilité. C'est un océan qui vient battre notre rive, et pour lequel nous n'avons ni barque ni voiles, mais dont la claire vision est aussi salutaire que formidable. »

Je l'avoue, je m'étonne que M. Guizot, citant cette belle page, d'un accent presque religieux, saisisse précisément cette occasion de refouler le positivisme dans le matérialisme et dans l'athéisme. J'ai de la peine à me faire à cette méthode qui consiste à toujours précipiter les gens dans l'erreur, et à les y plonger de plus en plus, même quand ils essaient d'y échapper. Est-il donc si avantageux d'exagérer l'erreur, d'élargir l'abîme qui sépare les hommes? Au lieu de chercher par où les autres pensent comme nous, ce qui est une garantie pour notre raison, devons-nous toujours chercher par où ils ne pensent pas comme nous, ce qui est une arme pour le

(1) Littré, *Paroles de philosophie positive*, p. 52.

scepticisme, et cela sous prétexte de logique, comme si nous étions toujours sûrs d'être nous-mêmes d'infaillibles logiciens?

Or, quelque effort que je fasse, il m'est impossible ici de ne pas voir une seule et même pensée chez M. Guizot et chez M. Littré. Pour l'un comme pour l'autre, il n'y a de science que du monde fini. Pour l'un comme pour l'autre, il y a quelque chose au-delà du fini : c'est l'infini selon M. Guizot, c'est l'immensité selon M. Littré. Selon M. Guizot, nous en avons la perspective; selon M. Littré, nous en avons la vision. « C'est un océan où nous n'avons ni barque ni voiles, » dit l'un. « C'est un espace où nos yeux ne pénètrent pas, » dit l'autre. « Nous y croyons, dit encore M. Guizot ; mais il ne nous est pas donné de le saisir et de le contrôler. » « Elle nous apparaît, dit M. Littré, avec son double caractère, la réalité et l'inaccessibilité. »

Mais, dira-t-on, l'école positiviste rejette Dieu et l'âme comme des hypothèses arbitraires et provisoires. Oui, sans doute, mais en tant que ces hypothèses se présentent comme scientifiques, et à ce point de vue vous les rejetez vous-même, puisqu'il n'y a de science que du monde fini. L'école positiviste ne rejette pas ou ne peut pas rejeter la *foi* à ces vérités, car la foi est un état subjectif de l'âme, que l'on éprouve ou que l'on n'éprouve pas, mais qui ne peut être l'objet ni d'une démonstration ni d'une réfutation. L'infini n'étant pas objet de science selon M. Guizot, on ne peut le démontrer; on ne peut donc réfuter ceux qui le nient. D'ailleurs, nous venons de le voir, l'école positive ne nie pas l'infini. M. Littré l'affirme au contraire dans des termes presque magnifiques; il ne nie ou plutôt il n'écarte que tel ou tel attribut de l'infini. Or c'est ce que fait également M. Guizot, lorsqu'il affirme qu'il n'y a pas de science de l'infini. Si en effet nous pouvons dire, par exemple, avec certitude, que Dieu est intelligent, qu'il est libre, comment soutiendrait-on que cet objet échappe absolument aux prises de la science humaine?

Si donc, dans le livre de M. Guizot, nous mettons le christianisme à part, il nous est impossible de voir dans sa philosophie autre chose que le positivisme. En d'autres termes, s'il n'était pas chrétien, il serait, il devrait être positiviste : d'où l'on peut conclure encore que quiconque n'est pas chrétien doit être positiviste. Ce n'était donc pas sans raison que nous avions pris la liberté d'objecter à M. Guizot qu'il désarme la philosophie spiritualiste devant ses adversaires, car l'objection d'impuissance dirigée contre la philosophie porte contre le spiritualisme aussi bien que contre les autres doctrines. S'il n'y a pas de science de l'infini, toute doctrine est impuissante, y compris la nôtre. Qu'avons-nous donc de mieux à

faire qu'à laisser là cette science inutile, et à nous rejeter soit dans le positivisme, soit dans la foi?

M. Guizot affectionne un procédé de discussion qui consiste à pousser son adversaire à l'extrême, en lui reprochant d'être trop timide et de ne pas accepter hardiment toutes les conséquences de sa pensée. J'oserais presque lui faire le même reproche, quoique l'on sache que ce ferme esprit ne pèche point par timidité. Ici, il n'a pas osé dire toute sa pensée : c'est que la philosophie spiritualiste est aussi impuissante que les autres. J'aurais voulu, je l'avoue, le voir aller jusque-là; j'aurais voulu le voir réfuter les preuves de l'existence de Dieu données dans les écoles spiritualistes, les preuves de la providence données par Socrate et Platon, la justification de la providence dans Leibniz et dans Malebranche, les raisons en faveur de la vie future développées dans le *Phédon*. Il eût été étrange de voir M. Guizot engager une telle polémique, et jouer, ne fût-ce qu'un moment, le jeu des athées. Cependant non-seulement cela eût été conséquent, mais c'était même nécessaire pour justifier la thèse générale de l'impuissance scientifique et démonstrative de la philosophie; s'il y a en effet quelque part de bonnes preuves de Dieu, de la providence et de la vie future, pourquoi dire qu'il n'y a pas de science de l'infini?

Peut-être en disant que la philosopbie n'est pas une science, qu'elle n'est pas adéquate à son objet, M. Guizot n'a-t-il voulu dire que ce que nous avouons nous-mêmes les premiers, à savoir que la métaphysique n'a pas la rigueur démonstrative des mathématiques ou de la physique; ce qui n'empêcherait pas qu'elle ne pût faire valoir en faveur de telle doctrine des raisons solides et considérables, propres à entraîner la conviction. Quelle est donc alors la différence de la philosophie et de la religion? A quel titre conclure de l'impuissance de la première à la nécessité de la seconde? Est-ce que l'apologie chrétienne de M. Guizot, si forte qu'elle soit, peut avoir la prétention d'une démonstration scientifique? est-ce qu'elle est fondée sur autre chose que des raisons, des considérations plus ou moins fortes, plus ou moins plausibles, plus ou moins décisives? Et s'il se décide en faveur de ces raisons parce qu'elles lui paraissent bonnes, pourquoi ne pourrions-nous pas, avec un droit équivalent, nous décider pour nos propres raisons parce qu'elles nous paraissent également telles? Que la philosophie soit ou ne soit pas une science, cela ne fait rien à la question, puisque la religion n'en est pas une non plus. Cette objection est bonne pour les positivistes; elle ne l'est pas pour les chrétiens. La philosophie ne résout pas les problèmes, dites-vous; mais par la même raison je dirai que la religion ne les résout pas davantage, car

c'est le même esprit humain, usant de part et d'autre des mêmes procédés, qui se résout à lui-même ces problèmes, soit par la religion, soit par la philosophie. Par exemple, les philosophes spiritualistes admettent certains principes nécessaires ou vérités premières, et sur ces principes ils fondent la démonstration de l'existence de Dieu. M. Guizot admet les mêmes principes, les mêmes vérités, et il s'en sert pour prouver la révélation. Or, si la preuve de l'existence de Dieu par ces principes n'a nulle valeur démonstrative, comment se pourrait-il que la preuve de la révélation par les mêmes principes en eût une? Réciproquement, si l'on est autorisé à se servir de ces principes pour prouver la révélation, comment ne serait-on pas autorisé à s'en servir pour prouver Dieu? En deux mots, comment pourrait-on nous obliger à accepter le plus, c'est-à-dire la révélation, sous prétexte que nous serions impuissans à démontrer le moins, c'est-à-dire l'existence de Dieu?

Ce qui donne à supposer que la foi résout des questions que la philosophie ne résout pas, c'est que la foi, quand elle est acceptée, a un caractère de confiance absolue qu'une opinion philosophique, quelle qu'elle soit, ne comporte pas. D'un côté c'est Dieu qui parle, et de l'autre c'est l'homme; mais on ne voit pas que la question est précisément de savoir si c'est Dieu qui parle, et, toute grâce surnaturelle mise à part, la croyance que c'est Dieu qui parle est fondée sur des raisons, c'est-à-dire sur des opinions, qui ont exactement le même caractère de certitude relative que les opinions philosophiques. Ces raisons après tout ne sont que des raisons humaines, tirées de la nature de notre intelligence et fondées sur des raisonnemens tout humains. Les miracles, dira-t-on, sont divins: soit; mais les raisons de croire aux miracles sont des raisons humaines, du même ordre que celles que l'on donne pour n'y pas croire. Celui qui croit aux miracles, aux prophéties, à l'authenticité des Écritures, ne croit donc en définitive qu'à sa propre raison, et cette raison, en tant qu'elle se prononce pour, n'a pas plus d'autorité qu'en tant qu'elle se prononce contre. Vous n'avez donc pas le droit d'invoquer contre la philosophie sa prétendue impuissance; l'apologétique chrétienne n'a sous ce rapport aucune prérogative, aucun avantage sur la philosophie, et n'est elle-même qu'une certaine sorte de philosophie.

Enfin n'oublions pas que cette confiance absolue que donne la foi, elle la donne dans toutes les religions du monde : on sait bien que le mahométan, le brahmaniste, le bouddhiste, l'israélite, sont aussi tranquilles dans leur foi, aussi assurés qu'elle résout tous les problèmes que le peut être le chrétien. Cette confiance absolue peut donc se rencontrer avec l'erreur, et n'est point par consé-

quent un signe de vérité. Si maintenant vous affirmez l'incontestable supériorité du christianisme sur toutes les autres religions, vous n'aurez d'abord rien prouvé; supériorité ne signifie pas vérité absolue. La religion des Turcs est supérieure à celle des nègres; ce n'est pas cependant la vraie religion. En outre cette supériorité ne peut être prouvée que par des argumens historiques et philosophiques du même ordre que ceux que l'on a déclarés impuissans quand ils sont employés par les philosophes. Enfin, il est vrai, la religion est surnaturelle; mais les preuves de la religion ou, si vous voulez, les preuves de ces preuves n'ont aucun caractère surnaturel, et sont de même ordre que les preuves philosophiques en général.

En un mot, il n'y a que deux états d'esprit qui donnent la certitude absolue : la foi et la science. D'une part, la certitude de la foi n'est pas incompatible avec l'erreur, comme le prouve l'exemple des fausses religions; d'autre part, la science n'est pas plus le caractère de la religion que de la philosophie (1). Or entre la science (au sens strict) et la foi il n'y a que l'opinion. L'apologétique chrétienne ne se fonde donc que sur l'opinion tout aussi bien que l'apologétique philosophique. Entre M. Guizot et les philosophes, il n'y a qu'une question d'opinion. Il a ses opinions comme les philosophes ont les leurs. Les doctrines philosophiques ne le satisfont pas; mais les philosophes ne sont pas satisfaits davantage par ses propres doctrines. Il n'y a donc pas lieu d'argumenter d'une prétendue impuissance de la philosophie, comme si l'on avait un *criterium* qui nous manque; il n'y a pas lieu d'établir entre le philosophe et le croyant une inégalité qui ne se fonde sur aucun titre. L'un et l'autre cherchent, l'un et l'autre se persuadent par des raisons toutes personnelles, l'un et l'autre essaient d'entraîner les hommes en présentant ces raisons sous le meilleur jour possible. Lorsque M. Guizot nous dit : — La philosophie ne résout pas les problèmes, la religion les résout, — nous pourrions tout aussi bien renverser les termes, car la religion résout les problèmes pour les croyans, et la philosophie les résout pour les philosophes. Si l'on demande quelle philosophie? je puis demander aussi quelle religion? Et l'on verra que tout revient à cette proposition : chaque opinion résout les problèmes pour celui qui l'adopte; en d'autres termes, l'on est toujours de sa propre opinion, car, si on ne pensait pas que cette opinion résout les problèmes, on ne l'aurait pas adoptée. Laissons donc de côté cette accusation générale d'impuissance dirigée

(1) La religion, une fois acceptée pour vraie, peut prendre la forme scientifique; mais il en est de même de toute philosophie.

contre la philosophie, et voyons maintenant si la théologie chrétienne, plus heureuse que la philosophie, résout les problèmes que celle-ci ne résoudrait pas.

III.

Je me représente, je l'avoue, un mode d'apologétique chrétienne différent de celui qu'a choisi M. Guizot. Au lieu d'insister sur l'impuissance scientifique de la philosophie et sur la supériorité des explications chrétiennes, je comprendrais que l'on fît valoir surtout l'efficacité pratique du christianisme. C'est par là que le christianisme peut trouver encore un large et sûr accès dans beaucoup d'âmes. En montrant et surtout en faisant sentir vivement la consolation que la religion apporte à l'âme dans les chagrins, la force qu'elle lui prête dans le combat des passions, on se placerait, je crois, sur un terrain inexpugnable, sur le terrain de l'expérience intérieure, où chacun est seul juge de ce qu'il éprouve. Comment contester ses consolations à qui se sent consolé, le sentiment de sa force à celui qui l'a éprouvée? Contre cette expérience, quelle objection peut prévaloir? Le meilleur médecin est celui qui guérit. Ce n'est pas pour des raisons spéculatives et en croyant à la médecine comme science que les hommes s'adressent à elle; c'est par un instinct irrésistible qui, dans les maux de ceux qui nous sont chers et dans les nôtres, nous pousse à chercher des secours. Pourquoi dans les maux de l'âme, dans la douleur, dans la passion, n'aurions-nous pas recours au médecin? La preuve spéculative ne peut pas être donnée, il est vrai; mais elle est inutile. S'il est permis de comparer le sacré au profane, et les mystiques l'ont fait souvent, celui qui croit à la fidélité de la femme aimée n'y croit pas sur un fondement scientifique; non, sans doute : il croit, et tout est dit. Le cœur a des raisons que la raison ne comprend pas. Que faut-il donc pour prouver le christianisme de cette manière? Il faut une âme chrétienne parlant à des âmes chrétiennes. Tant qu'il y aura des âmes chrétiennes, il y aura un christianisme, et les preuves, si faibles qu'elles puissent être, seront toujours assez fortes. Quand il n'y aura plus d'âmes chrétiennes, il n'y aura plus de christianisme, et les preuves, si fortes qu'elles soient, seront toujours trop faibles. Enfin le christianisme ainsi compris inspirera le respect à tous ses adversaires. Qui donc en effet aurait le courage, au nom d'un intérêt abstrait de la raison, d'arracher sciemment à l'un de ses semblables sa consolation dans ses misères, son arme dans la bataille de la vie?

Ce n'est point par ce côté que M. Guizot a cru devoir défendre

le christianisme. Il ne veut pas seulement que la religion soit une source d'émotions pour l'âme; il veut aussi qu'elle soit une source de lumière pour la raison. Il veut confondre la philosophie et l'humilier devant la religion. A la pauvreté et à l'obscurité de nos systèmes, il oppose la plénitude, la richesse et la clarté des dogmes chrétiens. Il dit aux philosophes : Vous êtes les ténèbres, et voici la lumière. Cette manière hardie de poser le problème est bien celle qu'on devait attendre du mâle esprit de M. Guizot : il ne se contente pas aisément des situations vagues et banales. Toutefois, précisément parce que cet esprit aime les situations tranchées, il comprendra que les philosophes n'acceptent pas aussi volontiers pour la philosophie l'humiliation qu'il lui impose, et qu'eux-mêmes à leur tour, avec respect, mais avec fermeté, lui demandent librement : Quelle lumière nous proposez-vous?

C'est ici le lieu d'expliquer par quelles raisons nous prenons la liberté de nous avancer ici sur un terrain sacré, au bord duquel la philosophie spiritualiste s'est généralement arrêtée. Nous ne sommes animés d'aucune mauvaise intention contre les croyances d'un si grand nombre de nos semblables; si elles sont la vérité, nous sommes les premiers à désirer qu'elles reconquièrent le domaine des âmes, comme on prétend qu'elles le font en effet. Nous ne demandons pas mieux, et nous sommes tout prêts à dire au Seigneur du fond du cœur : *Adveniat regnum tuum;* mais chacun a ses croyances, et nous demandons que toutes les croyances aient le même droit de s'exprimer hautement et librement. Il importe au succès même de la vérité que chacun dise ce qu'il pense, tout ce qu'il pense. Le mariage équivoque de la philosophie et de la théologie, qui a été recommandé pendant longtemps, n'a servi en rien à la cause de la religion, et il a gravement compromis la cause de la philosophie, surtout de la philosophie spiritualiste. Dès qu'on a été persuadé de l'existence d'un traité secret entre le spiritualisme et l'église, toutes les objections et toutes les préventions dirigées contre l'une ont en même temps porté sur l'autre. Le spiritualisme est devenu, aux yeux de la plupart de ses adversaires, une opinion théologique, et c'est ainsi que l'athéisme a réussi à faire de sa cause la cause de la libre pensée. Nous croyons que, dans l'état actuel des opinions, le spiritualisme doit à la vérité et se doit à lui-même de se séparer de la théologie aussi nettement que de l'athéisme.

Les lecteurs des *Méditations chrétiennes*, à quelque doctrine qu'ils appartiennent, ont été généralement frappés d'une lacune étrange. L'auteur parle énergiquement et éloquemment en faveur du christianisme; mais de quel christianisme s'agit-il? Ne sait-on pas qu'il y

en a deux essentiellement distincts, et, jusqu'à nos jours du moins, profondément hostiles : l'un qui admet entre Dieu et l'homme des intermédiaires sacrés, représentans immédiats de la Divinité, et qui soumet le sens propre et la conscience religieuse de chacun à une autorité infaillible; l'autre qui supprime de tels intermédiaires, ne reconnaît d'autre autorité que l'Écriture, et donne à chaque individu le droit absolu de décider en matière de foi? On sait de plus qu'indépendamment de cette différence fondamentale il y a des différences de dogme ou de pratique importantes entre les deux églises. Pour n'en citer qu'une seule, ce n'est pas une petite différence que celle qui consiste à admettre ou à rejeter la présence réelle et la confession.

Lorsque M. Guizot nous parle de la supériorité du christianisme sur la philosophie, nous avons donc le droit de demander : De quel christianisme est-il question? Il montre en effet une telle impartialité entre les deux églises, il emprunte si souvent ses exemples à l'église catholique, on sait en outre qu'il s'intéresse si vivement à la question la plus pressante de l'église catholique au temps où nous sommes, que l'on ne peut pas considérer son livre comme plus protestant que catholique. D'un autre côté, il est clair que ce livre n'a pas un caractère dogmatiquement catholique. Évidemment l'auteur veut nous laisser le choix entre les deux églises, et, pourvu que l'on soit chrétien, peu lui importe comment on l'est. Son christianisme est une moyenne entre les diverses églises chrétiennes; c'est un minimum de christianisme dont il se contente pour échapper au rationalisme.

C'est ici qu'on ne peut s'empêcher d'arrêter l'illustre penseur. Quand il s'agit d'opinions humaines, d'écoles philosophiques, de partis politiques, je comprends très bien que l'on prenne une moyenne entre des doctrines diverses, que l'on puisse s'entendre sur un *minimum* d'opinions dans une profession de foi. Dans le domaine de la vérité relative ou humaine, il y a du plus et du moins, du vrai et du faux, du certain et de l'incertain; il y a à prendre et à laisser. Le domaine de la religion est d'une tout autre nature; c'est la vérité absolue. Il n'y a qu'une vraie religion, il n'y en a pas deux. On ne peut pas être chrétien en général; il faut être ou catholique ou protestant. Si l'une des églises est dans le vrai, l'autre se trompe, et réciproquement. Dira-t-on qu'il faut laisser les querelles dans l'ombre parce que le temps n'est pas opportun? Je le veux bien pour ceux qui ont fait un choix, et qui savent à quoi s'en tenir; mais ceux que l'on veut ramener, car je suppose que l'on n'écrit pas pour les convertis, ceux que l'on appelle de la philosophie au christianisme, ont le droit de dire : A quel

christianisme nous appelez-vous? Rester en suspens entre l'un et l'autre, c'est être sceptique et non chrétien.

Il est difficile d'admettre que M. Guizot, malgré sa sympathie évidente pour l'église romaine, soit le moins du monde disposé à reconnaître la vérité du dogme catholique. Il ne défend le catholicisme qu'au point de vue chrétien. C'est donc, quoiqu'il ne le dise pas expressément, le christianisme réformé qui pour lui est la vérité. Dès lors pourquoi ne pas résoudre les difficultés qui s'élèvent contre la doctrine réformée? Pourquoi ne pas répondre aux objections catholiques? On défend le dogme orthodoxe contre le rationalisme protestant; mais voilà bien longtemps que les catholiques ont signalé cette conséquence extrême du principe de la libre croyance, du libre examen. La philosophie, à laquelle on reproche les incertitudes de la science, peut demander, au nom de Bossuet et de Rome, si l'église de Luther et de Calvin offre plus de sécurité, de fixité, de doctrine. Si nous n'avons pas d'autorité, vous n'en avez pas davantage, et vous tombez dans une contradiction qui au moins nous fait défaut : c'est qu'il y a un livre sacré et divin auquel vous devez vous soumettre, et ce livre, c'est vous qui le jugez. Vous appelez Dieu à votre propre tribunal; vous jugez en dernier ressort de la parole sainte!

On accuse, dans le camp des libres penseurs, M. Guizot d'intolérance dogmatique et d'étroite orthodoxie. On serait plutôt frappé, en lisant son livre, du caractère rationaliste de sa philosophie chrétienne. Il est évident que le protestantisme le plus orthodoxe se dégage de plus en plus des liens dogmatiques. Quelle différence subsiste-t-il aujourd'hui, autre qu'une différence administrative, entre l'église de Luther et celle de Calvin? On sait cependant à quel point ces deux églises ont été ennemies. L'accord où elles sont arrivées, au moins en France, ne peut s'expliquer que par un esprit de transaction dogmatique, qui a été la conquête du bon sens sur la théologie. M. Guizot accepte pour son propre compte la célèbre doctrine des dogmes fondamentaux, si souvent et si justement critiquée par l'église catholique. Qui dira en effet ce que c'est qu'un dogme fondamental? Qui est-ce qui distinguera ce qui est fondamental et ce qui ne l'est pas? Là où toute autorité fait défaut, toute déclaration d'articles de foi est arbitraire. M. Guizot, par exemple, admet cinq dogmes fondamentaux dans le christianisme : la création, la providence, le péché originel, l'incarnation, la rédemption. Il suffit de jeter un coup d'œil sur cette table pour voir combien elle est artificielle, arbitraire, insuffisante, à un point de vue rigoureusement chrétien.

On peut être étonné d'abord de voir la providence donnée comme

un dogme chrétien. Tout le monde sait en effet que la croyance à la providence est antérieure au christianisme, et qu'elle se trouve exprimée dans les termes les plus précis chez Socrate et Platon. Socrate disait : « Sachez quelle est la nature et la grandeur de la Divinité, qui peut à la fois tout voir, tout entendre, être présente partout et prendre soin de tout ce qui existe! » Et Platon : « Avoue donc que les dieux connaissent, voient, entendent tout, et que rien de ce qui tombe sous les sens et l'intelligence ne peut leur échapper. » La providence n'est donc pas un dogme exclusivement chrétien, ni même exclusivement religieux; c'est en même temps une doctrine philosophique. On pourrait tout aussi bien compter l'existence de Dieu parmi les dogmes chrétiens.

Si l'on s'étonne de voir au nombre des dogmes chrétiens une doctrine toute philosophique, on s'étonne aussi de certaines omissions singulières dans le *credo* dogmatique présenté par M. Guizot. Comprend-on par exemple que le dogme de la trinité n'y soit pas mentionné? Qu'est-ce que le christianisme sans la trinité? Qui est-ce qui distingue le christianisme du judaïsme ou du mahométisme, si ce n'est précisément la trinité? Sans elle, l'incarnation et la rédemption sont impossibles. Voilà bien, il faut l'avouer, un dogme fondamental. Cependant non-seulement M. Guizot l'omet dans la table des cinq dogmes essentiels, mais je ne crois pas me tromper en disant que dans tout l'ouvrage ce dogme n'est nulle part mentionné. Dira-t-on qu'il est implicitement contenu et affirmé dans le dogme de l'incarnation? Soit pour le Père, qui envoie son Fils, soit encore pour le Fils, qui est envoyé par le Père : voilà bien deux personnes de la sainte trinité; mais où est la troisième? Que devient le Saint-Esprit dans cette théologie? Il n'est pas, que je sache, nommé une seule fois. On peut donc s'en passer sans trop d'inconvéniens. Où est alors l'égalité entre ces deux personnes, dont l'une remplit le livre de son nom et de son esprit, et dont l'autre est complétement absente? Et, si l'égalité des trois personnes divines n'est pas un dogme fondamental, pourquoi l'égalité de deux d'entre elles en serait-elle un?

On est encore étonné de voir M. Guizot passer entièrement sous silence le grand débat qui a mis l'Europe en feu au XVIe siècle, pour lequel, dans les deux églises, tant de grands hommes sont morts martyrs de leur foi, le débat sur la présence de Jésus-Christ dans l'hostie. Eh quoi! au point de vue chrétien, il serait indifférent de croire à la présence corporelle ou à la présence spirituelle de Jésus dans l'eucharistie! Je pourrais être chrétien, non de spéculation, mais de cœur, d'âme et de pratique, et ne pas savoir si, en approchant de la sainte table, c'est Jésus-Christ lui-même, corps et

âme, que je vais m'assimiler, ou si au contraire l'hostie n'est qu'un symbole d'une assimilation toute spirituelle! On n'est pas moins étonné de voir M. Guizot renvoyer aux théologiens le débat de la grâce et du libre arbitre, de la foi et des œuvres. Encore une fois, qu'est-ce que le christianisme, si la doctrine de la grâce, la doctrine de la justification, sont des doctrines lâches et arbitraires dont on prend ce qu'on veut, et que l'on accommode suivant les temps aux exigences profanes du sens commun, abandonnant le dogme lui-même dans sa précision et dans sa rigueur au pédantisme théologique? Qu'est-ce donc qu'une telle foi, sinon une philosophie?

Pour M. Guizot, tout protestant libéral est un rationaliste, tout rationaliste un panthéiste, tout panthéiste un athée. On sait que ce mode de déduction à outrance, que Leibniz appelait l'argument *ad vertiginem* (1), a été inventé par l'abbé de Lamennais dans son *Essai sur l'indifférence;* mais on oublie qu'il le faisait remonter bien plus haut, et qu'il disait du protestantisme lui-même en général ce que M. Guizot dit du protestantisme libéral. Lorsqu'on voit en effet à quel point la théologie de M. Guizot est latitudinaire, avec quelle liberté il fait son choix entre les dogmes, laissant de côté ceux qui peuvent être les plus désagréables à l'imagination de notre siècle (le diable, les peines éternelles, le petit nombre des élus...), pour ne conserver que ce qui lui paraît le strict nécessaire, il est difficile de voir dans cette théologie choisie et triée autre chose qu'un demi-christianisme logiquement entraîné au rationalisme.

Prenons cependant tel qu'on nous le présente ce christianisme rudimentaire, avec ses cinq dogmes fondamentaux : création, providence, péché originel, incarnation et rédemption. De ces cinq dogmes, les deux premiers ne sont pas, à proprement parler, des dogmes chrétiens. Nous n'en voulons d'autre preuve que le témoignage de M. Guizot lui-même, pour qui l'on cesse d'être chrétien en niant la divinité de Jésus-Christ, lors même qu'on continue de croire à la providence et à la création. Restent donc, pour constituer essentiellement le christianisme, trois dogmes fondamentaux : péché originel, incarnation et rédemption. De ces trois dogmes, les deux derniers sont évidemment les conséquences du premier. En effet, sans péché, point de rédempteur, et sans la rédemption point d'incarnation. Ainsi le christianisme tout entier est contenu dans le dogme de la chute originelle.

C'est ici qu'il faut admirer avec quelle facilité les esprits les plus vigoureux et les plus solides arrivent à abonder dans leur propre

(1) Argument qui consiste à vous pousser à un abîme, en vous faisant voir les conséquences extrêmes de vos idées.

sens, lorsqu'une fois ils ont pris un parti, et combien il est aisé en logique, aussi bien qu'en morale, de voir la paille dans l'œil de son voisin sans voir la poutre qui est dans le sien. M. Guizot est on ne peut plus sévère pour la philosophie; il la déclare impuissante, remplie d'hypothèses chimériques, obscures, contradictoires. Il déclare qu'aucun philosophe ne l'a jamais satisfait sur le problème du mal. Ainsi la doctrine de l'épreuve, la doctrine de l'optimisme, les belles et profondes considérations de Platon, de Leibniz et de Malebranche sur la question du mal, tout cela mérite à peine l'honneur d'une discussion. Prenons au contraire la doctrine du péché originel : quelle clarté ! quelle simplicité ! quelle consolation pour le cœur ! quelle délivrance pour l'esprit ! Comme Dieu est déchargé de la responsabilité du mal ! comme sa bonté et sa justice sont mises à l'abri de toute objection ! En vérité, je comprends que l'on s'écrie avec saint Paul : « Le pot n'a pas le droit de dire au potier, pourquoi m'as-tu fait? » Je comprends le silence, l'humiliation de l'esprit et de l'âme devant des problèmes insondables. Je comprends l'impérieux besoin d'espérer et de croire acceptant l'impossible, pour ne pas dire plus; mais nous présenter cet impossible comme la lumière, c'est nous demander plus que ne peut accorder un esprit libre, qui n'a aucun goût malsain pour la révolte, qui ne peut cependant, sans abdiquer, renoncer à tous les droits de la conscience et du bon sens.

On donne le péché originel comme l'explication du mal; mais lui-même est un mal, le plus grand mal, et il reste toujours à expliquer l'explication. On s'appuie, pour autoriser l'hypothèse du péché originel, sur des analogies empruntées à l'ordre physique ou à l'ordre moral. Voyez, dit-on, dans l'ordre physique, le mal naître du mal, la maladie se transmettre de génération en génération. Voyez, dit-on encore, l'opinion humaine faire descendre la responsabilité, soit en bien, soit en mal, du père aux fils, et l'infamie se perpétuer héréditairement (1). De ces deux raisons, la première ressemble fort à ce que nous appelons en logique un cercle vicieux; pour la seconde, c'est purement et simplement un préjugé, et même un préjugé odieux. L'hérédité physique des maladies est certainement un fait; mais ce fait est lui-même une partie du problème qu'il s'agit de résoudre, à savoir le problème du mal. Cette transmission du mal du père aux enfans est précisément un des scandales qui révoltent le plus le cœur humain, l'un de ceux qui suscitent le plus de doutes, et les doutes les plus amers,

(1) M. Guizot, il faut le dire, a renoncé à ce second argument; mais il continue à être donné dans les écoles catholiques, on l'enseigne même aux petits enfans!

les plus douloureux. C'est un de ces faits dont vous nous demandez, dont nous vous demandons l'explication. S'en servir pour rendre plausible et vraisemblable l'hypothèse que vous nous proposez, c'est supposer ce qui est en question. Si je demande comment il se fait qu'un enfant innocent hérite des infirmités d'un père coupable, comment croire que l'on répond à cette question en transportant à l'origine de l'humanité ce fait lui-même qui me remplit de pitié et d'horreur? On aura beau établir que le péché originel est un fait, on n'aura pas prouvé par là que c'est un fait juste. Si l'on dit que d'un Dieu bon et parfait tout est bon, je n'en disconviens pas; mais c'est là précisément l'explication philosophique que l'on a déclarée insuffisante, et cette explication, une fois admise, rend inutile toute autre hypothèse, y compris celle du péché originel.

J'ajoute que l'analogie tirée de l'hérédité des maux physiques est très imparfaite dans le cas qui nous occupe, car la source de ces maux n'est pas toujours coupable. On voit un père aliéné ou phthisique transmettre à ses enfans la phthisie ou l'aliénation, sans qu'on puisse le considérer lui-même comme coupable du mal dont il est la source : autrement il faudrait bientôt transformer toutes nos maladies en crimes; mais s'il est des cas où l'hérédité du mal a lieu sans péché et par une simple loi de la nature, n'est-il pas évident que c'est la même loi qui s'applique dans les autres cas, et que par conséquent il y a là, non un châtiment héréditaire, mais une simple communication du mal suivant des lois données, d'où il n'y a rien à conclure en faveur du dogme en question?

La doctrine de la chute n'explique rien de ce qu'il s'agit d'expliquer; par exemple, elle n'explique pas une grande partie du mal qui couvre la terre, la douleur chez les animaux; leur appliquera-t-on la doctrine du péché originel, et, pour rappeler le mot de Malebranche, « ont-ils donc mangé du foin défendu? » Je sais que quelques pères n'ont pas craint de faire rejaillir jusque sur les animaux et même sur la nature matérielle en général les conséquences du péché primordial (1), et les théologiens réformés ont été extrêmement loin dans cette voie. Chez quelques-uns, c'est presque un dogme que le mal chez les animaux est une conséquence du péché de l'homme. Une extension aussi exorbitante de la doctrine du péché ne peut être avancée que par un fanatisme aveugle. Que devient d'ailleurs dans cette hypothèse la doctrine de la contagion

(1) Saint Théophile d'Antioche considère comme conséquence du péché la férocité des animaux sauvages, Tatien le poison des plantes vénéneuses, saint Augustin les naissances monstrueuses, saint Isidore l'affaiblissement de la lumière du soleil et de la lune. (*Manuel de l'histoire des dogmes chrétiens*, par Henri Klée, traduction française de l'abbé Mabire, t. Ier, p. 423.)

héréditaire? Ce n'est point par hérédité en effet que le mal s'est transmis de l'homme aux animaux. De plus, chez les animaux, les conséquences du péché ne pourraient être que des conséquences physiques et non morales : qui oserait les rendre responsables du péché d'Adam? Dès lors, si le mal est le résultat de certaines lois physiques nécessaires, pourquoi n'en serait-il pas de même dans l'humanité, et que devient la responsabilité héréditaire? M. Guizot porte un défi aux philosophes, c'est d'expliquer l'inégalité et la distribution en apparence capricieuse des maux dans cette vie. Nous ne prétendons pas expliquer ce fait; mais la doctrine du péché originel ne l'explique pas davantage. Si tous les hommes ont péché en Adam, ils ont péché également; pourquoi la punition est-elle inégale? Y aurait-il donc une aristocratie dans le péché? y a-t-il des familles privilégiées dans le mal et qui se rattacheraient à Adam d'une manière plus directe? Voilà une noblesse à laquelle personne de nous ne tiendra vraisemblablement; il y a donc là encore un fait inexpliqué, et sur ce point la solution n'est pas une solution.

Le péché originel n'explique donc pas le mal physique dans le monde; il n'explique pas davantage le mal moral, car il est lui-même le mal moral dans son essence. On s'étonne qu'il y ait du mal dans le monde, et le premier, le principal de tous ces maux, c'est le vice, c'est le péché. Or comment l'expliquez-vous? Par le péché. N'est-ce pas le sophisme que l'on appelle en logique *idem per idem?* Je demande comment Dieu, dans sa bonté et dans sa justice, a pu permettre que les hommes pèchent. C'est, dites-vous, parce qu'Adam a péché; mais pourquoi Dieu a-t-il permis qu'Adam péchât? Parce qu'il était libre. Si la liberté d'Adam explique le premier péché, pourquoi la même liberté n'expliquerait-elle pas tous les péchés ultérieurs? D'ailleurs ce péché primitif lui-même, comment eût-il été possible sans tentation, sans passions, c'est-à-dire sans vices? C'est l'orgueil, dit-on, c'est la curiosité indiscrète, c'est l'esprit de révolte, c'est la complaisance de l'homme pour la femme, Qu'est-ce que tout cela, si ce n'est la concupiscence elle-même? La concupiscence, que l'on considère comme une des conséquences du péché, en est donc en réalité la source; c'est elle qui l'explique au lieu d'être expliquée par lui. Un penseur sérieux, qui a soutenu récemment à un point de vue tout philosophique la doctrine de la chute, M. Ernest Naville (1), a très bien vu la portée de cette objection et a essayé de la résoudre. Il y a, dit-il, une première tentation inévitable et inhérente à la liberté elle-même, c'est la tentation d'user de la liberté. Cette ex-

(1) *Le Problème du mal*, par M. Ernest Naville, Genève 1869.

plication est ingénieuse; mais elle ne remédie à rien, car l'homme pouvait user de sa liberté pour le bien comme pour le mal, et il aurait eu également conscience de sa liberté dans les deux cas. Pourquoi s'est-il cru plus libre en faisant le mal? C'est ce qu'il faut expliquer. On ne le peut qu'en supposant déjà une tendance vers le mal; mais, s'il y avait une tendance innée vers le mal dans le premier homme, pourquoi pas dans le second, dans le troisième, et ainsi de suite? Alors le péché inné rend inutile l'hypothèse du péché transmis.

Ainsi la doctrine de la chute, présentée comme une solution au mystère de notre destinée, n'explique rien, absolument rien. Bien plus, elle multiplie les objections, et devient elle-même un problème beaucoup plus obscur que le problème primitif; c'est un abîme où toute idée de justice et de responsabilité va s'engloutir. M. Guizot établit fortement que toute responsabilité suppose la liberté, et aussitôt après il se demande si la responsabilité ne peut pas être héréditaire. Est-ce que ces deux propositions ne sont pas contradictoires? Si la responsabilité dépend de la liberté, comment puis-je être responsable d'une action que non-seulement je n'ai pas faite librement, mais que je n'ai pas même faite du tout?

Comment l'aurais-je fait, si je n'étais pas né?

A moins d'admettre ou la préexistence des âmes ou une sorte de panthéisme humanitaire, comment comprendre cette expression théologique que tous les hommes ont péché en Adam? Si je puis être responsable d'un péché qui m'est transmis par une action à laquelle je ne puis avoir volontairement contribué, car je n'ai pas contribué à ma naissance, pourquoi ne serais-je pas responsable, selon les idées des matérialistes, des fatalités de mon cerveau et des impulsions maladives de mon organisation? C'est de part et d'autre remplacer la responsabilité morale par la responsabilité physique; c'est de part et d'autre le règne de la fatalité.

Ce qui fait que tant d'esprits, sans aucune prévention hostile contre le christianisme, et même animés pour cette grande religion de cet amour respectueux que l'on a pour la foi de sa famille et la foi de son enfance, résistent cependant et résistent invinciblement au dogme chrétien, c'est qu'ils croient avoir dans leur âme une idée de justice supérieure à celle qu'on leur propose. Une morale qui rend les enfans responsables des fautes de leur père est une morale que l'on peut proprement appeler barbare; une théologie qui encore aujourd'hui considère les Juifs comme responsables du péché de leurs ancêtres, une théologie qui enseigne un Dieu poursuivant les enfans jusqu'à la troisième et la quatrième géné-

ration est une théologie barbare dont l'atrocité primitive est recouverte par les prodiges qui plus tard ont fleuri sur cette racine amère. Le dogme si enivrant pour l'imagination et pour la sensibilité d'un Dieu mort pour les hommes a attiré à lui toute la pensée et toute la foi; l'on a oublié que ce miracle d'amour n'était possible que par un miracle de cruauté. Si l'on dit qu'il y a une justice pour Dieu autre que pour les hommes, on ruine par la base les principes de toute croyance, soit morale, soit philosophique, car qui m'assurera qu'il n'y a pas aussi une vérité pour Dieu et une vérité pour les hommes? Là est la racine d'un septicisme irrémédiable. J'admets une justice surhumaine, c'est-à-dire une justice plus juste que la mienne, et qui pèse dans des balances infiniment délicates ce que je ne puis peser que dans des balances grossières, une justice qui se confond avec la miséricorde, et qui ne fait pas payer aux hommes le péché d'être né; mais quant à cette justice qui punit les innocens pour les coupables et qui déclare coupable celui qui n'a pas encore agi, c'est la vendetta barbare, ce n'est pas la justice des hommes éclairés. Elle n'est pas au-dessus de mon idée de justice, elle est au-dessous. Sur ce point, soyez-en sûrs, nous avons aussi une foi, une foi aussi ferme que la vôtre. Ce n'est pas pour des raisons de critique plus ou moins contestées entre les savans, c'est pour des raisons morales, c'est par respect pour le saint nom de la Divinité que nous nous refusons à cette théologie. Nous aurions honte d'imputer à Dieu ce dont nous aurions des remords nous-mêmes, si comme législateurs humains nous avions porté une pareille loi.

Comme la raison, selon nous, doit rejeter le fondement même et le principe de tout le système théologique de M. Guizot, nous n'avons pas besoin de discuter les considérations, intéressantes d'ailleurs, que M. Guizot fait valoir en faveur du surnaturel. Peu importe la possibilité métaphysique du surnaturel, peu importe la question de savoir si la possibilité des miracles est ou n'est pas contenue dans le principe de la personnalité divine. La première condition d'une religion vraie, c'est l'accord avec la conscience morale; sur ce point, nous sommes et nous devons être inflexibles. Il n'y a pas de miracle qui me force à déclarer juste ce qui ne l'est pas, car je puis me défier du témoignage de mes sens, et l'on ne réussira jamais à me prouver que l'extraordinaire soit le miraculeux; mais je ne puis me défier du témoignage de ma conscience morale sans mettre tout en question. Bossuet dit quelque part avec cette candeur de foi qu'on ne saurait trop admirer : « Nous avons tous dans le cœur l'impression naturelle de cette justice qui punit le père sur les enfans. » Que ceux qui ont cette impression naturelle dans le cœur se tiennent pour satisfaits de cette belle théologie,

nous n'y trouvons rien à redire; mais ceux qui trouvent dans leur cœur une impression naturelle absolument contraire à celle-là ont le droit de préférer les faibles lumières de la philosophie aux trompeuses clartés qu'on leur propose de si haut.

Pour nous résumer sur les trois propositions fondamentales qui composent la démonstration de M. Guizot, nous accordons la première, mais nous ne pouvons consentir aux deux autres. Oui, il y a des problèmes naturels, universels, indestructibles, et nous considérons comme une chimère la prétention de les abolir dans l'âme humaine, d'en détourner à jamais l'esprit et le cœur de l'homme. Non, il n'est pas vrai que la philosophie soit absolument impuissante dans la solution de ces problèmes, et, si elle l'est, toute théologie l'est également, car on a cent fois démontré que toute religion révélée suppose la religion naturelle. Si je suis incapable de me démontrer qu'il y a un Dieu, comment serais-je capable de me démontrer que Jésus-Christ est Dieu? Non, il n'est pas vrai que la théologie chrétienne explique ce que la philosophie n'expliquerait pas, car tout l'édifice du dogme chrétien repose sur un postulat inacceptable, la responsabilité sans liberté.

Est-ce à dire que nous méconnaissons la grandeur et la beauté de la théologie chrétienne, et que nous ne voyons dans ses dogmes et dans ses rites que des fictions arbitraires et des superstitions ridicules? Non, sans doute; mais ses dogmes et ses cérémonies ne sont pour nous que de grands symboles, dont la valeur est précisément dans les vérités métaphysiques que ces cérémonies expriment et que ces dogmes recouvrent. Pris à la lettre, le dogme du péché originel est, nous l'avons dit, une doctrine barbare : entendu symboliquement, c'est une forte et hardie expression de la solidarité humaine et de cette mystérieuse sympathie qui unit tous les hommes en un seul corps, et les fait tous souffrir des souffrances d'un seul. Entendue à la lettre, la doctrine de l'incarnation est une contradiction dans les termes, et Spinoza a pu dire qu'un Dieu fait homme n'est pas plus intelligible qu'un cercle qui se ferait carré; mais, entendu symboliquement, ce dogme merveilleux exprime admirablement l'union intime de l'infini et du fini dans la création, la présence intérieure de Dieu dans l'homme et la vie de l'homme en Dieu. Pris à la lettre, le dogme de la rédemption est inadmissible, car comment n'y a-t-il qu'une partie de l'humanité qui ait été rachetée, et pourquoi tant de grandes âmes païennes ont-elles été privées de cette voie de salut, et, si elles ont pu s'en passer, pourquoi n'en serait-il pas encore de même aujourd'hui? Prise symboliquement, la rédemption a un sens touchant et profond. Qui pourrait nier que le sang du Dieu-homme n'ait racheté l'humanité de bien des misères morales et physiques; qui pourrait sans

émotion, parmi ceux que le christianisme a nourris et formés, contempler le signe sacré qui conserve vivant pour nous le souvenir du supplice honteux et glorieux du Fils de l'homme? La trinité prise à la lettre est un dogme dangereux, car, si l'unité de substance est conciliable avec la pluralité des personnes, que répondre au panthéisme, qui prétend précisément que la diversité des personnes ne prouve pas la pluralité des substances? Entendue symboliquement, comme l'ont bien souvent expliqué les pères et Bossuet en particulier, la trinité représente admirablement dans leur source divine les trois grandes forces de l'âme, puissance, intelligence et amour, indivisiblement unies, se pénétrant en se distinguant, s'opposant en s'identifiant, comme en nous-mêmes; elle exprime enfin l'unité multiple que Platon a démontrée nécessaire à l'origine des choses, pour que le monde ne s'abîme pas dans l'unité immobile de l'être ou dans la dispersion infinie du non-être. Pris à la lettre enfin, le dogme de la grâce, lié à celui de la prédestination, est un dogme révoltant; il nous représente l'idée d'une faveur arbitraire ou d'une condamnation non moins arbitraire, d'un choix qui, précédant les actes et n'étant pas guidé par l'idée de la justice, ne se distingue en rien de la fatalité; c'est aussi une doctrine qui tend à détruire en l'homme toute liberté et toute responsabilité personnelle. Entendue symboliquement, la doctrine de la grâce représente l'appui que l'âme trouve pour le bien dans l'amour, dans l'enthousiasme, dans les nobles sentimens, sans lesquels le libre arbitre serait misérablement pauvre et insuffisant. Seulement ces sentimens d'amour, nous n'avons pas à les attendre passivement d'un acte arbitraire de libéralité gratuite; c'est à nous-mêmes à les produire, à les développer en nous et chez les autres hommes par l'effort de la liberté. En un mot, nous ne voulons pas sacrifier la philosophie au christianisme; mais nous serons volontiers les premiers à reconnaître que le christianisme lui-même est une grande philosophie.

N'oublions pas enfin que le christianisme à l'origine a été une doctrine pratique plutôt que spéculative, que le Christ est venu racheter les âmes misérables et pécheresses beaucoup plus que proclamer des dogmes. La théologie dogmatique est une grande chose, c'est la métaphysique de la religion; ce n'est pas la religion. Jésus-Christ lui-même l'a dit : « Aimez Dieu par-dessus toutes choses, et votre prochain comme vous-mêmes; voilà toute la loi. » Cette loi est la nôtre, et il n'en faut pas d'autre pour être chrétien. C'est ce que pensent aujourd'hui beaucoup d'hommes pieux et éclairés. Nous le pensons avec eux.

PAUL JANET.

LA SERBIE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

VI.

LES RÉVOLUTIONS DE 1842 ET DE 1858. — LE PRINCE MICHEL OBRENOVITCH, LE PRINCE KARA-GEORGEVITCH. — LE RETOUR ET LA MORT DE MILOSCH.

Dans la première moitié de notre siècle, l'Orient a vu paraître de tragiques figures dont la grandeur a étonné le monde : sur le trône des sultans, un Sélim, un Mahmoud; en Égypte, Méhémet-Ali avec son fils Ibrahim; en Serbie, Kara-George et Milosch. S'il s'agit simplement de puissance et d'audace en dehors de toute moralité, ne faut-il pas ajouter à cette liste le génie même de l'ambition et de la ruse, l'odieux Ali de Tébélen, pacha de Janina? De ces personnages, qui à des titres divers ont si vivement frappé les imaginations, plusieurs ont déjà disparu au moment où nous sommes parvenus dans ce récit; Sélim est tombé en 1808 sous les coups des janissaires, irrités de ses réformes; Kara-George, en 1817, a eu la tête tranchée par un des siens qui voulait le soustraire à la vengeance des Turcs; Ali de Tébélen, égorgé par les soldats de Mahmoud, a expié en 1822 ses horribles forfaits; deux des plus grands, des plus dignes d'intérêt à coup sûr malgré les fautes qu'ils ont commises, Mahmoud et Milosch, quittent la scène presque en même temps. Le 13 juin 1839, à la suite des événemens que nous avons racontés (1), Milosch, prince héréditaire des Serbes, abdique en faveur de son fils; trois semaines après, le 1er juillet, Mahmoud, qui

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

occupait le trône depuis trente et un ans, succombe à la maladie qui le dévorait (1).

Les voilà donc emportés à la fois, celui-ci par une révolution, celui-là par la mort, ces deux hommes si différens que rapprochaient des analogies singulières, et qui, placés dans des camps ennemis, éprouvaient l'un pour l'autre une sorte d'admiration et de respect. Que Milosch, en arrachant à Mahmoud l'indépendance de la Serbie, ait conçu la plus haute idée du padischah devenu son suzerain, il n'y a pas lieu d'en être surpris; on s'étonnerait davantage que l'altier padischah ait éprouvé des sentimens de sympathie pour l'ancien porcher des forêts serbes, si l'on ne se rappelait quelles épreuves furent infligées à Mahmoud pendant la longue durée de son règne. Le sultan giaour avait vu l'empire ottoman menacé de disparaître au moment même où, d'une volonté si forte, d'une main si terrible, il accomplissait les réformes destinées à en retarder la chute. C'est sous lui qu'avait commencé le démembrement de l'empire. A Bucharest en 1812, à Andrinople en 1828, à Londres en 1830, ses représentans avaient dû faire des sacrifices immenses pour sauver Constantinople. Tour à tour adversaire ou allié de la Russie et plus menacé peut-être par la protection du tsar que par son hostilité directe, tour à tour défendu par Méhémet-Ali contre une partie de l'Europe ou par une partie de l'Europe contre Méhémet-Ali, le sultan Mahmoud, pendant trente et un ans, avait traversé des situations extrêmes. Que de fois il avait vu s'entr'ouvrir l'abîme! que de fois il avait paru retrouver le prestige des anciens jours! Un tel homme était fait pour apprécier l'étonnante destinée de Milosch, et l'histoire a le droit de rapprocher ces deux noms à l'heure où ils disparaissent du théâtre qu'ils ont si puissamment agité.

Il y a seulement une différence que ce rapprochement même va faire éclater avec plus de force. Les destinées de Milosch ne sont pas encore finies. Mahmoud est mort, Abdul-Medjid le remplace; son règne n'est plus qu'un souvenir et un exemple. Tout autre est le sort du prince des Serbes; renversé par une révolution qui l'exile et met son fils à sa place, renversé une seconde fois, pour ainsi dire, dans la personne de ce fils par une dynastie rivale qui détrône les Obrenovitch, Milosch est toujours là. Éloigné pendant dix-neuf ans du pays qu'il a sauvé, du trône qu'il a élevé, son image est continuellement présente au peuple serbe. La diplomatie euro-

(1) Sur la maladie et les derniers instans de Mahmoud, voyez les curieux détails donnés par M. le baron Juchereau de Saint-Denys, ancien ministre de France en Grèce, ancien directeur du génie militaire de l'empire ottoman : *Histoire de l'empire ottoman depuis 1792 jusqu'en 1844*. Paris, 1844, t. IV, p. 198-204.

péenne croit que la Serbie est engagée désormais en des voies régulières qui chaque jour la séparent davantage de son ancien chef; Milosch lui-même, dans l'ardeur qui le dévore, semble par momens tourner d'un autre côté son ambition aventureuse; regardez-y de plus près : ni la Serbie n'a renoncé à Milosch, ni Milosch n'a renoncé à la Serbie. Son souvenir domine les événemens. Avant qu'une période nouvelle, période de paix, de labeurs, de légalité, succède d'une manière utile aux œuvres puissantes, mais désordonnées, de la dictature des premiers jours, il faut que la réconciliation soit faite entre le dictateur et la nation, il faut que Milosch soit revenu mourir sur son trône. Telle est de 1839 à 1860 l'histoire que nous avons à retracer. Ce sera le dernier de ces tableaux.

I.

Milosch ayant abdiqué le 13 juin 1839, son héritier, aux termes du *hatti-chériff* de 1830, était son fils aîné, le prince Milan. Hélas! le prince Milan, dans la fleur de la jeunesse, souffrait d'une maladie qui ne laissait aucune espérance. Ramené de Semlin à Belgrade par sa mère Lioubitza, il occupa sans le savoir le trône d'où son père venait d'être renversé. Milan Obrenovitch II, c'est ainsi qu'on l'appelait, ignora toujours sa dignité; il ignora même la révolution du mois de juin; la moindre émotion l'aurait tué. Il demandait à voir son père; on lui disait qu'il était en voyage et ne tarderait pas à revenir. Pendant ce temps, une régence instituée par la Porte avait pris le gouvernement. Elle se composait des trois hommes qui avaient le plus contribué à la chute de Milosch : Abraham Petronievitch, Thomas Voutchitch et le frère même du dictateur, le faible et ambitieux Éphrem. Un mois ne s'était pas encore écoulé que le jeune malade expirait dans les bras de sa mère (8 juillet 1839). Il avait à peine vingt et un ans.

A qui revenait le trône? Évidemment au second fils de Milosch, au prince Michel, qui allait accomplir sa seizième année. Ce ne fut pas l'avis des deux régens Voutchitch et Petronievitch. En renversant Milosch, ils avaient voulu enlever le trône à sa famille, et s'étaient arrêtés à contre-cœur devant le *hatti-chérif* de 1830. Le jeune Milan étant mort, n'y avait-il pas moyen d'équivoquer avec le texte du *hatti-chérif?* Le sultan n'avait mentionné que l'ordre de primogéniture, disaient les deux régens; le prince Michel n'avait donc pas de droits à invoquer, et le peuple serbe devait être appelé de nouveau à élire son souverain. Ce fut le signal d'une scission entre les deux régens hostiles aux Obrenovitch et le frère de Milosch; Éphrem comprit enfin qu'on s'était servi de son nom pour détrôner plus aisément le fondateur de la principauté serbe, et qu'il

n'avait rien à attendre de ses complices. Leurs promesses n'étaient que des piéges. La seule chose qu'il eût à faire pour réparer sa faute était de défendre le principe de l'hérédité dans la famille des Obrenovitch; pour lui et les siens, comme pour la patrie, le salut était là. Malheureusement, sous l'action impatiente de Voutchitch et de Petronievitch, le parti révolutionnaire avait pris les devans. Une commission parcourait les campagnes, afin d'expliquer aux paysans les termes du statut organique; c'étaient tous des personnages hostiles à la dynastie de Milosch, et ces commentaires de la loi qu'ils portaient de village en village avaient pour but de préparer les esprits à une transformation de la chose publique.

Il y avait parmi eux des hommes très divisés d'intérêt, mais animés par le même désir de l'inconnu. Écarter les Obrenovitch, c'était ouvrir le champ à tant d'espérances! Les partisans du fils de Kara-George, les ambitieux qui voulaient fonder une dynastie nouvelle, ceux qui rêvaient je ne sais quelle démocratie en vue de leur intérêt propre, dût la liberté serbe y périr à jamais, étaient associés à cette œuvre ténébreuse. Eurent-ils occasion de se connaître, partant de se défier les uns des autres, ou bien faut-il croire que le nom seul des Obrenovitch, ce nom si cher au peuple des campagnes, opposa aux intrigues des commentateurs de la loi une résistance victorieuse? Une chose certaine, c'est que Voutchitch et Petronievitch n'osèrent pas aller jusqu'au bout de leur pensée. Ils avaient soutenu que le droit de succession n'appartenait qu'au fils aîné du prince, et que, ce fils mourant sans héritier, le droit se trouvait éteint; tout en maintenant cette doctrine, ils craignirent de heurter le sentiment populaire, et le sénat élut prince des Serbes le jeune Michel, second fils de Milosch.

Quel fut le résultat de cette belle tactique? La ruine de l'une des plus précieuses conquêtes de la nouvelle Serbie, la destruction de ce droit héréditaire arraché à la Porte-Ottomane par la politique de Milosch, et qui préparait, qui assurait pour l'avenir la pleine indépendance du pays. En voyant les Serbes renoncer eux-mêmes à un droit si chèrement acheté, le divan de Constantinople éprouva une joie facile à concevoir. Le jeune prince, conseillé par sa mère, avait beau prendre le titre de Michel Obrenovitch III, ce n'était pas comme héritier de Milosch Obrenovitch, c'était comme élu du sénat qu'il était appelé au trône. Or la victoire que le sénat paraissait remporter en s'attribuant le droit d'élire le souverain était en réalité un désastre pour la Serbie. Les Serbes ayant renoncé eux-mêmes à cette concession d'une principauté héréditaire, la Porte reprenait ses droits; il lui appartenait désormais d'accorder ou de refuser l'investiture aux élus du sénat, et chaque changement de règne lui fournissait une occasion légale de se mêler des affaires de

Serbie. La Porte s'empressa donc de confirmer l'élection du prince Michel; constater solennellement l'élection accomplie par le sénat, c'était constater l'abandon du droit d'hérédité. Il est inutile de dire que le mot de *prince héréditaire* ne se trouve pas dans le *bérat* qui donna l'investiture au prince Michel; une chose plus curieuse à signaler, c'est qu'il n'y est pas même question d'une souveraineté à vie. La déchéance de la Serbie suivait de près la victoire des ennemis de Milosch.

Le prince Michel était encore à Bucharest, auprès de son père exilé, quand un commissaire turc vint lui apporter le diplôme. Milosch refusa d'abord de laisser partir son fils. Était-ce pour lui un moyen de punir son pays? Voulait-il soustraire un enfant aux embûches d'une situation si grave, voulait-il aussi protester contre la suppression de ce principe d'hérédité, l'une des plus sûres garanties de l'indépendance nationale? On devine que tous ces sentimens s'unissaient dans l'âme du prince déchu. Il finit cependant par consentir au départ de son fils. La politique, après tout, ne permet pas qu'on se dessaisisse de son arme, fût-elle à demi rompue. Quand la cognée nous échappe, ce n'est pas le moment de jeter le manche. Le prince Michel se rendit à son poste, et bientôt, accompagné de sa mère, escorté des principaux personnages de la Serbie, il alla recevoir à Constantinople des mains du nouveau sultan Abdul-Medjid son *bérat* d'investiture. Singulière investiture! on reconnaît ici la main des hommes qui accompagnaient le jeune prince. C'étaient les amis de Voutchitch, de Petronievitch, par conséquent des ennemis de Milosch et de sa famille. Sous prétexte de faire honneur au jeune prince, ils étaient venus à Constantinople pour livrer au divan une partie de ses prérogatives. Abaisser à tout prix la maison des Obrenovitch, tel était le rôle de ces intègres conseillers. Ils n'eurent pas de peine à réussir. La Porte, tout en reconnaissant la majorité du prince, lui imposa deux tuteurs chargés avec lui de la direction des affaires. Pourquoi des tuteurs, si le prince, à peu près du même âge que le jeune sultan, avait été déclaré majeur et apte à ses fonctions? Pourquoi ce triumvirat dont ne parlaient ni le *hatti-chérif* de 1830 ni le statut organique de 1838? N'était-ce pas au prince qu'il appartenait de choisir ses ministres? La nomination de ces deux tuteurs, de ces deux régens associés au prince, était une véritable usurpation de la Porte. Faut-il ajouter que les deux tuteurs du prince Michel étaient choisis de manière à rendre inévitable une révolution nouvelle, c'est-à-dire un nouvel abaissement de la Serbie sous la main des Ottomans? Les hommes chargés de venir en aide au prince Michel étaient les mêmes qui avaient renversé Milosch, Thomas Voutchitch et Abraham Petronievitch.

De quelles ressources disposait le jeune prince pour faire face à tant de périls ? C'était un esprit grave, attentif, naturellement droit et bienveillant. Né en 1823 à Kragoujevatz (1), il avait passé son enfance tantôt dans sa ville natale, où résidait son père, tantôt à Smédérévo, où sa mère aimait à se retirer. Plus tard, confié à un précepteur russe nommé Zoritch, puis en 1837 à un jeune Grec appelé Ranos, il avait mis sérieusement à profit les leçons de ses maîtres. Il allait parcourir l'Europe pour achever son éducation quand son père fut renversé du trône. A vrai dire, c'était encore un enfant. Qu'on se le représente, au mois de mars 1840, arrivant de Constantinople à Belgrade et apprenant tout à coup les dispositions de ce *bérat* d'investiture que le divan vient de lui accorder. Les chefs de l'intrigue, c'est-à-dire les ministres mêmes qui l'accompagnaient, lui avaient laissé ignorer les termes du diplôme tant qu'il n'avait pas quitté le sol turc. A peine arrivé en Serbie, il apprend tout, il sait qu'il n'a droit qu'à une souveraineté nominale, et que les ennemis de sa race ont le pouvoir en main. Déjà on vient d'éloigner sa mère. Le voilà seul au milieu des hommes qui veulent le perdre. Si le libérateur de 1815, si le chef à la main de fer a succombé, que fera un enfant sans titre, sans force, sans expérience?

C'est peut-être sa faiblesse même qui l'a sauvé tout d'abord, je dis sa faiblesse politique unie à l'innocence de son âge et à une certaine fermeté de bon sens. Milosch eût été mieux défendu, si le souvenir de ses violences n'eût déconcerté un grand nombre de ses amis en même temps que les remords paralysaient son bras. Rien de pareil chez le prince Michel; sa loyauté, sa candeur, éveillèrent immédiatement les sympathies. Le jeune prince ayant protesté dès le premier jour contre les tuteurs que lui donnait la Porte, la Serbie se leva pour le soutenir. C'est le 15 mars 1840 qu'il avait fait son entrée à Belgrade; la *skouptchina* réunie par ses ordres quelques semaines après dirigea les accusations les plus graves contre les régens : elle demanda qu'ils rendissent leurs comptes, affirmant que 8 millions de piastres manquaient aux caisses de l'état; elle demanda aussi que le gouvernement fût transporté de Belgrade à Kragoujevatz, afin d'arracher le prince à l'influence du pacha. C'était dire que Voutchitch et Petronievitch se mettaient volontiers

(1) *L'Almanach de Gotha* fixe la date de la naissance au 4 septembre 1825; des documens que nous avons lieu de croire plus exacts le font naître deux ans plus tôt, en 1823. Même, selon certains voyageurs, c'est en 1822 que serait né le prince Michel. M. de Pirch, officier prussien qui visita Milosch en 1829, nous dit que son fils Michel avait sept ans à cette date; M. Blanqui, en 1841, l'appelle un jeune homme de dix-neuf ans. Nous adoptons comme plus probable la date de 1823; il est certain en tout cas, malgré l'*Almanach de Gotha* et les écrivains qui l'ont suivi, que le prince Michel avait deux ou trois ans en 1825.

sous la protection des Turcs pour continuer à assouvir leurs vengeances aux dépens de la cause serbe. Comme dernier vœu, la *skouptchina* réclamait le rappel de Milosch. Sur ce point, le prince Michel répondit que « le retour de son père dépendait de la Porte-Ottomane, non de sa volonté propre. » Il agréa les deux autres demandes, se déclarant tout disposé, en ce qui le concernait, à se conformer aux désirs de l'assemblée. Les régens refusèrent avec hauteur : ils n'avaient pas de comptes à rendre et entendaient maintenir le gouvernement à Belgrade. Dès que cette réponse fut connue, plusieurs milliers d'hommes parurent en armes sous les murs de Belgrade, résolus à obtenir par la force les concessions demandées par l'assemblée du peuple. Le prince, pour les calmer, se porta de sa personne au milieu d'eux, accompagné du métropolitain, du consul russe et d'un commissaire ottoman. Toutes ses paroles furent inutiles. L'émeute bienveillante insista pour l'arracher à ses tuteurs; il fallut qu'il partît pour Kragoujevatz, escorté par la foule qui allait grossissant de village en village. Cet événement qui caractérise si bien la Serbie un an après la chute de Milosch s'appelle l'émeute du 6 mai 1840.

Installé à Kragoujevatz, le jeune prince est au cœur même de la contrée; paysans et kmètes pourront désormais le défendre. C'est précisément ce que ne voulaient pas ses tuteurs. Obligés de fuir devant l'émeute serbe, Voutchitch et Petronievitch se retirèrent dans la forteresse de Belgrade, d'où ils adressèrent une plainte à Constantinople. C'était le prince Michel, disaient-ils, qui avait provoqué cette révolte pour se soustraire aux conditions du *bérat* impérial. La Porte envoya aussitôt à Belgrade un commissaire chargé de faire une enquête et de rétablir le gouvernement. C'était un diplomate renommé, Moussa-Effendi, homme de sens et de vigueur; il dut s'incliner devant l'opinion. La *skouptchina*, consultée par lui, déclara que le prince Michel avait agi légalement, et demanda l'exil des deux régens. Il y avait là une première revanche contre les usurpations de la Porte. Condamnés par la voix du peuple, ceux-ci quittèrent la Serbie, emmenant une quarantaine de leurs partisans; où allaient-ils? A Constantinople avec Moussa-Effendi. Nouvel exemple des difficultés sans cesse renaissantes contre lesquelles le jeune état serbe était obligé de se défendre. En 1839, c'était en Russie que les conspirateurs trouvaient un refuge; en 1840, c'est auprès de la Porte. Pressés entre le *protecteur* et le *suzerain*, les Serbes ont eu besoin de la persévérance la plus obstinée, du sens politique le plus droit, pour obtenir l'indépendance qu'ils possèdent aujourd'hui, et préparer leur avenir.

Une fois débarrassé de la surveillance ottomane, le jeune prince, revenu à Belgrade, s'occupa des réformes intérieures. Il avait pour

auxiliaires des Serbes autrichiens animés d'intentions excellentes, mais dont les empressemens indiscrets firent souvent plus de mal que de bien. C'est le défaut des réformateurs de ne pas tenir compte du temps. On ne transforme pas un peuple à coups de décrets. Encourager l'instruction, rien de mieux; vouloir bon gré mal gré conduire à l'école tous les habitans d'un pays encore à demi sauvage, c'est un zèle excessif et irritant. Bien des bévues semblables étaient commises chaque jour. Le jeune prince Michel, qui approuvait des idées justes, ne pouvait en surveiller l'exécution. L'inexpérience d'un prince de dix-huit ans donnait beau jeu à des agens prétentieux et brouillons. C'était fort bien fait assurément de travailler à la régénération de l'église, d'assurer au clergé séculier une existence plus digne, d'obliger les popes à ne plus vivre comme autrefois de la vie du paysan et du mercenaire; élever ces pauvres gens pour qu'ils fussent à leur tour les instituteurs du peuple des campagnes, la tentative était digne d'éloges. Rien de mieux encore que d'examiner de près toutes les misères et de calculer toutes les ressources du pays; mais pourquoi compromettre de si bonnes choses par des procédés pédantesques? Pourquoi dresser ce cadastre avec une solennité inquiétante? Pourquoi effrayer le libre paysan des forêts par l'appareil de la statistique? Surtout était-ce le moment d'augmenter l'impôt? Et que dire des financiers qui, pour enrichir le trésor public, ne craignirent pas de modifier, si légèrement que ce fût, la valeur consacrée des monnaies? La plupart des réformes administratives accomplies par les ministres du jeune prince semèrent le mécontentement et la défiance dans les rangs de cette population rustique jusque-là le meilleur appui des Obrenovitch.

Les amis se refroidissant, les ennemis reprenaient de l'assurance. Les exilés de 1840 avaient un certain nombre de partisans qui s'apitoyaient sur leur sort et réclamaient leur grâce. Soit pitié, soit faiblesse, le doux prince Michel les rappela en Serbie. On dit qu'il espéra par cette mesure calmer l'hostilité persistante de la Porte; il ne réussit qu'à introduire au sein de la place les plus acharnés des hommes qui en faisaient le siége. Son excuse, c'est en effet cette hostilité de la Porte, hostilité entretenue malgré lui par les personnes qu'il respectait le plus. Une insurrection très menaçante venait d'éclater en Bulgarie (1841). Les chrétiens de Vidin, de Nissa et des contrées environnantes s'étaient soulevés contre les pachas, en appelant à grands cris leurs frères du pays serbe. La Turquie ne pouvait ignorer que la mère du prince Michel, l'ardente Lioubitza, avait encouragé par tous les moyens la révolte des raïas de Bulgarie, soit qu'elle vît dans cette levée d'armes une occasion de ramener le prince Milosch sur le théâtre des événemens, soit que sa ferveur chrétienne ne lui permît pas de rester indifférente aux appels dés-

espérés des Bulgares. Elle voulut même engager son fils dans cette insurrection. Les ministres du prince résistant à cette politique aventureuse, Lioubitza conçut le dessein de les renverser, après quoi, rappelant son mari ou dominant son fils, elle eût mis les forces de la Serbie au service de la révolution bulgare. C'était toute une conspiration. Le frère de la princesse, Gaya Voukomanovitch, était à la tête des conjurés. Les détails nous manquent sur ce singulier épisode; nous savons seulement que le complot fut découvert et que le prince Michel se trouva sur le point de faire arrêter sa mère afin de protéger ses ministres.

Les observations d'un voyageur français qui visita Belgrade au lendemain de ces mystérieux événemens nous aident à les comprendre. Lorsque M. Blanqui, en 1841, entra dans le *konak* du prince Michel, il fut surpris de trouver « un jeune homme de dix-neuf ans, grand, pâle, timide, dont la contenance trahissait à un très haut degré l'embarras et l'ennui. » Il parlait peu, s'exprimait lentement et par monosyllabes. « Était-ce défiance de lui-même ou contrainte? ajoute M. Blanqui. Je l'ignore. L'entretien ne fut pas long, et je m'aperçus bientôt que le véritable souverain du pays n'était pas devant moi; mais il n'était pas loin. Au moment où j'entrais dans le salon du prince, j'avais vu s'ouvrir et se refermer mystérieusement la porte d'un appartement contigu au sien : c'était celui de sa mère, la princesse Lioubitza, femme de Milosch. » M. Blanqui avait bien vu; seulement il ne pouvait s'expliquer comme nous l'embarras du jeune prince sous les yeux de sa mère. Il y avait ici autre chose que la timidité d'une âme douce dominée par un génie ardent et résolu; comment ne pas y remarquer avant tout la tristesse du jeune chef, qui, voulant faire son devoir, est obligé de résister à la personne la plus noble, la plus digne d'amour et de respect? On s'explique aisément le sombre ennui du prince Michel quand on le voit entre ses ministres et sa mère, les uns lui affirmant qu'à secourir les Bulgares il perdra la Serbie, l'autre, en son exaltation, lui reprochant la mort des chrétiens bulgares égorgés par les Turcs. Dès qu'il s'agissait des chrétiens d'Orient et de l'oppression musulmane, la princesse Lioubitza était en proie à une fièvre sainte. Écoutons M. Blanqui.

« Cette femme héroïque, qui a joué un si grand rôle dans l'histoire de la Serbie, me reçut avec une sorte d'effusion pleine de dignité, d'empressement et de curiosité. Elle savait que j'avais pour mission de venir constater la situation des chrétiens de la Bulgarie, et son horreur des Turcs lui faisait supposer qu'un chrétien comme elle ne pouvait pas avoir moins de haine pour eux. Qu'on se figure une femme de cinquante ans, d'une physionomie martiale, rêveuse et austère, aux traits fortement

prononcés, au regard sombre et fier, la tête nue et couronnée par une natte de cheveux gris tressés de petits rubans noirs : telle était la princesse serbe. Ses bras vigoureux étaient découverts jusqu'aux coudes, d'où flottaient, pour tout ornement, des manchettes de dentelle de couleur noire comme le reste de son costume, plutôt d'une religieuse que d'une princesse régnante, car c'est elle qui régnait en effet ou qui essayait de régner au milieu des périls sous le nom de son fils. Elle me fit un salut plein de grâce et de noblesse, et me pria de m'asseoir auprès d'elle. — Je sais, monsieur, me dit-elle, que vous êtes un Français chargé par votre gouvernement de venir voir ce que les Turcs font ici des chrétiens... Pas ici, reprit-elle, car nous sommes chez nous, et nous ne nous laisserions pas faire. Je suis bien aise de vous voir. Vous allez juger de ce que les barbares ont fait en Bulgarie. Vous ne saurez pas tout, mais vous en verrez assez pour que l'Europe apprenne la vérité. Ah! si tous ces hommes n'étaient pas des femmes, ou s'ils étaient des femmes comme moi, notre religion serait bientôt débarrassée de ses oppresseurs. Vos femmes sont bien heureuses en Europe! On ne les insulte pas, on ne les outrage pas impunément; mais est-ce qu'on ne leur parle jamais de ce que souffrent les femmes chrétiennes de l'Orient? Est-ce que les Serbes ne sont pas vos frères? — Il est impossible de rendre l'expression des traits de cette noble femme et surtout le son de sa voix pendant cette allocution saisissante... La conversation continua sur ce ton pendant près d'une heure, et sa ferveur était si vive que je craignis de l'exciter jusqu'à l'exaltation en demeurant plus longtemps. Je lui donnai des nouvelles du prince Milosch, que j'avais vu à Vienne. — *De mon maître,* dit-elle tristement. *Il doit bien s'ennuyer!* — Et elle me congédia avec la majesté bienveillante et naturelle d'une reine (1). »

Rien de plus noble assurément que cette sympathie de la princesse Lioubitza pour les chrétiens de Bulgarie; il faut reconnaître pourtant que la princesse jouait gros jeu, si des vues politiques se mêlaient à ses généreuses ardeurs. M. Blanqui a-t-il raison de nous la représenter, dans sa résidence de Belgrade, « séparée par une simple cloison de bois des appartemens de son fils, qu'elle surveillait d'un regard sombre et triste, comme l'usurpateur du trône de son père? » Des informations précises nous manquent sur ce point délicat; mais certainement, si la femme de Milosch en soutenant les chrétiens bulgares avait songé aux intérêts des Obrenovitch, elle hasardait sur une telle entreprise ou bien la restauration de son mari ou la ruine de son fils. C'était tout ou rien. Malheureusement on était plus près de la ruine de Michel que du retour de Milosch. La Serbie se désorganisait. A l'inexpérience du chef ajoutez les

(1) *Voyage en Bulgarie pendant l'année 1841,* par M. Blanqui, membre de l'Institut de France; 1 vol. Paris 1843, p. 69-71.

divisions de sa famille, la méfiance croissante de la nation, les intrigues des anciens régens si imprudemment rappelés, la colère du gouvernement turc, qui accusait les Serbes d'entretenir la révolte des Bulgares, vous comprendrez quels périls menaçaient la jeune principauté. Obligé de se défier de sa mère, le prince ne comptait guère plus sur ses ministres. Il ne pouvait cependant se séparer d'eux quand la Porte lui enjoignait de les destituer; il les conservait donc par point d'honneur, et les ministres continuaient d'exciter le mécontentement du pays par des réformes inopportunes. Il arriva un jour que le sentiment public se trouva d'accord avec la politique ottomane pour demander le changement du ministère. C'est ce moment qu'attendait Voutchitch pour venger sa défaite; celui que la *skouptchina* de 1840 avait chassé comme un traître à la patrie devient en 1842 le représentant de la cause populaire. Il parcourt les districts, excite les plaintes, envenime les griefs, et, sans parler de révolution, provoque un grand rassemblement du peuple qui obligera le prince à renvoyer ses ministres. Changer l'administration, il ne demande pas autre chose; qui donc refuserait de le suivre?

On le suivit en effet; le rassemblement populaire eut lieu sur presque tous les points du territoire. Voutchitch était au centre, à Kragoujevatz, avec un certain nombre de canons; ses amis occupaient l'est et l'ouest. A peine informé de ce mouvement, le prince Michel monte à cheval, et à la tête d'un faible détachement se dirige sur Kragoujevatz. Sa mère est auprès de lui. Partout où ils passent, des milices, des paysans, les gens de la montagne, viennent grossir la troupe du prince. Est-ce une foule hostile? Non certes. Amie? Pas tout à fait. C'est surtout une foule curieuse. On apprend chemin faisant que les insurgés ont été battus dans plusieurs districts et que leurs chefs ont passé la frontière. On avance toujours en se recrutant de village en village. Le prince avait près de 10,000 hommes autour de lui quand il arriva devant Kragoujevatz, où Voutchitch s'était retranché avec 2,000 soldats et de l'artillerie. Voutchitch lui envoie une députation; il mettra bas les armes dès qu'on lui accordera ces trois choses : destitution des ministres, diminution de l'impôt, convocation d'une assemblée nationale. Si Michel eût consenti, les cris de révolte se seraient changés aussitôt en acclamations enthousiastes, c'eût été comme un nouveau règne, un règne débarrassé de ses entraves et revêtu d'une consécration meilleure. Il ne crut pas que l'honneur lui permît de céder à une requête présentée les armes à la main; n'avait-il pas d'ailleurs autour de lui une armée populaire accourue pour le soutenir? Cette illusion ne dura guère. Pendant que Voutchitch négociait, ses troupes avaient eu le temps de s'entendre avec les paysans dont se composait l'armée du prince. Au premier coup

de feu, les 10,000 hommes se débandèrent, refusant de se battre contre des gens qui défendaient la cause du peuple. Il n'y eut pas de combat, il n'y eut pas de défaite; ce fut une désertion générale. Le fils de Milosch était parti de Belgrade le 19 août 1842, confiant dans sa cause et assuré de vaincre; huit jours après, il avait dû se réfugier en Autriche.

C'est une noble et douloureuse figure que celle du prince Michel Obrenovitch III. Jeté par une révolution sur un trône environné d'embûches, condamné à une tâche à laquelle rien ne le prépare, tout jeune, sans expérience, sans instruction, hésitant et timide plutôt par loyauté de conscience que par faiblesse de caractère, il va rejoindre son père en exil avant d'avoir atteint sa vingtième année; puis, lorsqu'il a terminé son éducation, lorsque l'enfant est devenu homme, lorsqu'il a parcouru toutes les capitales de l'Europe, étudiant la politique et les lois, lorsqu'il s'est préparé à mieux servir son pays le jour où les circonstances l'y ramèneront, il est rappelé en effet par une révolution nouvelle; il revient en Serbie en même temps que Milosch, lui succède et suit une voie toute différente; il réforme les institutions barbares, il développe les ressources du pays, il résout des questions pendantes depuis un demi-siècle, il met la dernière main à l'affranchissement de la Serbie, il oblige les Turcs à quitter les forteresses, et, au moment où il jouit du succès de son œuvre, il tombe frappé à mort par de lâches assassins. A l'heure où finit si tristement le premier règne du prince Michel, nous n'avons pu résister au désir d'anticiper sur les dates et de marquer en quelques traits le caractère bienfaisant de son second règne. Assurément, du mois de juillet 1839 au mois d'août 1842, le prince Michel n'a déployé aucune des qualités dont il a fait preuve dans la suite; il en a du moins fourni les indices dans l'épreuve prématurée que le sort lui imposait. On lui a reproché son indécision; c'était précisément chez un homme de cet âge la preuve d'une droiture naturelle et d'une parfaite honnêteté. Son ignorance l'avait perdu; c'est par l'étude et la méditation qu'il est devenu, vingt ans plus tard, un des libérateurs du peuple serbe.

II.

Dès que le prince Michel eut quitté la Serbie, Voutchitch, prenant le titre de chef militaire de la nation, entra dans Belgrade et organisa un gouvernement provisoire. Il s'était adjoint ses deux amis, les adversaires les plus acharnés de Milosch et de sa famille, Abraham Petronievitch et Stoïan Simitch. Ce titre de *chef militaire du peuple serbe* annonçait-il l'intention de préparer les voies à une troisième dynastie? C'était sous ce nom que Kara-George, au mo-

ment des grandes luttes, avait pris le commandement du pays. Si l'impétueux Voutchitch en eut la pensée, il dut sentir bientôt que cette complication nouvelle avait peu de chance de succès. Mieux valait pour lui-même comme pour l'accomplissement de ses vengeances appeler au trône le fils de Kara-George. Les Obrenovitch disparaissant, il n'y avait qu'un Kara-Georgevitch qui pût occuper leur place. C'était ce grand souvenir national qu'on avait mis en avant pour ébranler le prince Michel; la coalition qui avait amené la catastrophe du mois d'août 1842 n'aurait pu réunir ses élémens épars, si l'on ne s'était servi d'un lien comme celui-là pour assembler le faisceau. Bien plus, les conjurés avaient fait sortir de sa retraite la veuve de Kara-George; elle était venue ardente, implacable, accusant Milosch du meurtre de son mari et maudissant la race du meurtrier. Comme il s'agissait de porter le dernier coup aux Obrenovitch dans la personne du prince Michel, rien n'était mieux combiné que cette évocation des vieilles haines et des vieilles calomnies pour frapper les imaginations populaires. Il fallait donc, en dépit des ambitions secrètes de Voutchitch, que l'héritier de Kara-George recueillît bon gré mal gré le bénéfice des événemens.

Le prince Alexandre Kara-Georgevitch était un homme de trente-six ans lorsque la révolution de 1842 lui donna le trône de Serbie. Il était né en 1806, pendant ces luttes formidables où son père transformait les bandits en héros et arrachait les Serbes au joug le plus odieux qui fut jamais. Comment n'avait-il pas gardé la flamme de ces grands jours? Il n'avait que sept ans, je le sais, lorsque son père avait fui le théâtre de sa gloire, il avait onze ans lorsque le fondateur de la principauté serbe eut la tête tranchée, et la plus grande partie de sa vie s'était écoulée dans l'exil; il semble pourtant que de tels souvenirs auraient dû éveiller en lui des ambitions plus hautes. Soit qu'il voulût servir son pays sous les Obrenovitch, soit qu'il aimât mieux réserver son avenir, il aurait dû montrer que le fils de Kara-George comprenait la valeur et les devoirs d'un titre comme celui-là. On ne rencontre chez le prince Alexandre aucune trace de tels sentimens. Certes nul ne peut lui reprocher d'avoir prêté la main au renversement du prince Michel. Tout cela s'est fait en dehors de lui. Est-il bien sûr qu'il ait désiré le pouvoir? On ne saurait l'affirmer. Les événemens l'ont pris par la main, il s'est laissé conduire (1). Ayant désiré rentrer en Serbie après la chute de Milosch, il avait obtenu sans peine l'agrément du prince Michel, qui l'avait admis auprès de sa personne à titre d'aide-de-camp; quelque temps après, il se trouva prince de Serbie. Froideur, indiffé-

(1) Un témoin des événemens, M. le docteur Patzech, très dévoué, il est vrai, à Michel Obrenovitch, va jusqu'à dire du prince Alexandre : « Il fut élu, emmené et salué prince, sans avoir eu le temps de comprendre parfaitement ce qui se passait. »

rence, inertie, tels sont les traits du prince qui allait recueillir à son tour le pesant héritage de Milosch et reprendre les réformes du prince Michel.

Nous serions désolé d'être injuste pour un homme qui, pendant une période de seize ans, a dirigé honnêtement les affaires de son pays, a opéré d'utiles réformes, a obtenu plus d'un résultat précieux, et sur qui pèse en ce moment même une accusation capitale. Il faut bien cependant marquer les traits de cette physionomie lorsqu'elle apparaît pour la première fois à la clarté de la vie publique. On la retrouvera jusqu'au dernier jour telle que nous la signalons à cette date. La froideur et l'indifférence du prince Alexandre n'étaient point après tout des conditions trop défavorables, si l'on songe à l'état où se trouvait la Serbie après la révolution de 1842. A la dictature violente de Milosch, l'heure était venue de faire succéder un régime légal et civilisateur. Le prince Michel avec ses nobles instincts l'avait bien compris de la sorte, mais il avait été desservi par des brouillons. La froideur du prince Alexandre le préservera des empressés; il laissera bien des choses s'organiser d'elles-mêmes, il aura des auxiliaires qui imiteront sa réserve, en un mot il gouvernera peu, et jusqu'au jour où la Serbie s'apercevra que ses viriles traditions sont compromises par la somnolence du prince, il aura donné au pays le temps de s'acheminer tout doucement vers la liberté constitutionnelle des états européens. Tel est, si je ne me trompe, le résumé fidèle des seize années pendant lesquelles le prince Alexandre Kara-Georgevitch a occupé le trône de Serbie.

La première année de cette période est remplie par des conflits diplomatiques où la personne du prince Alexandre ne joue qu'un rôle très secondaire, mais qui jettent un jour assez vif sur la politique russe en Orient. La Russie, on l'a vu, avait contribué à renverser Milosch; c'est elle pourtant qui parut le plus irritée de la révolution de 1842 et de la chute du prince Michel. Le tsar Nicolas écrivit de sa main au sultan Abdul-Medjid pour protester contre l'élection d'Alexandre Kara-Georgevitch. Comment expliquer cela? C'est que la Turquie avait concouru à la ruine du prince Michel afin d'écarter la princesse Lioubitza et de consolider la pacification de la Bulgarie. Or c'étaient là autant d'intérêts moscovites. Si la Russie ne veut pas qu'il y ait dans l'Europe orientale un état assez fort pour se passer de son appui, elle ne veut pas non plus que les causes d'agitation chrétienne au sein de l'empire ottoman disparaissent ou diminuent. La princesse Lioubitza, qui entretenait l'agitation bulgare, servait sans le vouloir les desseins de la Russie, tandis que d'un autre côté le prince Michel, si doux, si timide, pouvait longtemps encore occuper le trône de Serbie sans inquiéter le ca-

binet de Saint-Pétersbourg. M. Blanqui, dont le témoignage a tant de valeur ici, puisqu'il a pu interroger les Russes et les Ottomans à la veille de la révolution de 1842, ne nous laisse aucun doute sur ce point. C'est bien le rôle de la princesse Lioubitza dans l'insurrection bulgare qui a excité la colère des Turcs. « Sa main était partout visible, écrit M. Blanqui; elle avait parcouru la frontière sous différens prétextes pour prêcher la croisade contre les Turcs; elle attendait d'un mouvement général des chrétiens la restauration de son mari, et en effet lui seul eût été capable de diriger avec succès une telle entreprise. Les Turcs ne s'y sont pas trompés, et cette conviction a dû beaucoup influer sur la politique qu'ils viennent de suivre en Serbie. Pour moi, je considère l'expulsion du prince Michel et de la famille Obrenovitch comme une garantie que les Turcs ont voulu se donner contre le retour de l'insurrection de 1841. La princesse Lioubitza a cru travailler dans l'intérêt de son époux, et elle a provoqué la chute de son fils. Son absence dispensera les Turcs d'entretenir une armée de 20,000 hommes. » Agiter les provinces chrétiennes de l'empire turc, voilà le service que la mère du prince Michel rendait à la Russie, et c'est aussi pour cela que le remplacement du jeune prince devait soulever les protestations de Saint-Pétersbourg.

La Russie soutenait que la chute ou plutôt l'abandon du prince Michel n'avait été qu'une surprise, que la nation n'avait pas été loyalement consultée, qu'il y avait lieu de revenir sur une procédure si fort irrégulière; elle proposait donc de nommer une commission mixte, une commission formée de diplomates russes et ottomans qui jugerait l'administration du prince Michel. Si le jugement était favorable au prince, les deux puissances le replaceraient sur le trône. La Turquie, afin de déjouer les intrigues russes, déclarait s'en tenir aux faits accomplis; l'Autriche l'appuyait avec vigueur, et le conflit prenait déjà des allures inquiétantes quand la diplomatie russe battit en retraite. On convint seulement d'un moyen terme. L'élection du prince Alexandre avait été faite au lendemain de la révolution, dans une *skouptchina* effarée, en présence des vainqueurs et du pacha de Belgrade; on décida que Voutchitch, Petronievitch, Stoïan Simitch, ainsi que le gouverneur de la forteresse, Kiamil-Pacha, s'éloigneraient du territoire serbe, et qu'une élection nouvelle aurait lieu. Ce n'était plus qu'une formalité; le 13 juin 1843, la *skouptchina*, présidée par la commission mixte, ratifia les événemens accomplis dix mois auparavant. Peu de temps après, le prince Kara-Georgevitch reçut de Constantinople son *bérat* d'investiture qui lui conférait la dignité de prince des Serbes comme une fonction révocable au gré du divan de Constantinople, puisqu'elle n'était accordée ni à titre héréditaire, ni même simple-

ment à vie. Quelle série de déchéances pour l'état serbe depuis la chute de Milosch ! La principauté n'existait plus. Le haineux Stoïan Simitch était-il encore disposé à dire : « La Serbie a reculé de cent ans par la chute de Milosch, mais nous nous sommes vengés ? »

Si la Serbie, pour se relever peu à peu, avait besoin d'appeler à son aide la politique la plus circonspecte, les graves et tranquilles allures du prince Kara-Georgevitch répondaient bien aux nécessités du moment. Les amis de son gouvernement signalent pourtant autre chose qu'une sagesse timide dans les actes de cette période. De grands événemens ayant fourni aux Serbes l'occasion d'agir hors de leurs frontières, le prince Alexandre, disent-ils, n'eut garde de la laisser échapper. Jusqu'en 1848, la Serbie n'avait existé, n'avait donné signe de vie et de force que comme province de l'empire ottoman. Ses révoltes, ses guerres, ses victoires, la constitution de son indépendance, tout cela s'était passé au sein de l'empire; pour la première fois en 1848 elle prit part aux événemens du dehors, elle exerça le droit de paix et de guerre en son propre nom, elle fit acte de souveraineté. A quelle occasion? Dans la guerre de l'Autriche contre la Hongrie.

On sait quelles vieilles haines séparent les Slaves et les Magyars. Il y a des Serbes en Hongrie, des Serbes longtemps opprimés, qui protestaient contre le despotisme des Hongrois, comme les Hongrois protestaient contre le despotisme des Allemands. Si des événemens séculaires n'avaient pas introduit les Magyars au cœur même des Slaves du sud, comme un coin au tronc du chêne, les Slaves de l'Autriche et de la Turquie, Tchèques, Esclavons, Croates, Serbes, Bulgares, domineraient aujourd'hui l'Europe orientale; mais les Hongrois sont là depuis mille ans, il est un peu tard pour discuter le droit d'Arpad et de ses compagnons. N'importe, on comprend la colère qui s'empare des Slaves toutes les fois qu'ils songent à cette usurpation de territoire qui brise aujourd'hui leurs mouvemens et entrave leurs destinées. Comment donc s'étonner que les Slaves d'Autriche aient saisi avec fureur l'occasion des luttes de 1848 pour se jeter sur l'ennemi? Ce n'était pas la révolution que combattaient les Croates du ban Jellachich, c'était le Magyar détesté. Ces cris de guerre retentirent en Serbie; des bandes s'organisèrent, et le prince Alexandre s'enhardit jusqu'à favoriser le mouvement. Qui sait? n'était-ce pas une occasion de reprendre aux Hongrois la voïvodie serbe? Ne pouvait-on pas espérer du moins que l'Autriche la céderait à ses auxiliaires? Si ce fut une illusion, la pensée était audacieuse, et ce curieux épisode a droit à un souvenir.

L'assemblée nationale de Pesth s'était plainte de la mollesse avec laquelle on réprimait l'insurrection. « Entre la Lisza et le Danube, sur les frontières de la principauté de Serbie, et plus loin, à l'est et

à l'ouest, vers la Transylvanie et la Croatie, habite, mêlée à des Magyars, à des Allemands, à des Roumains et à des Croates, une population assez inculte, mais vigoureuse et guerrière, les Rasciens ou Serbes hongrois (1). » Ce sont ces Rasciens ou Serbes hongrois qui, au lendemain de notre révolution de février, dès les premiers coups portés à l'Autriche de M. de Metternich, se levèrent contre la Hongrie en réclamant leur indépendance. L'agitation avait commencé au mois d'avril 1848; le 13 mai, une assemblée nationale serbe fut convoquée à Karlovitz par l'archevêque métropolitain Joseph Raïachitch. Après une délibération sur la place publique, on vota d'enthousiasme les décisions suivantes : rétablissement de la dignité de patriarche conférée à Joseph Raïachitch, rétablissement de la dignité de voïvode conférée au colonel Étienne Schuplikatz, proclamation de l'indépendance des Serbes sous le sceptre de la maison d'Autriche, délimitation de leur territoire sous le titre de voïvodie serbe, union politique de cette voïvodie avec le royaume de Croatie, Slavonie et Dalmatie. Cette déclaration de droits était un appel à des principes que la Hongrie devait respecter, puisqu'elle les réclamait pour elle-même. Les Magyars, croyant voir là une intrigue autrichienne, une manœuvre de la contre-révolution, s'apprêtèrent à répondre par les armes. Un général hongrois chargé de rétablir l'ordre sur le Danube eut l'imprudence de dire à des envoyés de la diète de Karlovitz : « Je ne connais pas de nation serbe sur la carte de Hongrie. » Cette malheureuse parole mit le feu aux poudres. On niait la nation serbe, elle se leva. « Des volontaires, écrit M. Iranyi Daniel, accoururent des confins militaires, et même, — chose fort grave diplomatiquement, — de la principauté de Sérbie. »

Les historiens hongrois ne peuvent pardonner aux Serbes de la principauté leur intervention dans les affaires hongroises. Ils oublient que ces affaires hongroises étaient en même temps des affaires serbes. Si la Hongrie a de bonnes raisons pour défendre l'unité de sa constitution politique, les Serbes ont bien le droit de chercher à rétablir leur unité nationale. Pourquoi reprocher injurieusement aux Serbes ce que la Hongrie faisait à son point de vue? Pourquoi crier à la trahison, à la déloyauté? Il n'est pas une des invectives des Hongrois contre les Serbes qui n'ait été à cette époque répétée par l'Autriche contre la Hongrie. Si les règles diplomatiques ont été violées, c'est un tort grave sans doute; ces scrupules toutefois ont quelque chose d'étrange, si l'on se rappelle qu'il s'agit d'un temps de révolution, et que chez les Serbes comme chez

(1) *Histoire politique de la révolution de Hongrie*, par MM. Daniel Iranyi et Charles-Louis Chassin. Paris, 1859, t. Ier, p. 237.

les Magyars la passion nationale avait brisé ses freins. Au surplus, qu'on approuve ou qu'on blâme l'intervention de la principauté serbe dans les affaires hongroises de 1848, il est impossible de ne pas attribuer cette politique au prince Kara-Georgevitch, puisque tous ceux qui ont raconté ces événemens, amis et adversaires, y reconnaissent sa main. Ce que les uns revendiquent pour lui comme un honneur, les autres le lui reprochent comme un acte déloyal. « Le devoir, dit M. Iranyi, commandait au prince Kara-Georgevitch de garder la plus stricte neutralité. Au contraire, dès l'origine, il *laissa faire;* plus tard, il *agira*. Nous le verrons sans aucun motif avouable, sans déclaration de guerre, expédier un corps d'armée auxiliaire aux Serbes insurgés de la Hongrie. En vain le cabinet de Buda-Pesth adressa au prince les réclamations les plus justes contre cette violation flagrante du droit des gens. Le représentant accrédité par la Hongrie près de la Porte-Ottomane protesta-t-il à cet égard à Constantinople? Nous n'avons pas de renseignemens positifs sur ce point; mais nous savons que les Serbes de Turquie, envoyés en Hongrie par Kara-Georgevitch, y restèrent jusqu'au moment où on les en chassa par la force des armes (1). »

Avant d'être chassés, ils firent plus d'une fois trembler les Magyars. On cite surtout, parmi les épisodes de cette guerre, les journées des 18 et 19 août 1848. Attaqués par l'armée hongroise sous les murs de Szent-Tamas, les Serbes repoussèrent l'ennemi avec une vigueur héroïque. Les Hongrois eux-mêmes ont rendu hommage à l'étonnante énergie de ces bandes indisciplinées. M. Iranyi raconte que, manquant de cavalerie pour lutter contre les hussards hongrois, elles y suppléèrent avec une merveilleuse audace. A travers des tourbillons de poussière, on voyait tout à coup surgir des milliers d'ennemis montés sur des chariots légers; c'était la cavalerie serbe. « Ils se jetaient sur les avant-postes, les enlevaient, prenaient les vivres, les munitions, les troupeaux, et disparaissaient au galop de leurs attelages avant que l'ennemi averti eût pu les atteindre. »

Est-il vrai que la haine des Serbes pour les Magyars se soit manifestée dans cette guerre par d'atroces barbaries? C'est ce que les Hongrois ont prétendu dès le premier jour, et ce que bien des plumes ont répété; mais un écrivain allemand fort désintéressé, ce me semble, entre les deux partis a prononcé une sentence toute différente. J'emprunte cette page à M. Siegfried Kapper, qui a visité les pays serbes au lendemain des guerres de 1848. « Les mémoires des généraux hongrois, les récits des derniers événemens de Hon-

(1) *Histoire politique de la révolution de Hongrie*, t. Ier, p. 343.

grie, contiennent des descriptions sans fin des barbaries commises par les Serbes. C'est la mode aujourd'hui, c'est une manière sûre d'obtenir son brevet d'homme bien pensant, que de rejeter sur les seuls adversaires des Magyars toutes les cruautés de cette lutte. Les journaux hongrois des années 1848 et 1849 ont donné le ton; désormais quiconque traite ce sujet est tenu de glorifier l'humanité, la générosité chevaleresque des Magyars dans la conduite de la guerre et de flétrir la barbarie des Serbes. Comment en faire un crime à des écrivains qui, n'ayant rien vu par eux-mêmes, ont dû se former une opinion d'après les rapports qu'ils ont lus? Mais visitez la Hongrie méridionale, examinez les pays hongrois où ont passé les Serbes, les pays serbes où ont passé les Hongrois, et vous vous sentirez obligé d'annuler un verdict qui menace d'introduire un mensonge dans l'histoire. Je l'atteste, bien que ce soit pour des milliers de gens un article nécessaire de toute profession de foi libérale que de soutenir par serment l'humanité des Magyars, oui, je l'atteste ici, et je donnerai mes preuves : du degré d'inhumanité où s'est portée l'armée hongroise dans les provinces serbes, l'Autriche, l'Allemagne, le monde, n'en peuvent avoir l'idée (1). »

Il faut espérer que ces tristes souvenirs s'évanouiront; les Slaves et les Magyars seront bien obligés de s'entendre, puisqu'ils doivent vivre les uns à côté des autres. Ni la Hongrie ne disparaîtra pour laisser le champ libre aux Slaves de l'Europe orientale, ni les Slaves de l'Europe orientale ne pourront être arrêtés par les succès actuels des Hongrois dans l'accomplissement de leurs destinées. L'histoire cependant ne pouvait rejeter dans l'ombre un épisode qui a fait tant de bruit en Orient, et dont les conséquences dernières ne sont pas encore connues. Terminons du moins ce récit par des circonstances qui en marquent la signification. Si l'union des Serbes de Hongrie et des Serbes de la principauté n'a pas été réalisée par les armes dans la crise de 1848, elle l'a été, on peut le dire, dans l'ordre des sentimens et des idées. Le chef des Serbes était un jeune homme de vingt-six ans, George Stratimirovitch, qui avait servi comme lieutenant dans l'armée autrichienne, et qui était accouru au premier appel de ses frères. George Stratimirovitch a aujourd'hui sa place dans la poésie serbe comme les Lazare et les Marko. M. Siegfried Kapper nous a conservé un chant d'une beauté sauvage qui met en scène un Hongrois célèbre, M. Moritz Perczel, et le jeune chef de l'insurrection serbe. Le héros, le vainqueur, on le pense bien, c'est George Stratimirovitch; Moritz Perczel, qui l'a provoqué à une lutte à mort, s'enfuit pour éviter ses coups jusque

(1) *Südslavische Wanderungen*, von Siegfried Kapper, 2 vol. Leipzig 1853, t. II, p. 238-239.

sous les remparts de la ville. On dirait une scène du xve siècle. Ce poème et bien d'autres encore inspirés des mêmes événemens se chantent, dit M. Kapper, dans tous les pays serbes, en Turquie comme en Autriche, dans la principauté comme dans la voïvodie. Kara-George, en 1809, avait renoué les liens séculaires entre les Serbes de la principauté et les Serbes de la Bosnie et du Montenegro; Kara-Georgevitch, en 1848, soit qu'il ait laissé faire, soit qu'il ait favorisé les corps francs, a renoué aussi les fraternelles relations des Serbes de son pays avec les Serbes du pays des Magyars.

III.

Un autre épisode très digne d'intérêt sous le règne de Kara-Georgevitch, ce fut l'attitude de la Serbie pendant la guerre de Crimée. On se rappelle la fastueuse ambassade du prince Menchikof à Constantinople, ses allures impérieuses, ses paroles menaçantes; ce n'étaient pas seulement les conseillers d'Abdul-Medjid que le représentant du tsar voulait intimider, il tint la même conduite avec le gouvernement serbe. Le prince Alexandre venait d'appeler au ministère des affaires étrangères un personnage justement estimé, esprit libéral, caractère ferme, l'un des hommes d'état les plus considérables de la Serbie, M. Élia Garachanine. Ce ministère avait été occupé jusque-là par le vieil Abraham Petronievitch, l'un des auteurs de la révolution de 1842. Petronievitch, également sensible aux séductions des Russes et aux flatteries des Ottomans, ayant tour à tour servi la cour suzeraine et la cour protectrice, ne faisait ombrage ni aux uns ni aux autres. Ce n'est pas lui que le prince Menchikof aurait eu besoin d'intimider. Tout autre était M. Garachanine. Personne à cette date ne représentait mieux ce qu'on appelait le parti national, ce parti qui, indifférent aux questions dynastiques, ne songeait qu'à servir la cause serbe. M. Garachanine, étant venu compléter son éducation politique en Occident, y avait trouvé un accueil empressé; cela seul suffisait pour qu'il eût auprès du gouvernement russe la réputation d'un esprit dangereux. Ces idées occidentales qui font échec aux projets du panslavisme, le cabinet de Saint-Pétersbourg les appelle des idées subversives et révolutionnaires. M. Garachanine était donc suspect au prince Menchikof, qui envoya de Constantinople à Kara-Georgevitch l'injonction de destituer son ministre. Cette injonction, transmise par le consul-général de Russie à Belgrade, était faite dans la forme la plus impérieuse. Le prince avait vingt-quatre heures pour se décider; passé ce terme, s'il n'avait pas obéi, le consul avait ordre d'amener son pavillon. Le prince Alexandre, qui n'a jamais brillé par la résolution, eût souhaité que M. Garachanine se retirât

volontairement. Le ministre s'y refusa; le prince fut obligé de consommer lui-même sa honte et de destituer sous la menace des Russes l'homme qui faisait le plus d'honneur à son gouvernement.

Le sentiment national des Serbes fut profondément blessé. Le sénat rédigea une adresse respectueuse, mais dont les formules officielles laissaient percer une protestation très vive contre l'acte de faiblesse qui affligeait le pays. « La destitution de M. Élia Garachanine, y lisait-on, enlevé au poste supérieur où l'avait appelé la confiance de votre altesse et dans lequel il s'était distingué par tant de qualités éminentes, a causé au sénat la plus profonde douleur... Le sénat aurait tort, s'il doutait le moins du monde de la sollicitude de votre altesse pour la défense et le maintien de ces droits précieux que le peuple serbe a acquis au prix de tant de sacrifices. Votre altesse, le sénat en est convaincu, comprend mieux que personne combien le peuple serbe serait consterné, combien il serait frappé dans ses sentimens légitimes, dans sa dignité nationale, si son gouvernement fléchissait sur la question du respect et de la défense des droits qui forment la base de notre existence politique. Le sénat sait bien que votre altesse, dans sa haute sagesse, a déjà pris et est toujours prête à prendre les mesures nécessaires pour préserver notre pays et ses droits de la moindre atteinte, de la moindre violation; il ne vient donc pas lui proposer des mesures pour la solution de ces difficultés extraordinaires, il vient uniquement l'assurer que, d'accord avec elle, d'accord avec la nation entière, il sent la nécessité de prêter à notre constitution et à nos droits nationaux l'appui dont ils ont besoin, et qu'il est prêt à soutenir votre altesse unanimement, par ses actes comme par ses paroles, dans tout ce qu'elle jugerait bon d'entreprendre. » Ne devine-t-on pas ici sous la forme d'un encouragement la plus énergique des remontrances? Le prince feignit de n'y voir qu'un témoignage d'adhésion. « Je suis heureux, répondit-il, de me sentir entouré d'un conseil si dévoué au bien du pays. » Quant au gouvernement russe, il comprit bien que cette solennelle démarche du sénat était la ruine de ses prétentions. S'il avait réussi à écarter M. Garachanine, il n'était point parvenu à réduire son parti au silence. En même temps que le sénat envoyait cette adresse au prince, il votait pour le ministre destitué une pension égale à son traitement.

Ces avertissemens ne furent point perdus. Le prince avait été mis en demeure de défendre les droits du pays, il conforma sa politique à son devoir. Qu'on fasse honneur de sa conduite aux admonitions de l'esprit public, nous le voulons bien; encore faut-il reconnaître que, une fois averti et redressé, il marcha d'un pas sûr à travers les difficultés de la crise orientale. Il avait d'abord cédé à

la Russie, qui ne l'aimait point; il résista bientôt et à la Russie, dont il se défiait, et à la Turquie, dont il était l'obligé, et à l'Autriche, qu'il avait soutenue naguère contre les Hongrois. Pendant toute l'année 1853, au moment où la Russie et la Turquie se préparent à la lutte, le prince Kara-Georgevitch, malgré toutes les obsessions en sens contraire, maintient résolûment la neutralité du pays serbe. C'est l'Autriche d'abord qui, aux approches de la guerre, conçoit le projet d'occuper militairement la Serbie et tâche d'amener le prince à cette idée : la Serbie entière proteste, et l'Autriche recule (juillet 1853); puis c'est la Russie qui s'efforce d'associer le prince Alexandre à ses intérêts, le menaçant, s'il résiste, d'une révolution populaire et du retour des Obrenovitch : soutenu par la diplomatie française à Constantinople, le prince dédaigne ces menaces. Plus tard, c'est la Porte-Ottomane qui veut l'engager sous sa bannière; le prince sait que la Serbie veut rester neutre, il obéit à sa consigne. Le 28 octobre 1853, le jour même où Omer-Pacha traverse le Danube à Vidin et se dirige contre les Russes, qui ont envahi les principautés roumaines, le sultan somme le prince de Serbie de s'expliquer sur la conduite qu'il prétend tenir dans le conflit qui commence. On connaît la réponse de Kara-Georgevitch. « Le gouvernement serbe ne saurait prendre part à la lutte qui a éclaté entre les deux puissances protectrices de la Serbie. Il observera la plus stricte neutralité, et dans aucune occasion, sous aucun prétexte, ne permettra qu'un corps d'armée, à quelque parti qu'il appartienne, viole les frontières de son territoire. » La lutte grandit, chacun prépare ses armes; le 27 décembre, le sultan Abdul-Medjid abolit le protectorat de la Russie sur la Moldavie, la Valachie, la Serbie, en maintenant tous les priviléges des trois principautés. Cet acte, qui modifie si profondément les conditions politiques de la Serbie, cet acte peut-être indifférent aujourd'hui, peut-être dangereux demain, comment les Serbes le jugeront-ils? Ils remercieront les Turcs et feront leurs réserves. Le 4 février 1854, un commissaire de la Porte, Éthem-Pacha, étant venu apporter à Belgrade le *hatti-chérif* du 27 décembre, le prince fit solennellement la réponse que voici : « La confirmation des priviléges de la Serbie est acceptée avec reconnaissance; toutefois la Serbie désire le maintien des traités turco-russes de Bucharest, d'Akermann, d'Andrinople, et elle est bien résolue à conserver la position que les traités lui assurent vis-à-vis de la Russie comme vis-à-vis de la Porte. »

Cette persistance dans une politique aussi honnête que ferme est un titre d'honneur pour le gouvernement du prince Kara-Georgevitch. Les Serbes en furent récompensés. Lorsque les plénipotentiaires des grandes puissances signèrent à Paris le 30 mars 1856 le traité qui mit fin à la guerre d'Orient, les conquêtes de Kara-

George et de Milosch reçurent une éclatante consécration. La Serbie continuait à relever de la Porte; mais ses immunités, ses priviléges, ses droits, étaient placés désormais sous la garantie collective des grandes puissances européennes. Pendant un demi-siècle environ, elle avait été ballottée sans cesse de la Turquie à la Russie, de la puissance suzeraine à la puissance protectrice; désormais elle pouvait se mouvoir plus librement. « En conséquence, dit l'article 28 du traité de Paris, ladite principauté conservera son administration indépendante et nationale, ainsi que la pleine liberté du culte, de législation, de commerce et de navigation. » L'article 29, il est vrai, contenait certaine disposition qui pouvait devenir, qui est devenue en effet une cause de conflits entre les Serbes et les Turcs; il maintenait le droit que s'était attribué la Porte de tenir garnison en Serbie. Heureusement l'espérance d'un progrès décisif sur ce point, espérance qui tenait si fortement au cœur des Serbes, ne leur était pas interdite par le traité de Paris. Le protocole n° XIII contenait cet appendice indiqué et maintenu dans le texte définitif: « Sa majesté le sultan s'engage à rechercher, de concert avec les hautes puissances contractantes, les améliorations que comporte l'organisation actuelle de la principauté. » Ainsi plus de suzeraineté défiante occupée dans l'ombre à retirer ses concessions, plus de protection exclusive et intéressée, disant : Je veux que tu vives, je ne veux pas que tu grandisses. C'est dans l'atmosphère de la civilisation européenne que cette terre de Serbie, hier encore héroïquement barbare, est appelée à vivre et à grandir.

Pendant que le gouvernement serbe, guidé par l'esprit national, maintenait ainsi sa ligne en des circonstances si périlleuses, d'utiles réformes s'accomplissaient dans le domaine de la législation. On cite une série de lois édictées sous le règne de Kara-Georgevitch au grand profit de l'ordre et de la sécurité publique. Jusque-là, c'étaient encore les vieilles coutumes qui servaient de règle aux tribunaux, et, quelle que fût la fidélité des Serbes aux traditions de leur pays, on devine à quels abus devait conduire un pareil système dans une société en proie à tant de secousses. Il était bien temps de donner une base solide au droit commun. Ce travail avait été entrepris sous Milosch; les commissions nommées par le prince Alexandre en réalisèrent la meilleure partie. C'est ainsi que le code de procédure criminelle fut promulgué en 1850, le code de procédure civile en 1853; d'autres lois encore, qui appartiennent à la même période, sont signalées comme ayant mis fin à l'incertitude des justiciables et à l'arbitraire des juges (1). Comment donc un

(1) Voyez dans le répertoire si riche de M. F. Kanitz (*Serbien. Historisch-ethnographische Studien aus den Jahren 1859-1868*, Leipzig 1868) l'intéressant chapitre sur la justice, p. 635.

gouvernement qui avait si bien conduit sa politique étrangère sans renoncer aux réformes intérieures est-il tombé peu de temps après sous la réprobation unanime du pays? Il faut bien reconnaître ici ce que nous soupçonnions tout à l'heure, à savoir que l'esprit public avait eu la part principale dans les actes du gouvernement serbe. Sauf le jour où Kara-Georgevitch destitua M. Garachanine pour obéir aux injonctions du prince Menchikof, son vrai mérite fut de se conformer à la volonté populaire si clairement manifestée. Il est probable que, sans les crises de la guerre de Crimée, le prince Alexandre ne se serait pas maintenu si longtemps sur le trône. Ce furent ces crises qui le soutinrent, précisément parce qu'elles empêchaient le pays de donner une longue attention aux fautes personnelles du prince et de juger son administration à la clarté du soleil. Les grandes émotions patriotiques faisaient oublier les griefs particuliers. On était inquiet pour demain, on ne pensait plus aux choses d'hier. Une fois la paix assurée, la situation intérieure fut éclairée tout à coup d'une lumière impitoyable.

Quel que soit chez l'historien le désir d'être impartial et vrai, il est des cas où l'entière franchise est impossible. Dieu nous garde d'oublier, en traçant ces lignes, quel est aujourd'hui le sort du malheureux fils de Kara-George! Accusé de complicité dans le meurtre du noble fils de Milosch, jugé par contumace à Belgrade, jugé en personne à Pesth (car ce long procès se poursuit sur deux théâtres à la fois), il défend son nom et sa vie contre des adversaires redoutables. Certes ce n'est point le moment d'apprécier en toute liberté le caractère du prince Alexandre. Ses torts, s'il en a eu, les influences de son entourage, s'il est vrai qu'on puisse les lui reprocher, ne sont-ce pas là autant d'élémens dont une accusation passionnée s'empresserait de tirer parti? Souvenons-nous donc que les paroles les plus inoffensives sont exposées en pareil cas à devenir une arme meurtrière. Bien loin de prêter main-forte à l'accusation, si notre voix avait quelque autorité dans ce débat, l'intérêt de la Serbie nous engagerait à recommander l'extrême prudence, l'extrême modération, ces garanties de toute justice, particulièrement nécessaires à la justice politique. Cela dit, nous devons pourtant remplir en conscience nos obligations d'historien et résumer les documens qui nous semblent les plus dignes de foi. Or ce qu'on reprochait à Kara-Georgevitch, ce qui avait fini par le rendre absolument impopulaire, c'était d'un côté l'accaparement de toutes les places par les membres de la famille du prince, de l'autre sa soumission complète à l'influence autrichienne.

On se rappelle sans doute ce Jacob Nenadovitch, un des héros de l'insurrection de 1806, un de ceux qui avaient rivalisé avec Kara-George pour l'affranchissement du pays et qui lui disputaient le

titre de prince des Serbes. Le fils de Kara-George avait été marié à une Nenadovitch. C'était cette famille, si puissante de 1806 à 1813, infidèle à son poste au moment de la grande déroute, réfugiée dans les principautés roumaines, revenue en Serbie pendant le règne de Milosch, mais privée alors de toute influence, qui prenait enfin sa revanche sous Kara-Georgevitch, grâce à la faiblesse du prince. Ce mariage la rapprochant du trône, elle en occupait toutes les avenues. Chez un peuple jeune, plein de séve, où le patriotisme éveille à la fois l'ambition et le talent, cet abandon des principaux emplois aux membres d'une seule famille était une insulte de tous les jours. Il y avait usurpation et tyrannie. On étouffait. Ajoutez à cela l'attitude si humble de Kara-Georgevitch en face de la réaction autrichienne. C'était le moment où l'Autriche, à peine remise des secousses de 1848, prétendait soumettre tous les peuples de l'empire à une centralisation inflexible. Slaves et Hongrois subissaient le même joug. Les Serbes de Stratimirovitch, les Croates de Jellachich, naguère encore les auxiliaires de l'Autriche, étaient courbés sous le sceptre des Habsbourg aussi bien que les Magyars du comte Széchenyi. Pour imposer un système si dur, si révoltant, un système, on l'a bien vu à Sadowa, si funeste à l'Autriche elle-même, il fallait empêcher que la vie politique ne fît trop de bruit sur les frontières chez des peuples de même race. Les Serbes de Turquie donnaient un mauvais exemple aux Serbes d'Autriche. La voïvodie, l'Esclavonie, la Sirmie, le Banat, toutes ces provinces habitées par des Serbes ne sont séparées de la principauté que par la Save et le Danube; le libre développement de la principauté, cette lutte constante avec le suzerain, ce perpétuel qui-vive, ces *skouptchinas* qui élevaient et déposaient les chefs du peuple, toutes ces scènes d'une vie nationale et indépendante, ne serait-ce pas là pour les Serbes autrichiens un douloureux contraste, c'est-à-dire une provocation incessante? Le cabinet de Vienne s'empara du prince Alexandre Kara-Georgevitch, et pendant une période de dix années il n'y eut pas une *skouptchina* en Serbie. Le congrès national consacré par les siècles, les libres rassemblemens dont l'usage s'était perpétué jusque sous le joug des Turcs, la *skouptchina*, qui avait entretenu la vie nationale et sauvé le pays, la *skouptchina* des Douchan et des Lazare était abolie par un fils de Kara-George! On murmura d'abord, on finit par conspirer.

Le 9 octobre 1857, la police découvrit un complot qui menaçait la vie du prince. Plusieurs sénateurs, le président même du sénat, étaient au nombre des conjurés. Dès les premières arrestations, le prince voulut profiter de la crise pour supprimer le sénat, dont la surveillance l'inquiétait. C'était toujours ce même sénat organisé contre Milosch par le statut de 1838; c'était toujours cette même

loi qui, partageant le pouvoir entre le prince et le conseil, établissait de l'un à l'autre des rapports mal définis. Qu'il y eût sur ce point des réformes à faire, les amis de la cause serbe en étaient persuadés; seulement le prince Kara-Georgevitch était moins en mesure qu'un autre de tenter cette réforme, lui qui depuis dix ans refusait de convoquer l'assemblée nationale. Se défiant du peuple, hostile au sénat, sur qui s'appuyait-il? On le voyait trop bien, sur les influences extérieures. C'était l'Autriche qui dirigeait le gouvernement serbe. Fort de cet appui, le prince n'hésita point à se débarrasser des sénateurs. Ceux qui étaient restés en dehors du complot furent pressés de donner leur démission sous peine d'être arrêtés comme complices; la plupart obéirent, et le procès commença. On a vu plus haut qu'un des actes les plus honorables du gouvernement du prince Alexandre était la promulgation de certaines lois qui mettaient fin à l'arbitraire. A quoi bon ces lois sagement réglées, si l'on n'en tenait pas compte? Les accusés du complot tramé contre le prince Kara-Georgevitch au mois d'octobre 1857 ne furent protégés par aucune des garanties qui venaient d'être données à la justice. L'instruction demeura secrète : point de débats publics, nul contrôle de l'opinion. Était-on bien sûr que les agens du prince ne leur eussent pas arraché des aveux par des privations et des violences? Ces doutes circulaient dans le pays, de sourdes colères s'éveillaient, et quand on sut que les accusés étaient condamnés à mort, peu s'en fallut que Belgrade ne fût ensanglantée par l'émeute. Sans l'intervention des puissances signataires du traité de Paris, la lutte était inévitable. Les puissances demandaient que l'exécution de la sentence fût au moins suspendue, et bientôt un ordre exprès de la Porte obligea Kara-Georgevitch de commuer la peine de mort en celle des travaux forcés à perpétuité. Quelques jours après, on vit les hommes les plus considérables de la Serbie, les fers aux pieds et aux mains, vêtus de la livrée du bagne, traverser les rues de Belgrade sur des charrettes. A ce spectacle, on le pense bien, l'émotion redoubla. Sous quel régime vivait-on, puisque les lois étaient ainsi violées? Si Milosch Obrenovitch agissait en despote, du moins était-ce un despote serbe, dévoué à la cause serbe. Pouvait-on supporter plus longtemps ce personnage équivoque, pacha turc ou préfet autrichien, qui, pour conserver son poste, sacrifiait de jour en jour plus visiblement l'indépendance et les lois de la principauté? La Porte-Ottomane, qui ne voulait point de révolution à Belgrade, intervint encore pour calmer les esprits. Elle envoya un commissaire, Éthem-Pacha, qui se fit remettre toutes les pièces du procès; c'est à la suite de cette révision que les accusés furent affranchis des travaux forcés et condamnés simplement à l'exil. Ainsi, dans un état chrétien, la

Turquie avait dû s'interposer entre les juges et les justiciables afin de rétablir les garanties du droit! Les diplomates, qui s'efforçaient d'étouffer en Serbie toute cause de trouble, firent une chose plus importante encore; ils décidèrent deux des chefs du parti national, M. Élia Garachanine et le vieux Voutchitch, à se rapprocher du prince Alexandre. Le prince, qui ne les aimait point, dut accepter leurs services; M. Garachanine eut le ministère de l'intérieur, M. Voutchitch la présidence du sénat.

Il n'y avait pas de nom plus populaire alors que celui de M. Élia Garachanine; il représentait à la fois les idées de légalité que la Serbie voulait substituer aux caprices de la dictature et le principe de l'indépendance nationale, que l'on s'indignait de voir si mollement défendu. Son premier soin fut de définir plus nettement les rapports du prince et du sénat; dans ce travail, les prérogatives du prince furent diminuées, et l'Autriche eut beau s'opposer de toutes ses forces à cette modification de la loi de 1838, le gouvernement turc y consentit. N'est-il pas singulier de voir l'Autriche soutenir ici les prérogatives du prince, comme si le prince était lui-même incapable de prendre sa cause en main? Cessez de vous étonner: l'Autriche défend sur le trône de Serbie l'homme qui seconde la réaction autrichienne en s'obstinant à ne pas convoquer la *skouptchina*. Sur ce point, M. Garachanine essaya vainement de vaincre sa résistance; il fallut que des événemens graves, faisant éclater à tous les yeux la responsabilité si lourde assumée par le prince, l'obligeassent à des concessions tardives.

D'après le *hatti-chérif* de 1830, les forteresses de la frontière devaient rester aux mains des Turcs. On a vu dans nos précédentes études qu'une interprétation très fausse du texte, interprétation infligée au prince Milosch par le ressentiment de la Porte et le mauvais vouloir de la Russie, avait autorisé les Turcs à garder non-seulement la forteresse de Belgrade, mais une partie de la ville. Turcs et chrétiens se trouvaient constamment en face les uns des autres. De là des complications continuelles et souvent de périlleux conflits. Tous les voyageurs qui ont visité depuis cette date les contrées du Danube, M. Saint-Marc Girardin en 1836, M. Blanqui en 1841, M. Siegfried Kapper en 1849, ont signalé les embarras et les périls d'une loi qui donnait aux Turcs les forteresses, aux Serbes les campagnes et les villes. « Au premier coup d'œil, dit M. Saint-Marc Girardin, les Turcs qui sont à Belgrade, à Semendria, à Orschova, semblent un corps d'occupation; ils ont l'apparence de vainqueurs et de maîtres. En fait, ce sont des prisonniers et des otages. » Et après les avoir peints vivement en quelques traits, après les avoir montrés « enfermés dans leurs forteresses, ne pouvant rien posséder au dehors, réduits à la plus profonde misère, privés de ces fiefs, de

ces dîmes, que la victoire des Serbes a supprimés, et que le sultan a oublié de remplacer par un revenu ou par une paie, » le voyageur signale une différence déjà visible à cette date entre les Turcs de Belgrade et ceux des autres forteresses. « Pauvres et en petit nombre au milieu d'une population étrangère, les Turcs à Semendria et à Orschova ont senti leur faiblesse et s'y sont résignés. Ils ont abjuré cet orgueil ottoman qui les avait rendus odieux aux Serbes, et ils vivent en bonne intelligence avec leurs anciens sujets, devenus aujourd'hui les arbitres de leur sort. Aussi la haine des Turcs devient chaque jour moins vive en Serbie, car des Turcs les Serbes ne haïssaient que la tyrannie; il y a du reste dans les mœurs simples et guerrières des Turcs quelque chose qui convenait au caractère des Serbes. A Belgrade, dit-on, les Turcs ne se sont pas résignés à leur faiblesse. Ils sont plus pauvres peut-être et plus misérables encore qu'à Semendria et à Orschova; mais ils sont plus fiers (1)... » Rien de plus juste. M. Saint-Marc Girardin écrivait cela en 1836, et pendant les trente années qui ont suivi, jusqu'au jour où le fils de Milosch a eu l'honneur de faire rendre à la Serbie la garde de ses forteresses, on a vu ces Turcs de Belgrade accroître sans cesse leurs positions en dehors des lieux qu'on leur avait assignés, empiéter dans la ville sur les quartiers voisins, s'emparer de plusieurs portes, y mettre des sentinelles, s'établir même dans la campagne, si bien que les occasions de conflit pouvaient se produire à chaque instant. Tout cela devait aboutir au bombardement de Belgrade en 1862.

Dès l'époque où nous sommes parvenus dans ce récit, on pouvait pressentir une catastrophe à voir l'irritation des Turcs éclater de temps à autre par de stupides violences. Le 7 juin 1858, dans la soirée, M. de Fontblanque, consul-général d'Angleterre à Belgrade, est assailli par un soldat turc, et, sans le secours de quelques Serbes, il serait tombé sous les coups de l'assassin. A la suite de cet acte sauvage, le consul arbore son pavillon. Les Turcs, irrités de ce rappel à l'ordre, envoient une dizaine de soldats pour abattre le drapeau anglais. L'Angleterre, si insolemment outragée, aurait pu exiger une réparation éclatante; elle se contenta de demander le changement de la garnison de Belgrade et le jugement des coupables devant les tribunaux de Constantinople. Peu de temps après, le nouvel ambassadeur du cabinet de Londres auprès du sultan, sir Henry Bulwer, passait par Belgrade en se rendant à son poste; il fit saluer son pavillon par le canon de la forteresse, et toute la garnison turque, aussi bien que les troupes serbes, vint lui

(1) Saint-Marc Girardin, *Souvenirs de voyages et d'études*, 1 volume. Paris 1852, p. 193-194.

rendre les honneurs militaires. Satisfaction était donnée au droit des gens; mais le principe du mal persistait toujours. De tels faits auraient été impossibles, si la présence d'un gouverneur turc, non-seulement dans la forteresse, mais dans un des quartiers de Belgrade, n'eût amené des conflits de juridiction entre la Porte et le gouvernement serbe. C'était à la justice serbe de punir un crime commis en pays serbe; au lieu de cela, le gouverneur de la forteresse réclamait l'accusé, qui souvent demeurait impuni. On cite plus d'un fait de ce genre sous le règne de Kara-Georgevitch. L'attentat du 7 juin 1858 était d'une nature si grave que M. Garachanine réussit cette fois à faire comprendre au prince quelle responsabilité il assumait devant l'Europe comme devant le peuple serbe en tolérant une situation d'où provenaient de tels désordres. Milosch n'avait cessé de protester contre la violation du *hatti-chérif* de 1830; le mal s'accroissant toujours, était-ce le moment de garder le silence? Que le prince s'adressât du moins à l'opinion publique, qu'il fît partager aux représentans du peuple cette responsabilité trop lourde pour un seul homme, voilà ce que le bon sens exigeait. Ces argumens de M. Garachanine triomphèrent de la résistance ou, si l'on veut, de l'inertie obstinée de Kara-Georgevitch. Il fut décidé que la *skouptchina* serait convoquée d'après une nouvelle loi électorale qui régulariserait la vieille coutume nationale.

Cette loi, votée par le sénat au mois de novembre 1858, établissait tout un système représentatif; nous en citerons les dispositions fondamentales. « Tout Serbe est électeur à l'âge de vingt-cinq ans, éligible à trente. Les ecclésiastiques et les employés ne sont ni électeurs ni éligibles. L'élection est directe dans les campagnes, à deux degrés dans les villes. Les députés sont les représentans, non d'une localité, mais de l'ensemble de la nation. Font partie de droit de l'assemblée les présidens de la cour de cassation, des tribunaux d'appel et de cercle, les archiprêtres des cercles, quatre archimandrites des couvens et quelques autres hauts fonctionnaires. Les députés sont inviolables pendant la session, et on ne peut les rendre par la suite responsables de leurs votes. Le vote est public. L'assemblée délibère sur les propositions du gouvernement; elle a aussi le droit d'initiative. Ses décisions ne sont valables que lorsqu'elles ont été sanctionnées par le sénat et par le prince. L'assemblée nomme son président et le reste du bureau (1). »

Les événemens marchent dès-lors avec une rapidité singulière. En vain la Porte-Ottomane essaie-t-elle de protester contre la réunion de la *skouptchina*, en vain envoie-t-elle un commissaire à Belgrade pour surveiller les événemens ; la nation veut être représentée, elle

(1) Nous empruntons ce résumé à l'*Annuaire des Deux Mondes*, t. IX, p. 725-726.

le sera. La loi électorale a été votée dans le courant de novembre 1858; le 28, les élections ont lieu; le 30, l'assemblée se réunit. Son premier acte est de voter des remerciemens aux puissances qui, par le traité de Paris, ont garanti les droits du peuple serbe; puis, dans une adresse à la Porte, elle réclame contre l'opposition que la Turquie vient de faire à la convocation de la *skouptchina*, contre l'envoi d'un commissaire, surtout contre l'intention que manifestait ce personnage d'assister aux séances de l'assemblée. Ces points réglés, les représentans de la Serbie peuvent donner toute leur attention aux affaires intérieures. Il convient de remarquer ici que la *skouptchina* de 1858 n'était plus, comme autrefois, un de ces congrès tumultueux où se pressaient des milliers de Serbes, et qui, incapables d'une délibération, ne pouvaient que répondre par des cris, par des *oui* ou par des *non*, à des demandes préparées d'avance. Les anciennes *skouptchinas* ne duraient guère plus de quatre jours; celle-ci se compose de quatre cent trente-sept députés qui peuvent traiter librement toutes les questions. Voilà donc le système représentatif introduit chez ce petit peuple, instruit déjà par tant d'épreuves, et savez-vous quel est le premier vote de l'assemblée nationale? Savez-vous quel acte va sortir de ce premier appel à la conscience du pays? Un acte d'accusation contre le prince Kara-Georgevitch. C'est le prince qui est cause de l'abaissement du pays; le prince s'est séparé du sénat et de la nation, le prince n'a jamais eu avec le sénat que des rapports irréguliers, et depuis dix ans il a refusé de convoquer la *skouptchina* malgré des promesses solennelles, le prince livre toutes les places aux parens de la princesse sa femme, le prince est l'exécuteur des volontés de l'Autriche; que de réfugiés politiques livrés par Kara-Georgevitch à la police des Habsbourg! que de taches à l'honneur du pays serbe! Tout cela était dit sans violence, simplement et naturellement, comme s'il eût été impossible de tenir un autre langage, comme si la conscience du pays n'eût fait que se soulager par cette publique expression de ce qui remplissait toutes les âmes. La conclusion est originale. Cette espèce de grand jury, qui voulait remédier au mal sans recourir à la force, somme le prince d'abdiquer; dix-sept membres de l'assemblée, représentant chacun un des dix-sept districts de la Serbie, se rendent chez Kara-Georgevitch, et l'invitent à déférer au vœu de la nation. Il répond qu'avant de rien décider il veut consulter ses ministres, s'entendre avec le sénat; mais le sénat était en ce moment même saisi de la question par l'assemblée nationale. Effrayé de la marche rapide des choses, le prince chercha un refuge dans la forteresse occupée par les Turcs. Le lendemain 23 décembre, l'assemblée déclara qu'Alexandre Kara-Georgevitch avait cessé de régner, et proclama prince de Serbie

l'ancien libérateur de 1815, le dictateur tombé en 1839, le vieux Milosch, dont le nom signifiait toujours affranchissement des Serbes, indépendance et fierté nationales. Il y eut dans la journée du 24 quelques démonstrations insignifiantes en faveur du prince déchu; ses partisans, ses créatures, un petit nombre de sénateurs, essayèrent de relever sa cause. Ces vains efforts ne firent que mettre en relief l'unanimité du mouvement. Le sénat ne tarda guère à se déclarer d'accord avec l'assemblée. Il fallut bien que le prince, malgré la froide obstination de sa résistance, se résignât à signer son abdication et à quitter la forteresse.

IV.

Le sens de la révolution accomplie si paisiblement à Belgrade le 23 décembre 1858 était tout entier dans ces paroles de la *skouptchina :* « nous nommons prince de Serbie Milosch Théodorovitch Obrenovitch, *avec l'hérédité à lui accordée autrefois par la Porte-Ottomane.* » Le prince Alexandre avait laissé amoindrir entre ses mains les droits de la principauté; on rappelait Milosch pour relever le trône et la nation. En attendant sa réponse, l'assemblée, qui s'était déclarée investie elle-même du pouvoir souverain, avait institué une administration provisoire, à la tête de laquelle était M. Garachanine. Le premier acte du gouvernement fut de notifier la révolution au sultan et à Milosch. Le 27 décembre, deux adresses furent signées par les quatre cent trente-sept députés; l'une, adressée à Abdul-Medjid, racontait les derniers événemens et réclamait l'investiture pour l'élu de l'assemblée avec l'hérédité dans la ligne masculine; l'autre, destinée à Milosch, l'informait du vote de la nation, et lui annonçait le départ d'une députation qui allait le chercher à Bucharest.

Milosch ne pouvait hésiter devant cet appel de la Serbie. Malgré ses soixante-dix-huit ans, il en ressentit une joie toute juvénile. N'était-ce pas ce qu'il attendait depuis 1839? Du fond de l'exil, à Vienne ou à Bucharest, il avait sans cesse les yeux sur les Serbes, il suivait la marche des affaires, épiait les mouvemens de l'opinion, guettait les circonstances propices, et, persuadé que son jour viendrait, il éprouvait pourtant une impatience fébrile à voir les heures si lentes. Jamais il n'avait pu se résigner à l'inaction. Dès le lendemain de sa chute, quand les passions soulevées contre lui étaient encore si furieuses, il avait conçu l'ambition de reprendre son rôle sur un plus vaste théâtre. Affranchir les chrétiens de Bulgarie et de Bosnie, rassembler les Serbes dispersés dans les provinces turques, réaliser le rêve de ses plus audacieux compatriotes, rétablir

la grande Serbie, la Serbie de Douchan le Fort, puis rentrer vainqueur et ce magnifique présent à la main dans la principauté qui l'avait abandonné à ses ennemis, voilà quelles visées grandioses exaltaient l'imagination de l'exilé. C'était en 1839, au moment où la France soutenait Méhémet-Ali contre la Porte. Milosch espéra un instant que la France l'aiderait à faire dans le nord de l'empire ce que le pacha d'Égypte faisait à l'extrémité opposée. Il demanda des entrevues secrètes à M. Adolphe Billecocq, notre consul-général à Bucharest. Cette curieuse anecdote a été révélée ici même il y a dix-neuf ans par un de nos collaborateurs, M. Hippolyte Desprez, qui occupe si dignement aujourd'hui l'un des premiers postes au ministère des affaires étrangères. « Tout cela, dit M. Desprez, se passait aux heures les plus sombres de la nuit. Milosch y apportait d'autant plus de persévérance et de ténacité que l'agent français y avait dû mettre d'abord plus de défiance. Le prince exilé déployait dans ces entrevues tout ce que son éloquence orientale savait emprunter d'argumens spécieux et de pensées caressantes. Capable de s'émouvoir et surtout de paraître ému, il développait ses plans avec cette chaleur qui, chez les Orientaux, est souvent le voile de la finesse. Il parlait abondamment des sentimens et des forces politiques qui s'éveillaient dès lors au sein des trois grandes puissances slaves de Serbie, de Bulgarie et de Bosnie, entremêlant au tableau des vertus guerrières de ces peuples ce que lui-même avait fait naguère d'expéditions hasardeuses à l'aide de leurs bras. D'ailleurs il n'oubliait pas la mise en scène. Lorsqu'il pensa que ces entrevues pouvaient être moins mystérieuses sans inconvénient, il y fit quelquefois intervenir sa dévouée et digne compagne, la princesse Lioubitza, « celle qui plus d'une fois, disait-il, entourée de ses femmes, avait tenu pendant les engagemens nocturnes des Serbes contre les Turcs les torches qui devaient servir de signaux de ralliement à l'armée serbe. » Or quelle était la conclusion de tous ces discours? Invariablement cette pensée que, si la France y voulait consentir, Milosch était prêt à prendre au sein de la Turquie d'Europe le rôle que Méhémet-Ali jouait alors avec tant d'éclat apparent dans la Turquie d'Asie (1). » Deux ans plus tard, en 1841, M. Blanqui, traversant Vienne, où se trouvait alors le prince Milosch, eut avec lui une longue entrevue grâce à l'entremise de l'ambassadeur de France, M. le marquis de Sainte-Aulaire; il fut stupéfait de la verve avec laquelle le proscrit parlait de son rôle à venir. Quel feu! quelle *furia!* quels flots d'éloquence

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 février 1850, les pages où M. Desprez examine la brochure du prince Michel, *Milosch Obrenovitch, ou Coup d'œil sur l'histoire de la Serbie de 1813 à 1839.*

sauvage! L'interprète était un Bulgare; animé des mêmes passions, en extase devant son maître, très souvent il oubliait de traduire, et le prince continuait toujours, ardent, impétueux, intarissable. Qu'importe? Les choses que le voyageur n'entendait pas furent aussi instructives pour lui que celles qu'il put saisir. Le ton, le regard, le geste, tout parlait chez Milosch. Son ambition et son espoir éclataient en toute sa personne. Et plus tard, pendant les seize années du règne de Kara-Georgevitch, que de fois il avait appelé avec impatience le signal des événemens! Non certes, il ne pouvait hésiter à reprendre le commandement des Serbes. Sous ses cheveux blanchis s'agitait la même flamme.

L'entrée de Milosch à Belgrade, le 2 janvier 1859, fut un véritable triomphe. De toutes parts, la foule était accourue pour saluer l'illustre vieillard. On avait oublié ses violences, sa rapacité, le joug de fer sous lequel il avait courbé le pays; on ne voyait en lui que le défenseur de l'indépendance nationale. Lui au contraire, il se souvenait de ses fautes, et, pensant que plus d'un peut-être se demandait tout bas si les anciennes exactions n'allaient pas recommencer, sa première parole fut une promesse de désintéressement. « J'obéis, disait-il, à l'appel impérieux du peuple serbe, » et tout à coup, comme pour rassurer ceux qui avaient conservé certains souvenirs, il ajoutait : « Je n'ai plus de frères vivans. Dieu et ma nation m'ont comblé de toute espèce de biens; je n'ai donc plus besoin de me mettre en peine le moins du monde pour moi et ma famille. » Franchise ingénue qui peint l'homme et le pays! Si le prince avait eu encore besoin d'enrichir sa famille, d'accroître son propre trésor, il n'eût répondu de rien; la meilleure garantie de l'équitable gestion des finances, c'était, aux yeux de Milosch, la fortune assurée de Milosch. Il n'avait plus désormais aucune préoccupation de ce côté; aussi voyez comme il insiste, persuadé que ce point seul vaut une charte. « Mon unique soin à l'avenir sera de vous rendre heureux, vous qui êtes mes seuls frères, — et vos enfans, qui sont aussi mes enfans, et que j'aime autant que mon fils unique, votre héritier présomptif du trône, le prince Michel. » On avait pu sourire des naïvetés de cette proclamation; la fin du moins relevait tout. Proclamer l'hérédité du trône, que les révolutions de 1839 et de 1842 avaient sacrifiée aux ressentimens de la Porte, la proclamer simplement, hardiment, comme un droit acquis, comme un titre inaliénable, sans attendre, sans demander même la permission du sultan Abdul-Medjid, c'était bien un de ces actes où la Serbie reconnaissait Milosch Obrenovitch.

Malgré les promesses du vieux prince, on vit bientôt reparaître le despotisme. Les hommes tels que Milosch ne sauraient se ré-

former. Il fallait toujours que sa volonté fût la loi. Chacun devait plier. Que cette volonté fût honnête et toujours préoccupée de l'intérêt commun, c'est fort bien sans doute; mais ce qu'on avait supporté jadis comme une nécessité de salut, alors que le dictateur avait besoin de rassembler dans ses mains toutes les forces du pays, on trouvait dur de le subir en des conditions régulières. On raconte qu'un jour, aux bains de Banja, très peu de temps avant sa mort, le vieux prince, se promenant dans la campagne et voyant des champs mal tenus, fit venir le maître et lui dit : « Si je vois encore ton domaine en si mauvais état, je te ferai atteler toi-même à ta charrue; tu la tireras sous le fouet. » Et sachez bien qu'il l'eût fait sans hésiter. Or il y avait déjà vingt ans que la Serbie était émancipée de ce régime despotiquement patriarcal. Pendant le long exil de Milosch, une génération nouvelle était née; l'élite de la jeunesse serbe avait visité l'Occident; Belgrade et Smédérévo, Kragoujevatz et Krouschevatz avaient envoyé à Vienne, à Berlin, à Paris, de jeunes esprits avides de savoir (1). Représentez-vous leur tristesse lorsque, revenant de ces grandes écoles, ils trouvaient installés dans leur patrie les anciens *momkes* de Milosch, vrais barbares qui avaient tout intérêt à perpétuer le règne de la barbarie. Milosch du moins avait toujours en vue l'utilité publique; ses lieutenans, espèces de pachas, n'appréciaient guère dans son régime que l'usage du fouet. On peut voir là-dessus des détails significatifs dans les récits de M. Kanitz, observateur impartial, qui n'est pas suspect d'hostilité à l'égard de la dynastie de Milosch. M. Kanitz a visité la Serbie en 1859 avec un de ces agens de l'ancien régime dictatorial, un de ces momkes dévoués à Milosch et traitant les gens du peuple comme des esclaves; le capitaine Ilja Antonievitch, si bien mis en scène par le voyageur allemand, est le type des partisans revenus au pouvoir avec Milosch, alors que la civilisation entrait à flots dans la Serbie nouvelle (2).

Heureusement cette Serbie nouvelle avait son représentant et son chef dans le fils même du vieux despote, le prince Michel. Lui aussi, comme les jeunes Serbes dont nous parlions tout à

(1) On lisait l'an dernier dans un recueil allemand : « Près des tombeaux de Fichte et de Hegel, dans le vieux cimetière des communes Friederichswerder et Dorotheenstad à Berlin, se trouve le tombeau d'un jeune Serbe avec cette inscription en serbe et en allemand : « Ci gît la dépouille mortelle d'un jeune homme venu de Serbie à Berlin pour y satisfaire sa soif de science dans les hautes écoles, et qui a succombé à l'âpreté du climat. C'est une consolation pour ses condisciples, pour toute la jeunesse studieuse de son pays natal, de savoir qu'il repose auprès des plus grands penseurs de l'Allemagne. » Voyez *Magazin für die Literatur des Auslandes*. Berlin, 4 juillet 1868.

(2) *Serbien. Historisch-ethnographische Reisestudien aus den Jahren 1859-1868*, von F. Kanitz. Leipzig 1868, p. 236-245.

l'heure, il avait parcouru l'Europe, il avait vu Paris, Londres, Berlin; il avait interrogé les maîtres de la science et de la politique; son esprit s'était initié aux conditions d'une société prospère, aux lois du progrès et de la culture libérale; la génération qui souffrait sous Milosch était rassurée par le prince Michel. On savait qu'il désapprouvait les procédés tyranniques du gouvernement, on savait qu'ayant essayé en vain de ramener le prince à des idées plus justes il avait résolu de se tenir à l'écart, ne voulant ni contredire son illustre père, ni trahir sa conscience. Au mois d'octobre 1859, M. Kanitz fut témoin d'un fait très caractéristique. Il se trouvait depuis peu de temps en Serbie lorsque le prince Michel, après avoir accepté le commandement supérieur des forces militaires à Kragoujevatz, donna sa démission pour les raisons que nous venons de dire, et s'en revint à Belgrade. Ce retour fut une fête, un triomphe, et M. Kanitz, décrivant dans un journal allemand cette explosion cordiale des sentimens du pays, ajoutait : « Plus les mesures violentes du vieux prince assombrissent l'horizon de la Serbie, plus se dégage brillante l'image du prince Michel, étoile d'espérance, promesse d'avenir. Milosch gouverne en despote, sans souci du sénat ni de l'assemblée. Toute instruction lui est suspecte, soit que l'étranger l'ait apportée, soit qu'elle ait une origine nationale; il n'aime que les vieilles choses, les coutumes des temps de barbarie. Il a déclaré la guerre à l'intelligence. Sans elle pourtant, l'état le plus fort ne se soutiendrait point, et son secours est particulièrement nécessaire à un état qui poursuit une politique de propagande chez des peuples de même race. Ce principe des nationalités, qu'on porte si haut aujourd'hui, n'est pas assez puissant pour entraîner même des peuples frères vers un état où règne le despotisme pur. Si le prince Milosch aime sérieusement son pays, qu'il se contente de remplir la place d'honneur dans toute une période de l'histoire des Serbes, période glorieuse dont il a été l'âme et la vie; qu'il n'oublie point qu'entre cette période et l'heure présente bien du temps s'est écoulé, que des germes nouveaux ont été confiés aux sillons, que le pied pesant du despotisme les écraserait, qu'il faut les cultiver délicatement pour les faire épanouir. Ce sera la tâche d'une autre force, de la force intelligente et libérale après la force guerrière et despotique... Oui, l'accueil que le prince Michel a reçu à Belgrade à son retour de Kragoujevatz a une signification profonde, et, nous en avons la conviction, le jeune prince Michel remplira toutes les espérances que le parti du progrès a placées sur sa tête. »

On voit clairement ici les deux périodes de l'histoire de Serbie au XIXe siècle, d'un côté la période héroïque et barbare, de l'autre

la période politique et libérale, la première illustrée par Kara-George, par Milosch Obrenovitch, la seconde qui s'annonce aux derniers jours du vieux despote et qui salue d'avance son chef. Il ne serait pas équitable pourtant de rester sur ce souvenir au moment où Milosch va disparaître de la scène. Si son administration a soulevé de graves reproches, sa politique étrangère a été jusqu'à sa dernière heure aussi habile que hardie. Au mois de mai 1860, Milosch envoie à Constantinople une députation chargée de demander à la Porte trois choses également importantes : 1° la confirmation des lois récentes émanées de la *skouptchina* qui établissaient le principe d'hérédité souveraine et réglaient la succession au trône; 2° l'exécution du firman de 1830, qui interdisait aux Ottomans le séjour de la Serbie, réserve faite des forteresses de la frontière; 3° l'abolition complète du firman de 1838, qui entravait l'administration intérieure du pays. Ce mémorandum est daté du 7 mai 1860. A ces demandes si nettes appuyées d'argumens très forts, la Porte fait des réponses évasives; conciliante sur les questions de fait, elle refuse de proclamer des principes qui pourraient gêner son action dans l'avenir. Ainsi, pour obéir au vœu du peuple, elle a reconnu dans le prince Michel le futur héritier de la couronne; aller plus loin, ajoute-t-elle, proclamer d'une façon définitive le principe de l'hérédité souveraine, ce serait porter atteinte aux droits de la nation serbe. On ne s'attendait guère à rencontrer chez les ministres du sultan un respect si scrupuleux de la volonté des raïas. Même jeu, même duplicité, finalement même déni de justice en ce qui concerne l'exécution du firman de 1830 relatif au séjour des musulmans et la suppression des entraves qui paralysent l'administration intérieure. Que fait Milosch ? Par un acte solennel, en date du 22 août, il déclare que jamais ni lui, ni le peuple serbe, ne cesseront de regarder toutes les dispositions contenues dans le mémorandum du 7 mai 1860 comme des droits irrévocablement acquis (1). C'est à peu près la réponse que Kara-George avait faite

(1) Sans entrer dans trop de détails, il faut citer au moins parmi ces droits la loi de succession au trône telle qu'elle fut édictée par le prince, d'après le vœu de l'assemblée populaire et le consentement du sénat. En voici les dispositions principales, que j'emprunte encore à l'*Annuaire des Deux Mondes*, t. IX, p. 730. « La dignité princière est héréditaire dans la descendance mâle de la famille Obrenovitch. Si cette famille s'éteint, le dernier des Obrenovitch transmettra la dignité à un fils adoptif qui devra être Serbe de naissance, d'une famille honorable et de la communion grecque. L'héritier du trône est majeur à dix-huit ans révolus. Pendant la minorité, la régence est exercée par un triumvirat que la *skouptchina* choisit parmi les ministres, les sénateurs, les conseillers de la cour de cassation et de la cour d'appel. Si le prince régnant n'a pas d'héritier et meurt sans avoir désigné de successeur, la *skouptchina* élit un Serbe pour prince. » C'est en vertu de cette loi que MM. Blasnovatz, Ristitch et Gavrianovitch exercent aujourd'hui la régence pendant la minorité du prince Milan.

aux envoyés de Sélim dès le début des guerres de l'indépendance : « vous demandez nos armes, venez les prendre ! » Le mémorandum devenait un ultimatum. Ce fut le dernier acte de Milosch ; un mois après, le 26 septembre, il s'éteignait, âgé de quatre-vingts ans.

La mort du prince Milosch est une date importante dans l'histoire de la Serbie. L'époque héroïque est finie, l'époque libérale commence. Bien que cette dernière ait déjà réalisé de grandes choses, elle est encore trop voisine de nous pour qu'il soit possible de la juger équitablement dans un tableau d'ensemble. La disparition de ce puissant personnage marquera donc aujourd'hui le terme de nos études. C'est maintenant aux acteurs mêmes du drame, aux publicistes qui l'ont suivi de scène en scène, aux voyageurs qui en ont recueilli les traces, c'est enfin aux investigateurs plus rapprochés que nous et des lieux et des hommes qu'il appartient de rassembler les documens en vue de l'histoire à venir. Les réformes législatives du prince Michel, les conflits nouveaux provoqués par la présence illégale des Ottomans en Serbie, le bombardement de Belgrade par la garnison turque (1862), la restitution des forteresses à la principauté par le sultan Abdul-Aziz (1867), l'organisation de la milice, l'idée toujours plus populaire de reconstituer la grande Serbie, enfin l'assassinat du prince à Topchidéré (10 juin 1868) et en ce moment même le procès de l'ancien souverain, Alexandre Kara-Georgevitch, accusé de complicité dans le meurtre, voilà bien des sujets qui méritent une sérieuse enquête. Bornons-nous à résumer ce qu'un demi-siècle de luttes et d'épreuves a produit pour la nation serbe, indiquons aussi en peu de mots ce qui lui reste encore à conquérir.

Affranchi par Kara-George et ses compagnons dans une série de campagnes héroïques, le peuple serbe, après le traité de Bucharest, allait être exterminé; Milosch le sauve, il le sauve deux fois, par la ruse d'abord, ensuite par les armes. Le libérateur de 1804 était une grande figure malgré sa sauvagerie; plus grand encore est le libérateur de 1815, car il arrache ses frères à une mort certaine, et toujours à l'œuvre, toujours sur la brèche, aussi habile que résolu, il transforme cette province en une principauté indépendante, que la Turquie et la Russie, diversement jalouses, sont obligées de respecter. Il n'y a guère là qu'un million d'hommes; qu'importe? Le poète l'a dit :

. . . . . Dieu n'a pas fait les peuples au compas.
L'âme est tout; quel que soit l'immense flot qu'il roule,
Un grand peuple sans âme est une vaste foule.
Du sol qui l'enfanta la sainte passion
D'un essaim de pasteurs fait une nation.

Une goutte de sang dont la gloire tient trace
Teint pour l'éternité le drapeau d'une race.

Le drapeau serbe flotte désormais en toute sécurité sur le sol où dorment tant de héros. Sous sa bannière teinte d'un noble sang, ce petit peuple a grandi de jour en jour; terrible dans la bataille, il est devenu grave, mesuré, circonspect; il a eu l'esprit de conduite autant que le goût de la civilisation; il s'est tourné vers l'Europe, et l'Europe lui a répondu; pressé longtemps entre Saint-Pétersbourg et Constantinople, obligé de se défendre contre des prétentions très différentes, mais également hostiles, il est protégé aujourd'hui par les hautes puissances signataires du traité de Paris. Enfin la révolution pacifique de 1858 et le rappel du vieux Milosch ont assuré son indépendance en rétablissant l'hérédité du trône; il possède maintenant une loi de succession souveraine qui le met à l'abri de toute ingérence étrangère. Voilà ce qu'ont fait, dans l'espace de cinquante-six ans, ces raïas méprisés qui, courbés sous le joug, faisaient paître les troupeaux de porcs dans les forêts de la Schoumadia, ou bien, révoltés contre l'odieux spahi, allaient rejoindre les bandits de la montagne. A la date où s'arrête notre récit, quand le vieux Milosch rend le dernier soupir, au mois de septembre 1860, quel programme ont-ils encore à exécuter? Un programme qui, sauf les dispositions spéciales, est celui de tous les peuples civilisés, et qui peut se résumer en quelques mots : achever l'expulsion des Turcs, reprendre les forteresses, affermir les institutions nationales, encourager l'instruction populaire, favoriser le travail, déployer les ressources du pays, assurer l'ordre par la liberté, assurer la liberté par l'ordre, enfin devenir un exemple, c'est-à-dire un vivant appel aux enfans dispersés de la famille serbe, et, sans rien faire pour provoquer la transformation de l'Europe orientale, se tenir préparés à tous les événemens, se placer au niveau de toutes les chances de la fortune. Grande tâche assurément et qui exige de virils efforts! La Serbie saura la remplir. On doit être sans inquiétude pour le peuple sur lequel ont passé en vain cinq cents ans d'une servitude écrasante, et qui, sortant tout à coup des ombres du tombeau, s'est élevé si vite non-seulement de la mort à la vie, de l'esclavage à l'indépendance, mais, chose plus laborieuse encore, de la barbarie héroïque à la civilisation libérale.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

SOUVENIRS

D'UN

DIPLOMATE ANGLAIS

A Memoir of the right honourable Hugh Elliot, by the countess of Minto. Edinburgh 1868.

Il est de mode aujourd'hui dans une certaine école politique de répéter que la diplomatie a fait son temps, que le droit nouveau ne s'accommode plus de son intervention, que d'ici à peu les plus grandes affaires seront traitées directement et par le télégraphe de ministre à ministre. C'est là certes aller un peu vite en besogne. N'eussent-ils pour se défendre d'autre appui que celui de la tradition et de la routine, les diplomates pourraient compter sur de longs jours. A plus forte raison le peuvent-ils, si, comme il y a lieu de le croire, leur assistance dans les momens de crise est encore nécessaire. Ce qui cependant ne saurait être mis en doute, c'est que les conditions d'existence de la diplomatie se sont profondément transformées. Autrefois il n'y avait qu'une porte par où l'on pût entrer dans la carrière, celle de la faveur; mais une fois qu'elle s'était ouverte, on n'avançait point comme aujourd'hui à pas comptés. Qu'un homme fût de bonne compagnie, qu'il eût de l'esprit avec du savoir-faire, et d'emblée on l'envoyait, quel que fût son âge, dans un poste où son mérite pouvait se déployer à l'aise. Là, autant pour prendre pied que pour faire honneur au souverain qu'on représentait, la première condition était de tenir un grand état de maison, et comme il n'y avait aucune proportion entre la rétribution et les

charges, on ne connaissait point de moyen plus sûr et plus expéditif pour ruiner un homme que deux ou trois ambassades. On envisageait pourtant de bonne grâce cette extrémité, dont nos pères prenaient leur parti avec plus de gaîté que nous, et on allait bravement jusqu'au bout de ses ressources. Le service du roi l'exigeait ainsi. On eût trouvé pédant d'écrire de trop longues et trop fréquentes dépêches; mais on aurait cru manquer aux devoirs de son emploi, si l'on n'avait mené grand train et galante vie. Tout cela était beaucoup moins frivole et beaucoup plus calculé qu'on ne pourrait le croire. Au XVIIIe siècle principalement, presque tous les pays de l'Europe étaient ainsi gouvernés, que les conseils des ministres se tenaient dans les salons. C'était donc là qu'il fallait avant tout acquérir de l'influence, du prestige, et comment y prétendre, si dans ces salons on ne faisait soi-même brillante figure? Les événemens n'avaient point alors cette brusquerie qui de nos jours déconcerte l'attente et déjoue les prévisions. Au lieu d'éclater comme des coups de théâtre, ils se dégageaient d'une situation donnée comme d'une pièce bien conduite se dégage le dénoûment. Aussi, sous peine de se trouver surpris, fallait-il suivre d'un œil vigilant la marche de la pièce, attentif à s'éclairer des moindres indices, prompt à saisir, dès qu'on le voyait apparaître, le fil le plus ténu d'une trame qui s'ourdissait peut-être devant vous et contre vous. Pour s'aider dans cet art véritablement divinatoire, rien de ce qui fait le succès de l'homme du monde ne demeurait absolument inutile au diplomate, pas même le don de plaire et d'inspirer de tendres sentimens. Si la main d'une femme avait noué la chaîne de quelque intrigue, quel triomphe plus grand que de ravir au désordre d'un entretien passionné la révélation d'un secret d'état?

Il ne faudrait pas cependant s'imaginer que l'observance de ces faciles préceptes remplît tout entière la vie d'un diplomate. Cette vie avait aussi ses jours de crise et de bataille. Parfois un accident imprévu troublait l'ordre et la succession naturelle des événemens. Il fallait alors prendre un parti, et le prendre avec rapidité. La rareté des communications laissait souvent sans instructions récentes; l'éloignement empêchait d'en recevoir à temps de nouvelles. Agir toutefois était urgent, et c'est ainsi que les décisions les plus graves se trouvaient prises, les affaires irrévocablement engagées, par le fait et sous la responsabilité d'un seul homme s'aventurant au loin sans ordres et sans conseils. C'étaient là de grandes et fortes émotions qui devaient retremper les âmes, et dont la seule attente suffisait à prévenir l'insouciance ou l'affaissement.

Les habitudes de la société moderne tendent de plus en plus à modifier ce régime. De nos jours, la diplomatie est devenue une

carrière ouverte à tous, avec ses places, ses règles d'avancement, ses salaires et jusqu'à ses pensions de retraite. On y fait son chemin lentement, sûrement, moins au choix qu'à l'ancienneté. C'est une filière qu'on suit, et le jour où l'on s'y engage on est assuré que moyennant un peu de persévérance on arrivera au rang le plus honorable. En un mot, les diplomates sont aujourd'hui de véritables fonctionnaires publics, ils en ont la dépendance et un peu la raideur. Ajoutons à leur louange qu'ils en ont pris aussi les mœurs graves et dignes. Ils sont moins hommes de plaisir et plus hommes d'affaires : avec le temps, ils ont perdu de leurs grâces; mais ils se sont rangés.

A un autre point de vue, ce qui doit troubler un peu les diplomates, c'est la diminution de leur influence et de leur responsabilité. L'indiscrète ingérence des assemblées délibérantes dans la conduite des affaires, en élargissant le cercle où se débattent les grands intérêts publics, affaiblit d'autant leurs moyens d'action personnelle sur les hommes. L'ascendant s'acquiert plus facilement sur les habitués d'une coterie que sur les membres d'un parlement, et les salons sont un théâtre plus favorable à l'intrigue que les couloirs d'une chambre. D'un autre côté aussi, tout chemin de fer qui s'ouvre, toute ligne télégraphique qui s'établit, raccourcissent encore de quelques anneaux la chaîne qui entrave leur liberté d'allures. Sorte de préfets à l'étranger, c'est aux circulaires ministérielles qu'ils doivent demander leurs inspirations; à chaque courrier, ils sont tenus de rendre leurs comptes, et, si quelque difficulté surgit, la prudence et l'habitude les portent à s'en référer sur-le-champ au supérieur hiérarchique. Le plus souvent c'est au-dessus de leurs têtes que se passent les événemens; au lieu de les préparer comme autrefois, il les reçoivent tout faits, et leur seul privilége demeure d'être les premiers et les mieux renseignés. Si les circonstances n'ont point permis qu'il en fût ainsi, ou si par manque d'égards on ne les a point tenus au fait, leur habileté consiste à ne jamais témoigner la moindre surprise, et à conserver toujours, quoi qu'il leur en puisse coûter, l'apparence de l'homme bien informé. Autrefois c'étaient les ambassadeurs qui compromettaient leurs gouvernemens, aujourd'hui ce sont les gouvernemens qui compromettent leurs ambassadeurs.

Ces réflexions nous venaient à l'esprit en parcourant un livre récent où la comtesse de Minto nous a raconté la vie de son grand-père, l'honorable Hugh Elliot, ministre d'Angleterre à Munich, à Berlin, à Copenhague, dans les dernières années du XVIIIe siècle. Ce qui distingue avant tout ce livre, c'est la bonne grâce et la liberté parfaite avec lesquelles il est écrit. Certains traits du carac-

tère d'Elliot et certains détails de sa biographie auraient rendu la tâche assez délicate, si l'on avait expressément tenu à ne pas dépasser les bornes de ce respect un peu conventionnel dans lequel les enfans se plaisent à envelopper comme en un suaire la mémoire de leurs aïeux. Pour se tirer d'affaire, il a fallu un tact et un art infinis. Point de dissimulations inutiles et point non plus de ces détails trop précis qui sont toujours malséans sous la plume d'une femme. Rien de trop explicite, rien de trop clair, et rien non plus qui défende de supposer que les choses aient pu aller parfois un peu plus loin qu'on ne l'indique. Ajoutez à cela une pointe de malice, beaucoup de finesse dans la peinture des caractères, beaucoup de vivacité dans la mise en scène des personnages, et vous aurez l'idée d'une œuvre très agréable. Lady Minto avait à sa disposition des matériaux précieux, et elle a fort bien su en tirer parti.

La vie de ce diplomate de l'ancien régime est en effet curieuse à plus d'un titre, et, à la voir se dérouler devant soi, on goûte un peu le même genre de plaisir et d'attrait qu'on éprouverait à feuilleter un recueil d'estampes qui reproduirait fidèlement les modes et les costumes d'un autre âge. Les anecdotes piquantes du livre de lady Minto, complétées par le témoignage des documens contemporains, vont nous initier à l'existence dissipée et brillante qu'on menait dans les principales villes de l'Europe à la veille du grand ébranlement de la révolution française. C'est d'ailleurs un caractère intéressant à étudier que celui de ce ministre anglais, fier et flegmatique comme les enfans de sa race, brillant et léger comme les enfans de la nôtre, auquel les entraînemens du plaisir n'ont jamais fait oublier les devoirs de sa charge, et qui s'est toujours tiré à son honneur des situations les plus délicates en sachant appeler à son aide l'esprit et la dignité. Ce sont là deux armes dont la trempe est toujours bonne, et dont sous tous les régimes devraient bien se munir les diplomates.

I.

Par une faveur exceptionnelle en tout temps et en tout pays, Hugh Elliot, qui n'était que cadet d'une bonne famille écossaise, fut nommé ministre plénipotentiaire à Munich à l'âge de vingt-deux ans. Engagé volontaire dans l'armée russe, il s'était illustré sous les murs de Silistrie par un brillant fait d'armes qui avait attiré sur lui l'attention de George III. Pour l'en récompenser, et pour le dédommager de ce qu'une lieutenance dans l'armée anglaise lui avait été autrefois refusée, ce souverain capricieux en fit du jour au lendemain un diplomate, sans consulter ses aptitudes ni son inclination. La famille

d'Elliot dut peser lourdement sur lui pour le déterminer à accepter cet emploi inespéré, et à partir pour Munich, où l'Angleterre se trouvait depuis longtemps sans représentant. Il s'en fallait de beaucoup alors que les chancelleries fussent encombrées de ce personnel passablement oisif et inutile qui y végète aujourd'hui. Le ministre composait souvent à lui seul toute la légation, et, s'il jugeait à propos d'emmener avec lui quelque auxiliaire, c'était à son choix et à ses frais. C'est ainsi que le prédécesseur d'Elliot à Munich n'avait auprès de lui qu'un petit garçon qui lui servait de copiste. Elliot lui-même s'adjoignit comme secrétaire un certain M. Liston, son ancien précepteur. C'est dans les lettres de ce serviteur dévoué, auquel il laissait volontiers la tâche de correspondre avec sa famille, que nous allons trouver le journal fidèle de la vie de son maître. Avant d'ouvrir cette correspondance, jetons d'abord un coup d'œil sur l'intérieur de cette cour où Elliot allait faire ses débuts diplomatiques.

L'ennuyeux baron de Pöllnitz, dans les lettres sèches et pédantesques qu'il a laissées, signale déjà en 1728 la cour de Munich « comme étant sans contredit la plus galante et la plus polie de l'Allemagne, » et il s'appesantit longuement sur les plaisirs qu'il y a goûtés. Les années n'avaient pas amendé cette cour, et au moment où Elliot y fit son apparition, c'est-à-dire en 1774, elle avait encore en Europe renom d'élégance et de joyeuseté. L'électeur Maximilien était un prince cultivé et d'humeur agréable, mais d'une frivolité incurable pour tout ce qui concernait le gouvernement de ses états. Comme Louis XV, il nourrissait deux passions dominantes, la chasse et la galanterie, et aussi bien à l'une qu'à l'autre il ne se faisait point faute de donner ouvertement satisfaction. Mme de Torring-Seefield, femme d'un des plus grands seigneurs du pays, était l'objet de son culte assidu. C'était elle qui régnait véritablement à la place de l'électrice, princesse disgraciée de la nature, à laquelle son mari ne témoignait qu'indifférence et dédain. Cela n'empêchait pas du reste qu'on ne lui rendît extérieurement les plus grands honneurs. Sa suite ne comprenait que des demoiselles de noble maison, qui, n'étant point surveillées de près, ne se montraient pas toujours très soucieuses de leur vertu, et conservaient souvent leur titre de filles d'honneur longtemps après qu'elles avaient perdu tout droit à cette dénomination. L'électeur n'ayant pas d'enfans, l'héritier présomptif était le prince Maximilien de Deux-Ponts, qui n'aspirait nullement comme Louis XVI à être appelé le Sévère. Sa passion pour une belle jeune femme de la cour et les traverses que lui opposait un mari jaloux étaient le sujet de toutes les conversations. On peut penser que le reste de la société

ne se faisait pas faute de se régler sur l'exemple que donnait la famille princière. Le lieu où se nouaient et se dénouaient les intrigues était le palais de Nymphembourg, dont Pöllnitz nous vante avec emphase les agrémens. Trois fois par semaine, durant l'été, l'électrice y recevait grande compagnie. Pendant que des tables dressées dans les galeries du palais retenaient les joueurs autour de leurs tapis verts, d'autres divertissemens étaient offerts à ceux qu'attirait dans ces mêmes lieux l'attente d'émotions plus douces. Des gondoles pavoisées d'étoffes brillantes étaient amarrées au bord d'un lac que la main de l'homme avait creusé. Parfois l'une de ces gondoles se détachait du rivage et glissait silencieusement sur l'eau, entraînant au loin un couple amoureux de la solitude. De légères voitures, disposées pour recevoir seulement deux dames et deux cavaliers, attendaient aussi tout attelées, et deux poneys emportaient bientôt dans les profondeurs obscures du parc ceux et celles qui y avaient pris place. Gondoliers et promeneurs se réunissaient pourtant à heure fixe autour d'un magnifique souper. Souvent la nuit se terminait dans les danses, et suivant une mode alors très en faveur on continuait sous le masque le roman commencé sur les eaux du lac ou à l'ombre des bosquets.

Pendant qu'on se divertissait ainsi à la cour, les misères et les souffrances du peuple étaient poussées à la dernière extrémité. De fréquentes famines dévastaient le territoire; mais le gouvernement de l'électeur s'en inquiétait peu, et ne prenait, de son propre aveu, aucune précaution pour en prévenir le retour. On avait découvert un moyen radical de combattre le fléau. On construisait de grands radeaux sur le Danube, et on y embarquait de gré ou de force un nombre plus ou moins grand d'habitans, puis on les abandonnait au fil de l'eau; l'Autriche recueillait ces malheureux et les incorporait dans ses armées, où il y avait, disait-on, plus de soldats bavarois qu'il n'en fallait pour conquérir tout l'électorat. Le ministre des finances ne s'en applaudissait pas moins d'avoir trouvé cet ingénieux expédient. Des réformes que les états voisins se préoccupaient déjà d'introduire dans leurs lois et leurs institutions, il n'était pas question à Munich. La torture, qu'on était à la veille d'abolir en France, demeurait encore l'unique moyen d'instruction criminelle. Qu'un philanthrope étranger recommandât au premier ministre la lecture du chapitre de l'*Esprit des lois* où Montesquieu s'élève contre cette coutume barbare, le ministre répondait qu'il avait bien entendu parler de ce livre, mais qu'il n'aimait pas les « esprits forts. » On n'était en effet rien moins qu'esprit fort en Bavière. Pendant qu'il n'était bruit dans le peuple que d'un certain Gassner, qui exorcisait le diable pour le plus grand bien des sujets de l'élec-

teur, les personnes réputées savantes s'occupaient encore à chercher la pierre philosophale et à découvrir le moyen de produire de l'or à volonté. Qui n'avait besoin d'or en effet? Il en fallait pour le jeu, il en fallait pour les toilettes, il en fallait pour payer jusqu'aux valets de chambre de l'électeur. Il y avait cependant à la cour un petit parti de réformateurs; mais tous leurs efforts venaient se briser contre le mauvais vouloir des courtisans. « On fait des projets d'économie, écrivait une des filles d'honneur de l'électrice. M. de Bercheim les conduit tant bien que mal à leur fin. Tout le monde se borne à le maudire et à désirer le voir pendre, et nous autres, femmes de la cour, nous sommes de ce nombre. » Désordre, frivolité, ignorance, corruption, telle était à cette époque la devise de la cour de Bavière.

Au fur et à mesure que, grâce aux indiscrétions de la correspondance d'Elliot, le voile qui recouvrait ce petit coin assez obscur de l'Europe se soulève à nos yeux, une réflexion vient assaillir et embarrasser l'esprit. Combien de fois n'a-t-on pas déclamé contre les scandales que présentait le spectacle de l'ancienne cour de France et contre les mœurs dissolues de notre ancienne société! Combien de fois n'a-t-on pas voulu chercher dans ces scandales l'explication et l'excuse des excès de la révolution! Voici cependant une cour et une société qui certes n'étaient pas moins profondément gangrenées, et qui présentaient avec la cour et la société françaises plus d'une frappante ressemblance. Cet électeur qui étale effrontément au grand jour ses amours adultères, n'est-ce pas Louis XIV ou Louis XV? Cette épouse trahie et délaissée, n'est-ce point Marie-Thérèse ou Marie Leckzinska? Mme de Torring, n'est-ce pas Mme de Montespan ou la duchesse de Châteauroux? Ces fragiles filles d'honneur ne nous remettent-elles pas en mémoire ces suivantes d'Anne d'Autriche, les La Mothe-Houdancourt, les Pons, les Mortemart, dont la maréchale de Navailles jugeait prudent de faire griller les fenêtres? Ces ministres frivoles qui prennent des expédiens pour des remèdes ne nous font-ils pas penser aux Maurepas et aux Calonne, tandis que ces réformateurs qu'on désire voir pendre nous rappellent les Turgot et les Necker. Eh bien! en dépit de ces scandales, la Bavière n'a point vu le sang de ses souverains couler sur la place publique, ni l'échafaud, dressé en permanence, moissonner la fleur de sa noblesse. Elle n'a point eu ses révoltes, ses guerres civiles, ses proscriptions. Elle n'a ressenti que le contre-coup affaibli du grand ébranlement dont le sol de la France tremble encore. Qu'en faut-il conclure, sinon que dans les affaires humaines il y a toujours un inattendu qui déjoue les calculs, et une disproportion entre les effets et les causes qui déconcerte la raison? Sachons nous en convaincre,

et n'essayons pas après coup de prévoir l'imprévu et d'expliquer l'inexplicable.

Assurément la cour de l'électeur Maximilien, telle que nous venons de la dépeindre, était un dangereux séjour pour un ministre de vingt-deux ans; ajoutons que le caractère d'Elliot en augmentait pour lui les périls. Romanesque et inconstant, énergique et entraînable, indolent et chevaleresque, voilà comment il nous est représenté par sa petite-fille, et comment il nous apparaît dans les lettres de M. Liston. Ainsi nous apprenons que dès son arrivée il fut en butte « aux obsessions brutales et véritablement masculines de toutes les femmes de la cour, » et Liston lui fait compliment, non point d'avoir résisté à toutes, mais d'avoir su ménager la vanité de celles dont il avait repoussé les avances. Il ne faudrait donc pas trop se fier à ce qu'Elliot écrivait à la même date. « Il est fort heureux, disait-il, qu'il n'y ait pas en Bavière une seule femme un peu passable, sans quoi j'aurais dû apprendre à parler en *pastor fido;* ici c'est la langue de tout le monde. » Jolies ou non, une volumineuse correspondance avec les dames de la cour paraît avoir principalement rempli les journées d'Elliot durant les trois années qu'il passa en Bavière. De dépêches, peu ou point. Il est vrai de dire que cette oisiveté diplomatique avait son excuse dans le calme qui régnait alors en Europe au lendemain et à la veille des plus violentes tempêtes. Parmi ces lettres que le hasard a conservées, et qui certes n'étaient point faites pour la publicité, il en est beaucoup signées d'un nom mystérieux, Delta, qui servait, à ce qu'il paraît, à cacher une des filles d'honneur de l'électrice. Elles sont toutes en français et du tour le plus agréable. On regrette que lady Minto n'en livre pas davantage à notre curiosité. Les commérages y tiennent naturellement une grande place. La belle Adelaïde (c'est ainsi qu'on appelait Mme de Torring) était alors malade et triste à mourir; on commençait à parler de sa retraite. Delta s'indigne à cette pensée, et jure qu'elle est encore bien trop jolie pour cela. Les liaisons royales ne sont pas les seules qui la préoccupent. « Les amours de B... et de C... sont finies quant à l'extérieur; ils s'aiment encore, mais n'osent le dire. Le directeur de C... la porte à renoncer à son inclination pour M..., qui la demande en mariage. Elle déclare qu'elle renonce à lui; la bouche le dit, le cœur ne le pense pas; ils s'aiment toujours, et n'en sont que plus malheureux. Les amours du gros L... et d'Y... sont finies, mais assez mal, car ils n'ont pu venir à l'amitié après leur rupture; ceux de M... et de R... sont plus *tranquils...* »

Cet usage constant des initiales produit un effet assez singulier. On dirait, remarque spirituellement lady Minto, que les lettres de

l'alphabet se sont mises à mener tout à coup une vie désordonnée. Il paraît cependant que l'abondance des documens permet de trouver la clé de ces hiéroglyphes; mais lady Minto s'est fait scrupule d'en trahir le secret. Les divertissemens de la cour tiennent aussi une grande place dans les lettres de Delta. Ils étaient des plus variés. On s'occupait beaucoup de musique en Bavière. De même qu'à Paris, où les querelles des gluckistes et des piccinistes divisaient si bien la société, il y avait à la cour deux partis, le parti des étrangers, des Italiens, qui étaient en possession d'une faveur séculaire, et le parti des patriotes, qui « brûlaient, pour emprunter les expressions du plus illustre d'entre eux, d'aider la musique nationale allemande à prendre son essor sur la scène. » A la tête de ces patriotes était Mozart, alors chef d'orchestre du prince-archevêque de Salzbourg aux gages de 27 francs par mois. A force de protection, il parvenait à faire représenter à la cour un opéra, *la Finta Giardiniera*, dont le succès était si grand qu'Elliot, jusque-là rebelle à la musique, sortait du théâtre converti, et dès le lendemain commençait de s'exercer sur la flûte; mais lorsque Mozart demandait comme récompense une place de chef d'orchestre à la cour on lui répondait : « C'est trop tôt. Vous êtes trop jeune. Allez en Italie. »

Parfois on passait des plaisirs à la pénitence. Bon gré mal gré, il fallait prier : ordre de l'électeur. L'électrice parcourait à pied en procession les rues de la ville, suivie de toutes ses dames, qui, ce jour-là, s'habillaient à la mode des religieuses, mais tout en blanc, et sans négliger de combattre par un peu de rouge l'effet fâcheux que cet ajustement aurait pu produire sur leur teint. Puis la scène change de nouveau, et nous trouvons la cour tout en émoi de l'apparition inopinée d'une comédie où les scandales du palais et les vices de la noblesse étaient audacieusement flagellés. Cette comédie, dont le nom même est oublié aujourd'hui, atteignait du premier coup à une popularité que *le Mariage de Figaro* devait à peine obtenir en France quelques années plus tard. L'enthousiasme croissait à chaque représentation. Le parterre interpellait les acteurs. « C'est vrai, s'écriait l'un. — On m'a fait cela, » disait l'autre, et les applaudissemens suspendaient la marche de la pièce. On prenait bien le parti de défendre toute nouvelle représentation; mais le coup était porté. Aussi pendant quelque temps les réformateurs recouvraient crédit. Delta tombait dans le désespoir. « Des réformes, grands dieux! écrivait-elle; mais que fera-t-on de nous? »

Au sein de cette vie agitée et brillante, le dégoût envahissait cependant l'âme d'Elliot, et ses regards, ses pensées, se tournaient vers la mère-patrie. Tantôt il formait avec quelques-uns

de ses jeunes compatriotes, qui se trouvaient de passage à Munich, une sorte de société secrète dont le but était d'introduire d'importantes réformes dans la constitution de l'Angleterre; tantôt il demandait instamment l'autorisation de s'engager comme volontaire dans l'armée que le ministère se préparait à envoyer en Amérique avec l'espoir d'écraser la colonie rebelle. Pour mettre obstacle à son dessein, il ne fallait rien moins qu'un refus formel de lord Suffolk, le chef du *foreign office*. Les jours où le jeune ministre se sentait le plus particulièrement mélancolique, c'étaient ceux où il était serré de trop près par ses nombreux créanciers. Les embarras d'argent furent toujours pour Elliot une plaie secrète que des habitudes incorrigibles de jeu et de prodigalité rendaient chaque jour plus cuisante. Ces divers soucis, se joignant peut-être à des mécomptes d'une autre nature, furent cause que durant tout l'hiver de l'année 1776 il demeura en proie aux accès de la plus sauvage misanthropie. Lui, l'homme à la mode dont les dames de la cour se disputaient les vieux habits pour en garder des lambeaux, il abandonna Munich, et, laissant à Liston le soin d'expédier les affaires courantes, il alla se fixer à Ratisbonne, dont le séjour n'avait pourtant rien d'attrayant. Il choisit pour retraite une petite maison située dans une île au milieu du Danube, et il se mit à mener la vie sauvage et frugale d'un ermite, partageant ses journées entre la lecture, l'étude et de solitaires promenades sur les collines boisées qui couronnent le fleuve. Cette disparition, comme on peut penser, fit grand bruit, et on ne manqua pas de l'attribuer à quelque chagrin d'amour. Le ton ordinaire des lettres qu'Elliot écrivait du fond de sa solitude donnait beaucoup de crédit à cette explication. Elles n'étaient remplies que de déclamations sur la perfidie et la fragilité des femmes. Quelle était l'ingrate qui avait porté le trouble dans ce cœur, jusque-là si peu fait aux dédains? N'en accusons point Delta, car Elliot ne cessait de correspondre avec elle, et il lui écrivait de longues lettres où il développait avec feu la supériorité de l'amitié sur l'amour. « Tout cela est fort bon à dire, fait remarquer lady Minto; mais il n'y en a pas moins des minutes où, pour ne pas oublier tout à fait la distinction, il faut avoir la tête bien solide. » C'était aussi l'avis de Delta, du moins à en juger par sa réponse. « Vous êtes vraiment bien singulier! Bien éloignée de vous taxer d'impolitesse, votre lettre et la belle franchise qui y règne m'ont fait beaucoup de plaisir; du reste, j'oubliais de vous faire des remercîmens des conseils que vous me donnez. Je les trouve grands et beaux, et vous avez raison; mais on s'ennuie parfois avec toutes ces combinaisons. Que je voudrais vous entendre discourir! quelles réflexions! Et tout cela avec Liston et votre chien pour seuls audi-

teurs. » D'autres femmes se mêlaient aussi de le moraliser. « Je suis résolue de vous gronder, et cela tout de bon, lui écrivait une de ses belles correspondantes. Allons! justifiez-vous. Pourquoi fuyez-vous le monde? pourquoi vivez-vous comme une taupe dans un trou? pourquoi maltraitez-vous les femmes? Que vous ont-elles donc fait, ces pauvres femmes? Vous ne les haïssiez pas trop autrefois! Si c'est humeur, il ne faut pas se la passer; si c'est mélancolie, il faut faire effort pour s'en tirer; si c'est chagrin, il faut se dissiper; si c'est une passion tendre, c'est trop, fi! Je ne veux pas le croire; il faut une raison plus essentielle et plus sérieuse pour un changement comme celui-là... Quand on ne trouve rien dans ce globe digne de la peine de l'étreindre, quand on laisse éteindre ses passions plutôt que de les diriger, et qu'alors on manque de l'aiguillon que la nature nous a donné pour nous faire agir, on reste dans une oisiveté qui finit par nous rendre coupable. Quant aux femmes, j'en demande pardon à mon sexe, mais j'aime bien mieux qu'on ne parle à aucune que de s'occuper uniquement de toutes. Je ne connais rien dans la nature de plus méprisable qu'un homme qui en fait son unique affaire. »

L'humeur sombre d'Elliot devait pourtant se dissiper avec le printemps, mais non pas uniquement sous l'influence des beaux jours qui renaissaient. La tenue de la diète fit venir à Ratisbonne les représentans de toutes les puissances germaniques et parmi eux le comte Neipperg, envoyé d'Autriche. Sa femme était sœur de la belle princesse d'Auersperg, qui fut pendant de longues années la rivale heureuse de Marie-Thérèse, et c'est elle probablement qui a donné le jour à ce comte Neipperg dont la séduisante figure devait frapper l'imagination de Marie-Louise enfant et lui faire plus tard oublier Napoléon. Le hasard ou les devoirs de sa charge amenèrent Elliot en présence de la comtesse Neipperg. Adieu projets de réforme, studieuse retraite, promenades solitaires! Celui qu'on n'appelait déjà plus que le sauvage Elliot devint le commensal de la maison Neipperg, et l'on peut penser si la médisance eut beau jeu. Pas de fêtes dont il ne fût l'ordonnateur ou le héros. Dans l'une de ces fêtes, on organisa un tir à l'arc, et pour complaire à Elliot on disposa en guise de cible un mannequin qui représentait l'Amérique. Ce fut une des flèches lancées par la comtesse Neipperg qui vint frapper en pleine tête l'effigie grossière par laquelle on avait voulu personnifier une puissance alors ennemie de l'Angleterre. La belle comtesse fut transportée de plaisir, et son adresse provoqua, nous dit-on, les applaudissemens malins de ses hôtes.

Ce fut au milieu de ces occupations agréables qu'Elliot reçut l'ordre de revenir en Angleterre. Croyant que son rappel était une

mesure provisoire, il laissa derrière lui le fidèle Liston, qui devait veiller à l'expédition des affaires. Liston était chargé en outre d'une mission plus délicate, celle de remettre en mains propres à Munich les lettres qui lui seraient expédiées de Londres et de recevoir des mêmes mains des lettres qu'il ferait parvenir en Angleterre. L'échange ne s'opérait pas toujours régulièrement. Pas un courrier ne partait de Munich sans qu'on vînt en cachette apporter au secrétaire d'Elliot une volumineuse enveloppe qu'on recommandait expressément à ses soins; mais il arrivait fréquemment que deux ou trois courriers de Londres se succédaient sans que Liston eût à effectuer en retour la remise d'aucune lettre. Son embarras était grand quand à chaque fois il lui fallait forger un nouveau prétexte pour excuser la coupable négligence de son chef. Là ne se bornaient pas seulement les services qu'on réclamait de lui; pour tromper les ennuis de l'absence, et plus encore pour ménager au retour une tendre surprise, on résolut d'apprendre l'anglais, et ce fut encore à l'inépuisable bon vouloir de Liston qu'on eut recours. « Je ne m'en plaindrais pas trop, disait-il, si le mari n'était toujours là, prenant intérêt à la leçon, et me poussant de questions sur la grammaire anglaise. »

Heureux encore si ces seules amours eussent réclamé son entremise; mais les plus hauts personnages sollicitaient de lui la continuation des bons offices qu'avant son départ Elliot leur avait prêtés. « Voilà, s'écriait Liston avec un désespoir comique, la dix-neuvième lettre que le prince me charge cette semaine de remettre à sa chère Caroline. » Parfois au contraire les lettres du prince se faisaient attendre, et c'était alors la chère Caroline qui venait en personne importuner Liston, beaucoup plus embarrassé qu'elle de se trouver ainsi dans la confidence. Ce n'eût été rien encore, si certaine duègne dont la belle se faisait accompagner ne s'était avisée d'essayer sur Liston le pouvoir de ses charmes surannés, et n'avait entrepris de lui persuader que le rôle d'entremetteur n'était pas le seul auquel il pût prétendre. « Je ne suis pas aussi dédaigneux que vous, écrivait-il alors à son ministre; mais cela, c'est par trop fort. » Si bon que fût le cœur de Liston, on peut donc supposer qu'il vit sans trop de regrets la catastrophe à la suite de laquelle d'un côté le mari jaloux emmena sa femme à la campagne, et de l'autre le prince, après avoir menacé plusieurs fois de se percer de son épée, partit finalement pour rejoindre son régiment. Plus satisfait encore dut-il être, selon toute apparence, quand il apprit qu'Elliot venait d'être nommé ministre à la cour de Frédéric II. On ne nous dit point l'impression causée à Munich par cette brusque nouvelle; mais ce que nous savons, c'est que plusieurs années après

on reprochait encore à Elliot d'avoir proclamé bien haut avant son départ que le jour où il quitterait définitivement Munich serait le plus heureux de sa vie.

II.

Autant la cour de l'électeur Maximilien paraissait à Pöllnitz galante et polie, autant les amis du plaisir avaient toujours dû trouver celle de Frédéric le Grand triste et maussade. Même au temps de sa jeunesse, ce roi philosophe avait toujours manifesté une horreur profonde pour les fêtes et pour les dépenses dont elles étaient l'occasion. S'il répandait l'argent à pleines mains quand il était question de pourvoir à l'entretien de son armée ou aux travaux du nouveau Sans-Souci, en revanche il se montrait d'une avarice sordide quand il s'agissait de faire face aux moindres frais de représentation, mesurant lui-même la quantité d'huile et de chandelles qui devait être employée, et s'emportant contre les domestiques qui allumaient trop tôt les lumières. L'âge, la sauvagerie croissante et par-dessus tout la nécessité de combler les vides faits dans le trésor par les dépenses excessives de la guerre de sept ans n'avaient pas médiocrement contribué à augmenter ses habitudes parcimonieuses. Rien n'égalait la tristesse et l'abandon du palais de Schönhausen, où la reine de Prusse, épouse négligée et docile du plus impérieux des maris, attendait les rares visites dont son seigneur et maître voulait bien l'honorer. Durant l'ambassade d'Elliot, il n'y avait qu'une fois par an grande réception à Schönhausen; c'était le jour de naissance de la reine. Ce jour-là, Frédéric quittait par extraordinaire ses bottes et son uniforme pour chausser des bas de soie noire qui, n'étant pas attachés au genou, formaient des bourrelets autour de ses jambes, et pour endosser un habit de cérémonie bleu de ciel ou rose tendre. Dans cet accoutrement, il se tenait debout auprès de la reine, et voyait défiler devant lui les femmes de la cour, faisant à haute voix des réflexions sur les ravages plus ou moins grands dont le temps avait offensé leurs charmes. Ce jour excepté, bien peu de visiteurs venaient troubler la solitude de Schönhausen. Parfois la reine faisait à quelques habitans de Berlin l'honneur de les convier à s'asseoir à sa table; mais, grâce à l'exiguïté des sommes allouées au grand-maître de sa maison, l'ordinaire du dîner royal, bien différent de ceux que Frédéric se faisait servir à lui-même, était si modeste que les invités avaient soin de commander à Berlin un bon souper, pour apaiser au retour leur appétit mal satisfait. Sur la fin même, ces invitations étaient devenues si rares qu'un Français qui séjournait à Berlin en

même temps qu'Elliot pouvait dire : « Il doit y avoir grand gala à Schönhausen ce soir. J'ai vu une vieille lampe allumée dans l'escalier. »

Ils étaient loin aussi, ces jours brillans de Potsdam, dont, au plus fort de son irritation contre Frédéric, Voltaire parlait parfois avec regret, et ces petits soupers durant lesquels un feu croisé de reparties s'échangeait entre ces deux rois, dont aucun ne pouvait souffrir de rival. Un temps bien long s'était écoulé depuis que Voltaire et Frédéric, également las l'un de l'autre, s'étaient séparés, on sait avec quel éclat, si long qu'ils s'étaient même réconciliés depuis, et que, peu après l'arrivée d'Elliot à Berlin, Frédéric jugeait convenable ou plaisant de faire célébrer une messe pour le repos de l'âme de Voltaire. C'était en vain que, cherchant à combler le vide laissé par Voltaire à sa cour, Frédéric avait pressé d'Alembert de remplacer Maupertuis à la tête de l'académie de Berlin. D'Alembert, un instant séduit, fasciné, n'avait pu se résoudre à abandonner définitivement le petit entre-sol de Mlle de Lespinasse pour entrer en possession de cet héritage lointain. C'était vainement aussi qu'il avait offert à Rousseau une petite maison près de Schönhausen, « avec un jardin et un pré, de quoi nourrir une vache et quelques volailles. » Rousseau avait répondu à ses offres par cette boutade de fierté républicaine : « vous me parlez de liberté; oubliez-vous donc que vous êtes roi et que vous avez une épée? » D'un autre côté, comme les goûts et l'on peut dire les manies littéraires de Frédéric ne l'avaient pas abandonné, il vieillissait entouré d'écrivains ou de savans de second ordre, qu'il prenait plaisir à écraser de sa supériorité. « Les anciens amis de Frédéric avaient disparu de ce monde les uns après les autres, nous dit Thiébault dans ses mémoires sur la cour de Berlin. Il n'était entouré que de souvenirs, et n'avait plus que la société de quelques plastrons, sur lesquels il avait usé tous ses bons mots depuis longtemps, et celle de quelques anciens serviteurs, moins intéressans par eux-mêmes que par les souvenirs que leur présence semblait rappeler. » Dans quelle catégorie faut-il ranger Thiébault, dont les mémoires vont nous être d'un fréquent secours, Thiébault que, dans son histoire de Frédéric, Carlyle traite tout uniment de stupide, et que M. Sainte-Beuve, moins dédaigneux avec plus de droits de l'être, qualifie d'estimable et de bon grammairien? Ancien serviteur? il n'y pouvait prétendre; plastron? il ne paraît pas qu'il se soit jamais abaissé jusqu'à ce rôle. Occupait-il donc une place à part? Oui, il faut bien le dire, celui qu'on pourrait appeler d'un commun accord l'insignifiant Thiébault fut l'oracle littéraire de la cour durant les dernières années de Frédéric le Grand. C'est avec

Thiébault que se plaisait de préférence à converser ce prince qui avait tenu tête à Voltaire et séduit d'Alembert. C'était Thiébault qu'il faisait venir alors que, couché sur un grabat et en proie aux plus atroces souffrances, les bottes aux jambes, un mouchoir noué sous son chapeau, avec son manteau pour toute couverture, il cherchait à tromper les longueurs de l'insomnie par des entretiens sur la littérature ou la métaphysique. Thiébault avait acquis sur son esprit une si grande autorité qu'il ne réclamait pas quand, pour la correction du langage, l'inexorable grammairien mettait l'abbé d'Olivet au-dessus de Voltaire!

Heureux encore ceux qui pouvaient approcher d'aussi près le capricieux monarque, et qui avaient la bonne fortune de le trouver en belle humeur. Les gens de lettres étaient sous ce rapport plus favorisés que les ministres étrangers. Le corps diplomatique résidait à Berlin, où Frédéric ne faisait que de rares et solennelles apparitions. Autant le roi de Prusse était spirituel et gracieux dans les conversations familières, autant il était terne et maussade dans les réceptions d'apparat. Il s'amusait par exemple à demander pendant douze années de suite au ministre de Hollande des nouvelles d'un accès de goutte que celui-ci avait eu le lendemain de son arrivée. A Berlin même, il n'y avait ni mouvement ni élégance. L'aristocratie, généralement pauvre et de plus ruinée par la guerre de sept ans, vivait à part. Les ministres étrangers étaient traités, disait un ami d'Elliot, à la vénitienne, et les maisons qui s'ouvraient à eux devenaient suspectes au gouvernement. Du reste, ils n'avaient pas grand'chose à regretter, s'il faut du moins en croire le jugement singulièrement sévère d'un diplomate qui a laissé dans son pays une haute réputation de sagacité, sir James Harris, premier comte de Malmesbury, le prédécesseur immédiat d'Elliot à Berlin. « Berlin, écrivait sir Harris en 1770, est une ville où je ne crois pas qu'on puisse trouver ni un homme honnête ni une femme chaste. La corruption morale la plus profonde règne dans toutes les classes de la société. Les hommes ne pensent qu'à trouver des ressources pour subvenir aux extravagances de leur vie. Les femmes sont des harpies débauchées qui prostituent leurs personnes au plus offrant. Tout ce qu'on peut dire pour les excuser, c'est que le roi lui-même leur a enseigné l'irréligion et le mépris de tous les devoirs. C'est son exemple qui les a perdus. » Qu'aurait dit Frédéric, s'il avait appris que le représentant d'une puissance détestée parlait aussi irrévérencieusement de ses sujets et de lui-même?

Elliot arrivait à Berlin au printemps de l'année 1777. Thiébault nous signale en ces termes son apparition. « Après la mort de Mitchell (il aurait dû dire après le départ d'Harris), l'Angleterre nous

envoya M. Elliot, homme d'esprit et délié, de plus assez bel homme, très vif et très aimable, original sans doute, on n'est point Anglais sans cela. Un jour que nous dînions chez lui, il nous soutint que Shakspeare était vraiment sublime bien plus souvent que Corneille, et que Racine ne l'était jamais. » Carlyle de son côté nous apprend que, comme homme du monde et comme original, on parle encore d'Elliot à Berlin, où, ajoute-t-il, il a laissé meilleure réputation que dans son propre pays. C'est donc l'originalité d'Elliot qui le fit d'abord remarquer, et nous craignons fort qu'il ne se soit rendu coupable d'excentricités plus fortes que celle de préférer Shakspeare à Racine. Quant à lui, il semble dès le début avoir pris en assez bonne part sa nouvelle existence. « On n'est pas du tout obligé d'être aimable, écrit-il, et rien n'est plus commode pour un Anglais. De temps en temps, un officier français nous arrive la jambe en l'air, chantant, voltigeant, contant toutes les plaisanteries de l'année passée à Paris. Nous en sommes ravis. Nous chantons, nous voltigeons et nous contons à notre tour, un peu moins légèrement il est vrai; mais on est assez bon pour nous trouver charmans ce jour-là et pour en citer l'agrément le reste de l'année. » Cette facilité d'humeur de la part du capricieux Elliot aurait lieu de nous étonner, si lady Minto ne se hâtait de nous donner le véritable mot de l'énigme.

Assez froidement accueilli par Frédéric, Elliot avait trouvé dès son arrivée un protecteur et un ami dans la personne du prince Henri de Prusse. Homme de guerre et homme d'esprit tout à la fois, plus artiste, plus rêveur, plus Allemand que son frère, ce prince tenait au château de Rheinsberg une petite cour où l'on prenait volontiers le contre-pied de ce qui se faisait à celle de Frédéric. L'embellissement de ses jardins, où il élevait des monumens en l'honneur des guerriers qu'il aimait, le dessin, la peinture, la poésie, occupaient les momens du prince Henri, et il s'étudiait à rendre le séjour de Rheinsberg aussi agréable que possible. Tandis qu'à Sans-Souci Frédéric parlait tout seul, on causait à Rheinsberg, on y philosophait même, ou bien on y représentait des comédies dont le prince était l'auteur et des opéras dont il avait fourni les motifs. En un mot, il menait une existence « à la Conti, » comme a dit encore de lui M. Sainte-Beuve, et l'on venait à Rheinsberg pour fuir Sans-Souci, comme on venait autrefois à Chantilly pour se délasser de la contrainte de Versailles. Il y avait là un petit coin favorisé et comme une verte oasis au milieu des landes sablonneuses de la Poméranie. Or il advint que, durant l'été de l'année 1777, Elliot se rencontra sous le toit du prince Henri avec une Mme de Verelst, veuve d'un ancien ministre des Pays-Bas, qui avait d'un

premier mariage une fille unique, héritière de sa beauté. Charlotte de Krauth, bien qu'à peine âgée de seize ans, avait déjà, par une coïncidence singulière, fait une vive impression sur sir James Harris, le prédécesseur d'Elliot. L'austère et caustique censeur de la société de Berlin avait su cependant se dérober à ses séductions, et peut-être l'expérience d'un amant désabusé lui avait-elle dicté l'avertissement laconique qu'en partant il avait donné à Elliot : fuyez toutes les femmes en général. Quoi qu'il en soit, l'avis fut perdu pour son successeur, qui, à peine installé à Rheinsberg, tomba éperdument amoureux de Mlle de Krauth. Au début de cette inclination, Elliot s'imaginait peut-être qu'il serait question d'une liaison fugitive, comme s'il s'était encore agi d'une fille d'honneur de l'électrice de Bavière. Il dut bientôt s'apercevoir de son erreur. C'était au mariage que l'on tendait. Naguère encore, Elliot y répugnait autant qu'homme du monde. « Il n'y a, écrivait-il au marquis de Bombelles, que deux métiers dans ce monde : détruire ou procréer. Les deux ont leur danger; mais il est vrai que, si nous sommes malheureux dans le second, ce sont du moins nos amis qui en profitent. » Pour l'amener à cette extrémité redoutable, il fallut donc de la part de Mme de Verelst des prodiges d'habileté, prodiges d'autant plus grands qu'Elliot opposa une belle résistance. Dans cette lutte de deux années engagée entre l'adresse d'une femme et la perspicacité d'un diplomate, ce fut naturellement la femme qui triompha. Pour forcer la main à Elliot, il fallut cependant recourir au dernier moment à un expédient suprême, celui de tout rompre en déclarant que l'honneur de Charlotte était compromis par d'aussi longues hésitations. Le mariage fut enfin conclu dans le courant de l'année 1779. Nous aurons plus tard à en raconter les fâcheuses conséquences. Pour le moment, nous allons laisser de côté l'homme privé, et c'est le diplomate qui va entrer en scène.

Les débuts d'Elliot à Berlin n'avaient pas été très heureux. Il s'était mis dans le cas d'être accusé d'une violation brutale du droit des gens et presque de la probité. Voici le fait, qui en son temps a fait du bruit en Europe. Les colonies d'Amérique, en guerre avec l'Angleterre, avaient envoyé en Prusse deux délégués chargés de solliciter une alliance. Durant leur séjour, on pénétra dans leur chambre, on força leur secrétaire, et on leur enleva leurs papiers les plus secrets, qui le lendemain furent trouvés dans les mains d'Elliot. Celui-ci fut naturellement accusé d'avoir été l'instigateur du vol, et il est certain qu'il avait dans cette affaire sa part de responsabilité. Cependant il est assez difficile d'en déterminer l'étendue en présence de la différence des versions. S'il fallait en croire

Thiébault, le rôle joué par Elliot serait véritablement odieux. Il aurait accueilli à bras ouverts les deux envoyés américains, affectant de les traiter comme des compatriotes malgré la guerre qui séparait les deux pays. Il se serait peu à peu insinué dans leur familiarité, les suivant partout comme leur ombre, et aurait profité pour faire exécuter le vol de ce qu'ils étaient retenus à une soirée où lui-même les avait conduits. Au dire de Carlyle, le vol aurait bien été commandé par Elliot, dont, ajoute-t-il, « un peu d'espionnage était la principale occupation diplomatique; » mais il ne s'y serait résolu qu'avec répugnance et sur les ordres exprès de son gouvernement. Pour assurer le succès de l'entreprise, il aurait donné commission à un voleur de profession, et il aurait eu en même temps la prudence de faire disparaître au lendemain de l'attentat un serviteur de l'ambassade, afin de pouvoir en attribuer la responsabilité à l'excès de zèle d'un subalterne. Enfin, suivant lady Minto, une troisième explication, donnée par Elliot au gouvernement prussien, serait la véritable, et son unique tort aurait consisté dans une imprudence. Il aurait dit légèrement à table qu'il paierait son pesant d'or la cassette qui contenait les papiers des envoyés américains, paroles irréfléchies qui auraient déterminé un de ses domestiques à tenter l'aventure dans l'espoir d'une bonne récompense. Quelle que soit la version qu'on veuille adopter, il est certain que l'aventure avait produit à Berlin un déplorable effet. Frédéric essaya d'étouffer l'affaire; mais depuis lors il fit toujours mauvais visage à Elliot.

C'était là au reste le moindre des soucis du ministre anglais, et il était homme à prendre légèrement son parti de la mauvaise humeur du roi. Ce qui le préoccupait bien autrement, c'était l'état embarrassé et par instans critique des affaires de son pays. Jamais en effet l'Angleterre n'avait traversé une crise aussi menaçante que durant les quelques années du séjour d'Elliot en Prusse, alors qu'elle était seule à lutter contre les efforts réunis de l'Amérique et de la France. Les nouvelles les plus fâcheuses se répandaient sur le continent, et arrivaient à Berlin, colportées et grossies par la malveillance de l'opinion publique, alors déchaînée contre l'Angleterre. Toujours impassible et confiant, Elliot faisait tête à l'orage. Quelque désastre qu'on vînt lui annoncer, il déconcertait par la fierté de son attitude l'attente des malveillans qui épiaient sur son visage le moindre signe de trouble. Il devait lui en coûter d'autant plus de conserver cette apparence inébranlable, qu'au fond du cœur il croyait l'Angleterre sur le penchant de sa ruine, et qu'il était en proie à de véritables angoisses. Ce qui rendait de plus son rôle véritablement pénible, c'était que les gazettes du conti-

nent reproduisaient à l'envi les discours des membres de l'opposition, où la situation était peinte sous les plus noires couleurs. Les embarras de la politique anglaise y étaient révélés, commentés, amplifiés même parfois pour les besoins de la polémique quotidienne, et les ennemis de l'Angleterre triomphaient de ces révélations. Rien n'égalait alors la rage d'Elliot contre ces orateurs indiscrets, et dans ces momens-là il aurait fait volontiers bon marché des vieilles franchises et libertés de sa patrie. Il ne faut pas oublier que, la Grande-Bretagne offrant alors le spectacle unique en Europe d'un gouvernement dont les affaires étaient publiquement discutées, cette particularité glorieuse condamnait Elliot à une sorte d'infériorité vis-à-vis de ses collègues en diplomatie. Aussi ne faut-il pas trop s'étonner s'il expliquait le langage de l'opposition par l'ardeur aveugle de gens du dehors (*outs*) qui voudraient bien être gens du dedans (*ins*). Il ne se doutait guère qu'aux yeux de l'histoire les efforts patriotiques de cette même opposition transformeraient presque en une période de gloire cette période de revers, et que la postérité oublierait les faiblesses de North et les défaites de Burgoyne pour ne plus se rappeler que les discours des Burke, des Fox, des Chatham.

Elliot ne savait pas seulement opposer à la joie triomphante des ennemis de sa nation l'attitude impassible d'un homme qui excellait à ne rien laisser paraître sur son visage de ce qu'il éprouvait au fond de son cœur. Quand on le serrait de trop près, il devenait agresseur à son tour, et par la vivacité de ses ripostes faisait souvent repentir ceux qui l'avaient provoqué. Qu'à la nouvelle du traité conclu entre le gouvernement de Louis XVI et les colonies d'Amérique un Français mal appris vînt lui dire avec un rire méprisant : « Voilà un fameux soufflet que la France donne à l'Angleterre, » Elliot le frappait en plein visage, et ajoutait tranquillement : « Voilà le soufflet que l'Angleterre rend à la France. » Qu'un Prussien officieux s'inquiétât devant lui du renfort que cette alliance apportait à l'Amérique et de l'abaissement que ferait éprouver à l'Angleterre l'établissement d'une grande puissance indépendante de l'autre côté de l'Atlantique, Elliot ne se troublait pas et répondait : « Le pis qui puisse nous arriver, c'est de n'être plus que la seconde puissance du monde après avoir été la première. » Et la Prusse, quel rang cet orgueilleux Anglais lui assignait-il donc? Parfois même Elliot avait à porter plus haut ses coups. Alors que les hostilités étaient imminentes entre la France et l'Angleterre, la reine, personne ordinairement bien inoffensive, s'étonnait avec insistance qu'il eût osé revenir de Londres en passant par Paris sans crainte d'y être arrêté. « Oh! madame, disait négligemment Elliot,

il y a longtemps que la France est un pays civilisé où l'on n'arrête plus personne. » Adressée à l'épouse du souverain qui avait fait arrêter Voltaire avec tant de fracas, la repartie était piquante, et le trait fut vivement senti.

De tous les adversaires d'Elliot, celui avec lequel les escarmouches lui semblaient le plus redoutables, c'était le roi lui-même. Frédéric, qui n'avait jamais pardonné à l'Angleterre son abandon au cours de la guerre de sept ans, était de plus très mal disposé pour Elliot. Il n'y avait donc à attendre de lui ni bonne grâce ni courtoisie. Ce philosophe, qui ne savait pas résister au plaisir de diriger une épigramme contre les gens dont il faisait profession de cultiver l'amitié, qui se moquait de Maupertuis avec Voltaire et de d'Alembert avec Thiébault, n'était assurément pas homme à ménager un ennemi, fût-il à terre, à plus forte raison s'il avait la hardiesse de lever la tête. Il avait feint d'abord avec Elliot de porter à l'Angleterre un prodigieux intérêt. — « Eh bien! monsieur, lui disait-il quelque temps après son arrivée, voilà donc l'Angleterre aux prises avec ses colonies. — Sire, il y a encore lieu d'espérer que nous nous raccommoderons. — Je le souhaite sincèrement, monsieur; mais c'est un terrible moyen de se raccommoder que de se faire la guerre. » D'autres fois, sous forme de conseils et de recommandations, il prenait un malin plaisir à lui énumérer toutes les difficultés que présentait l'entretien d'armées considérables par-delà les mers. « Monsieur, ajoutait-il, croyez-en un vieux praticien qui par malheur a tant eu à s'occuper de guerre qu'il lui peut être permis d'avoir à ce sujet des opinions bien prononcées. Pourvoir une armée de tout ce qu'il lui faut, quand cette armée est au bout du monde, c'est le chef-d'œuvre de la prudence humaine. » Frédéric ne se tenait pas toujours dans les bornes de cette ironie, qui du moins n'avait rien de blessant. A mesure qu'il avançait en âge, son humeur s'aigrissait, et dans ses dernières années il était sujet à de véritables colères séniles. Aussi s'abandonnait-il de plus en plus à son mauvais vouloir contre l'Angleterre. Pour témoigner de ses rancunes, il s'avisa de rappeler de Londres son ministre, le comte Maltzahn, qui y était fort aimé, et de le remplacer par un certain comte Lusi, homme perdu de réputation. Quelque temps après, il demandait à Elliot : « Eh bien! monsieur Elliot, que pense-t-on à Londres de mon nouveau ministre? — Sire, répondait immédiatement Elliot en s'inclinant jusqu'à terre, on pense que c'est un digne représentant de votre majesté. » Frédéric avait l'épiderme trop sensible pour ne pas sentir vivement de pareilles blessures; mais il savait dissimuler et remettre sa vengeance à un instant plus propice. Il se contentait de témoigner à Elliot sa mau-

vaise humeur en passant et repassant plusieurs fois devant lui aux réceptions officielles sans paraître l'apercevoir. Il attendait avec impatience que quelque nouveau revers de l'Angleterre lui fournît l'occasion désirée. Cela ne tardait jamais bien longtemps. « Monsieur Elliot, demandait un jour Frédéric à brûle-pourpoint, qui donc est cet Hyder-Ali qui arrange si bien vos compatriotes aux Indes? — Sire, c'est un vieux despote qui a beaucoup pillé ses voisins; mais heureusement qu'il commence à radoter. » — « Monsieur, disait le lendemain Elliot à l'un de ses collègues, j'ai goûté là une vengeance que Satan aurait enviée. » Elliot n'avait pas toujours aussi beau jeu, et parfois, quand il venait imprudemment provoquer le vieux lion, celui-ci lui faisait sentir sa griffe à son tour. Hyder-Ali ayant été mis en déroute par sir Eyre Coote, Elliot ne manqua point d'apporter au roi le rapport envoyé par ce général à son gouvernement. Dans ce rapport, suivant une habitude très respectable des documens officiels anglais, il était rendu grâces à Dieu et à la Providence. Frédéric, après avoir parcouru le rapport, le rendit à Elliot en disant : « Il est beaucoup question de Dieu là dedans; je ne vous connaissais pas cet allié-là. — Nous comptons cependant beaucoup sur lui, sire, bien que ce soit le seul que nous n'ayons jamais payé (1). — Aussi vous en donne-t-il généralement pour votre argent, » retorquait sur-le-champ Frédéric.

Il y avait plus de cinq années qu'Elliot s'escrimait ainsi de son mieux pour l'honneur de la vieille Angleterre quand, à la suite d'une crise ministérielle amenée par la chute du cabinet de lord North, il reçut ses lettres de rappel. Quelques mois après, en septembre 1782, il fut nommé ministre à Copenhague. Cette nomination, qui au point de vue de l'ambition diplomatique le satisfaisait médiocrement, eut la plus funeste influence sur son bonheur domestique. Un peu par sa faute, la lune de miel n'avait pas été de longue durée, et maintes fois déjà il avait eu à souffrir des violences et des légèretés de sa femme. Au moment de partir pour Copenhague, Charlotte Elliot invoqua le mauvais état de sa santé et la saison avancée pour demeurer à Berlin avec son enfant, s'engageant à rejoindre son mari au retour de la belle saison. Durant l'hiver, la volage Charlotte ne prenait que rarement la peine d'écrire, et c'était à Mme de Verelst qu'Elliot était réduit à s'adresser

(1) Cette réponse est prêtée par Thiébaut à Mitchell, le prédécesseur d'Harris à Berlin. Lady Minto affirme de son côté qu'elle l'a toujours entendu attribuer à son grand-père. En général, nous croyons lady Minto mieux informée que Thiébault, qui, rassemblant des souvenirs déjà lointains, est tombé parfois dans des erreurs faciles à relever. Nous devons dire cependant que Harris fait également honneur à Mitchell de cette réponse.

pour avoir de ses nouvelles. Les lettres qu'il recevait de sa belle-mère n'étaient pas de nature à lui laisser beaucoup d'illusion sur le sort qui l'attendait. « Ma fille se porte bien, s'occupe de sa musique et bien plus longtemps de sa toilette. Je ne crois pas qu'elle vous aime comme par le passé. Non, mais je me flatte qu'elle a de l'amitié pour vous. Elle sentira qu'une femme n'est estimée qu'autant qu'elle est bien avec son mari. »

Le printemps étant arrivé, Elliot pressa sa femme d'accomplir sa promesse. La réponse à ses sollicitations fut une lettre par laquelle non-seulement elle déclarait ouvertement qu'elle ne s'expatrierait pas, mais encore elle inaugurait la guerre en se livrant à une série de récriminations dont le peu de fondement égalait la violence. Cette lettre donna fort à réfléchir à Elliot. « Sachant bien, dit Thiébault, que sa femme n'était pas capable d'en rédiger une où il y eût tant d'ordre, de suite et de développement, il fut dès lors convaincu qu'elle avait un aide. » Cette conjecture se trouvant encore fortifiée par divers avertissemens qu'un ami fidèle lui faisait parvenir, Elliot prit un parti énergique. Il quitta Copenhague sur un petit bâtiment marchand et se fit débarquer sur la côte de Prusse. De là, il partit seul à cheval pour Berlin, et descendit en secret chez l'ami dont les avertissemens l'avaient fait entrer en campagne. Celui-ci le mit au courant de la situation, et, gardant moins de ménagemens qu'il n'avait fait jusque-là, il alla jusqu'à lui donner le nom de l'homme que la chronique scandaleuse de Berlin accusait d'avoir pris sur Charlotte Elliot un ascendant illimité. C'était un de ses cousins, aide-de-camp du prince Henri, connu dans le monde sous le nom du beau Kniphausen. Il n'y avait pas de temps à perdre. Elliot songea d'abord à son enfant. Profitant de ce que sa femme avait été invitée à souper à la cour, il s'établit aux alentours de sa maison pour y guetter le retour de la voiture qui allait revenir vide. Il s'en empare malgré la résistance du cocher. Des chevaux de poste y sont attelés; un domestique de confiance y monte avec l'enfant, et l'équipage ainsi transformé prend à toute vitesse la route du petit port où Elliot était venu débarquer.

Cette première partie de l'entreprise heureusement terminée, Elliot entra dans la maison. Il commença par enfermer tous les domestiques dans une chambre, avec menace de traverser de son épée celui qui serait assez hardi pour aller donner l'alarme; puis, pénétrant dans les appartemens de sa femme, il força son secrétaire et emporta tous ses papiers, qu'il passa la nuit à dépouiller. Une des premières pièces qui tomba sous ses yeux fut, écrit tout entier de la main du beau Kniphausen, le brouillon de la dernière lettre qu'il avait reçue de sa femme. Cette pièce convaincante et quelques au-

tres billets fort tendres ne laissèrent à Elliot aucun doute sur l'outrage qu'avait subi son honneur. Sur-le-champ il écrivit à Kniphausen une lettre des plus hautaines où il prenait soin de l'avertir qu'obligé de retourner à Copenhague pour veiller à l'installation de sa fille il ne serait pas longtemps sans lui donner de ses nouvelles. Cette même nuit, Elliot franchissait de nouveau les portes de Berlin. Au chef du poste qui, refusant de le laisser sortir, lui demandait son nom, il répondit à haute voix : Elliot, ministre plénipotentiaire de sa majesté le roi d'Angleterre à la cour de Copenhague, et il profita de la stupéfaction de l'officier pour s'éloigner à toute bride.

L'aventure, comme on peut penser, fit du bruit. Le prince Henri, sous le toit duquel cette intrigue s'était probablement nouée, essaya de s'interposer; mais la belle, irritée des procédés d'Elliot, déclara qu'elle n'aspirait qu'à une chose, divorcer avec lui pour épouser son cousin, ajoutant que, si le divorce n'était pas prononcé, il n'en serait ni plus ni moins qu'auparavant, et qu'au surplus Elliot n'avait depuis longtemps rien à perdre. Pendant ce temps, Kniphausen faisait le glorieux, hantait les salles d'armes, et ne parlait que de pourfendre ce mari importun. Néanmoins, quand au bout de quinze jours Elliot reparut à Berlin, Kniphausen jugea prudent de prendre la route du Mecklembourg. Elliot s'élança immédiatement sur ses traces. Après plusieurs jours de poursuites infructueuses, il s'arrêta un soir dans une auberge isolée au bord d'une grande route. L'hôte lui fit assez mauvais accueil et lui dit qu'il n'avait qu'à s'en aller, toutes les chambres ayant été retenues par un grand seigneur qui voulait être seul. Un secret pressentiment indique à Elliot qu'il a trouvé son homme. Il prend une canne d'une main, un pistolet de l'autre, une épée sous son bras, et se présente inopinément à la porte de la chambre où le beau Kniphausen se délassait des fatigues du voyage. Celui-ci refuse d'accorder sur-le-champ satisfaction à Elliot, qui, perdant patience, casse sa canne sur le dos de Kniphausen et se met ensuite à sa disposition pour le lendemain matin. Vain espoir : Kniphausen repart dans la nuit pour Berlin, où il va partout jetant les hauts cris et déblatérant contre Elliot, qui, dit-il, l'a fait tomber dans un guet-apens. Il faut les menaces d'un des parens de Kniphausen, qui parle de lui brûler la cervelle, pour le déterminer à affronter le combat. Sur le terrain, il pose une condition : si au cours de l'engagement, l'un des deux champions se tient pour satisfait, il aura le droit de le témoigner en portant la main à son chapeau. Kniphausen tire et manque. La balle d'Elliot effleure au contraire l'oreille de Kniphausen et va se loger dans un arbre à la hauteur de sa tête. Aussitôt Kniphausen porte la main à son chapeau. Il est satisfait, très

satisfait. Elliot proteste qu'il ne l'entend point ainsi, à moins que Kniphausen ne consente à signer une lettre où il lui adressera des excuses de ses impertinences, et déclarera calomnieux les bruits par lui répandus au sujet du prétendu guet-apens. Après deux heures de pourparlers, le combat recommence. Cette fois Elliot est blessé. Avant qu'il n'ait eu le temps de riposter, Kniphausen s'écrie qu'il signera tout ce qu'on voudra. Elliot ne permet point qu'on examine sa blessure avant que tout soit terminé. Kniphausen signe, et veut ensuite embrasser Elliot. « Monsieur, lui dit celui-ci, je vous souhaite toute sorte de bonheur; mais d'amitié entre vous et moi, il ne saurait y en avoir. » De retour à Berlin, on examine la blessure d'Elliot, qui ne laisse pas d'être assez grave, et le retient plusieurs jours au lit. « N'avais-je pas dit, s'écria le roi en apprenant cette histoire, qu'il ferait un excellent soldat. » Quelques semaines après, le divorce entre Elliot et sa femme était prononcé, et il reprenait seul la route de Copenhague.

Cette affaire si gaillardement menée lui fit en Europe beaucoup d'honneur. De nos jours, si galamment qu'un mari se fût conduit en pareille occurrence, l'idée ne viendrait assurément à personne d'aller lui faire compliment. On tiendrait que ce sont là de ces sujets délicats sur lesquels, si le silence est d'or, on ne peut même pas dire que la parole soit d'argent. On n'en jugeait pas ainsi au XVIIIe siècle, où la vie était aussi peu murée que possible. Les témoignages de sympathie et les félicitations vinrent chercher Elliot au fond du Danemark. Princes et princesses du sang lui écrivirent à l'envi les lettres les plus flatteuses, et ses amis lui faisaient savoir qu'il était pour la garnison de Potsdam l'objet d'un véritable enthousiasme. Quelque consolation qu'Elliot dût puiser dans cette sympathie et dans cet enthousiasme, les premiers temps de son séjour en Danemark n'en furent pas moins assez mélancoliques. Il fallut, pour dissiper sa tristesse, l'attrait d'événemens importans qui devaient bientôt passer sous ses yeux.

III.

Something is rotten in the state of Danmarck (1)

dit un vers célèbre de Shakspeare. Si jamais ces sombres paroles exprimèrent fidèlement l'état de cette intéressante et malheureuse contrée, c'est bien durant le règne du roi Christian VII, l'époux de l'infortunée Caroline-Mathilde, le bourreau de Struensée. Ce prince

(1) Il y a quelque chose de pourri dans l'état de Danemark.

imbécile a gouverné despotiquement le Danemark pendant plus de vingt années sans que le secret de sa démence ait été ouvertement connu par d'autres que par ses familiers. Les historiens, qui font volontiers de lui un monstre, attribuent le désordre de ses facultés aux excès dans lesquels il se jeta dès son plus jeune âge. La vérité est que l'intelligence de ce malheureux, plus digne de pitié que de haine, était profondément altérée bien avant qu'il ne fût parvenu à l'âge de mal faire. On ne peut conserver aucun doute sur ce point quand on a lu les mémoires de Reverdil, de ce Suisse honnête, ancien précepteur de Christian, dont Voltaire disait : On peut avoir autant d'esprit que Reverdil, mais pas davantage. La pitié saisit quand on lit dans ces mémoires les détails de l'éducation qui fut donnée à Christian VII. Il avait pour gouverneur un certain comte de Reventlow, homme fantasque et bizarre, qui, s'étant avisé de demander à Rousseau de composer une série d'instructions en vers à l'usage du jeune prince, s'attira de lui cette réponse hautaine, « que, n'ayant pas fait de vers depuis longtemps, il avait complétement oublié cette petite mécanique, et que d'ailleurs il n'avait point l'art de mettre en chansons ce qu'il fallait dire aux princes. » M. de Reventlow croyait probablement se conformer aux préceptes que lui aurait donnés Rousseau en surchargeant de travail son malheureux élève, en l'accablant de coups et de mauvais traitemens, de même qu'il se flattait d'abaisser son orgueil en l'appelant sa royale poupée. Cette éducation à l'*Émile* pratiquée par un Scandinave n'avait pas seulement fait de Christian VII un enfant maladif et sournois, elle avait porté atteinte à son intelligence débile et développé en lui les germes d'une folie précoce. L'esprit troublé par une croyance superstitieuse qu'il avait puisée dans les légendes de la féerie allemande, ce malheureux prince s'était imaginé qu'avec le temps son corps acquerrait la dureté du diamant, et qu'une fois arrivé à ce bienheureux état il deviendrait insensible aux coups de verges qui formaient le principal moyen d'éducation du comte de Reventlow. Dans cette persuasion, il tâtait fréquemment sa personne pour s'assurer « s'il avançait vers la dureté. » En même temps, par un instinct de révolte contre les formalités de l'étiquette dont on opprimait son enfance et contre la morgue empesée des courtisans qui l'environnaient, il caressait un certain idéal de vie libre, gaie, brillante, que dans son langage incohérent il désignait par ces mots : être leste. Être dur, être leste, voilà quelles étaient les préoccupations quotidiennes du prince qui, en 1766, à l'âge de dix-neuf ans, devait être appelé à monter inopinément sur le trône de Danemark. Devenu l'époux de la sœur de George III, de la belle et gracieuse Caroline-Mathilde, dont il s'était follement épris sur la vue de son

portrait, Christian s'était dégoûté d'elle au bout de quelques mois de possession, et il était tombé aux mains des plus obscurs favoris. Le seul d'entre eux qui ait laissé un nom dans l'histoire, c'est le malheureux Struensée. On connaît l'aventure de ce médecin du Holstein dont une cure heureuse opérée sur la personne de la comtesse de Rantzau fit la fortune, et qui durant deux années, maître de l'esprit du roi et du cœur de la reine, se servit de son immense pouvoir moins pour travailler à sa fortune personnelle que pour réaliser un peu au hasard en Danemark les réformes dont il avait puisé l'idée dans les ouvrages de Mably et de Montesquieu. On connaît aussi sa fin tragique et la mélancolique destinée de la jeune reine qu'il entraîna dans sa ruine, de cette Marie Stuart du nord dont le théâtre et le roman ont poétisé l'existence sans que l'histoire ait pu en toute sûreté de cause donner raison à ses adversaires ou tort à ses défenseurs. Le contre-coup de cette double catastrophe se faisait encore ressentir à Copenhague au moment où Elliot y fit son apparition. Incapable de se gouverner lui-même, le roi Christian VII n'avait échappé à la domination de Struensée que pour tomber sous la main de fer de sa belle-mère, la princesse Julie de Brunswick. Cette princesse, par un souvenir de haine contre Mathilde l'Anglaise, avait jeté le Danemark dans les voies d'une politique tout opposée à celle de la Grande-Bretagne. C'était grâce à elle que, durant la guerre d'Amérique, le Danemark était entré, avec la Suède et la Russie, dans cette grande ligue des neutres fondée sous les auspices de Catherine II, qui est demeurée célèbre dans l'histoire pour avoir proclamé la première, à l'encontre des tyranniques prétentions de l'Angleterre, les véritables principes du droit international des mers. Le Danemark, ouvertement hostile à l'Angleterre, formait avec les deux grandes puissances du nord une triple alliance dont le résultat pouvait être de fermer d'un jour à l'autre aux Anglais l'entrée de la Baltique. Dénouer les liens de ce faisceau redoutable était donc l'objet des recommandations pressantes que l'Angleterre adressait à ses représentans, et les dépêches qu'à une époque correspondante Fox, alors chef du *foreign-office*, échangeait avec lord Malmesbury, nous montrent qu'il considérait une alliance de l'Angleterre avec le Danemark et la Russie comme un des événemens les plus favorables à la politique qu'il dirigeait.

Depuis que l'autorité de la princesse de Brunswick avait succédé à celle de Struensée, l'aspect de la cour n'était pas moins profondément changé que celui des affaires. Durant le temps que Struensée avait passé au pouvoir, on eût dit qu'un rayon de la gaieté française, dissipant les brouillards du nord, était venu éclairer le ciel sombre de Copenhague. Struensée voulait tout réformer, jus-

qu'aux divertissemens. Aussi avait-il créé un département des menus-plaisirs dont il avait confié la direction à son compagnon de fortune, le comte de Brandt. De concert avec lui, il s'étudiait à introduire sans cesse à la cour de nouveaux amusemens ou à renouveler l'aspect des anciens. La chasse, cet antique divertissement des adorateurs d'Odin, n'avait jamais cessé d'être en honneur à la cour de Danemark; mais Struensée avait augmenté l'éclat des chasses royales en déterminant la reine à monter à cheval, chose inconnue jusque-là pour les femmes, et à y prendre part. On vit l'imprudente Mathilde, revêtue d'un habit d'homme, galoper côte à côte avec Struensée dans les allées des bois. En même temps on faisait venir des acteurs de France et des chanteurs d'Italie. A la cour, on jouait *Zaïre*. Christian représentait Orosmane. On affublait Reverdil du rôle de Nerestan, et quand il s'agissait ensuite de tramer la perte du seul favori honnête que Christian ait jamais eu, on persuadait à Orosmane que Nerestan s'était raillé de son jeu. On introduisait également à la cour l'usage italien des bals masqués, qui faisaient fureur en Europe, et, mêlant les affaires aux plaisirs, on se servait de la liberté qui régnait dans ces bals pour ourdir mystérieusement des complots. Struensée ne négligeait pas de faire participer le peuple à ces divertissemens : divertir les sujets du roi et, suivant ses ennemis, les corrompre était un des principes de sa politique. Pour y parvenir, il obtenait qu'à certains jours les jardins royaux fussent illuminés et ouverts à tous ceux qui voudraient y entrer en masque. On établissait aussi dans ces jardins une banque de pharaon dont les profits devaient, il est vrai, revenir à l'hospice des enfans trouvés, objet de la sollicitude constante de Struensée, mais où le menu peuple n'en venait pas moins perdre en quelques minutes le fruit de ses épargnes. Aussi la misère la plus profonde régnait-elle à Copenhague, et le spectacle de cette misère, dont on se plaisait à rendre Struensée responsable, paraissait encore plus choquant à côté des folles prodigalités de la cour. Rien ne pouvait cependant enlever à Christian l'admiration de Voltaire, qui, s'il aimait fort les rois qui font des vers, aimait encore davantage ceux qui débitaient les siens. Aussi Christian, lui ayant envoyé quelque argent pour les Calas, recevait-il de lui les vers suivans :

Pourquoi, généreux prince, âme tendre et sublime,
Pourquoi vas-tu chercher dans nos lointains climats
Des cœurs infortunés que l'injustice opprime?
C'est qu'on n'en peut trouver au sein de tes états.

La catastrophe de Struensée transforma subitement l'aspect de

la cour de Copenhague. Le même mouvement de haine aveugle qui renversa les meilleures de ses réformes s'attachait à proscrire tous les plaisirs qu'il avait inaugurés. On remettait en honneur les rigueurs pesantes de l'étiquette allemande, dont, sous l'influence de Struensée, on avait commencé à s'affranchir. Pour donner une idée de ce que ces rigueurs pouvaient être, il suffira de dire qu'en vue de régler l'ordre des préséances une ordonnance royale avait autrefois divisé les gens titrés en catégories au nombre de cent et une. On désignait toujours les gens non par leur nom, mais par leur titre; on était M. le conseiller, M. le chambellan, M. le fournisseur des provisions de terre et de mer. Naturellement les membres de chaque classe avaient un secret mépris pour ceux de la classe inférieure. On comprend qu'une société ainsi réglementée ne dût pas facilement ouvrir son sein aux étrangers. Un des prédécesseurs d'Elliot, le colonel Keith, assure dans ses mémoires que chaque grande famille danoise, après avoir invité une fois à dîner les ministres étrangers, se croyait dispensée de toute autre politesse, et qu'il n'était plus possible de remettre les pieds dans la maison où l'on avait été engagé. La cour était donc le seul lieu de réunion. Keith nous dit que de son temps il était d'étiquette de rassembler deux fois par semaine au palais d'Hirscholm les membres du corps diplomatique et de leur offrir un magnifique repas, auquel le roi et la reine assistaient en personne. Cet usage, dernier souvenir de l'antique hospitalité scandinave, était tombé en désuétude au temps d'Elliot. Le palais d'Hirscholm lui-même, magnifique demeure où les tableaux et les glaces étaient encadrés d'argent massif, de cristal de roche et de perles, avait été abandonné au lendemain de la mort de Struensée. Ses jardins, qui rivalisaient en magnificence avec ceux de Versailles, étaient devenus déserts, et le voyageur Coxe, qui visitait le Danemark durant le séjour d'Elliot, nous parle du lierre qui grimpait aux murailles et de l'herbe qui poussait dans les allées des parterres. La désolation de la royale demeure n'était que l'emblème de la tristesse de Copenhague sous la domination de l'austère et vindicative Julie de Brunswick.

Lors de l'arrivée d'Elliot à Copenhague, il y avait plus de dix ans que cette princesse ambitieuse et son favori Guldberg tenaient d'une main ferme les rênes du pouvoir. Il existait cependant un parti de mécontens, à la tête duquel était le comte de Bernstorff, de cette grande famille des Bernstorff dont le nom revient si souvent dans l'histoire des cours du nord. Tenu systématiquement à l'écart, le parti Bernstorff avait ajourné ses espérances jusqu'à l'époque où le prince royal, fils de Caroline-Mathilde, serait appelé par son âge à siéger dans le conseil des ministres. Ce prince,

qui devait régner plus tard sous le nom de Frédéric VI, avait, comme son père, expérimenté les bienfaits de cette éducation facticement rustique dont grâce à Rousseau la mode s'était établie jusque dans ces contrées lointaines. Par application des principes de l'*Émile*, on tenait toute l'année le pauvre enfant sans bas ni souliers; on le forçait par les plus grands froids à se précipiter dans une cuve d'eau glacée. On ne le nourrissait que de légumes, d'eau et de laitage. On lui laissait pour unique compagnon un enfant de son âge qu'on instruisait à le traiter d'égal à égal, et on s'applaudissait que le prince fût battu et maltraité par lui. Qu'il faille ou non en attribuer le mérite à ce singulier système d'éducation, le prince royal était à quatorze ans un enfant d'une intelligence et d'une vigueur de caractère peu communes, en état d'entretenir avec Bernstorff une correspondance secrète sur les sujets les plus graves. A seize ans, la loi constitutionnelle du Danemark lui donnait le droit de siéger au conseil; mais ses partisans redoutaient que les favoris de la reine-mère n'allassent jusqu'à la violence pour l'en écarter. Ils s'adressèrent à Elliot. Celui-ci avait ordre du cabinet britannique de se tenir à l'écart et de ne se mêler de rien; mais il n'était pas homme à s'embarrasser des instructions de ses chefs quand il les croyait contraires aux véritables intérêts de son pays. Aussi ne se fit-il pas scrupule de promettre son appui aux conjurés. Quelques jours avant sa majorité, le jeune prince reçut le sacrement de confirmation dans la chapelle royale. Publiquement interrogé sur les articles de sa foi, il étonna tous les assistans par la fermeté et la lucidité de ses réponses. La gravité de sa contenance, son air doux et recueilli, attirèrent tous les regards. On fut frappé de sa ressemblance avec sa mère, la belle et infortunée Caroline-Mathilde, dont on avait oublié les torts, et dont on ne se rappelait plus que la bonté. Les larmes coulaient de tous les yeux, et les partisans de la reine-mère eurent le pressentiment que leur règne touchait à sa fin. Quelques jours après, le prince royal s'asseyait pour la première fois à la table du conseil. Sans laisser à personne le temps de prendre la parole, il donna lecture d'un mémoire où l'administration de la reine-mère était vivement critiquée, et il présenta au roi un projet de décret d'après lequel tous les ministres étaient congédiés, et tous les ordres devaient être désormais contre-signés par le prince royal. Ce fut une scène curieuse. Le roi, surpris, hébété, confondu qu'on lui demandât une détermination quelconque, regardait de tous les côtés comme pour demander conseil. Guldberg, en joueur avisé qui sent la partie perdue, gardait un profond silence. Les autres ministres s'agitaient. « Votre altesse n'entend certainement pas, s'écria l'un d'eux,

que le roi accepte une si grave résolution sans prendre conseil, » et en même temps il s'efforça d'arracher aux mains du prince le projet de décret qu'il tenait déplié devant le roi. « Monsieur, s'écria fièrement ce conspirateur de seize ans, ce n'est pas à vous à donner des conseils au roi, c'est à moi, qui suis l'héritier du trône, et responsable devant la nation. » Vaincu par ce ton d'autorité, le roi signa. Les ministres se retirèrent, au comble de la colère, et sans la fermeté d'Elliot le sang aurait coulé le lendemain. Par une heureuse coïncidence, quelques vaisseaux de guerre anglais se trouvaient à l'ancre dans le port de Copenhague. Elliot déclara publiquement que, s'il y avait du trouble dans la ville, il ferait prendre terre aux équipages de ces vaisseaux, et que, se mettant à leur tête, il marcherait au secours du prince royal. La reine-mère comprit qu'elle avait affaire à trop forte partie. Elle abandonna Copenhague et se retira dans son palais de Frederiksborg, dont elle ne devait plus sortir. Guldberg fut éloigné et Bernstorff mis à la tête des affaires. L'entreprise terminée, Elliot écrivit à son gouvernement pour lui rendre compte de sa conduite. Tout était pour le mieux. Le prince royal avait publiquement remercié Elliot, et il avait déclaré qu'il était à moitié Anglais. Elliot ne reçut donc que des éloges. Les choses eussent-elles tourné autrement, il aurait probablement subi l'affront d'un désaveu public. Il n'aurait pas été en droit de se plaindre, puisqu'il avait agi à l'encontre de ses instructions; mais par sa hardiesse à les enfreindre il avait rendu à son pays un service signalé. Nous croyons les diplomates de notre âge trop bien dressés pour se rendre aussi utiles.

Cette promptitude de décision et cette indépendance d'allures qui marquaient l'originalité d'Elliot devaient, à quelques années de là, le signaler de nouveau à l'attention européenne, et nous allons admirer une seconde fois la façon singulièrement libre dont les diplomates de l'ancien régime en usaient avec leurs gouvernemens. En 1788, l'aventureux Gustave III, qui troublait le nord de l'Europe par ses manies guerrières et conquérantes, avait imprudemment tenté de profiter des embarras que des démêlés avec les Turcs causaient à la Russie pour reprendre sur elle les provinces anciennement ravies à la Suède. Un traité secret obligeant le Danemark à soutenir la Russie dans ses guerres avec la Suède, une armée danoise était entrée immédiatement dans les états de Gustave du côté de la Norvége. La situation du malheureux roi était critique. Le démembrement de la monarchie suédoise allait ravir à l'Angleterre un utile allié. Elliot vit le péril et résolut de le conjurer. Ses instructions portaient qu'il devait par tous les moyens s'appliquer à tenir égale dans le nord la balance des pouvoirs, rien de plus. Par le vague

même de ces instructions, il se crut autorisé à tenter une démarche singulièrement hardie. Il quitta furtivement Copenhague, et, traversant la Baltique, vint aborder à Stockholm. Il trouva la ville en révolution. On ne savait où était Gustave, qui, voyant le sénat et la noblesse mal disposés à la guerre, s'était mis à parcourir les campagnes en appelant les paysans aux armes. De village en village, Elliot partit à sa recherche, et finit par le rejoindre au fond de ces mêmes contrées sauvages de la Dalécarlie où le héros légendaire de la Suède, Gustave Wasa, avait jadis cherché un refuge. Gustave était là, seul, sans escorte, haranguant les ouvriers des mines. On peut juger quelle fut sa surprise en voyant apparaître Elliot, et la vivacité des propos qui s'échangèrent entre eux. Elliot le pressait d'accepter la médiation de l'Angleterre, qu'il prenait sur lui d'offrir. Le roi refusait de croire à ses assurances et parlait de se jeter dans les bras de la France. « Sire, s'écria Elliot, prêtez-moi votre couronne, et je vous la rendrai avec éclat. » Le ton convaincu d'Elliot triompha des hésitations du roi, et tous deux, retournant sur leurs pas, se prirent à courir la poste à cheval pour aller se jeter dans la ville de Gothenbourg, que l'armée danoise se préparait à investir. En quelques jours, la place fut mise en état de défense, grâce à l'activité d'Elliot, qui, rappelant ses souvenirs du siége de Silistrie, visitait les remparts en compagnie du roi et surveillait les travaux des fortifications comme s'il n'eût fait autre chose de sa vie. Quelques jours après, l'armée danoise déployait ses rangs au pied des murailles de Gothenbourg. Le moment était venu pour Elliot de s'interposer, et assurément le prince royal, qui se trouvait dans l'armée danoise, eût été en droit de faire un singulier accueil à ses offres de médiation. Sans ordres, sans instructions, il avait quitté la cour du souverain auprès duquel il était en mission pour se mettre au service d'un prince ennemi. Il ne s'était pas contenté de prendre moralement fait et cause pour lui, il s'était enfermé dans la place assiégée, et il avait paru dans les rangs des troupes chargées de la défendre. Aussi lady Minto se fait-elle quelques illusions quand elle attribue uniquement à l'habileté, à l'influence, à l'autorité morale de son grand-père l'heureuse issue de l'étrange et délicate mission dont il s'était chargé. Si les mémoires du général danois Falckenskiold lui étaient tombés sous la main, elle y aurait vu que les fatigues d'une longue marche, les rigueurs de la saison, la maladie, la famine, avaient réduit l'armée des assiégeans à une position non moins critique que celle des assiégés. Aussi, quand Elliot apparut inopinément dans les rangs des Danois, un projet d'armistice à la main, il fut salué par eux comme un dieu sauveur tout comme il l'avait été par Gustave au fond de la

Dalécarlie. Durant les lenteurs de la négociation, Elliot entretint habilement chacune des deux armées dans l'erreur où elle était plongée au sujet des véritables ressources de l'autre, persuadant tantôt à Gustave et tantôt au prince royal qu'un armistice était leur unique moyen de salut, et, tandis qu'en réalité il travaillait uniquement dans l'intérêt de son pays, parvenant à leur faire croire à tous les deux qu'il n'avait d'autre objet en vue que le bien de la Suède et celui du Danemark. Un traité fut signé en sa présence, sous ses auspices; mais il dut avoir quelque peine à réprimer un sourire quand dans l'effusion de leur reconnaissance les deux princes lui donnèrent solennellement le titre « d'ami commun du nord. » Ajoutons cependant qu'Elliot profita de son crédit momentané sur l'esprit de Gustave pour lui adresser une lettre dans laquelle il l'exhortait, dans le style un peu ampoulé du temps, « à prendre désormais pour guide son cœur noble, généreux, sensible, et à faire le sacrifice de cette malheureuse gloire, qui ne s'écrit qu'en lettres de sang et ne s'éternise que par le souvenir de la dévastation des provinces et de la désolation des peuples. » La récompense d'Elliot ne se borna pas aux remercîmens chaleureux de Gustave et aux éloges qu'il reçut après coup du cabinet anglais. Le bourgmestre de Gothenbourg fit tout exprès le voyage de Copenhague pour lui apporter une médaille accompagnée d'une lettre en latin qui débutait ainsi : « La postérité, monsieur, se ressouviendra toujours avec admiration du rôle glorieux que vous avez joué au siége de Gothenbourg. » La postérité oublieuse a sigulièrement trompé l'attente du brave bourgmestre. Que ce soit du moins notre excuse pour nous être arrêté si longtemps sur ce singulier épisode.

Elliot quitta Copenhague en 1790. Nous ne le suivrons pas plus loin dans sa carrière diplomatique, et nous ne l'accompagnerons ni à Dresde, où il passa obscurément dix années, ni à Naples, où il s'efforça vainement de faire passer dans l'âme de la reine Caroline et du pusillanime Ferdinand quelque chose de son indomptable énergie. Avant de prendre congé de lui, il faut qu'on nous permette de revenir ici un peu en arrière pour donner tout son développement à l'un des épisodes les plus curieux du livre de lady Minto, celui des relations de Hugh Elliot et de son frère aîné Gilbert avec Mirabeau.

Ces relations remontaient pour tous trois jusqu'aux jours de leur enfance. Hugh et Gilbert avaient été élevés en France dans une pension semi-militaire, semi-ecclésiastique, tenue par un certain abbé Choquart, où le marquis de Mirabeau avait fait enfermer « son rude fils » sous le pseudonyme de Pierre Buffière. C'est cependant sous son véritable nom que Mirabeau, trop vain sans doute

pour garder le secret de sa naissance, est désigné dans les lettres des deux jeunes Elliot. Ils ont de l'amitié pour lui, bien qu'ils le trouvent *suffisant*, et bien que ses intolérables prétentions fassent naître parfois des querelles entre Hugh et lui. Leur éducation terminée, les deux Elliot retournèrent en Angleterre, et toute relation entre eux et Mirabeau demeura interrompue jusqu'au jour où, ses fautes, ses malheurs et l'éclat de ses procès ayant valu à ce dernier les prémices d'une réputation européenne, Hugh Elliot, alors ministre à Copenhague, saisit l'occasion du passage d'un voyageur français pour faire parvenir à son ancien condisciple l'assurance de sa sympathie et des offres de service assez vagues. Mirabeau s'enflamme, et écrit à Elliot une longue lettre que nous voudrions pouvoir citer ici en entier. Après s'être écrié en commençant : « Croyez, homme noble et généreux, que je ne prendrais pas encore le nom sacré de votre ami, si j'en étais indigne, » il raconte à sa manière toute son histoire, attribuant ses malheurs à « une aventure honorable et d'éclat, mais qui heurtait le gouvernement dans son opération favorite, la révolution parlementaire » (l'enlèvement de Mme de Monnier, sans doute). Il demande ensuite conseil à Elliot sur la direction qu'il convient de donner à sa vie, et déclare en terminant qu'il ne lui serait point agréable de vivre en Angleterre, parce que, son nom y étant déjà connu, « il y sera nécessairement un homme de convention, et qu'il ne lui sera point permis d'y être l'homme de la nature, ce qui est un grand malheur pour quiconque se sent un peu au-dessus des rêves de la vanité humaine. » Nous l'y trouvons néanmoins quelques mois après, et cette fois c'est à l'amitié de Gilbert Elliot qu'il fait appel. Dans les lettres écrites par Mirabeau à cette date, il parle avec emphase de l'intérêt touchant que lui porte Gilbert Elliot et de son dévoûment vraiment fraternel. Il eût été assez médiocrement flatté, s'il avait pu lire ce que de son côté Gilbert écrivait à son frère Hugh. « Mirabeau est aussi tranchant en conversation, aussi étrange dans ses manières, aussi laid, aussi sale, et avec tout cela aussi suffisant qu'il l'était il y a vingt ans, lorsque nous l'avons connu. Je l'ai amené ici avec moi l'autre jour. Aussitôt arrivé, il s'est mis à faire la cour à Henriette comme s'il s'attendait à lui tourner la tête en huit jours; il a clos la bouche de ma femme, qui, en vraie John Bull, ne comprend rien au caractère français; il a fait crier mon petit garçon en voulant le caresser, il s'est emparé de moi depuis le déjeuner jusqu'au souper, il a jeté tous nos amis dans la stupéfaction; en un mot, il s'est comporté de telle sorte que j'ai eu de la peine à faire prendre patience à tout le monde. Fort heureusement il a été rappelé à Londres ce matin, car ma

femme était à bout, non pas seulement d'amabilité, mais de politesse. » Combien lady Elliot n'eût-elle pas été plus scandalisée, si elle avait su que ce qui rappelait probablement son hôte à Londres, c'était la présence de Mme de Nehra, cette gracieuse et fidèle compagne des mauvais jours de Mirabeau, à laquelle M. de Loménie a consacré ici même une étude que les lecteurs de la *Revue* n'ont assurément pas oubliée.

En 1790, Hugh Elliot fut envoyé par Pitt en mission auprès de Mirabeau. Ici, tout est obscur, la nature, la durée, le résultat de la mission. Nous savons cependant qu'elle eut une heureuse issue, à en juger par cette phrase extraite d'une lettre adressée à Elliot : « si vous pouvez conduire cette entreprise avec autant de bonheur que votre mission auprès de Mirabeau... » Lady Minto déclare que les papiers de son grand-père ne lui ont appris rien de plus que le simple fait de cette mission. C'est vainement que de notre côté nous avons cherché à nous éclairer ailleurs. Le nom de Hugh Elliot est bien cité deux fois dans la correspondance de Mirabeau avec La Marck, mais sans commentaires. Nous ne l'avons point rencontré ailleurs, et nous prenons ici la liberté de recommander ce point de recherches à plus habile et plus érudit que nous. Si l'on parvenait à établir qu'au moment où Mirabeau entretenait des intelligences avec la cour il avait noué d'un autre côté des relations avec l'Angleterre, ce serait une révélation historique qui ne manquerait certes pas d'intérêt. Elliot était assurément l'homme qu'il fallait pour entamer une négociation de ce genre. A l'appui de cette conjecture, nous avons relevé les deux indices suivans. Dans les premières notes rédigées par Mirabeau à l'adresse de la cour, il attire souvent l'attention sur les armemens de l'Angleterre et dénonce avec chaleur ses desseins hostiles; mais dans une note qui porte la date du 28 octobre 1790, et qui est postérieure de quinze jours seulement à un billet où le nom d'Elliot se trouve mentionné pour la première fois, il affirme péremptoirement « que l'Angleterre et surtout le cabinet de Saint-James ne veulent point la guerre,... que cette pensée vague a été réchauffée par quelques circonstances particulières qu'il serait trop long de déduire, mais qu'au fond ils ne sont point décidés à la guerre, et que même ils penchent fortement à la paix. » En second lieu, Dumont, dans ses souvenirs, s'est fait évidemment l'écho d'un bruit du temps lorsque après avoir cherché à défendre Mirabeau contre le reproche de vénalité, il ajoute : « Si l'Espagne et l'Angleterre l'ont acheté, que sont devenues les sommes qu'il a reçues? » Nous donnons cette conjecture pour ce qu'elle vaut, et nous laissons aux panégyristes ou aux détracteurs du grand tribun le soin de poursuivre l'enquête.

La seconde moitié de l'existence si brillamment commencée d'Elliot s'écoula dans l'obscurité et dans une sorte de disgrâce dont il n'est point aisé d'expliquer l'origine. Il avait épousé après son divorce une ravissante jeune fille d'humble naissance, dont lady Minto ne nous donne ni le nom ni la nationalité. Peut-être cette mésalliance eut-elle pour résultat de lui rendre peu agréable le séjour de l'Angleterre et celui du continent. Quoi qu'il en soit, à son retour de Naples, il accepta le gouvernement d'un petit groupe des Antilles, et plus tard celui de la ville de Madras. Elliot passa onze ans sous ces climats meurtriers, et, quand il en revint, ce fut pour vivre dans une retraite absolue jusqu'à sa mort, qui arriva au mois de décembre 1830. Il avait vu mourir Louis XV, et Louis-Philippe monter sur le trône.

Ce fut une génération singulièrement vivace et féconde par toute l'étendue de l'Europe que celle dont les premières années de notre siècle ont marqué l'âge mur. Cette génération n'a pas produit seulement des hommes de guerre et des hommes d'état tels que peut-être le monde n'en avait point encore vu; elle a enfanté aussi une race de politiques qui, sans s'imposer de si haut à l'admiration de la postérité, soutiennent aujourd'hui la comparaison avec les plus grandes figures de leur temps, de même qu'autrefois ils ont soutenu sans faiblir la lutte de l'esprit avec le génie. Elliot appartenait à cette race dont les Talleyrand, les Metternich, ont été les types les plus brillans, et bien que ce soit peut-être singulièrement le grandir, nous lui trouvons avec M. de Talleyrand de frappantes ressemblances: même esprit, même sang-froid, même détermination, même tenacité patriotique dans les momens de crise diplomatique. Un tact moins sûr, une volonté moins ferme, une vue moins perçante, ont empêché Elliot de s'élever aussi haut que l'ancien ministre de Napoléon. Peut-être aussi faut-il tenir compte de ce qu'en Angleterre la constitution se prête assez mal à l'emploi de ces talens moins vigoureux que déliés, en même temps que l'opinion publique ne voit pas de très bon œil leur élévation. Cependant cette opinion se laisse parfois fléchir, et la longue domination de lord Palmerston est un exemple de ses rares indulgences. Ajoutons qu'en parcourant l'étude complaisante consacrée naguère à la mémoire de M. de Talleyrand par un diplomate de l'école de lord Palmerston, on arrive bien vite à se convaincre que la race des Elliot n'est pas encore perdue en Angleterre.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

LE SPIRITUALISME

DANS LA SCIENCE

Conséquences philosophiques et métaphysiques de la thermodynamique,
par M. G. A. Hirn. Paris 1868.

La science n'est, à proprement parler, ni spiritualiste ni matérialiste; elle s'occupe uniquement des modes et des qualités de la matière, soit inorganique, soit organisée. Dans le monde infini des phénomènes, elle cherche les causes médiates et non les causes premières; elle classe, elle groupe les êtres sans s'informer de l'origine de l'être; elle ramène tous les mouvemens à une dynamique gouvernée par des forces, elle n'essaie point de pénétrer l'essence même de ces causes inconnues que nous appelons des forces. Il n'est pas étonnant que les esprits accoutumés aux recherches scientifiques finissent par oublier qu'il y a quelque chose derrière ce grand horizon qu'ils embrassent sans cesse; l'inconnu, le je ne sais quoi qui se tient caché derrière tout axiome, toute définition, toute loi, s'évapore, pour ainsi dire, et disparaît pour toujours; au sein du relatif, on néglige l'absolu. La méthode expérimentale exige de ses adeptes plus de patience et de pénétration que d'étendue dans l'esprit; les intelligences qui planent très haut et qui montent jusqu'à la philosophie s'oublient volontiers à des contemplations stériles, et ne descendent pas souvent au rôle d'ouvrières. Les observations, les analyses, les expériences, qui seules peuvent enrichir la science, la rivent à la matière; le chimiste est lié à l'atome, le naturaliste à la plante, à l'animal, le physiologiste aux tissus vivans, l'astronome aux grands corps sans vie qui traversent l'uni-

vers. La science demeure, en face des systèmes philosophiques, à l'état de neutralité désarmée quand on ne cherche point à l'inquiéter, armée quand on entreprend de menacer son indépendance. Elle reste insensible aux critiques et aux lamentations des écoles métaphysiques et théologiques ainsi qu'aux adulations naïves de ce matérialisme qui ne lui demande que la satisfaction des intérêts les plus bas et des passions les plus vulgaires. Elle cherche le vrai, mais elle le cherche toujours dans des phénomènes tangibles, visibles, mesurables.

Je ne sache pas que jamais un savant ait entrepris la démonstration scientifique de l'existence d'un principe spirituel. Pour les philosophes, ils n'abordent point l'étude de l'âme par le dehors; ils s'y placent du premier coup, comme dans un centre et une citadelle. Toutes leurs théories, leurs spéculations, dérivent du phénomène initial de la pensée, de la conscience. C'est la méthode cartésienne, celle qui ancre en quelque sorte la philosophie sur le moi intérieur, sur ce moi qui est notre vie, notre amour, notre tout, qu'aucun doute ne peut atteindre, aucune négation étouffer. La philosophie dit à la science : Garde pour toi le monde et ses merveilles, le grand infini matériel; je garde l'âme humaine, où je sens remuer un autre infini. Observe avec les sens, mesure avec le compas, pèse avec la balance, moi j'observe la pensée.—Ce n'est pas ici le lieu de discuter cette méthode, constatons seulement que la métaphysique spiritualiste va toujours de l'âme au monde, de l'esprit à la matière. Peut-on aller au contraire de la matière à l'esprit? Peut-on, s'élevant des choses tangibles et des mouvemens aux forces et des forces à un principe psychique, fonder le spiritualisme sur la science elle-même? Un savant dont l'ouvrage vient de paraître a tenté de le faire. M. Hirn a une doctrine complète, une métaphysique sans doutes et sans nuages, un dernier mot sur la matière, sur la force, sur l'âme, sur la vie. On s'étonne de trouver tant de foi chez un savant, une foi si jeune, si pleine, si triomphante. M. Hirn présente sur les phénomènes du monde un système complet. Quel est donc ce métaphysicien nouveau qui semble ignorer aussi bien les angoisses et les hésitations de la psychologie moderne que les réserves systématiques de la philosophie positive? M. Hirn est l'un de ceux qui ont jeté les fondemens de cette grande théorie scientifique connue sous le nom de l'*équivalence* ou de la transformation des forces. Cette théorie, qui, on peut le dire, a renouvelé la science, s'est appuyée d'abord sur la thermodynamique ou sur l'étude des relations de la chaleur et du travail mécanique. On sait aujourd'hui que nul effort, nul travail matériel, nul transport de masses corporelles, ne peuvent être obtenus qu'au prix d'une certaine dépense de chaleur, d'électricité ou d'affinité chimique.

La vapeur d'eau qui sort d'une machine après avoir usé sa tension sur l'organisme de cette machine ne possède plus la même quantité de chaleur qu'au moment où elle y est entrée, et ce qu'elle en a perdu est en proportion rigoureuse avec l'effort qui a été obtenu. C'est ce qui fait dire que la chaleur s'est métamorphosée en travail. Réciproquement le travail peut se métamorphoser en chaleur; cette transformation a lieu, par exemple, quand on frotte deux corps l'un contre l'autre. Ce qui est vrai du calorique l'est aussi de l'électricité, du magnétisme, des affinités chimiques. Tous les phénomènes du monde matériel sont les métamorphoses d'une force, d'une énergie indestructible, qui se manifeste seulement par des modes divers. Cette grande loi est devenue aujourd'hui presque aussi familière aux philosophes qu'aux physiciens; le principe de la transformation des forces n'est plus d'ailleurs une simple hypothèse, il est fondé sur des expériences précises, directes, parmi lesquelles on doit citer celles que M. Hirn a faites sur la transformation de la chaleur vitale en travail. « Figurons-nous, dit-il, renfermés dans une guérite obscure et hermétique, obligés de respirer et d'exhaler l'air des poumons à travers un tube de caoutchouc, et obligés pendant une heure et demie, sans répit, de monter sur une roue qui tourne et dont les échelons fuient sans cesse sous nos pieds. » Voilà certes une méthode expérimentale peu attrayante; mais en pareille matière on ne regarde qu'aux résultats, et l'on est assuré aujourd'hui que tout travail mécanique de l'homme correspond à une dépense de chaleur vitale.

Je ne rappelle ces expériences que pour montrer que M. Hirn est un savant dont les titres et l'autorité sont bien reconnus; il a été toutefois pris d'une ambition plus haute que celle du physicien ordinaire. La thermodynamique l'a mené jusqu'à la métaphysique; les machines à vapeur, les calorimètres, les grossiers instrumens du travail mécanique, n'ont pas tenu sa pensée prisonnière, et du fond d'une usine alsacienne elle s'est jetée sur les plus hauts problèmes avec une ardeur où l'on sent quelque chose de la passion germanique pour les chimères en même temps qu'une décision toute française.

I.

Le spiritualisme psychologique distingue deux élémens dans le monde : la matière et l'esprit, le corps et l'âme. A ce dualisme, M. Hirn substitue une trinité nouvelle; il distingue l'atome, la force et l'âme. L'être, suivant lui, a trois formes : la forme matérielle et finie, la forme dynamique et la forme spirituelle. Distinguer la matière et la force, c'est assurément une conception philosophique et

scientifique des plus étranges et des plus audacieuses. Or cette distinction est la pierre angulaire du système nouveau, qui place le principe dynamique entre les corps et les âmes comme un principe intermédiaire seul capable de les mettre en rapport, et toutefois différent des uns et des autres.

La mécanique rationnelle étudie le mouvement, mais elle n'analyse point la nature de la *force;* elle la définit « la cause du mouvement » sans examiner d'ailleurs ce que peut être cette cause. Par une abstraction hardie, elle figure toutes les forces par des pressions ou tensions linéaires qui s'exercent sur des points, de telle sorte que les dessins où ses raisonnemens se symbolisent montrent seulement quelques flèches dirigées en des sens divers. Que représentent ces flèches? Des forces. Et que représentent ces forces? Tous les physiciens répondront qu'elles représentent l'action d'une substance matérielle. M. Hirn soutient que ces forces sont indépendantes de toute substance physique. Pour la plupart des esprits, l'idée de force ne se sépare pas de l'idée d'un corps fort. L'idée d'affinité chimique se lie invinciblement à celle des atomes, l'idée de cohésion à celle de substances cohérentes, l'idée de magnétisme à celle des aimans, l'idée de gravité à celle des graves. La force est comme une puissance occulte que nous logeons dans les corps et que nous ne concevons pas en dehors d'eux.

Si toutefois on analyse avec un peu d'insistance la notion de la force, on se heurte à de singulières difficultés. Même en jugeant de ce qui est hors de nous, nous ne pouvons jamais faire abstraction de nous-mêmes. La notion de force se présente à notre intelligence sous la forme d'un effort, d'une pression, d'une tension. Quand notre main soulève un poids, nous avons conscience que nous exerçons notre force musculaire; mais notre main touche alors, saisit et soulève le poids. Que voulons-nous dire pourtant quand nous affirmons que le soleil attire la terre et que la terre attire la lune? Point de contact ici; c'est à travers l'espace immense et vide que la force se fait sentir; où est la main qui retient ces globes immenses, la corde qui les fait tourner comme dans une fronde? Par quel intermédiaire le pôle terrestre remue-t-il l'aimant et l'oblige-t-il à se tourner toujours de son côté? Il semble qu'il y ait comme une volonté inquiète dans les molécules de l'acier. Quand un courant passe dans un circuit électrique, c'est à la faveur d'une certaine continuité dans les élémens matériels du circuit; mais comment un circuit voisin se trouve-t-il tout d'un coup comme ému et traversé par un de ces courans dits induits qui ne naissent d'aucune action de contact? Attirer, repousser, ces mots n'ont plus de sens précis sitôt que nous ne voyons plus la chaîne qui se tend ou se détend. Là même où nous parlons de contact, y a-t-il contact en

réalité? Ne savons-nous pas que tous les corps sont des systèmes de molécules, que les molécules sont des systèmes d'atomes, qu'il n'y a de continuité véritable ni dans le cristal, ni dans la pierre, ni dans les tissus vivans? Si l'œil humain ne pénètre point dans les méandres de la géométrie atomique, si nul microscope ne peut sonder ces infiniment petits, les phénomènes lumineux, calorifiques, chimiques, nous fournissent à chaque instant la preuve manifeste que ce que nous nommons la matière est composé de parties. Toute variation dans un corps correspond à des mouvemens de ces parties; elles s'approchent, elles s'éloignent, se cherchent, se fuient. Comment concevoir qu'elles agissent les unes sur les autres? L'attraction d'un atome sur l'atome voisin se fait à distance, absolument comme l'attraction d'un soleil sur un autre soleil. Faut-il supposer un vouloir inconscient dans ces petites monades?

On explique, il est vrai, les actions moléculaires, qui sont des actions à distance, à l'aide d'un fluide intermédiaire qu'on appelle l'éther, fluide universel, condensé dans les corps, mais répandu aussi dans le vide qui sépare les planètes et les soleils. La physique repousse aujourd'hui l'hypothèse usée des fluides calorifiques, lumineux, électriques; elle accepte encore le fluide éthéré. C'est sur cette mer sans rivages que passent incessamment les ondes qui, venant frapper notre planète, s'y convertissent en lumière et en chaleur. La lumière n'est plus considérée comme une matière lancée du soleil jusqu'à nos yeux avec une vitesse inouie; c'est un mouvement qui des atomes du soleil se transmet à l'éther infini, et que l'éther communique ensuite aux atomes terrestres. On ne croit plus au vide absolu; quelque chose remplit le monde, porte la lumière de soleil en soleil, joint les pôles des grands corps célestes, et en transmet docilement les moindres oscillations. L'éther est-il une matière atténuée, impondérable ou du moins si légère qu'elle nous semble sans poids? Conserve-t-il des qualités chimiques? Est-il simple, est-il composé? Autant de questions qu'il est presque oiseux de poser, parce qu'il est impossible d'y répondre. Nous ne le considérons en ce moment que comme le véhicule des actions moléculaires, comme un lien réel entre les atomes. Toutefois la présence de cette substance intermédiaire facilite-t-elle beaucoup l'explication des attractions, des répulsions? On ne peut guère imaginer l'éther pareil à une sorte de bloc compacte, tout d'une pièce, sans flexibilité, sans mobilité propre. Si on suppose que des mouvemens intérieurs s'y puissent produire, il faut bien qu'il s'y trouve des parties séparées analogues à des molécules. Nous n'avons donc fait que reculer la difficulté, car il n'est pas plus facile d'expliquer comment une force se communique d'une partie à l'autre de la substance éthérée que d'un atome matériel à un atome matériel

voisin. La science antique avait horreur du vide; la dynamique moderne, on peut le dire, recule devant le plein. Elle ne saurait comment remplir un infini absolument dénué d'élasticité de ces mouvemens incessans qui sont la lumière, la chaleur, la vie même du monde; mais sitôt qu'elle s'arrête à des particules quelconques, éthérées ou matérielles, elle se heurte à ce problème : d'où vient l'action d'une particule sur une autre particule, d'une monade sur une autre monade?

La force est-elle dans les atomes ou en dehors des atomes? C'est sous cette forme que M. Hirn pose cette grande question métaphysique. La science contemporaine ne recherche pas la cause du mouvement, il lui suffit d'en connaître les lois; le mouvement naît du mouvement même : il y a dans l'univers une quantité d'énergie en puissance, invariable dans sa totalité, indestructible, qui se dépense ici dans le transport de masses formidables, ailleurs en giratations et en frémissemens atomiques. La force vive qui anime notre système solaire ne peut se perdre; si le soleil et son chœur de planètes étaient tout d'un coup arrêtés à travers l'espace, toute cette force vive se convertirait du même coup en chaleur, et se retrouverait en entier sous cette forme nouvelle dans le système retourné à l'état de nébuleuse. Si la vie universelle n'est qu'une perpétuelle métamorphose, il est peut-être inutile de chercher la cause du mouvement, ou du moins la science peut abandonner cette recherche. Voyons cependant par quels argumens M. Hirn prétend démontrer que la force est une chose séparée de la matière, indépendante des corps, un principe absolument distinct. Le premier est tiré du phénomène de la gravité.

Voilà deux corps séparés par un intervalle, deux globes ou deux atomes; quelque chose les pousse l'un vers l'autre. D'où naît ici le mouvement de l'attraction? On a supposé que l'espace est sillonné d'une infinité de petits atomes animés d'une excessive vitesse; si ces atomes sont lancés de toutes parts comme des flèches sur les deux corps, ceux-ci se serviront l'un à l'autre d'écran, et, ne recevant pas de flèches sur les deux côtés qui se regardent, ils vont se trouver poussés l'un vers l'autre dans la direction de la ligne qui les joint, ils s'attireront. Les choses peuvent-elles bien se passer ainsi, et peut-il y avoir quelque réalité dans ces pluies atomiques qui rappellent les tourbillons de Descartes? Remarquons que l'attraction s'exerce toujours avec la même puissance, que l'intervalle entre les deux corps soit plein de matière ou vide; toute l'épaisseur de notre globe n'altère en rien l'attraction d'une pierre sur la pierre placée à l'autre extrémité du diamètre terrestre. La gravité est absolument indépendante de ce qui s'interpose entre les corps graves; si elle était due à des chocs de particules, comment expliquer ce

fait? Après avoir signalé cette première difficulté, M. Hirn cherche un second argument dans le phénomène de l'élasticité. On donne ce nom à la force qui, au sein d'un corps, ramène les molécules à leur place après qu'elles ont été momentanément dérangées, soit par un choc, soit par une pression, soit par une tension. Je laisse tomber, par exemple, une boule d'ivoire sur une table polie; la boule s'écrase légèrement; les molécules, violemment rapprochées, s'écartent de nouveau, et la force élastique qui les repousse fait rebondir la boule. Y a-t-il pourtant ici création de force? Non, car au moment où la boule s'arrête, le mouvement visible dont elle était animée se change en mouvement invisible des particules d'ivoire; il n'y a qu'une transformation de mouvement. Voilà comment la science moderne interprète ce phénomène si simple en apparence, en réalité si complexe; elle n'y voit qu'une action de la matière sur la matière, qu'un choc d'atomes ou de molécules. C'est ici que M. Hirn intervient et se demande pourquoi, lorsqu'un atome à l'intérieur de la bille est précipité sur un autre atome, rebondit-il lui-même et revient-il à sa place primitive? Il y a un moment où la vitesse de cet atome est nulle : c'est celui où change le sens de son mouvement. Comment de ce repos le mouvement peut-il sortir? Pourquoi le mouvement renaîtrait-il dans un atome tombé sur un autre atome, si les atomes n'étaient pas élastiques et capables de repousser d'autres atomes propulseurs?

Or M. Hirn affirme et prétend démontrer que les atomes matériels sont invariables en volume et ne jouissent d'aucune élasticité. La démonstration qu'il en donne se fonde sur les lois nouvellement découvertes de la thermodynamique, et nous ne pouvons la reproduire ici; nous nous bornerons à exposer les conclusions de M. Hirn. Suivant lui, la force ne peut exister dans les atomes mêmes, et ceux-ci ne possèdent en eux-mêmes rien qui soit capable d'attirer ou de repousser d'autres atomes. Ce qui est vrai des atomes emprisonnés à des distances infiniment petites dans un corps l'est aussi de ces corps immenses que séparent les cieux. Jamais le mouvement ne naît du mouvement par suite d'un simple contact matériel; la science est impuissante à expliquer par un mouvement atomique le moindre phénomène d'attraction ou de répulsion, qu'il s'agisse de gravité, de magnétisme ou d'élasticité. Outre la substance matière, divisée en unités finies nommées atomes, il faut donc qu'il y en ait une seconde qui n'ait rien de commun avec la première, mais qui ait la puissance de la mouvoir. Cette seconde substance, c'est la force; celle-ci, répandue à travers l'infini, sert de lien à toutes les parties de l'univers. La force est comme une mer où baignent tous les corps. Le vide des machines pneumatiques, des baromètres, des solitudes interstellaires, n'est qu'un espace purgé

de matière, mais toujours rempli de cette chose sans forme, sans parties, qui se manifeste à nous comme force. « Le principe intermédiaire, dit M. Hirn, échappe par sa nature même aux conditions finies du temps et de l'espace. Toute idée de masse, de densité, de divisibilité, de compressibilité, qu'on essaierait d'y ajouter, mène droit à l'absurde. En aucun sens, ce principe ne peut être comparé, même à titre de pure image, à un gaz dilué. En aucun sens non plus, on ne doit le confondre avec ce qui avait été appelé jusqu'ici l'éther... L'élément intermédiaire constitue la force elle-même. »

On peut trouver que dans cette conception l'éminent observateur s'est laissé entraîner hors du domaine scientifique; qu'est-ce que la science positive peut nous apprendre sur un élément qu'il déclare « transcendant, » c'est-à-dire indépendant de toutes les conditions finies du temps et de l'espace? Il défend même à l'imagination de chercher une représentation quelconque de ce principe et des qualités qui le constituent. Ayant posé ces prémisses, il lui est très facile de transporter en quelque sorte toutes les lois de la dynamique moderne sur ce principe nouveau; il suffit pour cela de substituer aux ondulations des atomes des variations périodiques dans l'intensité du principe intermédiaire. « Une onde transcendante n'est autre chose qu'un espace dans lequel varie périodiquement l'intensité d'une force qui ne s'exerce pas actuellement sur deux points matériels. » Quand cette onde vient toucher les corps matériels, le *dunamis* se change en force proprement dite, et il se manifeste un accroissement ou une diminution dans les tensions qui sollicitent ces corps. Jamais le casuisme théologique n'a mieux joué avec les idées et les mots. Il est facile de concevoir que, dès qu'on attribue aux ondes transcendantes toutes les propriétés des ondes matérielles, on puisse se donner la double satisfaction d'être complétement d'accord avec la science, et d'avoir inventé un principe transcendant. On ne se contente même pas d'un seul, on en crée plusieurs; par des raisons du reste excellentes, on distingue le principe gravifique ou la gravité, le principe calorifique et le principe électrique (auquel sont attribués tous les phénomènes chimiques). Ces trois forces ou principes transcendans remplissent l'infini; ils se mêlent sans se troubler : ne sont-ils pas indépendans de l'espace? De même qu'il y a plusieurs espèces d'atomes, pourquoi n'y aurait-il pas plusieurs espèces de forces? Maintenant d'où vient que ces forces soient de nature si différente, que la première, la gravité, soit toujours et constamment semblable à elle-même, qu'un corps ne soit jamais plus ou moins lourd, tandis qu'il est plus ou moins chaud, plus ou moins électrique? La force gravité, répond simplement M. Hirn, est une force sans vie propre, sans variation, tandis que la chaleur et l'électricité sont sans cesse en

mouvement. On ne s'explique guère une différence aussi radicale dans des espèces qui font partie du même genre; mais voici l'objection capitale qu'on peut faire à la doctrine. Comment expliquer la transformation de l'énergie du principe intermédiaire en force capable de remuer les atomes? Est-il plus difficile de concevoir l'action à distance d'un atome sur un atome que l'action de la force sur l'atome, si l'atome et le principe intermédiaire sont choses absolument dissemblables, le premier matériel, le second transcendant, le premier esclave du temps, de l'espace, le second indépendant de l'un et de l'autre, le premier fini, le second infini?

Dès que l'on admet que le monde est composé de deux élémens distincts, l'élément matière et l'élément dynamique, — l'harmonie qui se révèle à tout moment entre les mouvemens et les forces est une sorte d'harmonie préétablie. De même que la sensation est le lien entre l'intelligence et le monde, la force sert de lien aux parties corporelles; mais d'où part le mouvement? La force l'imprime à l'atome; or la force, en tant qu'agent de mouvement, ne naît que sur l'atome. Avant de prendre, pour ainsi dire, un corps, elle n'existe qu'à l'état transcendant; chaque fois donc que remue un atome, il faut invoquer une sorte de miracle; chaque fois que bouge une molécule, il s'opère une transformation d'énergie dynamique qui échappe à toute investigation scientifique, je dirai plus, à toute conception de l'imagination humaine. Était-ce bien la peine d'échafauder à grand'peine un système qui ne jette aucune lueur sur les obscurités où la science cherche prudemment un chemin? Il n'est que trop aisé de triompher des imperfections de la physique moderne, de faire ressortir le caractère nécessairement borné de ses synthèses; mais il est moins aisé de dépasser les provinces où elle est souveraine et de conquérir des empires nouveaux à l'intelligence humaine.

On conçoit aisément qu'en face des phénomènes de l'âme, de la volonté, de la liberté, l'homme sente le besoin de croire à autre chose qu'à la matière tangible, à des mouvemens atomiques, à des forces serviles. On peut même trouver naturel qu'il éprouve cette nécessité quand il cherche simplement à résoudre le problème de la vie, car l'esprit est frappé du premier coup par l'étonnant contraste entre les fatalités du monde physique, entre l'inaltérable sérénité de ses modes immortels et les luttes dramatiques de la volonté, la liberté de la pensée, les agitations de la conscience. Nous sentons remuer en nous un je ne sais quoi qui se joue du temps, de l'espace, qui se précipite sur l'infini, qui semble échapper à toute règle, qui proteste au moins contre toutes les tyrannies matérielles. La philosophie tend donc à remonter jusqu'à un principe spirituel,

mais c'est quand elle se trouve jetée hors de la matière : elle n'invoque le Dieu inconnu que quand elle n'a plus d'autre ressource. Quelles passions, quels nobles intérêts pourra-t-on rattacher à l'existence d'un principe supérieur qui n'est ni l'âme ni le corps, à cette énergie qui n'a rien de commun avec notre propre énergie? S'il nous faut croire à autre chose qu'à ce qui tombe sous les sens, au moins voulons-nous que notre foi s'incline devant quelque chose de grand, de puissant et de libre.

Le système métaphysique de M. Hirn est en somme le suivant : il y a des atomes, il y en a plusieurs espèces, et il est fort probable que les corps admis jusqu'ici comme élémens sont en effet des corps simples. Les atomes matériels sont inélastiques et indivisibles. En dehors de la matière divisée en particules, il y a trois principes transcendans : la gravité, qui agit sur la masse, sur la totalité de l'atome matériel; la chaleur, qui n'agit que sur la périphérie des atomes, et qui est indépendante de la masse et de la nature de ceux-ci; l'électricité, qui agit de même sur les atomes, indépendamment de toute notion de masse, mais dont l'action est en quelque sorte élective et dépend de la nature propre de ces atomes. Ces trois principes coexistent dans les corps, chacun s'y manifeste par des phénomènes spéciaux. Un corps est donc, à proprement parler, une collection d'atomes matériels, immuables en volume, tenus à des distances variables par les principes intermédiaires manifestés comme forces, et qui, remplissant également l'espace infini, servent de trait d'union entre toutes les parties de la matière. Le mouvement d'un atome ne peut se communiquer directement à un autre atome; l'intervention du principe intermédiaire est nécessaire. L'un des caractères de l'élément intermédiaire est d'être soustrait aux conditions finies du temps et de l'espace. « La vitesse de propagation de ce que nous appelons l'attraction universelle, celle des attractions électriques, magnétiques, est infinie, ou plutôt cette vitesse n'existe pas. » L'élément dynamique échappe à toute sensation, à toute détermination. Si l'on en admet l'existence, on se condamne à regarder les points matériels comme des centres géométriques de force, à considérer l'atome comme une sorte de Dieu.

II.

Les théories de M. Hirn sur l'âme le cèdent à peine en originalité à ses théories sur la matière. Si puissant qu'il soit, son principe dynamique transcendant n'a pas sous son gouvernement direct les êtres animés. A la force appartiennent les froids domaines inorga-

niques. Tout ce qui jouit soit de la volonté, soit même de cette volonté qui s'ignore et se nomme l'instinct, tout ce qui revêt les formes de l'organisation renferme un autre principe transcendant comme le premier, comme lui lié à la matière, mais indépendant de la matière, qui s'appelle l'âme. Pour établir l'existence et l'indépendance de la force, M. Hirn a tenté de démontrer que force et matière sont deux choses différentes; pour établir l'existence et l'indépendance du principe animique, il cherche à prouver que le rôle de ce dernier est distinct de celui de la force. Cette partie de sa tâche est plus facile que la première, car dès qu'on remonte des phénomènes inorganiques aux phénomènes vitaux et psychiques, l'impuissance de la physique, de la chimie, éclate à tout instant. « Nous avons nettement limité les attributs de la matière, dit avec quelque assurance M. Hirn, cela est certain; mais ce que nous lui avons vu perdre en puissance est allé directement accroître les attributs d'un autre élément constitutif, de l'élément intermédiaire, de la force. Tandis que nous avons pu assigner à l'atome matériel le caractère essentiel du fini dans l'espace et dans le temps, nous avons vu l'autre élément prendre un caractère tout à fait transcendant. La question qui maintenant se présente presque spontanément à l'esprit est celle-ci : les forces du monde inanimé ne nous suffisent-elles pas pour expliquer complétement les phénomènes du monde organique, de la vie? » En d'autres mots, les forces vitales ne sont-elles qu'une manifestation particulière des autres forces, et peut-on expliquer la vie par le dynamisme et l'âme elle-même par la vie?

Un grand nombre de physiologistes modernes considèrent la vie comme l'œuvre simultanée de forces physiques ordinaires, et ne croient pas à une force vitale qui appartienne en propre aux êtres organisés. Ils regardent le corps, l'animal, comme l'ouvrage des forces moléculaires aussi bien que le sucre, par exemple, ou le cristal de roche. La chaleur animale, à leurs yeux, ne diffère point de la chaleur d'un foyer ordinaire, les mouvemens des organes de ceux d'une machine quelconque; la correspondance entre le travail et la dépense de chaleur est la même dans l'un et dans l'autre cas. Les affinités chimiques ne sont point suspendues à l'intérieur de l'organisme; ils n'admettent pas que la vie ait le pouvoir de les modifier. Si on leur montre dans ses ouvrages la marque évidente d'une intention, d'une puissance directrice qui fait passer la matière dans des moules inaltérables, qui s'en sert comme d'un instrument et le plie à ses desseins, ils demandent s'il n'y a pas aussi dans le simple cristal une force directrice qui construit avec les molécules ces petits édifices géométriques dont les formes sont aussi invariables, plus invariables même que les espèces végétales ou animales.

Le vitalisme, il faut l'avouer, n'est pas aujourd'hui en grande faveur parmi les savans; il n'en est plus guère qui croient que la vie soit une essence, une entité particulière aux organismes. Tous les progrès de la physiologie sont dus à ceux qui cherchent patiemment dans tous les phénomènes l'action de forces définies, chimiques, électriques, mécaniques. Quand on n'incline pas à rattacher la vie, en tant que principe agissant, créateur, aux corps mêmes par des liens matériels, on se trouve forcément poussé vers l'animisme, et l'on arrive à la considérer comme une sorte de gouvernement inférieur de l'esprit. C'est à cette dernière tendance que M. Hirn a cédé; pour lui, la vie et l'âme ne sont qu'une seule et même chose, l'envers et l'endroit d'une même étoffe mystérieuse. C'est la science qui le pousse jusqu'à l'animisme pur de Stahl. L'âme, à l'en croire, bâtit les organes, règle toutes les fonctions animales, répare sans cesse son œuvre d'un jour. Seulement elle n'a point de prise directe sur les atomes, elle est comme un souverain dont les ordres sont exécutés par un ministre; ce ministre, c'est la force, c'est le principe intermédiaire, et de là même lui vient ce nom que nous lui avons donné jusqu'ici sans explication. L'âme ne connaît la matière, le monde externe que par cet intermédiaire. La volonté veut-elle remuer un muscle, il faut qu'elle provoque un changement dans l'état électrique des nerfs qui vont à ce muscle. L'âme n'exécute aucun travail mécanique; elle commande seulement à l'énergie des forces, la diminue ou l'augmente, et ces variations ne peuvent se produire sans que les corps les ressentent. Quand nous voulons, la dépense de force ne se fait que dans l'instrument matériel de cette volonté. La force s'use; mais dans ce système la volonté ne s'userait pas. On peut faire à cette doctrine les objections cent fois répétées contre celle de Stahl, demander comment une âme si savante de fait, capable de construire et d'embellir cette œuvre d'art qui s'appelle un être vivant, n'a en aucune façon conscience des procédés qu'elle emploie; comment elle ignore jusqu'à la nature et au nombre de ces serviteurs si dociles qui lui livrent tous les trésors du monde matériel, comment elle peut diriger le travail de la vie, puisqu'elle ne découvre qu'avec les plus grands efforts les premiers linéamens du plan sublime qui éclate dans la création. A tout cela, l'on n'a rien à répondre, sinon que la conscience, que le *savoir*, ne sont pas nécessaires à la volonté; on nous affirme qu'il peut se faire dans l'esprit une « digestion intellectuelle » dont nous restons aussi inconsciens que nous le sommes chaque jour du travail latent de la digestion stomacale; on assure que nous pouvons penser sans savoir que nous pensons, vouloir sans savoir que nous voulons.

Consciente ou non, la vie possède une puissance directrice. Sans

cesse en lutte contre les puissances matérielles, elle protége, elle achève, elle orne sa demeure; mais, puisque cet architecte a pour ouvriers les forces, M. Hirn nous dira-t-il en quoi diffèrent ces ouvriers et cet architecte? La force est un principe transcendant, l'âme de même. Ces deux principes n'ont-ils rien de commun? qu'est-ce qui les distingue et les sépare? Il va nous l'apprendre. « L'attribut essentiel et typique de l'élément dynamique, c'est d'être répandu partout dans l'espace infini. L'élément vital au contraire est bien évidemment confiné dans l'instrument à l'aide duquel il exécute son évolution en ce monde. » Le principe animique se distingue donc de la force en ce qu'il est localisé dans les êtres; il n'y occupe pas, bien entendu, une place définie, un espace borné, un lieu. Chez l'homme, l'âme n'est pas plus dans le cerveau que dans la main ou dans le pied; on ne peut dire d'aucun organe qu'il en soit le siége. Une lésion qui produit la mort ne la détermine que parce que, directement ou indirectement, elle interrompt une fonction essentielle. L'âme est localisée dans les êtres vivans, et pourtant elle est indépendante de l'espace; elle n'est pas étendue, bien qu'elle soit liée à une chose étendue. Il n'est point facile assurément de comprendre ce mariage; mais M. Hirn réprouve les écarts de l'imagination quand elle cherche à en obtenir une sorte de figure et de représentation. La partie pensante de l'être n'a point une forme définie; toutefois elle est localisée, et en cela elle diffère de la force.

Ne pourrons-nous lui assigner un autre caractère qui lui appartienne en propre? L'élément animique a la notion du temps, c'est-à-dire de la succession des phénomènes. Cette œuvre de coordination qui se nomme la mémoire, et qui est indispensable à tout raisonnement, s'opère, il est vrai, primitivement sur des sensations; mais les sensations resteraient sans lien dans la pensée, si le moi pensant ne les soudait en quelque sorte, s'il n'avait pas l'idée du temps. Il le mesure dans les phénomènes physiques et en sent le flux constant et régulier dans le corps même, qui lui apporte les sensations; il en est en même temps indépendant par essence, et il joue librement dans le passé et dans l'avenir. « Que la notion du temps, dit M. Hirn, soit innée ou un résultat de l'expérience, elle constitue un phénomène purement psychique; elle appartient en propre à l'élément animique, et ne relève point de la structure organique... La seule notion du temps est une pleine réfutation de toutes les théories matérialistes, car elle ne peut appartenir ni à la matière, ni à la force, ni à aucune des manifestations de ces élémens réunis. » Nous avons vu aussi que M. Hirn identifie l'âme et la vie, et subordonne tous les phénomènes de l'organisation à une puissance directrice et de nature supérieure. Partout donc où il y a un

être vivant, une unité organique complète, une âme est présente. M. Hirn donne des âmes aux espèces animales les plus infimes, il en attribue même une à la plante. Il ne croit pas que la flamme qui anime l'homme soit d'une autre nature que l'élément inconnu qui vivifie les formes organiques des deux règnes. Le règne humain, créé par quelques naturalistes, lui semble une chimère de notre vanité. Il cherche à montrer que l'instinct animal confine à l'intelligence, que la bête est libre, qu'elle possède la conscience et la connaissance de ses actes; elle sait aimer, haïr, elle connaît ces passions si humaines, l'orgueil, l'envie; elle ne parle pas, mais elle use de signes, et les paroles ne sont après tout que des signes d'idées. L'animal a donc, suivant lui, une âme, non pas identique à la nôtre, mais analogue; il y a des espèces parmi les âmes, comme les naturalistes en distinguent dans les formes organiques. Les différences spécifiques visibles correspondent à des différences animiques. L'âme d'un chien n'est pas la même que celle d'un chat ou celle d'un lièvre.

En dépit de certaines différences spécifiques, toutes les âmes animales sont toutefois de la même famille. Les âmes végétales du moins sont-elles d'une autre race, d'une autre essence? M. Hirn croit retrouver dans les muettes espèces du monde végétal, dans les arbres, les fleurs, tous les attributs psychiques de l'animal, amoindris seulement et dans une sorte de sommeil. Il parle des plantes en poète plus qu'en naturaliste, leur accorde des instincts, une façon de volonté sourde et qui s'ignore, une espèce de sensibilité touchante et délicate. Peut-on les gratifier aussi de la mémoire, dont nous avons vu qu'il fait un attribut essentiel du principe animique? La plante se souvient-elle, a-t-elle conscience du temps, du passé? Sait-elle aujourd'hui quel vent remuait ses feuilles hier? Rien qu'à poser ces questions, il semble qu'on entre dans le pur domaine de l'imagination. Ce qui est certain et digne de remarque, c'est que du moment qu'on attache l'âme et la vie par un lien des plus étroits, dès qu'on retire aux forces physiques et chimiques le pouvoir de régenter les phénomènes de l'organisation, on est forcé de mettre un principe spirituel partout où règne la vie la plus humble; on n'a plus le droit de soustraire au surnaturel ni ces humbles animaux qui ne semblent pas avoir de vie individuelle, qui vivent en masses agglomérées, pareils aux grains de sable qui forment les rochers, ni les plantes, qui, comme les animaux, naissent, se développent, grandissent, dépérissent et meurent.

Quand on tient que tout être vivant doit la vie et la forme et ses caractères spécifiques à un principe animique spécial, il semble peu naturel d'admettre la transformation des espèces, car la façon dont Darwin et ses adeptes comprennent cette transformation ne

met guère en jeu, avec le temps, que des actions purement matérielles. Aussi n'est-il pas étonnant que M. Hirn ne se montre pas favorable à ces idées nouvelles. Admettre la transformation des espèces, c'est du même coup admettre implicitement une transmutation, une métamorphose continuelle du principe animique. La doctrine de M. Hirn est encore plus contraire à la génération spontanée, car, si l'organisation n'est l'œuvre que d'un principe animique, on ne peut admettre que la vie sorte spontanément de la nature inerte, d'un assemblage quelconque de molécules sollicitées par n'importe quelles forces. Le germe pourtant, avant d'être fécondé, n'est qu'une collection d'atomes; comment la vie va-t-elle y pénétrer? Comment cette petite fraction de matière va-t-elle devenir le logement d'une âme? M. Hirn, on le pense bien, n'explique point ce grand mystère; il n'hésite même pas à invoquer le miracle. « La fécondation d'un germe ne peut, dit-il, être considérée que comme un appel fait à une unité animique, soit préexistante, soit relevant d'un acte immédiat du Créateur. » Quand une molécule de chlore rencontre une molécule d'hydrogène sulfuré, il naît une molécule d'acide chlorhydrique; mais quand se rencontrent les particules d'un germe avec les particules qui le fécondent, un élément nouveau, mystérieux, apparaît; le principe animique se fixe sur ce petit agrégat matériel et lui fait don de la vie. Les âmes sont comme des puissances en disponibilité qui cherchent toujours un corps, ce sont de véritables germes transcendans, doués déjà de caractères spécifiques, qui se trouvent toujours à point nommé où on les appelle, quand on les appelle. Elles sont les hôtes temporaires des prisons matérielles qu'elles construisent; attachées à une substance divisible, variable, éphémère, elles restent unes, indivisibles, immortelles.

Nous avons fini d'exposer cette étrange métaphysique qui commence par la science et finit par la cosmogonie; elle crée dans l'univers une sorte de trinité nouvelle. Le nom de matière n'est laissé qu'aux atomes pondérables, indivisibles, finis, aux corps simples de la chimie : ces atomes, inertes eux-mêmes, sont le jouet perpétuel des principes dynamiques qui sont répandus dans l'espace infini. Chaleur, magnétisme, électricité, affinité, gravité, sont les manifestations d'une énergie incréée et indestructible, la force, qui donne aux corps le mouvement et par conséquent toutes les qualités qui ne sont que des formes particulières du mouvement. Enfin, outre le principe dynamique, il y a un principe animique qui, s'isolant dans les germes et les êtres, donne naissance à tous les phénomènes physiologiques et psychiques. Les forces servent d'intermédiaire entre les corps et les âmes; elles sont le trait d'union perpétuel entre les atomes et la pensée; elles nous révèlent

l'espace, l'infini, la variété merveilleuse du monde. On ne songe pas à établir une hiérarchie entre ces trois principes, le matériel, le dynamique, l'animique; on ne cherche pas davantage à en expliquer les mutuelles relations. Tous les argumens que M. Hirn invoque pour en démontrer l'existence ont un caractère négatif : s'il croit à la réalité indépendante de la force, c'est qu'il ne découvre rien dans la matière qui puisse expliquer les lois et la propagation de la chaleur, de la gravité; s'il croit au principe animique, c'est qu'il ne trouve pas moyen d'expliquer les phénomènes de la vie par le jeu des forces ordinaires. On est ainsi poussé comme à reculons du naturalisme dans le surnaturel; mais, surnaturel pour surnaturel, nous aimons mieux l'ancien que le nouveau, déjà vague, informe et sans limites. On est surpris de rencontrer dans le livre de M. Hirn un ton d'assurance et de démonstration que ne comportent pas de pareilles matières, et que ne justifie pas le résultat auquel parvient l'auteur. Les problèmes les plus délicats, ceux dont la formule elle-même se noie dans les limbes incertains de la pensée, sont traités à la façon de théorèmes. Il annonce et développe son système comme on expose quelque irréprochable théorie. On éprouve une sorte de défiance invincible devant tant de confiance; les esprits ne sont pas encore pliés à se porter de la thermodynamique à la théodicée, des lois les plus ordinaires de la physique aux plus effrayans problèmes de la destinée humaine. Si la science doit mener à la philosophie, il ne nous semble pas que ce soit par les chemins où la conduit M. Hirn; tout son spiritualisme est attaché à un point, à une sorte de nœud qui est la distinction fondamentale entre la matière et la force. Or, sur cette question capitale, il ne réussit point à convaincre. La force assurément figure dans nos calculs et nos raisonnemens comme une abstraction; mais en fait elle tient toujours la place d'une réalité.

Quand on parle de l'attraction d'un aimant sur un autre aimant, c'est comme si on supprimait l'aimant pour mettre à la place une tension unique. Prenons un corps quelconque; ce qui retient une moitié contre l'autre, nous le résumons d'un mot et nous l'appelons la cohésion. Imaginer des forces qui soient tout autre chose que les corps, des mouvemens qui naissent non d'un autre mouvement, mais d'une simple variation dans l'intensité de je ne sais quel principe transcendant, c'est jeter la pensée scientifique hors des domaines où elle peut chercher quelque certitude, et quand on échafaude le spiritualisme sur une semblable doctrine, on risque de ne persuader ni les savans ni les philosophes. La science au reste ne doit se mettre à l'avant-garde d'aucune école philosophique. Elle n'a point à se préoccuper des querelles que susciteront toujours ces mystères que nous nommons âme, conscience, volonté, destinée

humaine; elle cherche le vrai sur un terrain étroit et limité, avec des méthodes rigoureuses; il ne lui est point permis de s'aventurer. Elle n'avance que pas à pas, comme une armée en péril qui s'environne d'éclaireurs. Elle aborde d'abord les sujets les plus humbles, les plus simples; elle a du moins cet avantage de ne jamais reculer. Si elle cessait d'être désintéressée, elle cesserait d'être vraie. Elle ne cherche que des enseignemens immédiats; ses inductions prudentes ne se précipitent point vers les extrémités où l'imagination humaine se porte si facilement. On peut s'irriter contre tant de sagesse et de retenue, blâmer cette indifférence aux passions et aux intérêts qui agitent les sociétés humaines; mais, s'il peut se dégager une philosophie des sciences, ne doit-elle pas en revanche avoir d'autant plus d'empire qu'elle sera plus inconsciente et pour ainsi dire moins voulue? Cet ordre, cette régularité, qui se révèlent dans tous les phénomènes de la nature et de la vie, ne seront-ils pas mieux sentis quand on en aura poursuivi l'application dans les plus menus détails de l'univers? Pense-t-on que le savant ne s'arrête jamais dans sa tâche, qu'il soit comme un ouvrier toujours occupé à traîner, à soulever des pierres, et qui ne jetterait jamais un regard sur son œuvre grandissante? Quelque chose qu'il étudie, il cherche une loi sous les phénomènes, il devine un mystère sous ses découvertes. L'inconnu, l'insondable, l'intangible, enveloppent sans cesse la science; elle y pénètre toujours par un côté, et touche pour ainsi dire du doigt ces formidables barrières que le vulgaire n'aperçoit que dans le lointain. Il n'est chose si simple, la chute d'une pierre, la forme d'un cristal, une roue de moulin qui tourne, un nuage qui passe, le rayon d'une étoile, la mort d'une fleur, qui ne plongent celui qui sait le peu que sait la science humaine en une méditation sans fin, sans issue, sans espoir. Ce n'est point d'un effort volontaire que la science s'élève vers les hautes pensées qui occupent la philosophie. Elle ne se place pas du premier coup dans l'absolu, elle ne se donne point la vision de l'éternel; mais elle sort facilement et forcément des choses contingentes pour en trouver la source immortelle. Les lois particulières qu'elle s'applique à étudier lui donnent l'intuition d'une loi qui embrasse tous les corps, tous les temps, toutes les manifestations que peuvent saisir nos sens imparfaits. Plus elle s'achève, s'enrichit, étend son domaine, et plus aussi cette intuition devient claire, plus ferme devient la croyance dans un ordre universel.

AUGUSTE LAUGEL.

LA GRÈCE EN 1869

Quoique les populations se renouvellent insensiblement, il y a aujourd'hui dans la société grecque trois générations distinctes, sans compter les enfans, qui feront la quatrième. La première a combattu dans la guerre de l'indépendance ou en a vu les derniers actes; elle se compose de palikares, de vieux marins et de quelques politiques des premiers jours. La seconde a rebâti les villes, rédigé la constitution et créé les écoles; elle est au gouvernement et occupe la plupart des hautes fonctions dans l'état, la banque et le commerce. Enfin il y a les jeunes hommes, qui ne tarderont pas à jouer les principaux rôles. La vieille génération est presque épuisée, ses représentans s'éteignent tous les jours; mais quand il lui arrive de se montrer dans les affaires publiques, elle se croit encore au temps des Turcs, et suit une politique de pachas. La génération moyenne, qui a le rôle actif, est désespérée. Elle a compté sur une extension de l'indépendance hellénique, sur un abandon de la Crète et sur une amélioration de la situation générale; elle n'a pas reculé pour cela devant de grands sacrifices. Après le verdict de la conférence de Paris, il lui a fallu faire une sorte de liquidation. Alors elle s'est vue en face d'un trésor vide et endetté, d'une société appauvrie et obsédée par le brigandage, d'administrateurs corrompus et poursuivis par la voix publique, d'une chambre artificielle qui venait d'abdiquer en deux mots entre les mains d'un ministère devenu impossible, enfin d'une puissance qui, d'adversaire de la Grèce, était devenue son juge, et qui, de concert avec toute l'Europe, prononçait contre elle une condamnation. Quand je dis que cette génération d'hommes, la plupart dévoués à leur pays, est aujourd'hui désespérée, je traduis le mot grec qui retentit de tous côtés à mes

oreilles, ἀπηλπισμένοι. Je veux donc examiner sans passion d'aucun genre les élémens constitutifs de cette société hellénique, et voir si ce désespoir est légitime, ou s'il n'est que l'effet d'une crise passagère d'où la nation grecque sortira; je chercherai en même temps à quelles conditions elle en pourra sortir.

I.

La religion joue dans le Levant un rôle plus intime que dans les pays catholiques. Si les principes annuellement énoncés et sans cesse pratiqués par l'église de Rome ne mettaient pas celle-ci en lutte avec nos lois politiques et civiles, nous tenons en réalité si peu à ses vieux symboles à peu près incompris, que la morale générale, soutenue par les codes, pourrait régler à elle seule notre activité. C'est la lutte de l'église et de l'état qui partage les âmes et en retient un grand nombre dans le camp de la foi; quelques-unes y restent par éducation et par habitude, d'autres s'y enrôlent par politique et par intérêt; réunies, elles forment un corps d'armée qui fait illusion et donne une apparence religieuse à une société qui au fond ne l'est pas. Rien de semblable dans la société grecque. Ici l'église est faible et la religion forte : l'église n'a point une unité comparable à celle de la monarchie presque absolue du pape. Non-seulement les communautés chrétiennes sont indépendantes les unes des autres, et ne relèvent que de leurs évêques, qui eux-mêmes ne peuvent rien sans les synodes; mais le clergé ordinaire est marié, les prêtres sont des pères de famille fort peu théologiens, plus occupés d'assurer des alimens à leurs femmes et à leurs enfans que de se concerter entre eux pour résister à la loi ou pour l'éluder. Ces prêtres font donc partie de la société civile au même titre que les autres citoyens. Ce qui achève de les assimiler aux laïques, c'est qu'ils ne peuvent attendre de l'église ni honneurs ni richesses: l'accès aux hautes fonctions religieuses leur est fermé; celles-ci sont réservées au clergé régulier et non marié, de sorte que les couvens, qui chez nous forment de petites sociétés dépendantes du pape beaucoup plus que de l'empereur, sont les retraites où les futurs chefs des églises d'Orient vont étudier la théologie et se préparer à l'administration des diocèses. Sans doute les couvens ne laissent pas d'avoir des inconvéniens dans la société grecque : célibataires, les moines cherchent souvent, dit-on, hors du royaume un point d'appui dans le nord de l'Europe et se font les propagateurs du panslavisme. C'est aux chefs du clergé à se défendre contre cette accusation; mais ce qu'on peut affirmer, c'est que leur influence est en réalité bien faible et qu'elle diminue de jour en jour.

S'il était vrai que le haut clergé demande son mot d'ordre à la Russie, comme le nôtre à Rome, les Grecs savent très bien et répètent sans cesse que ce serait pour eux un extrême malheur de trouver un pape à Pétersbourg après s'être pendant quinze cents ans défendus contre celui qui siége à Rome.

L'indépendance des églises et le mariage des prêtres donnent à la foi des laïques un caractère de religion personnelle qui la rapproche beaucoup du protestantisme. Si les dogmes sont fixés, et n'ont pas varié depuis bien des siècles, chacun tire de ces formules les idées qu'il croit y voir, et conserve dans l'interprétation philosophique une grande liberté. Au fond, tout en pratiquant des cérémonies traditionnelles, on se préoccupe fort peu de la théologie. A cet égard, la religion joue dans la société grecque un rôle fort analogue à celui des anciennes religions païennes. C'est un grand avantage pour les Grecs : tout en demeurant religieux, ils échappent ainsi au fanatisme, sentiment à la fois ardent et coupable produit par le mélange de la religion et de la politique.

L'absence d'alliances politiques au dedans fait que le clergé grec ne s'occupe guère que de ses fonctions sacrées, et épargne à l'état cette hostilité que les clergés latins montrent en tant d'occasions. Les couvens sont quelquefois riches; les prêtres mariés sont le plus souvent pauvres et par conséquent peu éclairés. Il y a aujourd'hui en Grèce des personnes qui voudraient les voir rétribués par l'état et chargés des écoles primaires. Cela aurait moins d'inconvéniens que chez nous, puisqu'ils sont pères de famille et n'ont point de pape; mais ce serait introduire la politique dans le clergé, constituer à son égard un privilége et mettre dans la société grecque un élément de discorde dont elle est exempte. Ce qui se passe au sein des nations catholiques doit instruire ces publicistes : ne s'efforcent-elles pas de rendre l'église indépendante de l'état, afin que l'état soit lui-même indépendant de l'église? Quand on jouit de cette séparation si désirée, n'est-ce pas une grande faute que de la vouloir mettre en péril?

L'église grecque est encore chargée au contraire de certaines fonctions qu'il serait temps de rendre à l'état. C'est elle, par exemple, qui fait et défait les mariages. Que le prêtre aille dans une maison privée baptiser un enfant et pratiquer sur lui ses cérémonies purificatoires, c'est affaire de religion pure; l'état n'a pas à s'enquérir si un homme est d'une religion ou d'une autre. Quant au mariage, ce n'est pas simplement un acte religieux; on pourrait même soutenir que l'Évangile ne s'en est pas vivement préoccupé. C'est un acte civil au premier chef, puisqu'il assure l'avenir des enfans, divise ou unit les héritages, et donne naissance à une foule de lois

et d'usages qui n'ont rien de commun avec la religion. Au fond, le mariage devant le prêtre est une union mystique qui n'est indissoluble que par convention, et que l'antipathie des conjoints rend par le fait illusoire. L'église romaine, pour des raisons tirées de sa politique, a cru devoir déclarer cette union perpétuelle comme les vœux monastiques. L'église orthodoxe n'a point admis cette doctrine, et s'est tenue plus près de la nature. Au temps de la domination turque, on n'éprouvait pas le besoin du mariage civil, qui était impraticable; mais aujourd'hui l'absence d'union civile produit des effets désastreux. Le prêtre unit les hommes et les femmes avec une facilité incroyable; on divorce fréquemment et sans motifs sérieux; il se fait des échanges de maris entre femmes, de femmes entre maris, au grand détriment des enfans et des bonnes mœurs, au préjudice aussi des fortunes. Comme en se mariant on a toujours devant les yeux la possibilité d'un divorce, le régime dotal est à peu près exclusivement pratiqué : la femme conserve le libre usage de sa fortune, le mari ne peut l'empêcher d'en jouir à sa guise et même de la dilapider. Aussi, malgré les efforts et les exhortations des pères de famille, le luxe venu d'Europe a-t-il envahi avec une rapidité extrême la société hellénique.

Il est démontré aux yeux des hommes de loi de la Grèce que le mariage par-devant le prêtre ne suffit pas dans une société qui aspire à se civiliser, et que la religion n'est pas un frein assez fort pour en empêcher la décomposition. Ils voient autour d'eux trois manières de constituer la famille : celle des musulmans, où la femme est achetée comme une esclave et traitée comme telle; celle des Grecs, où la monogamie a pour base le mariage religieux avec le divorce, qui la rend presque illusoire; enfin celle des peuples civilisés d'Occident, où la loi civile intervient avec la rigueur de ses formules et son esprit de conservation. On peut dire que chez les mahométans la famille n'est pas constituée, qu'elle l'est à moitié chez les Grecs et chez ceux des catholiques où ne règne pas encore la loi civile, qu'elle l'est complétement là seulement où cette dernière a toute son énergie. C'est un des plus grands progrès que la société hellénique ait à réaliser que de constituer la famille par la réduction, sinon par la suppression des divorces. Elle rencontre pour cela des facilités dont ne jouissent pas les peuples catholiques, comme on en peut juger par l'Italie, l'Espagne, l'Autriche, où les clergés se révoltent contre ce qu'ils appellent les usurpations de la loi. Chez les Hellènes, le clergé n'a point l'habitude de rien tenter contre ce qui peut améliorer le sort de la patrie; les prêtres, la plupart mariés, ont eux-mêmes intérêt à ce que la famille se consolide, et tous comprendront vite que ce progrès est un de ceux qui

peuvent le mieux marquer leur supériorité en face des musulmans.

Cette supériorité s'affirme de plus en plus par les progrès de l'instruction publique chez les Grecs. On peut dire qu'ici toutes les voies lui sont ouvertes et qu'elle n'a aucun obstacle sérieux à redouter. J'ai entendu des Athéniens se plaindre que l'enseignement est superficiel et ne peut pas entrer en comparaison avec ce qu'on trouve en Allemagne, en Angleterre et en France. Jusqu'à présent en effet, les Grecs n'ont guère contribué à l'avancement général de la science : il ne suffit pas pour atteindre ce but qu'une ville renferme un homme instruit dans chaque partie; il faut à ce savant un milieu où il se retrempe sans cesse, où ses idées se développent et se rectifient en se communiquant. Ce milieu n'existe pas encore : il se forme, il se complétera, et cela d'autant plus vite que les communications avec l'Occident seront plus faciles, plus rapides et plus nombreuses; mais, avant d'en venir là, nous comprenons fort bien que les hommes instruits de la Grèce aient eu autre chose à faire que de viser à des découvertes. Au sortir de la guerre de l'indépendance, quelle instruction y avait-il dans ce pays, combien de colléges et d'écoles, combien de professeurs et de maîtres? Où en était, je ne dirai pas le savoir, mais la langue elle-même? Quelle éducation avaient reçue non-seulement les femmes, mais les hommes? On peut répondre aucune, si l'on excepte les personnes qui avaient vécu à l'étranger, en Allemagne, en France, en Italie, en Angleterre ou même en Russie. Tout était donc à faire : en 1830, la Grèce était comme une solitude parcourue par des klephtes victorieux et ignorans. Il fallut d'abord organiser un état politique quelconque et constituer un peuple. On ne songea guère sérieusement à l'instruction publique qu'après l'arrivée du roi Othon et des Bavarois. Cependant dès 1847, à l'époque où nous vînmes fonder notre école d'Athènes, nous trouvâmes des écoles nombreuses, des lycées, une université régulièrement organisée (1), un observatoire, et dans la société hellénique une extrême ardeur à s'instruire. Durant ces vingt dernières années, le progrès de toutes ces institutions a été constant. Il y a des écoles primaires dans toute la Grèce, écoles où l'on apprend non-seulement à lire, à écrire et à compter, mais où le plus souvent, à côté de la langue usuelle, on étudie la langue ancienne, qui lui sert de correctif et de complément. Les lycées d'enseignement secondaire se sont développés et multipliés; on en trouve dans les principales villes. L'université d'Athènes, organisée à peu près sur le modèle de celles de l'Allemagne, attire

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er novembre 1847, *l'Université d'Athènes et l'Instruction publique en Grèce*, par M. Ch. Lévêque.

autour de ses chaires des jeunes gens de toutes les parties du monde hellénique; elle compte plus de douze cents étudians, répartis entre les sciences, les lettres, le droit et la médecine. Ce foyer de lumière rayonne de tous côtés.

L'état fait-il ce qu'il peut pour entretenir et améliorer l'enseignement public? Il est certain que jusqu'à ce jour il a fait peu de chose, et qu'il a, comme tant d'autres, donné à la guerre des ressources qui eussent été mieux employées autrement. Là-dessus, je ne sais trop ce que l'Europe pourrait reprocher aux Hellènes; mais chez eux, comme dans tout l'Orient, l'initiative privée est fort généreuse : elle fonde les établissemens, elle les dote, elle construit les édifices où ils doivent être installés. En ce moment, on en élève ou on en achève dans Athènes qui auront coûté plusieurs millions. Cependant on ne peut pas espérer que les particuliers ou les sociétés connues sous le nom d'*hétairies* feront toujours les frais de l'enseignement; il est de toute nécessité que l'état se mette en mesure de remplir son devoir, qu'il règle ses comptes avec les professeurs et les maîtres, qu'il rouvre les établissemens que le dernier ministère avait fermés par une mauvaise économie, et qu'il en crée de nouveaux. Il y est d'autant plus obligé qu'il a la haute main sur toute l'instruction publique et qu'il en est le directeur effectif : c'est lui qui fait ou autorise les programmes pour toutes les écoles; son autorité en cela est si grande qu'elle s'étend jusque sur l'enseignement ecclésiastique. Il y a aux portes d'Athènes une maison tenue par des prêtres et où s'enseigne la théologie; les élèves y portent le costume sacerdotal; c'est une sorte de grand séminaire. Or les programmes y sont donnés par le ministre de l'instruction publique, ses inspecteurs y font des tournées, sans que le clergé songe à s'y opposer en aucune manière. Cette puissance de l'état, qui est soumis à une constitution où la liberté des cultes est proclamée, donne à la Grèce une position excellente, que de grands peuples, plus avancés qu'elle en beaucoup de choses, pourraient envier. Cette puissance s'exerce sans conteste, et, se rencontrant dans une société où la religion n'est point centralisée, peut avoir sur l'avenir de la nation la plus heureuse influence.

C'est une des choses que les Grecs ont le mieux comprises du jour où ils ont été maîtres d'eux-mêmes. Ils ne savaient certainement pas que l'Arya l'emporte sur toutes les autres races par son développement intellectuel, qui n'a d'autres limites que celles de la vie; mais, Aryas eux-mêmes, ils ont toujours eu le sentiment de leur supériorité en face des races asiatiques et septentrionales. S'instruire est pour eux le signe qui doit distinguer un Hellène d'un musulman. Ils ont donc couru avec passion aux écoles : le mouve-

ment s'est étendu dans tous les pays où il y a des Grecs, en Égypte, en Asie, à Constantinople et dans beaucoup de villes de la Turquie d'Europe. En Grèce, à l'instruction des hommes s'est ajoutée celle des filles. Il faut insister sur ce point, car c'est un des traits les plus caractéristiques et en même temps les plus honorables de l'esprit grec. Les Hellènes savent très bien qu'en Orient les femmes chrétiennes, c'est-à-dire libres, doivent, par leur éducation, être placées au-dessus des femmes de harem, être élevées au niveau des femmes d'Occident, être mises en communauté d'idées avec leurs pères, leurs maris et leurs frères. Quand l'instruction de ceux-ci se développe, il faut que la leur s'améliore aussi. On a donc dès 1835 fondé dans Athènes une première école de filles (1). Cette maison a langui pendant quelques années; puis, les dons, les legs et les secours d'une hétairie active et intelligente étant venus, on a pu bâtir un grand édifice, y appeler les filles de toute classe, y avoir des pensionnaires pour les familles éloignées, y créer des bourses, y former des institutrices et des maîtresses d'école pour les provinces. Aujourd'hui l'Arsakion est un établissement modèle, très semblable à nos lycées, et où les filles reçoivent une instruction qui ne le cède en rien à celle des garçons. Elles y sont au nombre d'environ neuf cents, divisées en sections et en classes. Tout l'enseignement y est donné par les professeurs de l'université d'Athènes à la satisfaction des mères de famille et aux applaudissemens du clergé. On peut dire qu'il y a là une des forces les plus puissantes et les plus actives de la civilisation dans le Levant.

Il est maintenant nécessaire de mettre au jour, afin qu'on s'applique à le corriger, un vice inhérent à la société hellénique et qui provient du genre d'éducation qu'elle se donne. L'instruction de la jeunesse est entièrement théorique, et les applications de la science n'ont pas encore commencé à s'y produire; la Grèce, sauf de bien rares exceptions, est dépourvue d'industrie. L'agriculture y a fait des progrès en ce sens que l'étendue des terres cultivées s'est accrue; mais les procédés ne se sont guère améliorés, le traitement des produits est encore presque partout ce qu'il était il y a trente ans. Il est peu de pays où l'olivier et la vigne croissent avec autant de facilité et donnent des récoltes aussi belles et aussi abondantes. Eh bien! l'huile est si mal préparée qu'elle ne peut se vendre à l'étranger dans des conditions avantageuses; le vin a continué d'être assaisonné de résine, procédé venu de Lyon avant l'époque de Plutarque, et qui transforme un jus alcoolique et savoureux en une sorte de vernis. Il y a même eu à l'égard de l'agriculture une incu-

(1) Cet établissement porte le nom d'Arsakion, du nom du fondateur, Arsace.

rie qui a ressemblé à du mauvais vouloir; la plaine d'Argos possédait une ferme-école dont l'influence était fort heureuse, elle a cessé d'être soutenue, et elle est tombée; la reine Amélie, femme du roi Othon, avait créé près d'Athènes un établissement modèle qui n'est plus qu'une ruine. Les routes que le dernier gouvernement avait commencées n'ont pas été continuées; les transports se font encore à grands frais sur des mulets et sur des ânes, comme dans les pays turcs les plus abandonnés. Bien plus, on a rendu il y a quelque temps une loi affectant certains centimes à la construction de chemins. Ces centimes, assure-t-on, ont été perçus, mais les chemins n'ont pas été faits; l'argent passe à la guerre et à l'intrigue. Voici, pour que le lecteur en puisse juger, un exemple des effets produits par cet état de choses : à la dernière récolte, dans le Péloponèse, le vin se vendait 2 centimes le litre, et beaucoup de vignes n'ont pas été vendangées; il est évident que, si la préparation eût été améliorée et qu'il y eût eu des voies nombreuses aboutissant aux ports de mer, tout ce vin aurait pu être exporté, et qu'une somme d'argent considérable serait entrée dans le Péloponèse.

Au progrès de l'agriculture se rattache étroitement celui des industries qui en dépendent. Le pays produit assez de coton, de laine et de soie pour vêtir tous ses habitans, il est fécond en matières tinctoriales; mais il n'y a pour ainsi dire pas de fabriques d'étoffes de soie, de laine ou de coton. Des tissages domestiques se font encore dans certaines provinces au moyen de petits métiers dont les produits sont solides, mais fort chers, et employés principalement par les gens qui ont gardé les anciens costumes. Quant aux autres, dont le nombre s'est accru depuis vingt ans dans une grande proportion, ils achètent les draps, les calicots et les soieries de France, d'Allemagne, d'Angleterre et d'Amérique. La Grèce vend donc à l'étranger ses matières premières pour les racheter plus cher quand on les lui rapporte manufacturées; si elle n'avait pas une autre source de revenus dont nous parlerons tout à l'heure, il y a longtemps qu'il n'y aurait plus une drachme en circulation dans toute la contrée.

Quant aux autres industries, elles sont nulles ou à peu près. Dans Athènes, ville de 50,000 habitans et capitale d'un royaume, on ne trouve pas à faire, je ne dirai pas fabriquer, mais réparer une lampe ou une montre, ou construire un appareil, même très simple, exigeant quelque précision. Les grandes industries sont à créer. Si elles n'existent point, ce n'est pas que la force manque ou qu'elle soit coûteuse : outre celle qu'on peut toujours produire avec du combustible, la Grèce a des chutes d'eau perpétuelles dans ses montagnes; à Livadie, l'Hercyne développe plus de mille chevaux

de force qui ne sont pas utilisés. Elle a des réservoirs naturels qui peuvent alimenter des usines au-dessous d'eux : citons le seul lac de Phénéos en Arcadie, qui est à 760 mètres au-dessus de la mer, et dont les émissaires naturels entretiennent la rivière abondante du Ladon.

Ainsi la nature ne manque point à l'homme, et d'un autre côté la Grèce est peuplée d'hommes manifestement intelligens; mais jusqu'à présent le Grec a dédaigné ou maltraité la nature qui s'offre à lui. Il a étendu le désert au lieu de le repeupler; il a couru aux villes et aux écoles, où il a reçu une éducation qu'il croit à tort la plus libérale, parce qu'elle s'acquiert sans qu'il soit besoin du secours des mains. Il en est résulté une rupture d'équilibre dans les forces morales de la nation : les villes et tout le pays manquent d'ingénieurs, de contre-maîtres et d'ouvriers; mais elles regorgent d'avocats sans causes, de médecins sans malades, d'officiers inutiles, de gens vaniteux et de politiques qui cherchent fortune dans le renversement des ministères, dans les troubles publics et les révolutions. Si l'agriculture et l'industrie étaient honorées et encouragées comme elles le méritent, ces oisifs intelligens et instruits trouveraient des occupations honnêtes et lucratives, par lesquelles ils contribueraient à la prospérité de leur patrie en s'enrichissant eux-mêmes.

Les moyens d'atteindre ces résultats n'ont point à être cherchés bien loin : la Grèce a trois protectrices dont deux au moins peuvent lui être d'un grand secours. De plus, en se soumettant tout récemment à un jugement sévère de l'Europe, elle a acquis le droit de dire à tous les peuples qui se sont faits ses juges : « Vous me condamnez à demeurer inactive sur un angle de terre où vos pères m'ont confinée, et qui dans l'état présent ne peut pas même me nourrir; donnez-moi donc les moyens d'y vivre en paix et d'y jouir de la sécurité du lendemain. » Eh bien! il y a deux moyens également praticables dans l'emploi desquels l'Europe ferait tout pour aider les Hellènes : qu'ils attirent chez eux les étrangers, et qu'ils envoient eux-mêmes leurs fils étudier chez nous l'agriculture, les industries et les métiers.

L'accueil fait en Grèce aux industries étrangères est moins qu'encourageant; il importe à ce pays de changer de système, car jusqu'à ce jour les industriels venus du dehors n'ont guère éprouvé que des déboires, témoin la compagnie anglaise, toute nouvelle encore, du chemin de fer d'Athènes au Pirée : est-il un ennui qu'elle n'ait essuyé, un obstacle qu'on n'ait mis devant elle, une perte de temps et d'argent qu'elle n'ait eu à subir? Elle a lutté et vaincu, son chemin est ouvert, elle fait des recettes merveilleuses; ce-

pendant elle n'a pas encore conquis le repos. Les Grecs devraient comprendre que les industries venues du dehors sont pour eux autant de bienfaits et souvent des actes de courage, sinon de dévoûment. Quand ils auront appris comment on les fonde, comment on les exploite et comment on travaille, alors ils n'auront plus besoin des étrangers. Pour les aider à y parvenir plus vite, nous avons en Occident mille écoles d'industrie, mille exploitations agricoles et un nombre infini de manufactures où ils peuvent envoyer leurs enfans en apprentissage. Il n'est pas un gouvernement qui ne fût heureux de les encourager dans cette voie; les chefs d'établissemens privés le seront d'enseigner leur art à des jeunes gens qui reviendront exploiter leur propre pays, et avec lesquels ils resteront en rapports d'affaires. Je connais des industriels français, anglais et allemands qui échangent entre eux leurs fils et se les rendent après deux ou trois ans, habiles et tout formés. Un tel échange ne peut exister avec la Grèce, où tout est à créer; mais le bon vouloir qu'on a pour elle et le désir de la voir prospérer en tiendront lieu. Que ne fonde-t-elle de son côté des hétairies agricoles et industrielles, comme elle en a fondé pour la création d'écoles et de maisons de bienfaisance? Ces sociétés entretiendraient des jeunes gens en Europe en même temps qu'elles organiseraient, pour leur retour, des établissemens agricoles et industriels.

Comment donc la Grèce a-t-elle vécu jusqu'à ce jour? Par la marine et par la banque : elle ne produit pas, mais elle transporte et elle échange les valeurs des différens pays de production. Sur 1 million 1/2 d'habitans que renferment la Grèce libre et ses îles, on compte aujourd'hui de 28 à 30,000 marins, qui sont les plus sobres et les plus habiles de la Méditerranée. Leurs nombreux bâtimens à voiles se construisent généralement dans le pays et à peu de frais, quoiqu'une partie des matériaux vienne de l'étranger. Ils peuvent faire les transports à des conditions plus avantageuses que les autres marines, parce qu'à la modicité des prix ils ajoutent la sécurité sur mer. La marine à vapeur locale s'est bien développée depuis vingt ans : en 1850, il n'y avait encore dans les mers grecques qu'un petit service gréco-autrichien par l'isthme de Corinthe; aujourd'hui toutes les côtes de terre ferme et la plupart des îles sont desservies par une compagnie hellénique de navigation à vapeur qui est loin d'avoir atteint la perfection, mais qui fait de bonnes affaires. Quand les services de ses bateaux seront plus réguliers et plus rapides, l'installation meilleure, les prix moins élevés et la police du bord mieux faite, elle pourra lutter avec les grandes compagnies du dehors.

La Banque nationale partage avec la Banque ionienne le prin-

cipal mouvement financier du monde hellénique dans ses rapports avec les étrangers. Une foule de Grecs sont banquiers, ou font la banque tout en ayant un commerce particulier. Il en résulte pour eux un accroissement quelquefois rapide de leur avoir. Au sortir de la guerre de l'indépendance, on peut dire qu'il n'y avait pas en Grèce un seul homme riche; depuis ce temps, il s'est formé un grand nombre de fortunes, dont quelques-unes sont considérables. Beaucoup de capitaux ont été immobilisés dans les constructions des villes; mais la plupart sont restés engagés dans la marine et dans la banque, où ils produisent souvent de forts intérêts. Malgré la catastrophe dont un ministère aux abois l'a menacée l'hiver dernier, la Banque nationale a distribué 13,75 pour 100 à ses actionnaires. Elle est organisée sur le modèle de la Banque de France; elle est dirigée avec prudence et honnêteté; elle est la pierrre fondamentale du royaume grec, et l'on peut dire qu'elle serait un des meilleurs établissemens financiers de l'Europe, si elle était sûre de n'être jamais mise au pillage par quelque mauvais gouvernement.

La marine et la banque sont les deux mamelles de la Grèce contemporaine : les bénéfices qu'elles réalisent se répandent dans le pays et servent à y entretenir l'agriculture, le commerce et les petites industries qu'on y rencontre. Si elles venaient à manquer, la Grèce ne tarderait point à être affamée, la caisse de l'état ne tirerait pas une drachme des habitans appauvris. Or un peuple méditerranéen, turc ou autre, pourra toujours, quand il le voudra, tarir ces sources de revenus jusqu'au jour où la Grèce sera devenue agricole et industrielle, et pourra vivre par elle-même. C'est ce qu'a failli prouver par les faits la mesure prise par le sultan à l'égard des Grecs avant la réunion de la conférence. Par là ils ont pu comprendre qu'il ne leur suffit pas d'être marins, banquiers, avocats, médecins, professeurs ou soldats, parce que tout cela n'assure pas le nécessaire de la vie, et peut manquer en un seul jour.

II.

Le grand développement de l'instruction, joint aux instincts naturels du peuple grec et à une réaction énergique contre l'absolutisme des sultans, a eu pour conséquence une constitution politique plus libérale qu'aucune de celles de l'Europe : un roi qui règne, mais qui ne gouverne pas, et ne pourra jamais gouverner sans une révolution, une seule chambre qui fait les lois et qui tient les ministres sous son influence immédiate, voilà les deux et à peu près les uniques rouages de cette constitution. Cela ne veut pas dire que le roi n'exerce aucune action sur la direction des affaires : c'est lui

qui choisit ses ministres responsables, et il peut dissoudre la chambre; par là, il adresse au peuple et à ses représentans une sorte de remontrance qui peut changer le cours des idées. Toutefois cette action du roi est limitée, et en cas de conflit prolongé le dernier mot reste toujours à la nation. Il arrive donc nécessairement, si la constitution est respectée, que la nation finit par avoir les ministres qu'elle veut et par marcher dans la voie qu'elle préfère. Il n'y a en Europe que la république helvétique où l'on puisse trouver une liberté aussi grande; même il existe en Suisse des élémens de contradiction qui n'existent pas en Grèce et qui laisseraient l'avantage réel à cette dernière, si la Suisse n'avait pas appris à ses dépens à se bien gouverner elle-même. La Grèce au contraire fait son apprentisage en cela comme en tout le reste, et s'accoutume au travers des périls à la pratique de la liberté, dont ses publicistes lui donnent tous les jours la théorie.

Ces périls et cette turbulence de passions et d'idées ont soulevé dans ces derniers temps en Europe et même en Grèce la question de savoir si ce pays ne profiterait pas mieux sous un gouvernement absolu, et s'il est réellement capable de supporter une telle dose de liberté. C'est là une idée venue du dehors et contre laquelle les Grecs doivent se tenir en garde. Pour moi, je considère ce seul problème comme un rêve, et la tentative qu'on pourrait faire de le réaliser comme funeste et impraticable. Si la Grèce était un peuple de cultivateurs et que sa tribune politique, comme le Pnyx des trente tyrans, fût tournée du côté des terres, on pourrait peut-être l'asservir. Il n'en est pas ainsi, elle regarde la mer; la marine est un adversaire naturel de l'absolutisme; elle veut la liberté de ses mouvemens et de ses transactions; c'est pour soustraire la leur à l'absolutisme musulman que les Grecs ont combattu pendant sept années, lutte où la marine marchande s'est changée tout à coup en marine de guerre. Pourquoi encore est-ce la Crète et non la Thessalie qui s'est récemment soulevée? Un absolutisme qui n'interviendrait pas dans les transactions commerciales et qui n'aurait pas dans sa main la marine ne serait que nominal, et, s'il l'avait, il la ruinerait ou serait ruiné par elle.

Il en est de même de la banque : on la voit naître et grandir avec la liberté. Si elle est sous l'autorité de quelque pouvoir absolu, elle perd avec sa sécurité la confiance publique, qui est sa force vitale. La Grèce en a fait l'expérience tout récemment. Le capital de sa Banque nationale est représenté par les dépôts des particuliers et par des legs et donations faits au profit d'établissemens auxquels elle en paie le revenu. Un peu avant la réunion de la conférence, le ministère ayant demandé à une chambre élue sous son influence un vote de confiance en présence des périls qui, disait-il, mena-

çaient le pays, deux mots introduits dans la formule du vote donnèrent à ce ministère une puissance dictatoriale. Le premier usage qu'il en fit fut de tenter un coup de main sur l'encaisse de la banque; celle-ci se retrancha dans la légalité, et ne parvint à conjurer sa ruine qu'en souscrivant un prêt le couteau sur la gorge. Tous les Grecs le savent, et comprennent, je pense, ce qu'un gouvernement absolu pourrait faire en pareille occurrence.

L'absolutisme d'ailleurs n'a pas un seul point d'appui dans ce pays : il ne peut saisir l'homme que dans sa personne ou dans ses biens. Or le Grec est insaisissable dans ses montagnes; tout l'empire turc a été impuissant contre le Magne pendant quatre siècles; que pourrait donc faire un roi ou un usurpateur régnant dans Athènes ou dans Nauplie? Quant à leurs biens, on sait que jusqu'à présent les propriétés des Hellènes ont peu de valeur, et qu'eux-mêmes sont au besoin d'une sobriété qui assure leur indépendance. De quoi ont vécu les Crétois depuis deux ans? Néanmoins ils ne se sont soumis que du jour où ils ont vu l'Europe les abandonner.

Si les Grecs avaient ici besoin d'un conseil, ce que je ne crois pas, il faudrait leur dire de conserver leur liberté et leur constitution en l'améliorant dans la pratique. C'est comme peuple libre qu'ils contrastent avec les états de l'Asie, et qu'ils attirent à eux les hommes de leur race encore soumis à l'absolutisme musulman. Si le peuple hellène avait voulu continuer de vivre sous ce joug, aurait-il avant 1830 intéressé l'Europe comme il l'a fait? Croit-on qu'on eût livré la bataille de Navarin pour établir un petit prince absolu à côté du grand? C'est donc à cause de son libéralisme qu'il a trouvé tant d'amis en Occident. A quel moment lui arrive-t-il de les perdre ou de les voir se refroidir? C'est quand on le croit d'accord avec les Russes, non parce que ces derniers sont Russes, mais parce que, seule en Europe, la Russie représente aujourd'hui le principe des gouvernemens absolus.

Puisque nous sommes sur ce sujet, je dois dire que, si le tsarisme a des partisans sincères parmi les Grecs, ils sont bien peu nombreux et bien impuissans. Le Grec est avisé; il écoute toujours, en vrai marin, de quel côté souffle le vent. Or il sait très bien que, s'il se donnait une monarchie absolue, abandonné de toute l'Europe libérale, il tomberait aussitôt sous la domination de la Russie; il aurait le tsar pour souverain et pour pape, la Sibérie pour prison, la Pologne pour consolatrice et Constantinople pour capitale; seulement cette capitale ne serait pas la sienne. C'est donc sa constitution libérale qui le défend contre cette absorption, dont le centre est heureusement éloigné. C'est elle aussi qui lui permet d'entrer, quand il le voudra, dans le concert des nations civilisées.

On dit que cette constitution est trop libérale, qu'elle divise les

Grecs entre eux, qu'elle leur ôte toute action commune, et qu'elle arrête tout progrès. On pourrait d'abord demander lequel vaut le mieux de la division dans la liberté ou de l'unité dans la servitude. Qu'il n'y ait ici d'ailleurs aucune communauté d'action, c'est ce qui est démenti par la guerre de l'indépendance et par l'affaire de Crète, où l'opinion publique et l'unité d'action et de sentimens se sont montrées d'une manière si évidente. Les luttes de chaque jour sont la condition même de la liberté; l'ordre n'est pas le silence; le progrès consiste non à faire taire les hommes, mais à exécuter la loi selon la justice, à écarter ainsi les violences et à déjouer les révolutions. C'est là une question de temps et d'éducation politique. Quand les forces morales auront trouvé en Grèce leur équilibre par les moyens que j'ai indiqués, on verra l'ordre s'établir peu à peu sans que le peuple ait besoin de renoncer aux biens qu'il a conquis. On peut observer que les républiques antiques de la Grèce, et notamment celle d'Athènes, ont été livrées à des agitations perpétuelles précisément parce que cet équilibre dont nous parlons s'y était rompu de bonne heure et n'avait jamais pu s'y rétablir, car elles se composaient des mêmes élémens que le peuple grec d'aujourd'hui, et n'avaient pas dans l'agriculture et l'industrie le contre-poids que celui-ci est à même de se donner. Si les Grecs, comme ils paraissent en sentir la nécessité, veulent s'appliquer à développer chez eux les forces industrielles et agricoles dont ils disposent, on verra les oisifs trouver des occupations honnêtes et les gens turbulens devenir des citoyens paisibles. C'est en effet ce qui arrive dans tous les pays de l'Europe : l'immense besoin de paix qui s'y fait sentir n'est dû ni à une opposition à l'impérialisme, ni à un abaissement des cœurs, ni à une théorie quelconque; elle est due à la condition même des citoyens, que leurs intérêts bien entendus et leur juste solidarité ont rendus de plus en plus amis du repos public. Il n'y a aucune raison pour qu'un phénomène tout semblable ne se produise pas chez les Grecs; peu d'hommes ont le caractère aussi doux et s'accoutument plus aisément à jouir du repos que la paix procure. Ceux de nos diplomates et de nos marins qui ont vu de près les Crétois s'accordent à regarder ce peuple comme le plus facile et le plus docile qui se puisse rencontrer. Par conséquent, ce qui doit préoccuper les esprits, soit en Grèce, soit ailleurs, ce n'est pas de soumettre les hommes de cette race à une répression insupportable, c'est de réaliser parmi eux les conditions de la paix.

La situation du royaume grec à l'égard des peuples qui l'entourent procède de ce que la Grèce est un état libre. Si elle était soumise, soit à un petit monarque absolu, soit au tsar, cette situation

serait absolument changée : ce sont les Crétois qui veulent devenir Grecs et non les Grecs qui veulent devenir Crétois. Il importe peu aux populations helléniques que le prince soit à Athènes, à Constantinople ou à Pétersbourg; ce qui leur importe, c'est d'être soustraites à tout pouvoir absolu, quel qu'il soit, parce qu'aucun de leurs élémens sociaux ne peut se développer sous l'absolutisme. Il y a une apparence de paradoxe à dire que les Grecs n'ont ni haine pour les Turcs, ni amour pour les Russes : c'est cependant la vérité. Ce qu'ils reprochent à la Turquie, c'est son absolutisme; ce qu'ils reprochent aux Turcs, c'est leur engourdissement, qui les livre, eux et les raïas, à des satrapes oppresseurs, et qui rend toute réforme illusoire. Si les races « éveillées » de l'empire turc étaient appelées à l'égalité des droits et pouvaient y exercer l'influence à laquelle elles peuvent prétendre, l'absolutisme du sultan diminuerait, sa puissance réelle deviendrait plus grande, et ces races songeraient moins à se détacher de lui et à se tourner contre lui. Ce changement est-il possible, et, s'il l'est, sera-t-il réalisé avant qu'un ébranlement général ait disloqué l'empire turc? C'est ce que l'avenir décidera.

Pour le moment, il est certain que l'indépendance de la Grèce exerce sur les populations homogènes une attraction très puissante, et que l'état grec se trouve à leur égard dans une situation qu'il est impossible de changer. L'effort de sept années qui fut fait entre 1820 et 1830 n'aboutit qu'à la création d'un petit centre de libéralisme; cependant toutes les populations helléniques du continent et des îles y avaient participé. La lutte fut générale, le résultat fut localisé; la race grecque le considéra donc comme incomplet, et depuis ce temps elle n'a plus cessé de croire qu'elle aurait tôt ou tard à recommencer le combat. Quand on dit que la Grèce ne se suffit point à elle-même et qu'elle ne peut vivre, cela ne signifie pas seulement qu'elle est petite et pauvre, cela veut dire surtout qu'elle est inachevée et attractive. Plus son état intérieur s'améliorera, plus cette force d'attraction sera énergique, et d'un autre côté, si la Grèce ne réalisait à l'intérieur aucun progrès et restait habitée par des klephtes et des palikares, elle serait à perpétuité un foyer de révoltes, de brigandage et de piraterie. On ne voit pas qu'il soit possible aux politiques d'échapper à cette alternative; mais, des deux partis, le premier est incontestablement le meilleur, et la Turquie même est intéressée à accepter et presque à favoriser le mouvement libéral qui attire les Hellènes les uns vers les autres.

Le royaume grec est à beaucoup d'égards dans la situation où était le Piémont avant 1859. Les Grecs avaient eu plus d'une fois leur Novare; les Italiens trouvèrent leur Navarin à Solferino; nous

verrons tout à l'heure à quelle condition la Turquie pourra éviter un Sadowa. La race italienne a beaucoup plus largement profité de Solferino que la race grecque n'a profité de Navarin, car l'indépendance ne fut donnée ni à la Thessalie, ni à l'Épire, ni à la Macédoine, ni aux plus belles îles, tandis que l'Italie chassa l'absolutisme de tout son sol, à l'exception de Venise et de Rome. Sadowa affranchit Venise, il ne reste plus que Rome; mais celle-ci sera réunie à son tour à l'Italie, sans combat, espérons-le, et par la force des choses, attendu qu'elle est italienne. Si Navarin avait eu toutes ses conséquences, les provinces du nord et les îles auraient fait partie du royaume de Grèce; les choses ayant été réglées autrement, ces pays sont devenus, comme disent les Allemands, l'objectif que les Hellènes ont sans cesse devant les yeux. Au terme de la route, plusieurs entrevoient Constantinople, comme les Italiens voient Rome; mais il n'est pas probable que Constantinople appartienne de longtemps ou même jamais à la Grèce, tandis que le destin de Rome est de devenir la capitale de l'Italie. Constantinople n'a jamais été plus qu'une colonie grecque; ce ne sont pas les Grecs qui en ont fait le centre d'un empire, ce sont les césars romains; ces derniers y introduisirent leur administration et leurs administrateurs. La ville n'a pas même un nom grec; quand elle perdit son vieux nom thrace de Byzance, ce fut pour prendre le nom latin d'un empereur de Rome. Sa population fut un mélange de toutes les nations, mélange où les Grecs ne furent probablement jamais en majorité et où leur belle langue se transforma en un véritable jargon. Aujourd'hui elle est encore habitée par des hommes de toutes les races : sa population s'élève, dit-on, à 1 million d'âmes dont 1/10e à peu près est grec ou grécisé. Ainsi ni l'histoire ni la race n'autorisent les Grecs à revendiquer Constantinople; si ce droit leur appartenait, ils pourraient à plus juste titre réclamer Alexandrie, la Sicile, Naples, Gênes, Nice et Marseille même, qui se vante encore d'être habitée par des Phocéens. Il reste donc la religion; mais, si le patriarche de Constantinople est le premier évêque d'Orient ou a la prétention de l'être, il n'en est pas le pape : la conquête politique de cette ville ne saurait rien ajouter à son autorité, à moins qu'elle n'eût pour conséquence la création en sa faveur d'un souverain pontificat et d'un papisme oriental. Si cela devait être, les Grecs seraient les premiers à regretter la conquête de Constantinople, car elle produirait chez eux ces luttes intestines de la religion et de l'état qui fatiguent et épuisent les peuples latins.

Constantinople n'est donc en aucune manière à l'égard des peuples grecs dans la même situation que Rome à l'égard des Italiens. Les Hellènes commencent à le comprendre : la « grande idée » perd

du terrain et se transforme; ils voient que Constantinople ne pourrait devenir leur capitale que par une conquête, et que cette conquête est de plus en plus impossible. Elle ne le serait pas, si cette ville était véritablement grecque; mais elle ne l'est point, et il n'y a vraiment aucune justice à ce que les Grecs la possèdent à l'exclusion des autres nations et des possesseurs actuels. Du reste ce n'est pas seulement cette conquête qui est une chimère : la Grèce ne peut pas même songer dans son état présent à conquérir une seule province, une seule île. C'est ce que vient de démontrer l'insurrection crétoise; l'hellénisme tout entier lui a envoyé des secours; elle en a reçu de l'Occident et de l'Orient; le royaume grec l'a non-seulement aidée de ses hommes, de ses munitions et de son argent, mais il a recueilli et nourri pendant deux ans plus de 30,000 femmes et enfans réfugiés. Cependant le jour où l'insurrection a entendu la désapprobation de l'Europe, elle a cessé. Alors le royaume grec a calculé ses ressources, et s'est vu dénué d'approvisionnemens, de soldats disponibles, d'argent et de crédit.

La Grèce sait très bien qu'elle ne peut rien par elle-même. Comme elle ne peut pas non plus se soustraire au besoin d'indépendance qui est sa condition d'être, elle a été forcément conduite à chercher un appui au dehors et à profiter des occasions. Le lecteur remarquera que l'Italie s'est trouvée dans la même situation, et qu'elle s'y trouve même encore, quoiqu'elle s'en dégage. Quand elle a voulu « faire par elle-même, » elle s'est fait battre; mais quand elle fut assurée du concours de la France, elle se remit en campagne et fut victorieuse à Solferino. La France s'étant retirée avant la fin de la lutte, l'Italie chercha une autre alliance : la guerre de 1866 ayant éclaté, elle affranchit la Vénétie avec le concours de la Prusse. Si cette dernière venait à se brouiller avec nous, la France pourrait avoir l'Italie contre elle, à moins qu'elle ne livrât Rome, parce qu'aux yeux des peuples le besoin d'être l'emporte toujours sur la reconnaissance. Il y a des personnes qui voient dans les Grecs des amis dévoués de la Russie : quelle illusion! Comme tout autre peuple, les Grecs s'aiment eux-mêmes. Ils sont avec la Russie quand les nations de l'Occident sont contre eux, on est contre eux quand on semble protéger la Turquie à leurs dépens, et comme la Russie est toujours contre les Turcs, elle est toujours avec les Grecs. On crut après Sadowa qu'une grande guerre allait éclater en Europe, que la Prusse et la Russie seraient d'accord et tiendraient en échec les forces des autres états : le moment parut bon pour soulever les populations helléniques et procéder au démembrement de la Turquie. La Crète s'insurgea, l'Épire fut sur le point d'en faire autant; mais une réaction puissante de l'esprit de paix en Europe

détourna le cours des événemens. La France et la Prusse ne firent point la guerre; la Russie fut isolée et réduite à l'impuissance; on signa une trêve, et l'on immola la victime qui d'elle-même était venue s'offrir à l'autel.

Les contestations de ce genre sont toujours celles qui peuvent amener la Russie vers le sud. Tant que les Grecs n'ont vu en elle qu'une alliée de même religion qu'eux et qu'ils l'ont crue désintéressée, ils ont espéré en elle, ont compté sur son appui. Cette dernière affaire les a singulièrement détrompés. D'une part, la Russie n'a rien fait pour eux que des articles de journaux, elle ne leur a rien donné que des conseils qui ont tourné à leur détriment et à leur humiliation; avec ses 60 millions d'habitans, elle n'a pas envoyé un homme à leur secours; tous ses semblans d'amitié n'ont abouti qu'à de vaines paroles. D'une autre part, son habileté diplomatique a été déjouée par celle de l'Europe, qui s'appuyait sur le droit, sur la justice et sur le besoin d'avoir la paix. A la fin, la Russie fut forcée de voter avec l'Europe dans une réunion qu'elle avait elle-même provoquée et dont elle espérait certainement une autre issue : elle abandonna ses bons amis, et se vit battue dans leur personne, car les Grecs ont très bien vu que ni l'Angleterre, ni la France, ni aucun peuple libéral ne leur était hostile, et qu'à la Russie seule on voulait imposer des bornes. Cette puissance a donc subi dans l'orient de l'Europe un échec qu'elle aura de la peine à réparer; le panslavisme, vaincu une première fois dans les provinces du Danube par la chute du ministère Bratiano, l'était une seconde fois à Paris, et cela au moment où un allié de la Russie venait d'être militairement repoussé non loin du fleuve Caboul, dont les eaux descendent à l'Indus. Enfin, au temps même de la conférence, les journaux russes annoncèrent que le shah de Perse marchait sur Constantinople. Le shah n'a pas marché, et, s'il comprend ses intérêts, non-seulement il ne marchera pas, mais il se gardera des excitations qui peuvent lui venir du nord.

La Russie mine l'empire ottoman sur toutes les frontières. Cette situation, bien loin de favoriser les tentatives des Grecs, les rend impuissantes, car il est inadmissible que la Russie s'empare de pays musulmans sur lesquels elle n'a aucun droit; l'Europe ne peut point accepter qu'elle s'installe à Constantinople, domine la Méditerranée et s'empare de la grande route de l'Orient. Par la même raison, on ne la laissera pas s'étendre jusqu'au Golfe-Persique, et les Anglais l'arrêteront du côté de l'Inde avant qu'elle ait pris le Caboul, qu'elle descende à Attock et menace Delhi. L'Europe a intérêt à ce que la Russie reste chez elle; on a vu par deux fois qu'elle est assez forte pour l'y contraindre au besoin. C'est aux Grecs de

régler leur avenir d'après ces principes, au succès desquels ils sont eux-mêmes intéressés.

La situation des peuples et les événemens se résument en une double formule : les Grecs ne peuvent occuper Constantinople sans le secours de la Russie, la Russie ne peut ni ne veut la leur donner. Or le « panhellénion » est fait, l'unité morale des populations helléniques existe; mais ce n'est point par la guerre et par la conquête qu'elle peut se réaliser politiquement. Ceux qui rêvaient encore, il y a quelques mois, Constantinople pour capitale, qui voulaient voir au jour de l'an prochain le roi George « salué par le patriarche du haut des marches de Sainte-Sophie, » ont déjà renoncé à cette coupable chimère, et comprennent que, le roi George ne pouvant régner sur le Bosphore, il vaut mieux pour eux y voir le sultan que le tsar. En réalité, ce n'est pas Constantinople qui est le centre de l'hellénisme, c'est Athènes; Athènes en est le milieu géographique, le vrai siége historique; par la force des choses et en s'aidant un peu, elle en deviendra avant peu d'années le centre maritime, commercial et industriel. Si les Grecs veulent absolument rattacher leur nouvelle histoire à celle des anciens, ce n'est pas aux Constantins qu'ils devraient songer, c'est à Périclès.

III.

Si l'on admet que la Grèce possède tous les élémens d'un peuple complet et qu'il manque uniquement à ses forces morales ce contrepoids que les nations de l'Europe trouvent dans leur agriculture et leur industrie, il ne restera plus qu'à examiner si la marche des choses pourra la conduire dans cette voie, ou si elle demeurera toujours à l'écart du mouvement européen. Il est bon de remarquer que dès à présent elle est en relation avec toute l'Europe par sa marine, ses banques et ses négocians, tandis que d'un autre côté elle se tient au courant de nos sciences et s'assimile de plus en plus à nous par l'instruction. Il est bien difficile d'admettre qu'avec leur esprit éveillé et leur activité physique les Grecs s'en tiendront toujours à des théories et achèteront toujours en Europe ce qu'ils pourraient faire eux-mêmes en les appliquant. La réaction en ce sens est aujourd'hui très énergique : les journaux, qui avant la conférence de Paris ne parlaient que de guerre et de conquêtes, ne demandent plus que l'encouragement de l'agriculture, la répression du brigandage, l'ordre dans les finances, l'apprentissage des arts et des métiers, la construction des routes, des chemins de fer et des canaux. Il ne suffit pas de parler, il faut agir, et pour cela les Grecs ont besoin du concours des Occidentaux. On ne peut donc

voir encore dans ce qui se dit parmi eux qu'un symptôme favorable et une bonne disposition qu'il faut seconder.

Quand les Grecs se mettront résolûment à l'œuvre, que l'expérience et les capitaux de l'Europe viendront les aider, on verra leur pays se civiliser, s'enrichir et se transformer en peu de temps; la Grèce et en particulier Athènes sont dans une des positions géographiques les meilleures de toute l'Europe. Le mouvement général de l'ancien continent suit trois routes principales qui se dessinent de plus en plus nettement, et qui sont déterminées par la direction des fleuves, des montagnes et la forme des rivages. Ces trois routes sont parallèles et vont du nord-ouest au sud-est : c'est ce dont tout le monde peut s'assurer en jetant les yeux sur une carte d'Europe et d'Asie. La première part d'Angleterre et de France, perce les Alpes, descend en ligne droite de Turin à Brindes, traverse la Grèce, la Méditerranée, le canal de Suez, la Mer-Rouge, et par là gagne le sud de l'Inde, l'Australie, la Chine et le Japon. La seconde suit les grands fleuves; elle part de la Hollande et du Danemark, remonte le Rhin ou l'Elbe, passe à Vienne et descend le Danube jusqu'à l'endroit où il s'infléchit vers le nord; de là elle s'avance droit vers Constantinople, traverse le nord de l'Asie-Mineure par les vallées du Sangarius et de l'Halys, atteint l'Euphrate, suit le cours fertile de ce fleuve sur une longueur de 300 lieues, et aboutit au Golfe-Persique; enfin elle gagne par mer l'Indoustan et les bouches de l'Indus. La troisième part de la Baltique, parcourt les immenses plaines de Russie par Moscou et Novgorod, traverse la Caspienne, et, remontant la longue et magnifique vallée de l'Oxus, aboutit aux cols du Caboul, à la porte nord-ouest de l'Inde, éternel chemin du commerce et des invasions.

De ces trois routes, la première est terminée jusqu'au Mont-Cenis, et quand le souterrain de cette montagne s'ouvrira (1871), elle le sera jusqu'à Brindes; la malle anglaise ira de ce port à Londres en trente heures. Dans l'état présent des choses, les relations ont lieu surtout par mer; tout le monde sait que Marseille et son chemin de fer doivent leur étonnante prospérité à ce qu'ils font partie de la grande voie méridionale de l'Orient; bientôt les voyageurs et les marchandises qui exigent un transport rapide s'embarqueront à Brindes.

La voie centrale est encore loin d'être réalisée; c'est pourtant un des plus pressans intérêts du sultan de l'exécuter. Il y a des compagnies qui travaillent en Hongrie et, dit-on, dans la Turquie d'Europe (1); mais il faudrait se hâter, parce que le commerce du

(1) En ce moment, on s'occupe activement de la confection des routes dans le vilayet d'Andrinople, comme cela ressort d'un discours prononcé récemment par le gouverneur de ce pays.

monde ne change pas facilement les directions qu'il a une fois adoptées. La traversée de l'Asie se fait encore par le moyen des caravanes, procédé grossier, lent et coûteux, qui n'offre pas au négoce la sécurité dont il a besoin. Il y a quelques années, une société s'était formée sous le nom de Compagnie du chemin de fer de l'Euphrate; mais elle n'a pas persisté dans ses projets, parce qu'une telle voie ne peut être lucrative, si elle n'est pas continuée jusqu'à Constantinople et rattachée sans interruption aux lignes du Danube. Si elle existait, une grande partie du commerce de l'Inde centrale et celui de toute l'Asie occidentale y descendraient, et viendraient passer à Constantinople ou s'embarquer à Smyrne; mais il faudrait pour cela que le sultan et le shah construisissent des routes aboutissant à cette voie comme mille ruisseaux aboutissent à une grande rivière. Ajoutons que cette voie à travers l'Asie peut seule donner une grande valeur à celle qui va unir Vienne à Constantinople. Cette dernière ville en effet n'est ni centre de production ni centre de consommation, c'est une ville de négocians et de banquiers; mais son commerce de transit pourra croître démesurément en quelques années, si le sultan sait s'y prendre et s'il est secondé.

Quant à la troisième route parallèle, la Russie sait mieux que nous le parti qu'elle en peut tirer. Tout ce qui se passe dans ce pays est enveloppé de mystère et rien ne s'y fait à ciel ouvert. Quand elle voudra, elle aussi, entrer dans le mouvement général du monde et en profiter, il ne suffira pas qu'elle construise des chemins de fer et des routes stratégiques : il faudra d'abord qu'elle renonce à des intrigues bonnes pour des émirs et des pachas du vieux temps, et qu'elle joue franc jeu comme les nations civilisées, car la première condition d'une voie commerciale, c'est que le négociant y trouve la sécurité. Il y a des compagnies qui vont ouvrir des chemins de fer jusqu'au rivage de la Caspienne; on parle d'une autre société qui continuerait cette voie du côté de l'est en remontant l'Oxus par Khiva et Boukhara; on gagnera ainsi la frontière de l'Inde, que de l'autre côté les voies anglaises atteindront bientôt. Il est vrai que les Anglais n'expédieront pas un colis par cette route, lors même qu'elle serait la plus parfaite, la plus rapide et la moins coûteuse, parce que ce colis ne serait pas en sûreté, tandis que les voies indiennes n'offrent aucun péril, que de Bombay à Marseille les risques de mer sont couverts par des assurances, et que de Marseille à Londres le monde entier pourrait circuler, sans avoir de comptes à rendre à personne, sous la protection équitable de notre civilisation. Pourtant, si un jour cette dernière venait à prévaloir en Russie, et s'il était jamais démontré que cet empire n'ambitionne plus ce qui ne peut lui appartenir, la grande voie du nord deviendrait importante, parce qu'une partie des produits de l'Inde, du

Tibet et de la Chine, sans compter ceux des Russies, la suivraient.

Quand les peuples rangés sur une de ces trois lignes ont une politique commune, ils prospèrent, parce que leurs intérêts sont les mêmes. Si l'un d'eux veut prendre pied sur la ligne contiguë, il en trouble la sécurité sans profit pour lui-même. Si un peuple de la ligne septentrionale fait une alliance offensive avec un des peuples du sud, celui qui est entre les deux court des risques dans son indépendance; l'interruption de mouvement qui en résulte est ressentie sur toute la ligne, et pousse les peuples à s'allier entre eux contre les agresseurs. Les alliances du sud au nord sont de vraies coalitions, aussi contraires à la morale qu'à la saine politique, mais dont les effets sont considérables. Les alliés naturels de la Grèce sont l'Italie, la France, l'Angleterre, même la Turquie et l'Égypte. Ceux du sultan sont la Perse et l'Angleterre au sud-est, les peuples danubiens, l'Autriche, la Prusse et encore l'Angleterre au nord-ouest. La Russie est à peu près seule, et sa solitude ira croissant jusqu'au jour où elle aura prouvé qu'elle ne convoite aucun point de la ligne centrale. Jusque-là les Grecs ne sont pas moins intéressés que les Turcs à se tenir en garde contre ses empiétemens. La ligne transversale de navigation formée par la Mer-Noire, les détroits et la mer Égée coupe les deux grandes lignes méridionales du vieux continent; si les frégates russes l'occupaient, la Grèce, après le sultan, serait la première anéantie, ses ports serviraient de refuge à cette marine, toujours en guerre avec l'Occident, une incroyable perturbation se produirait dans le commerce du monde. On ne peut donc trop louer l'intelligence et la rectitude d'idées des hommes qui rédigent le *Néologos* de Constantinople, et qui se sont donné pour tâche d'arrêter les progrès du panslavisme en préparant une alliance entre la Grèce et la Turquie. Je constate que cette idée, fortement appuyée par les derniers événemens, fait des progrès rapides dans le monde grec; il est probable que d'ici à peu de temps elle prévaudra, car elle est la seule vraie.

L'avenir de la Grèce exige donc impérieusement qu'elle cherche son point d'appui en Occident, et qu'elle agisse d'accord avec la Turquie : la Turquie est sa préservatrice vers le nord; l'Occident est le lieu d'où la science, avec ses applications et avec la richesse qu'elle engendre, doit lui venir; elle ne peut pas les créer, et elle ne peut pas non plus les chercher ailleurs. Les expériences qu'elle a faites sont assez nombreuses, le moment est venu pour elle d'entrer dans le grand courant de civilisation pratique où sa position géographique l'a placée. Le temps du palikarisme est passé : trois générations se sont succédé depuis quarante ans. La première était brave et ignorante, elle a combattu pour la liberté et conquis l'in-

dépendance; c'était la période des héros. La seconde a fondé un gouvernement régulier, une constitution libérale, elle a bâti des villes, créé une marine, ouvert des comptoirs et des écoles. C'est à la génération nouvelle de faire le reste.

Or Athènes, avec son triple port spacieux et bien abrité, se trouve sur la voie la plus fréquentée du commerce et la plus avancée en civilisation. La ligne droite qui va du Mont-Cenis à Suez traverse l'Épire, l'Acarnanie, l'Étolie, et, longeant la côte du Péloponèse, atteint l'isthme de Corinthe et enfin le Pirée. L'opinion publique en Grèce et à Constantinople commence à se préoccuper de cette idée, car elle contient manifestement une bonne partie de l'avenir de la Grèce. Arrêtons-nous donc un moment sur cet important sujet. Il est possible, en partant du Pirée, de gagner l'isthme de Corinthe, dont le col est à 80 mètres au-dessus des deux mers; de ce point, on ne rencontre sur toute la côte de Morée aucun obstacle; c'est un rivage fertile, et le port très fréquenté de Patras est à la sortie du golfe; les deux promontoires qui font de ce dernier une sorte de lac sont à 1,800 mètres l'un de l'autre; on peut franchir cette distance soit sous la mer, soit au-dessus. Au-delà, une suite de lacs, de plaines et de golfes conduit à la ville d'Arta; d'Arta, une vallée monte vers le nord-ouest dans la direction de Janina, d'où une autre vallée, longue, étroite et fertile, celle de l'Aoüs, descend dans la même direction jusqu'au port d'Avlona en Albanie. Le col qui sépare ces deux cours d'eau est à une faible hauteur au-dessus de la mer; avec un souterrain de quelques centaines de mètres, la pente moyenne depuis Arta serait à peu près de 2 millimètres par mètre; du côté d'Avlona, elle serait de 1 millimètre et demi environ. Cette voie ferrée paraît donc s'offrir dans les conditions d'une entreprise réalisable. Si elle était exécutée, Athènes serait à dix heures d'Avlona, port spacieux, rade excellente, qui a joué un rôle important durant tout le moyen âge. De là jusqu'à Brindes, les navires à vapeur mettraient cinq heures pour traverser l'Adriatique : ce serait le seul espace de mer que l'Occident aurait à franchir pour se rendre au Pirée, point de l'Europe le plus avancé vers l'Orient. On ne peut guère douter que la malle, les voyageurs et les marchandises rapides ne prissent cette voie, qui en moins de trois jours les conduirait d'Athènes à Paris. Le port du Pirée deviendrait l'un des principaux points d'attache du mouvement maritime de l'Orient et l'une des plus importantes têtes de ligne des grands chemins de fer de l'Europe.

Il en résulterait pour le pays un avantage immédiat, qui rendrait son avenir plus facile, car une telle voie ne peut être faite qu'avec les capitaux de l'Europe; mais le travail serait exécuté par les in-

digènes. Si la dépense s'élevait à 80 millions, il en resterait au moins 40 dans le pays, c'est-à-dire à peu près cinq fois le numéraire qui circule en Grèce aujourd'hui. Le bien-être des populations s'en ressentirait, et avec lui la sécurité publique et la paix. Quant à Athènes, elle deviendrait en peu d'années le centre effectif de l'hellénisme, et la question d'Orient se trouverait singulièrement allégée. L'Europe entière est intéressée à ce qu'une œuvre de cette nature s'accomplisse; si les gouvernemens lui prêtaient leur aide, ce serait pour eux la meilleure manière de prouver qu'ils sont vraiment les protecteurs de la Grèce. Les Hellènes doivent faire les premiers pas, et pour cela s'entendre avec le sultan.

Des spéculateurs belges sont venus, il y a quelque temps, proposer au gouvernement grec une autre entreprise, celle d'un chemin de fer qui mènerait d'Athènes et même de Sunium par la Béotie et la Thessalie à Salonique, et qui plus tard se rattacherait aux chemins du Danube. L'affaire serait avantageuse pour les Grecs; cependant on ne voit pas quel commerce pourrait suivre cette voie, car elle irait droit au nord. Elle serait utile aux provinces danubiennes; mais le commerce de l'Autriche ne la prendrait pas, et l'Occident moins encore, parce que c'est une voie détournée. Si elle se rattachait à Avlona, il en pourrait être autrement; pour cela, il faudrait qu'elle franchît le Pinde, dont le col le plus fréquenté est celui de Mezzovo, à 1,225 mètres d'altitude. La compagnie belge paraît avoir renoncé à son entreprise.

Enfin l'opinion publique en Grèce se préoccupe fort en ce moment d'un canal qui doit couper l'isthme de Corinthe. Tout le monde est d'accord que ce serait une bonne et féconde entreprise, car elle unirait par mer les deux rivages de la Grèce, elle épargnerait au commerce les dangers et les retards causés par les caps du Péloponèse, elle abrégerait de plus de quatorze heures le voyage de Marseille et de Naples à Constantinople, et de plus de vingt heures celui de Trieste ou de Venise à cette même ville. Le Pirée prendrait une importance nouvelle. A l'heure présente, c'est une des œuvres qui semblent devoir s'exécuter le plus prochainement; on estime qu'elle coûtera une douzaine de millions, quoique la traversée de l'isthme ne soit que de 5 kilomètres et que la tranchée faite par Néron puisse encore être utilisée. Si les Grecs n'avaient pas honte de se servir de leurs mains, c'est un travail qu'il leur serait aisé de faire sans le secours de personne et à moins de frais que les étrangers : l'état grec a 13,000 soldats presque oisifs, dont la moitié pourrait être employée à ce travail d'utilité publique moyennant une simple augmentation de solde. Les Grecs savent bâtir, ils savent faire les digues, les jetées, les quais et les terrassemens. L'état trouverait

là une source de revenu croissante et indéfectible. De nombreux projets encore commencent à circuler dans la société hellénique, desséchemens de marais, exploitations de mines et de carrières, colonies agricoles d'Européens. L'important n'est pas de rêver un grand nombre d'entreprises, c'est d'en exécuter quelques-unes, de s'aider soi-même et de réclamer au besoin l'appui de l'Europe, intéressée à la prospérité de la Grèce.

Nous avons dit en commençant que es hommes de la génération moyenne sont désespérés; ils sont dans l'état d'un père qui voit son enfant souffrir d'une de ces crises que la croissance amène de temps en temps; il est certain qu'elles sont quelquefois mortelles, mais la plupart ne le sont pas. Le peuple grec s'est nourri pendant un temps des alimens malsains que le nord lui a fait prendre; il ouvre enfin les yeux, et probablement il va changer de régime. Comme il a d'ailleurs en lui tous les élémens d'une bonne et saine organisation, le besoin de vivre lui enseignera ce qu'il doit faire pour les développer et pour parvenir à l'âge adulte où les nations de l'Europe l'ont précédé. Quand il aura grandi, à son tour il deviendra utile aux autres et nécessaire à quelques-uns. Il ne possédera peut-être pas ce château en Espagne qu'on appelle Constantinople; mais le sultan sera le premier à vouloir se servir des Hellènes, qui sont les hommes les plus intelligens de son empire. Quand la paix de ce côté lui sera assurée, rien ne l'attachera plus à certaines îles ou à certaines provinces qui sont sur la grande voie méridionale et non sur celle qui passe par sa capitale; les forces morales les donneront à la Grèce comme elles donneront Rome à l'Italie. Le sultan comprendra un jour que, si, les peuples d'Occident étant occupés de leurs propres affaires, la Russie en profitait pour lui déclarer la guerre, il pourrait trouver dans ces provinces ou ces îles ce que la malheureuse Autriche a trouvé dans la Vénétie : la Crète occuperait ses navires, l'Épire et la Thessalie ses soldats, et il ne lui resterait plus que la moitié de ses forces pour se défendre au nord. Au contraire, s'il avait les Grecs pour amis, nul n'aurait plus d'intérêt que lui à les satisfaire et à les fortifier. Ainsi l'espoir de la Grèce est dans la paix : elle n'a plus besoin de guerres ni d'insurrections; ce sont les violences au contraire qui la retiendraient dans son exiguïté et qui l'arrêteraient sur le chemin de l'avenir.

ÉMILE BURNOUF.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai 1869.

Décidément l'agitation envahit Paris et la France, la fièvre gagne les esprits, l'effervescence passe dans les discours. C'est bien le cas ou jamais de reprendre le mot des grands joueurs : *alea jacta est*. Nous voilà livrés à la fortune du scrutin. Dix millions d'hommes vont se rencontrer un de ces jours pour mettre sur quelques noms leurs vœux, leurs volontés et leurs espérances.

Il y a peu de temps encore, on ne voyait les élections qu'à distance, comme une lutte vers laquelle on marchait avec une curiosité dégagée; un décret nous a jetés tout d'un coup en face de cette épreuve décisive, et maintenant d'heure en heure le mouvement s'anime, se précipite. Les manifestes fourmillent de toutes parts, les réunions électorales se multiplient et se prêtent aux exhibitions oratoires les plus fantastiques. Les candidatures s'entre-choquent, les uns poursuivant leur chemin, les autres roulant déjà dans la poussière sans aller jusqu'au bout sur ce *turf* d'une nouvelle espèce; les incidens éclatent et révèlent les conflits ou le chaos des opinions. C'est partout un cliquetis étrange et assourdissant fait pour tenter un musicien de l'avenir qui voudrait le mettre en symphonie, et la partie grotesque n'y manquerait même pas. Que les ambitions, les vanités, les puérilités, les candides extravagances, se démènent en effet dans ce tourbillon et se mêlent à ce que le patriotisme a de plus vivace, de plus sérieux, c'est assez évident. Il suffit d'assister aux réunions électorales d'aujourd'hui pour comprendre ce que la nation la plus spirituelle du monde peut produire d'étonnans spectacles en certains momens. Il n'est pas moins clair que le mouvement actuel, grave par les circonstances dans lesquelles il s'accomplit et par les conséquences qu'il peut avoir, a cela de caractéristique surtout, qu'il offre une saisissante mesure du réveil de la vie politique, de la marche des choses sous

le second empire. C'est pour la quatrième fois depuis dix-sept ans que le suffrage universel va parler. La première fois, en 1852, on ressentait la stupeur des événemens. C'était l'époque du repos et du silence, de l'abdication et de l'unanimité dans le corps législatif. En 1857, un léger souffle s'élevait déjà; l'esprit public commençait à murmurer vaguement, et dans la chambre nouvelle entrait ce groupe des *cinq* personnifiant une renaissance de vie politique à peine sensible encore. On cessait de s'abstenir. En 1863, on se mettait à l'œuvre avec une vivacité croissante; on rentrait dans une arène à demi entr'ouverte, et les cinq se multipliaient. L'esprit de discussion et de contrôle allait en se fortifiant. Aujourd'hui, dans ces élections de 1869, la lutte est partout vivante, animée, bruyante, tumultueuse. Ainsi d'étape en étape le mouvement a grandi et s'est accentué; la France s'est remise en marche. Le gouvernement lui-même y a aidé quelquefois de son initiative; les fautes ou les déceptions de la politique officielle n'y ont pas peu servi; des hommes anciens ou nouveaux se sont rencontrés en même temps pour réchauffer le vieil instinct du pays, pour remettre en honneur les idées, les garanties, les conditions d'un régime libre. Le résultat est ce que nous voyons, — des élections où toutes les opinions peuvent se produire, même quand elles affirment qu'elles n'ont pas la liberté de se manifester. L'essentiel, il nous semble, serait de ne pas perdre l'esprit et de ne pas jouer l'avenir, un avenir inévitable et prochain, dans des aventures de fantaisie, au moment où on retrouve peu à peu les moyens de faire pénétrer dans la politique tous les progrès, toutes les réformes qui restent à réaliser.

C'est là le problème de ces élections dont nous approchons et de cette agitation qui grandit d'heure en heure jusqu'au jour où il ne restera plus qu'à compter les morts et les blessés. Quel sera le résultat matériel et définitif de ce solennel scrutin du 23 mai? C'est ce qu'il serait parfaitement oiseux de chercher à deviner, d'autant plus qu'il y a un fait dont il faut tenir compte et qui est très propre à remettre le sang-froid dans les esprits; ce fait bien simple et à peu près invariable, c'est que Paris n'est pas la province, c'est que, si Paris a l'avantage de l'électricité morale dont il est le foyer et qu'il répand de toutes parts, la province à son tour garde pour elle la supériorité de son poids, de son immense majorité, et que la masse du pays, si émue qu'elle puisse être, n'est point évidemment montée au ton des réunions électorales parisiennes. Le résultat numérique du scrutin peut dépendre de ce fait et de bien d'autres faits moins saisissables; mais ce qu'il est facile d'observer dès ce moment, ce qu'on peut regarder en face, c'est le caractère nouveau de ces élections qui se préparent. Jusqu'ici, tous les partis intéressés à revendiquer la liberté s'étaient unis pour combattre ensemble; ils ne mettaient pas toujours dans leur alliance la meilleure grâce du monde, en fin de compte ils ne se séparaient pas, ils prolongeaient tant bien que mal un

mariage de raison qui était après tout une œuvre de nécessité. Ce n'est plus ainsi aujourd'hui. L'union libérale bat de l'aile un peu partout, il n'y a plus que quelques braves provinciaux qui lui gardent leur foi. C'est à qui lèvera un drapeau de fantaisie et formera un camp nouveau. On se croit sans doute si bien assuré de la victoire qu'on fait déjà tout ce qu'on peut pour la perdre. Les jeunes font la guerre aux vieux, les anciens pairs de France, devenus socialistes sur le retour, ouvrent la campagne contre M. Thiers; les chroniqueurs, armés à la légère, descendent dans la lice, probablement pour que tout soit représenté au besoin dans le prochain corps législatif. Vieux et jeunes, médecins et avocats, se culbutent dans la mêlée. Ce serait un spectacle assez réjouissant, s'il ne s'agissait en vérité des choses les plus sérieuses, des destinées mêmes du pays. Au fond, le phénomène frappant du mouvement actuel, c'est cette décomposition d'où se dégage cette nouveauté souveraine qui s'appelle la démocratie radicale, et qui refuse de s'appeler l'opposition révolutionnaire.

La démocratie radicale, puisque ainsi elle se nomme, a donc aujourd'hui le haut bout à Paris, elle aspire à régner. Elle se sépare, bien entendu, des libéraux, et elle flétrit rétrospectivement la révolution de 1830 avec un à-propos plein de goût. Jusque dans son propre camp d'ailleurs, elle ne laisse pas de se montrer ombrageuse et difficile. M. Carnot avec son vieux nom révolutionnaire ne lui suffit pas; il est mis à la retraite comme étant hors d'âge, peut-être aussi comme n'étant plus à la hauteur des circonstances, et M. Jules Favre lui-même, malgré toutes ses candidatures, n'est visiblement supporté qu'avec peine. M. Jules Favre rencontre des schismatiques prêts à le renier, on ne le lui dit pas encore crûment, on le couvre de fleurs; mais il est clair qu'on le traite en académicien, en beau parleur, et qu'il a beaucoup de choses à se faire pardonner. Quant à M. Émile Ollivier, il y a longtemps qu'il ne compte plus, et qu'il est devenu le bouc émissaire de toutes les haines démocratiques. C'est celui-là qu'il faut abattre tout d'abord. On envoie contre lui en province, dans le Var, un jeune avocat du barreau de Paris, M. Clément Laurier, et à Paris même il a pour adversaire M. Bancel, un jeune démocrate de 1848 qui compte toujours dans la jeunesse de 1869. Il n'est rien de tel que la démocratie pour prolonger la jeunesse, demandez à M. Raspail, qui fait en ce moment concurrence à M. Garnier-Pagès, réputé, lui aussi, trop vieux. En général, ce qu'on reproche à cette opposition élue à Paris en 1863 et qui reparaît aujourd'hui devant ses juges, c'est d'avoir été trop modérée, trop parlementaire, de n'être pas entrée en conquérante dans l'enceinte du corps législatif, de n'avoir pas tout saccagé du premier coup. C'est assez puéril, mais c'est ainsi. Assurément ce ne sont pas les mots de démocratie radicale qui nous effraient, et d'un autre côté nous ne sommes nullement disposés non plus à mettre en

doute la nécessité d'appeler dans la politique des hommes nouveaux, des hommes qui n'ont pas encore servi. Le rajeunissement incessant est la loi des partis et même des gouvernemens qui tiennent à ne pas mourir. Nous serions assez curieux cependant de savoir ce que c'est que cette démocratie radicale au nom de laquelle on entre si belliqueusement en scène, ce qu'elle veut, ce qu'elle poursuit et comment elle entend réaliser son programme. Les nouveaux candidats ont beaucoup parlé jusqu'ici et ont facilement enlevé des auditoires incandescens; ils ont répété qu'ils étaient du peuple, qu'ils étaient les enfans de la révolution, de la démocratie, les amans de la liberté, etc. Le fait est qu'on n'est guère plus avancé sur le fond des choses.

Ils sont étonnans de naïveté et de superbe, ces jeunes Sicambres de la démocratie radicale, et dans tous les cas ce n'est point par la modestie qu'ils se perdront. On dirait, à les entendre, que jusqu'à eux rien n'a été fait, qu'on s'est borné à plier indignement sous le joug, et que dès leur apparition tout va changer de face, qu'il n'y a qu'à prendre la liberté, si on ne la donne pas, qu'il n'y a qu'à les nommer députés pour qu'ils agitent « devant une majorité satisfaite l'éternel remords et l'impitoyable revendication. » Et quand ils ont parlé ainsi, croient-ils par hasard qu'ils nous ont conduits bien loin ? Avec un peu plus de réflexion ou plus d'instinct politique, ils sentiraient que la liberté ne se prend pas de cette façon, ou que si on la prend par la violence, on est exposé à la perdre par une surprise de la force, et que les 2 décembre surviennent quelquefois comme un douloureux *erratum* des 24 février; ils comprendraient que, puisqu'ils sont jeunes, puisqu'ils ont eu la fortune de ne pas connaître les luttes d'autrefois, le mieux serait pour eux de tourner leurs regards vers l'avenir au lieu de remuer sans cesse des souvenirs irritans et de se perdre dans des représailles rétrospectives; ils se diraient que dans une situation nouvelle il faut une politique nouvelle de libérale et supérieure équité, et non la perpétuelle, la stérile évocation de certaines époques, de certaines dates qui ne sont plus que du passé. Tout compte fait, si l'on fouille tous ces programmes et ces discours par lesquels on veut échauffer le zèle des électeurs, nous voilà placés entre toute sorte de dates vers lesquelles il faut retourner absolument, si nous voulons être dans la vérité. M. Clément Laurier, lui, est modéré; il ne s'en prend qu'au 2 décembre; c'est le 2 décembre qu'il faut effacer du livre de notre existence, contre lequel il faut protester sans cesse, et tout ce qui s'est passé depuis ce jour est apparemment considéré comme non avenu. M. Bancel, pour sa part, éprouve le besoin de remonter plus haut, il veut que nous nous empressions de « renouer les traditions interrompues au 19 brumaire; » mais à côté de M. Bancel et de M. Laurier, voici d'autres démocrates plus orthodoxes encore qui veulent que nous remontions à 1794 ! Et ceux qui, sous prétexte d'élections et de revendi-

cations, se livrent à ces jeux puérils ne s'aperçoivent pas qu'ils perdent le droit de sourire des émigrés de 1815 prétendant effacer la révolution, de Louis XVIII datant ses actes de la dix-neuvième année de son règne. Que l'histoire juge les dates et les époques, soit; faites des conférenc qu'on ira ou qu'on n'ira pas écouter, le monde ne marchera pas moins; devant des électeurs, quand il s'agit des intérêts les plus pressans, les plus actuels du pays, faites de la politique avec des réalités, non avec des mots et avec des ombres. Or justement sous ce rapport, quel est le programme de la démocratie radicale? C'est le point qui reste toujours enveloppé d'obscurité, et M. Gambetta, le belliqueux concurrent de M. Carnot dans la première circonscription de Paris, ne l'éclaircit certainement pas en proposant comme logogriphe à ses électeurs cette déclaration, que le principe de la souveraineté du peuple « scientifiquement appliqué peut seul achever la révolution française, fonder pour toujours l'ordre réel, la justice absolue, la liberté plénière et l'égalité véritable. » Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'après cette déclaration solennelle le candidat se croise les bras en demandant à ses électeurs parisiens « une commission nette et précise. » Une commission nette et précise sur quoi?

La vérité est que ce jeune radicalisme qui reparaît aujourd'hui avec une recrudescence d'humeur militante se place dans une situation fausse, qui n'est qu'une impossibilité révolutionnaire déguisée sous un masque trompeur de légalité ou une inconséquence étrange sous le voile d'une audace de langage plus bruyante que décisive, et en réalité c'est plus probablement de l'inconséquence. La démocratie radicale est inconséquente lorsque, pour se donner une raison d'être, elle prétend rompre avec le libéralisme, et qu'en définitive elle ne promet rien, elle ne peut rien promettre qu'un vrai et sérieux libéralisme ne puisse réaliser mieux qu'elle. Elle serait au moins dans la logique des tendances révolutionnaires, si elle allait jusqu'aux doctrines socialistes qui fleurissent depuis quelque temps dans les réunions publiques; mais elle s'en défend avec une honorable fermeté, elle refuse de s'engager dans ces régions où la liberté court trop de périls, et alors que représente-t-elle réellement? Une effervescence d'imagination peut-être, le ressentiment d'une ancienne défaite, une dernière protestation en faveur de la république de 1848; ce n'est évidemment pas assez. La jeune démocratie radicale n'est pas moins inconséquente dans sa conduite lorsqu'elle se donne en apparence une attitude d'énergie qui deviendrait un reproche pour l'ancienne opposition parlementaire, et qu'en fin de compte elle ne fait rien, elle ne peut rien faire de plus que ce qu'a fait l'opposition du dernier corps législatif. Allons au fond des choses. Il ne suffit pas de dire comme M. Gambetta qu'on n'acceptera d'autre mandat que celui d'une « opposition irréconciliable, » ou, comme M. Laurier, qu'on secouera la torche

« des revendications impitoyables, » ou, comme M. Bancel, que « la démocratie est défiante et doit refuser les présens d'Artaxercès. » Ce ne sont là que des mots. La protestation radicale, absolue, « l'opposition irréconciliable » n'a qu'une forme, l'abstention, quand on n'est pas décidé à recourir aux moyens héroïques de l'insurrection, et, si l'abstention n'est pas le mode le plus efficace d'action politique, c'est du moins un refuge pour la dignité et la fidélité de certains hommes. Le jour où l'on a cessé de s'abstenir, où l'on s'est plié aux conditions d'un régime public, où l'on a prêté un serment, ce jour-là on a mis le pied sur le terrain des faits accomplis, on a plus ou moins accepté les présens d'Artaxercès, on n'est plus dans l'opposition irréconciliable, puisqu'on a invoqué les bénéfices d'une légalité politique existante. On a beau faire, on est obligé de transiger avec une situation, on est enveloppé de toutes parts, et ce serait bien plus sensible encore, si ces jeunes adeptes de l'opposition irréconciliable et des impitoyables revendications entraient au corps législatif. Ils sont bien superbes, et ils ne feraient pas plus que n'ont fait leurs devanciers. Ils parleraient, ils s'emporteraient, ils proposeraient de démolir toutes les lois ou de rétablir la république; ils seraient arrêtés par le président, et ils finiraient bientôt par reconnaître que la parole a d'autant plus d'autorité, pour aider aux véritables réformes, qu'elle sait mieux se modérer elle-même. Le seul député de Paris qui a jusqu'ici l'heureux privilége de n'avoir aucun concurrent et qui mérite cette exceptionnelle fortune par la fermeté de son bon sens autant que par la vivacité indépendante de son esprit, M. Picard, a donné l'autre jour dans une réunion publique une plaisante leçon à ces foudres de guerre. On l'accusait, lui aussi, de n'être pas assez violent, d'être trop parlementaire, et on se mettait déjà en devoir de lui montrer comment il fallait manier la parole, lorsque le professeur d'éloquence démocratique, à peine au début de son discours, a été brusquement arrêté par le commissaire de police. « Vous voyez, a dit le spirituel député de Paris, qu'il y a des manières de dire les choses. » Et du coup M. Picard a été porté en triomphe. Tout ceci prouve en définitive que la démocratie radicale est assez mal inspirée quand elle croit emporter tout d'assaut, qu'elle est placée dans cette alternative de se rendre impossible par des protestations inutiles, si elle va jusqu'au bout de ses paroles révolutionnaires, ou de se faire simplement libérale, si elle veut rester dans le vrai pratique, de chercher comme tout le monde les moyens d'action dans l'opposition légale, si elle veut être sérieuse.

C'est qu'en effet tout est là. A quoi sert aujourd'hui de lever à grand bruit un drapeau démocratique et révolutionnaire dans un pays où la démocratie est tout, où l'égalité est la loi souveraine, où le gouvernement lui-même se fait honneur d'être une émanation de la volonté populaire, où tout est possible, si on le veut, par l'action régulière du suffrage uni-

versel? Ce n'est point dans ses instincts démocratiques que la France se sent atteinte; elle souffre d'une longue restriction de liberté ou d'une incertitude des garanties publiques. C'est le libéralisme, c'est-à-dire la revendication de toutes les garanties essentielles, de toutes les libertés nécessaires, qui est le mot de cette situation. Un honorable avocat de Paris, dont la candidature aurait dû avoir une meilleure fortune, et qui a écrit une profession de foi remarquable par la netteté autant que par la largeur des idées, M. Allou, montrait récemment que la démocratie radicale n'est qu'une sédition inutile ou qu'elle se confond avec le libéralisme, et il ajoutait il y a peu de jours encore : « On prétendait autrefois que la France était *centre gauche,* on peut dire aujourd'hui qu'elle est libérale. » Rien n'est plus certain, et ce qui est vrai aussi, c'est qu'avec le libéralisme seul on peut arriver par degrés, dans la mesure du possible, à la solution de tous ces problèmes sociaux qui tourmentent les esprits, parce que le libéralisme, c'est l'étude, c'est la discussion, c'est la transaction incessante entre tous les intérêts, c'est la possibilité de tous les progrès et de toutes les réformes sans révolution, dans la paix intérieure.

La question est de savoir aujourd'hui qui l'emportera de cette force régulière et légale d'un libéralisme grandissant ou de la démocratie radicale doublée d'une opposition révolutionnaire. C'est précisément cette lutte, il ne faut pas s'y tromper, qui fait de la réélection de M. Émile Ollivier à Paris une affaire importante, un vrai drame aux émouvantes péripéties. C'est le choc violent de deux politiques. M. Émile Ollivier, nous ne le méconnaissons pas, s'est attiré des inimitiés ardentes par ses évolutions d'idées, par cette position qu'il a prise à un certain moment comme plénipotentiaire de la liberté auprès de l'impérial auteur de la lettre du 19 janvier 1867. Le député de la 3e circonscription de Paris devait naturellement trouver des difficultés dans son passé, dans ses relations anciennes, et à ces difficultés il en a ajouté d'autres qui tiennent peut-être à son caractère. M. Émile Ollivier, il n'y a point à le nier, a des excès et des travers de personnalité; il n'a certainement pas montré toujours le tact le plus parfait dans ses démarches et dans sa manière de les expliquer. Il est peut-être un peu trop persuadé qu'il est le grand et unique promoteur de la renaissance libérale actuelle. Somme toute cependant, s'il n'est pas le seul qui ait travaillé à cette renaissance, il a été l'un des premiers à entrevoir le but et à se mettre en marche. Avant tous, il est rentré dans la vie publique, où il n'a été suivi que plus tard par ceux qui se réfugiaient jusque-là dans l'abstention. Ce droit de réunion, dont on se sert aujourd'hui si passionnément contre lui et qui s'exerce en définitive avec une assez grande liberté, il a contribué plus que tous à le faire revivre. Si la presse a échappé au pouvoir discrétionnaire, il n'y est point étranger. S'il s'est trompé, ce n'est point certainement par excès d'habileté captieuse et d'ambition vulgaire.

Voilà ce qu'il ne faut pas oublier. Le crime de M. Émile Ollivier aux yeux de certaines personnes, c'est d'avoir rompu avec les oppositions évolutionnaires, d'avoir cru qu'on pouvait s'entendre avec Artaxercès; mais c'est là précisément son mérite d'avoir travaillé à dégager la cause libérale des compromissions révolutionnaires, et, une fois qu'il a eu pris son parti, d'avoir accompli sa résolution avec une honnêteté qu'on ne peut pas contester, avec un courage qu'il montre encore aujourd'hui en face de toutes les irritations déchaînées contre son nom. Son titre aux yeux de qui veut être juste, c'est d'avoir replacé la question politique dans ses vrais termes, c'est cette renaissance libérale qu'il n'a pas créée assurément, mais dont il a été un des plus fermes complices, et qui reste désormais indépendante de sa fortune électorale.

Quoi qu'il arrive en effet de la candidature de M. Émile Ollivier et même en général de ces élections qui vont se faire dans quelques jours, l'impulsion est donnée. La vie publique s'est réveillée en France; la faveur de l'opinion est visiblement à qui marche en avant. De toute cette confusion qui précède le scrutin, il n'y a qu'un mot qui se dégage bien distinctement, c'est le mot de libéralisme, exprimant la nécessité de garanties sérieuses, d'un contrôle de plus en plus actif, d'une participation croissante du pays à la direction de ses propres affaires. Il faut bien qu'il en soit ainsi, puisque les candidats officiels eux-mêmes n'hésitent plus à se dire libéraux, puisque de son côté l'administration s'abstient de combattre d'anciens députés qui, sans être, il est vrai, d'une opposition bien marquée, se sont néanmoins montrés indépendans dans certaines circonstances essentielles. On dit qu'un des hommes les plus éclairés du gouvernement aurait résumé, il y a peu de jours, le sens des élections prochaines dans ces mots : « pas de révolution et développement continu des libertés publiques. » C'est là certainement un diagnostic intelligent porté par un esprit prévoyant et sagace qui connaît le pays, qui démêle sa pensée intime. Que la France ait au fond peu de goût pour des révolutions nouvelles, c'est ce qu'il est bien facile de distinguer en voyant comment, même au milieu des excitations les plus passionnées et les plus confuses des réunions publiques, l'auditoire garde un ertain sens pratique et peut-être assez sceptique qui se fait jour de emps à autre. Que le pays tienne essentiellement désormais au développement des libertés nécessaires, c'est ce qui éclate sous toutes les formes, de mille manières. On le sent dans l'air, on le voit aux allures de l'opinion.

Le mouvement est commencé, il ne peut plus s'interrompre. Le gouvernement fît-il triompher matériellement au scrutin ses candidats les plus obéissans, les mieux disposés à voter tout ce qu'on leur présentera, il ne peut plus se méprendre. Il y a des nécessités qui s'imposent, il y a dans la situation actuelle une logique irrésistible, il y a des prérogatives

d'omnipotence qui ne sont plus dans le courant des choses, il y a des garanties de responsabilité qui deviennent une condition inévitable. Tout se tient, et un ancien président de la chambre de commerce de Lyon le disait l'autre jour avec un grand bon sens, avec un sens très pratique devant des négocians assemblés pour lui faire fête : « il est des états où, comme en Amérique, la constitution politique doit amener la liberté économique; il en est d'autres où la liberté économique appelle et précède la liberté politique; c'est que, messieurs, la liberté est bonne partout. » Le meilleur programme pour le gouvernement sera certainement désormais le plus large; le gage le plus efficace de sécurité contre les oppositions révolutionnaires sera une initiative hardie, sérieuse, continue, dans ce mouvement qui ramène la France vers la liberté après des épreuves où elle a été quelquefois prise de doutes poignans, où elle a paru par instans près de s'abandonner, mais où en fin de compte elle a retrouvé sa virilité et sa foi. Ces élections seront, nous n'en doutons pas, une révélation pour le gouvernement et pour le pays. On se battra encore le lendemain sur les résultats, comme on se bat la veille sur l'inconnu de ce scrutin. N'importe, le sentiment libéral de la France éclatera à travers tout. Il sera la force de ceux qui sauront le satisfaire et le diriger, comme il serait la faiblesse de ceux qui auraient la mauvaise inspiration de lui résister.

Tout est pour le moment à cette solennelle et décisive épreuve, devant laquelle l'Europe elle-même reste attentive. Les affaires du dehors se noient dans ce mouvement intérieur. Les questions de politique extérieure n'occupent même pas une grande place dans les discussions électorales. C'est à peine si dans certaines réunions on a parlé jusqu'ici de nos rapports avec la Prusse et avec l'Allemagne, de l'Italie, de l'occupation de Rome, et il est à remarquer que toutes les fois qu'on a touché aux affaires de Prusse, à la guerre de 1866, il y a un sentiment public qui a semblé souffrir. Quant à se demander où en sont ces épineux problèmes, ce qui arrivera demain, quel peut être le rôle de la France en Europe, on n'est pas allé jusque-là. Les auditoires populaires ont l'instinct de certaines choses, ils ne comprennent pas ces obscures complications d'intérêts, d'influences, qui font quelquefois de la politique extérieure une indéchiffrable énigme. Elles suivent cependant leur cours, ces terribles questions d'où s'échappe à certains momens la guerre entre les peuples. Tandis que nous en sommes à nos élections, l'Allemagne en est à ses polémiques, à ses problèmes d'organisation, à tous les embarras d'une transformation qui à la longue finit par devenir plus difficile et plus embarrassante qu'on ne le croyait d'abord. Les journaux prussiens poursuivent plus que jamais l'Autriche d'une implacable guerre, toujours au sujet de cette fameuse dépêche de M. de Bismarck à M. de Goltz, où se dévoilent si complétement à la vérité les préoccupations purement annexionistes de la Prusse dans les négociations de Nikolsbourg. Plus que

jamais aussi, l'Allemagne du sud s'interroge elle-même sur sa situation présente et sur son avenir. Cette affaire des traités militaires avec la Prusse, soulevée il y a quelques jours, on l'examine, on la remue dans tous les sens pour finir par se laisser aller à un sentiment qui n'est pas précisément de la confiance. Il est parfaitement visible que l'œuvre ne marche pas; elle ne marche ni en Prusse, ni dans les provinces annexées, ni dans les états du sud. C'est toujours la même question qui revient: M. de Bismarck a-t-il été l'homme d'état attendu de l'Allemagne? n'a-t-il été au contraire qu'un joueur audacieux tentant la fortune au nom de l'ambition prussienne et se moquant parfaitement du reste? Le malheur de M. de Bismarck dans tous les cas, c'est d'avoir été un politique très incomplet et de n'avoir pas compris que la liberté était pour lui une complice nécessaire en Allemagne. A l'origine et quand il s'agissait de gagner l'alliance de tous les instincts nationaux, il a paru sans doute un moment vouloir entrer dans cette voie libérale, il a multiplié les parlemens. Le vieil homme n'a pas tardé à reparaître en lui, il reparaît chaque jour d'une façon plus sensible, à mesure que les difficultés s'accroissent et mettent à l'épreuve cette nature irritable.

En réalité, aujourd'hui comme hier, M. de Bismarck est un de ces aimables despotes qui sont fort libéraux tant qu'on fait leur volonté; c'est un annexioniste prussien, un architecte de l'hégémonie prussienne par l'autocratie, ce n'est rien moins qu'un patriote libéral; il n'a pas su se saisir de ce puissant levier moral à l'aide duquel il pouvait soulever l'Allemagne et la rallier autour de lui. C'est là précisément ce qui fait sa faiblesse. Qu'a-t-il à offrir aux autres états comme prix de leur autonomie indépendante, puisqu'il ne s'inquiète guère de leur donner la liberté? On comprend dès lors la recrudescence des sentimens particularistes. Et d'un autre côté, l'agrandissement matériel de la Prusse est-il une garantie suffisante pour l'Allemagne? C'est ce qu'on met plus que jamais en doute; c'était le sujet de cette brochure d'un officier wurtembergeois, M. Streubel-Arkolay, qui fait encore pousser des cris d'aigle à Berlin, parce qu'elle met à nu les faiblesses d'une situation qui reste pour ainsi dire en l'air, qui a perdu ses défenses naturelles. Exclure l'Autriche du système germanique pour rester seule maîtresse et dominatrice, c'est ce qui a été la pensée principale de la Prusse; mais en sortant de l'Allemagne l'empire autrichien a cessé d'être le protecteur des états du sud, qu'il domine pourtant stratégiquement, de telle sorte que dans une guerre l'Autriche, sans même prendre parti, n'aurait qu'à rester immobile et armée pour énerver la défense de l'Allemagne du sud, en attendant de devenir une menace plus redoutable par une intervention directe, si les événemens la provoquaient. Contre ce danger, quel secours peut porter la Prusse? La Prusse est loin, et elle aurait bien assez de se défendre elle-même; elle aurait à disputer sa frontière sur le Rhin. Elle a voulu être une puissance maritime, elle aurait à protéger ses côtes

contre un débarquement possible, contre une alliance vraisemblable de la France et du Danemark, dont elle retient encore les territoires malgré le traité de Prague. Elle aurait à se tenir en garde sur la frontière de Bohême, peut-être aussi à occuper les provinces annexées pour empêcher des soulèvemens; mais alors, en présence de toutes ces nécessités de la défense prussienne, les traités militaires que le cabinet de Berlin dans sa victoire a infligés aux états du sud ne sont plus pour ceux-ci qu'un leurre, une charge désastreuse et compromettante. L'Allemagne, au lieu d'être fortifiée, se trouve singulièrement affaiblie. Elle est moins bien garantie qu'elle ne l'était par l'ancienne confédération. Ainsi vont les esprits, et en définitive les intérêts distincts reparaissent, les sentimens s'aigrissent, les antagonismes se réveillent. Nous ne disons pas qu'on recule sur le chemin qui conduit à l'unité, on n'avance pas tout au moins, et la question reste indécise. Il y a toujours un problème dans ces contrées rhénanes si longtemps disputées, où un jeune et patriotique voyageur, l'auteur d'*une Visite à quelques champs de bataille dans la vallée du Rhin,* a suivi la trace de nos armées de tous les temps, de Condé, de Turenne, de Moreau, de Saint-Cyr. Ces récits, ces souvenirs, qui ne sont pas de la politique, quoiqu'ils y touchent de près et qu'ils y ramènent aisément, ont de la vivacité, du feu, une bonne grâce toute militaire, et surtout on y retrouve le sentiment d'un cœur fidèle à toutes les traditions françaises. C'est ainsi que l'exil s'ennoblit par les études de l'esprit, se conciliant avec les plus généreuses inspirations du patriotisme.

Et maintenant, en dehors de cette Allemagne où s'agite la plus grosse question du temps, une question qui n'est pas près d'être résolue, qui ne le sera peut-être que par la toute-puissance fatale des armes, et à laquelle l'Europe tout entière est intéressée, où en sont les autres pays? L'Espagne, qui est en ce moment occupée à discuter l'article de la constitution consacrant la forme monarchique, l'Espagne touche-t-elle au terme de ses aventures à la recherche d'un roi? Il le paraîtrait d'après certains indices. On dirait que les Espagnols ont fait un long détour pour revenir au prince qui dès les premiers temps de la révolution semblait avoir le plus de chances, au duc de Montpensier. On se hâterait, dit-on, aussitôt après avoir décrété de nouveau l'existence de l'institution monarchique, d'élire le roi destiné à ceindre cette couronne qu'il faudra peut-être défendre. Ce qui est certain, c'est que tout récemment, dans une séance des cortès, le général Prim a renouvelé pour la dixième fois la déclaration qu'une restauration de la reine ou de son fils était impossible, que pour lui personnellement on le calomniait en lui prêtant l'ambition d'une royauté que ses frères d'armes ne l'aideraient certes pas à conquérir ou à soutenir, et l'Espagne en est là.

Si l'Espagne fait quelquefois des révolutions, l'Angleterre fait ses affaires; elle peut trouver des incidens sur son chemin, elle sait tourner les écueils ou triompher des difficultés. Depuis quelques mois, le par-

lement est presque exclusivement absorbé par la discussion du bill de l'église d'Irlande. Le sort définitif du bill n'est plus aujourd'hui en doute. Quelque vigueur et quelque persévérance que l'opposition ait mises à disputer le terrain, le ministère est resté en définitive victorieux dans tous les votes essentiels; il garde une majorité fidèle et compacte. L'acte libéral de M. Gladstone ne suffit pas cependant, à ce qu'il paraît, pour désarmer l'Irlande. L'agitation irlandaise s'est ravivée depuis quelque temps sur certains points, elle s'est manifestée par des meurtres, et elle a même été récemment marquée par un incident assez curieux. Le maire de Cork, M. O'Sullivan, a cru pouvoir, dans une réunion, tenue il y a quelques jours, faire l'éloge de plusieurs fenians qui venaient d'être mis en liberté; il a été applaudi, acclamé avec enthousiasme, et dans le feu de l'improvisation il ne s'est plus arrêté, il est allé jusqu'à exalter cet Irlandais qui l'an dernier essayait de tuer le duc d'Édimbourg en Australie. Pour le coup, le gouvernement n'a plus entendu raillerie. L'attorney-général a mandé M. O'Sullivan devant la chambre des communes pour se voir dépouiller juridiquement de son titre de maire et de juge de paix de Cork. M. O'Sullivan, appuyé par la population irlandaise, a paru un moment vouloir opposer quelque résistance et accepter la lutte; puis il a réfléchi, il a pensé, en bon commerçant, que les frais de justice étaient chers, qu'il aurait de nombreux témoins à payer, s'il était condamné, et il a prudemment donné sa démission sans attendre l'acte de la chambre des communes. Ce n'est là du reste qu'un de ces incidens intérieurs comme il y en a souvent en Angleterre. Il reste aujourd'hui un fait plus grave et plus délicat qui pèse sur les relations de la Grande-Bretagne et des États-Unis. Le traité que M. Reverdy Johnson, ministre américain, avait signé avec le cabinet de Londres au sujet de la vieille question de l'*Alabama* vient d'être rejeté par le sénat de Washington, et ce qu'il y a de plus sérieux, c'est que ce vote a eu pour préliminaire un discours de M. Charles Sumner qui est un véritable acte d'accusation contre l'Angleterre. Les Américains ne restreignent pas cette affaire à une pure question d'indemnité, ils l'élèvent fort au-dessus, et ce qu'ils mettent en cause, c'est la conduite de l'Angleterre pendant la guerre de la sécession. Ils veulent faire payer aux Anglais la rançon de leur sympathie pour les rebelles du sud. Cette politique de récriminations, si elle allait plus loin, ne serait pas évidemment sans danger pour les rapports des deux pays, mais entre l'Angleterre et les États Unis il y a d'autres liens, il y a d'autres intérêts, faits pour dominer les humeurs passagères, pour rester l'efficace garantie d'une paix durable entre les deux peuples.

Un événement d'une certaine gravité et d'une nature entièrement favorable semble sur le point de s'accomplir à Florence. Depuis quelques années, la politique italienne souffrait d'une faiblesse intime, du fractionnement des partis, surtout de cette division qui, à la suite de la

convention du 15 septembre 1864 et du changement de capitale, avait jeté les Piémontais dans un camp d'hostilité chagrine. Aujourd'hui ces divisions vont cesser par la reconstitution d'un ministère où entrent un chef de la fraction piémontaise, M. Ferraris, un membre du tiers-parti, M. Mordini, et même un des signataires de la convention du 15 septembre, M. Minghetti. Le général Ménabréa et M. Cambray-Digny restent dans le cabinet renouvelé. C'est là certes une crise salutaire d'où le gouvernement de Florence sort avec une force nouvelle qui lui permet de faire face à toutes les difficultés, et les Italiens prouvent une fois de plus qu'ils n'ont pas épuisé cet esprit politique par lequel ils sont devenus une nation.

CH. DE MAZADE.

REVUE DRAMATIQUE.

THÉATRE-FRANÇAIS : *JULIE*, drame en trois actes, de M. OCTAVE FEUILLET.
LE POST-SCRIPTUM, comédie en un acte, de M. ÉMILE AUGIER.

Le drame que M. Octave Feuillet vient de faire représenter au Théâtre-Français est une des œuvres les plus délicates et les plus fermes qu'ait produites cette heureuse imagination. Ce qui nous y frappe surtout, c'est la nouveauté de certains détails et comme les indices d'un art qui se transforme. L'auteur de *la Clé d'or* et du *Cheveu blanc*, de *Dalila* et de *Sibylle*, de *Montjoie* et de *M. de Camors*, l'inventeur privilégié à qui nous devons tant de figures aimables ou de créations puissantes, a traversé plusieurs phases depuis ses premiers débuts. D'abord timidement gracieux, initié à toutes les délicatesses féminines, à toutes les nuances de la vie mondaine, bientôt ému, passionné, violent même, plus tard énergique et redoutable, mais se possédant toujours, le jeune maître, accoutumé à vivre avec les colombes, avait fini par descendre sans peur dans la fosse aux lions. C'est l'éloge que lui donnait notre collaborateur et ami, M. Émile Montégut, dans une étude excellente sur *M. de Camors*. Ainsi, depuis vingt ans et plus que M. Feuillet poursuit ses dramatiques peintures de la passion, il a su se renouveler bien des fois; jamais peut-être il n'avait montré autant de simplicité, ou du moins une simplicité aussi vraie, aussi nette, aussi magistrale que dans son drame de *Julie*.

Composer un drame douloureux et terrible avec un tout petit nombre de personnages, mettre en jeu les passions les plus fortes, faire éclater une crise où succombera la vertu, jeter le désespoir, précipiter la mort dans une maison qui la veille encore semblait si paisible, accumuler sur un être digne des meilleures sympathies toutes les pitiés comme toutes les terreurs de la tragédie domestique, et faire cela le plus simplement du monde, en quelques traits, en quelques scènes, sans une parole de

trop, voilà le problème que s'est posé M. Octave Feuillet. Nous croyons ne rien exagérer en disant qu'il l'a résolu : non pas certes qu'il n'y ait des objections à faire, des invraisemblances à signaler, certaines crudités de réalisme à regretter; nous disons seulement que l'impression générale de l'œuvre est bien celle que l'auteur a voulu produire. Dans un temps où, sous prétexte de déployer sa force, l'esprit des inventeurs se livre si souvent à des contorsions risibles, où les talens même les mieux doués craignent de paraître faibles, s'ils ne forgent sur l'enclume les traits de leur fantaisie, où le poète n'est rien s'il n'a de la *poigne* (c'est un terme nouveau dont s'est enrichi l'argot du moment), il est bien qu'une imagination pleine de ressources ait osé se dire : Je produirai les émotions les plus vives par les moyens les plus simples. La sobriété dans la vigueur est un mérite qui devait tenter M. Octave Feuillet. Parmi les écrivains d'imagination, il n'en est pas aujourd'hui qui soit plus attentif à se surveiller, à se compléter, qui se montre plus respectueux de son art, qui prodigue plus de soins à son œuvre,

Amoureux de l'ensemble et de chaque contour.

Ce progrès nouveau devait donc éveiller l'ambition d'un écrivain qui, malgré bien des soirées brillantes, n'avait pas encore égalé au théâtre les succès de ses romans. Il faut ajouter que dans ses œuvres précédentes mainte scène, mainte page, et cela dès le début même de sa carrière, attestaient ce qu'il pourrait faire le jour où il voudrait donner, non plus à un épisode seulement, mais à une œuvre tout entière, cette concision nerveuse dont nous parlons. Qu'on se rappelle la scène du chiffonnier dans *M. de Camors,* qu'on se rappelle aussi dans ce petit drame d'*Alix,* publié ici même il y a vingt et un ans, l'instant où la jeune fille, après avoir poussé son amant à conspirer contre le tyran, s'aperçoit qu'elle aime ce tyran détesté dont elle voulait la mort. Nous n'avons donc pas été surpris lorsque nous avons vu l'auteur de *Julie* essayer de ce système pendant trois actes, et enfermer l'extrême passion dans le cadre le plus simple.

Nous avons indiqué le système, il faut examiner l'œuvre. On connaît le but, voyons les personnages. Il y en a trois au premier plan, deux au second; rien de moins compliqué. Au premier plan, voici M. et Mme de Cambre, Maurice et Julie, avec leur ami et voisin de campagne Maxime de Turgy. Au second plan, voici une toute jeune fille, Cécile, l'enfant de la maison, et une personne bien différente, Mme de Cressey, qui n'a qu'une scène dans toute la pièce. Maurice de Cambre a épousé Julie il y a dix-sept ou dix-huit ans; c'est un homme aimable selon les jugemens du monde, c'est-à-dire, disait spirituellement Duclos dans ses *Considérations sur les mœurs,* un des hommes les moins dignes d'être aimés. Au fond, c'est un parfait égoïste. Léger, frivole, libertin, il a des maîtresses parce qu'il en a toujours eu, et il ne saurait comprendre que sa femme ne soit

point la femme la plus heureuse du monde; n'a-t-elle pas des diamans, des dentelles, un grand train de maison, hôtel en ville et château à la campagne? Que lui manque-t-il donc, et que peut-elle désirer? Maurice lui a-t-il refusé jamais aucune des choses qui font la vie brillante? Nous le savons, nous, dès les premières scènes, ce qui manque à Julie et ce que M. de Cambre lui refuse depuis dix-sept ans. Mariée à Maurice, qu'elle eût voulu aimer, Julie n'a trouvé aucune affection dans ce cœur égoïste. Abandonnée chaque jour pour des rivales indignes, est-elle mariée? est-elle veuve? Mieux vaudrait qu'elle fût veuve; c'est le divorce, le froid divorce qui s'est installé dans sa maison sous le déguisement du mariage. Et le mari est toujours gai, souriant, heureux de la vie et satisfait de lui-même. Rien ne le gêne, rien ne l'inquiète. Pourtant cette femme si belle, si aimante, si digne d'amour, ne craint-il pas que l'abandon et l'ennui ne la poussent au mal? Non, c'est le trait commun de ces libertins infatués que de se croire sur ce point à l'abri de tout péril. Celui-ci d'ailleurs, outre la confiance de la fatuité, a une théorie particulière sur cette question : il a remarqué dans le monde que jamais il n'arrivait malheur aux maris d'allure triomphante, à ceux qui ont des aventures et que des rivales se disputent; la femme d'un tel homme n'oubliera jamais ses devoirs, elle place trop haut son seigneur et maître. Ce sont les simples, les naïfs, les gens de vertu bourgeoise et d'existence régulière qui sont exposés à devenir ridicules; on fait d'eux si peu de cas! Maurice a tort; ce ne sont pas ses triomphantes allures, ce n'est pas une sotte admiration du libertinage cavalier qui a préservé Mme de Cambre. Julie est restée pure parce qu'elle a le respect d'elle-même, c'est une âme noble et vaillante. Que d'autres s'encouragent par des sophismes et invoquent la peine du talion contre l'indigne mari qui les torture, jamais l'ombre de cette pensée n'a effleuré cette conscience délicate. Elle souffre, elle pleure, elle voit s'enfuir les années, elle se dit qu'elle aura espéré en vain l'ineffable bonheur d'une affection vraie; tristesse courageuse! affliction sans défaillance! aucune pensée mauvaise ne s'est mêlée jusqu'ici à ses regrets. Mais, quoi! ne peut-il arriver un jour où la pauvre femme sentira ses forces épuisées dans cette lutte, où elle verra tout secours lui manquer et le sol se dérober sous ses pas? Si ses enfans étaient là, quelle sauvegarde! Non, M. de Cambre a pris soin de les éloigner. Le fils est à Brest, où il apprend son métier de marin, la fille passe l'année au couvent, où se prolonge son éducation, et c'est aux vacances seulement qu'elle vient passer quelques semaines auprès de sa mère. Pauvre mère! pauvre femme! pauvre âme abandonnée! elle a beau se raidir contre les tristesses de cet abandon, que deviendra-t-elle, si quelque jour une voix lui dit : « Non, Julie, non, ne croyez pas que vous soyez seule au monde, sachez que vous avez été aimée, éperdument aimée. »

Cette voix, c'est celle de Maxime de Turgy, un ami de Maurice de

Cambre. Maxime est un galant homme, un cœur tendre et viril, qui n'a pu voir sans une pitié profonde les malheurs de Julie. Pendant bien des années, ami du mari, voisin de campagne, hôte intime de la maison, il a été, non pas d'abord le confident des douleurs de Mme de Cambre, mais le témoin de sa vie. Sans qu'elle lui ait rien dit, il sait ce qu'elle souffre, et elle aussi, sans que Maxime ait parlé, elle sait que le cœur de Maxime lui appartient. Un rigide moraliste, les voyant si nobles tous deux, jetterait un cri d'alarme : — fuyez, dirait-il, séparez-vous, ce n'est pas assez de réprimer vos paroles, de mettre un frein à votre langue; vos yeux parlent, votre âme parle, Julie sait trop qu'elle est aimée. — Et que Maxime de Turgy ne compte pas sur la noblesse de ses propres sentimens, sur le désintéressement de son amitié; il y a des pages célèbres de l'un des maîtres du XVIIe siècle sur ces « amitiés sensibles et prétendues innocentes. » Nous pardonnera-t-on de rappeler des paroles de Bourdaloue à propos d'une œuvre toute passionnée? Pourquoi non? Ces moralistes austères avaient vu de près bien des drames analogues à celui qui est placé ici sous nos yeux, et c'est une chose piquante après tout que de rencontrer chez de tels maîtres le commentaire de M. Octave Feuillet. Maxime de Turgy est l'âme la plus droite, la plus chevaleresque; « quel sujet y aurait-il donc de s'en défier? — ainsi parle le moraliste, interprétant les sentimens secrets des personnages, — et quel péril peut-il y avoir à entretenir une connaissance fondée sur de si excellentes qualités, sur la probité, l'ingénuité, la candeur d'âme, les bonnes mœurs, le mérite? C'est ainsi qu'on se rassure; mais cela même où l'on pense trouver sa sûreté, c'est justement ce qui doit inspirer plus de défiance. Il est certain qu'une personne d'une vertu équivoque serait beaucoup moins à craindre. On s'en garderait, on s'en dégoûterait... » N'est-ce pas là l'explication des sentimens qui agitent la vertueuse Julie de Cambre et le loyal Maxime de Turgy? C'est pourtant du Bourdaloue. J'entendais dire autour de moi que Maxime était depuis trop longtemps l'ami de Julie pour devenir son amant, que la chute de la malheureuse abandonnée s'expliquerait mieux par une explosion de délire, par une ivresse soudaine de l'imagination et du cœur, et qu'il fallait là, non pas un ami de longue date, mais un étranger, une apparition imprévue. Je ne suis pas de cet avis. C'est précisément cette longue intimité, où la droiture a eu le rôle principal, où l'estime a été si vraie de part et d'autre, qui prépare une âme comme celle de Julie aux suprêmes défaillances. Interrogez encore sur ce point le maître vigilant que nous écoutions tout à l'heure, voici ce qu'il répond : « Cet ami qu'on estime touche d'autant plus le cœur qu'il paraît plus estimable et qu'il l'est; on s'y attache, et si l'attache devient réciproque, eût-on d'ailleurs les intentions les plus pures, on ne peut plus guère compter ni sur cette personne ni sur soi-même. »

Parole bien grave, si on se donne la peine d'en pénétrer le sens. Le premier acte de *Julie* est le développement dramatique de ce que le mora-

liste a exprimé à mots couverts. Mme de Cambre ne peut plus compter ni sur M. de Turgy ni sur elle-même. Je suis perdue! s'écriera-t-elle à la dernière scène de ce premier tableau; elle pourrait, si elle voyait clair au fond de sa conscience, laisser échapper cet aveu dès le commencement. L'heure de la crise a sonné. La pauvre femme sent bien que l'amitié de Maxime, cette amitié d'abord si secourable, est devenue insensiblement pour elle le plus grave des périls. Le seul moyen d'échapper serait de garder sa fille auprès d'elle. « Sa présence, dit-elle, me serait si douce, si nécessaire! » Mais voici les vacances qui finissent, et M. de Cambre a décidé que Cécile rentrerait au couvent. Cécile tente un dernier effort auprès de son père, et pendant ce temps Mme de Cambre, à demi folle déjà, déjà vaincue plus qu'à demi, attend son arrêt. Elle dit bien; c'est son arrêt, un arrêt de vie ou de mort. Elle n'a d'ailleurs aucun espoir, elle ne se fait aucune illusion, elle sait que Cécile devra partir, Cécile qui seule pouvait la sauver; aussi voyez comme elle glisse sur les pentes de l'abîme! Il lui échappe des paroles dont elle eût rougi autrefois, elle joue avec l'amour de Maxime, elle le provoque par des coquetteries, elle raille ses froideurs, ses réticences, les étranges mystères de sa vie, cette obstination à ne pas vouloir se marier, ces projets de voyage en Égypte annoncés sans cesse depuis six ans et sans cesse ajournés... Est-ce bien Julie qui parle? est-ce bien la noble Mme de Cambre si saintement résignée? Non en vérité, c'est une autre personne; Julie ne peut plus « compter sur elle-même, » et tout ce qui la soutenait a disparu, puisque Cécile vient de rapporter la réponse du père, c'est-à-dire l'arrêt trop prévu qui d'avance bouleversait l'épouse délaissée. Cette transformation de Julie, ces manéges inattendus, cette coquetterie douloureuse, ce ton bref, tout cela étonne et trouble M. de Turgy. Si Maxime n'était qu'un séducteur vulgaire, quelle occasion à saisir au vol! Non, sa première pensée est de courir au secours de la chère victime, et noblement, généreusement, de la recommander à son mari. « Maurice, crois-tu que ta femme soit heureuse? » Et il le sermonne en ami loyal, en homme d'honneur qui voudrait sauver trois personnes à la fois. « Ce n'est pas avec du luxe, avec des diamans et des dentelles qu'on s'acquitte envers une si noble créature. Ne la traite pas comme tes maîtresses, elle a droit à ton affection. Ne la paie point, aime-la. » La scène est hardie, elle toucherait à l'inconvenance sans l'art merveilleux de l'auteur, qui s'arrête juste à point, à la dernière limite, aussi maître de sa parole que de sa pensée. On ne saurait être plus téméraire avec plus de naturel et d'aisance. Maxime, nous l'avions bien deviné, plaidait sa propre cause en même temps qu'il réclamait pour Julie l'affection de Maurice. Julie, heureuse dans la joie de son foyer, eût cessé d'être pour lui cette tentation continuelle qu'il voulait fuir depuis six ans de peur de forfaire à l'honneur, et qui toujours le retenait malgré lui. Maurice n'a rien compris de tout cela; il répond par des sarcasmes,

et ce qui le préoccupe en ce moment si grave, c'est une intrigue avec une jeune aventurière, Mme de Cressey, qui vient de s'installer dans les environs. Voilà Maxime de Turgy aussi éperdu que Mme de Cambre; il sent, lui aussi, que sa force lui échappe. Devoir, vertu, honneur, qu'est-ce que cela quand l'amour a commandé? Sa passion éclate avec transport; vainement Julie veut lui fermer la bouche, l'obliger à fuir, vainement elle lui demande grâce; chacune des paroles, chacun des cris de Maxime pénètre au fond de son âme. Un instant il semble qu'elle va se rattacher encore à son devoir; M. de Cambre est venu adresser quelques bonnes paroles à sa femme. Serait-ce l'influence du sermon de Maxime? Julie entrevoit une lueur d'affection, elle se relève, elle ne veut pas tomber; mais bientôt M. de Cambre la prie de vouloir bien recevoir une voisine, une jeune femme très digne d'intérêt et que des amis communs lui ont fort recommandée, Mme de Cressey. C'est sa maîtresse, Julie ne l'ignore point. Cela dit, Maurice s'en va, toujours frivole, toujours souriant, uniquement occupé de ses plaisirs et laissant à son ami Maxime le soin d'accompagner Mme de Cambre dans une promenade à cheval. Alors s'échappe du cœur de la malheureuse le cri qui est sur ses lèvres depuis le commencement du drame et que tous les spectateurs ont deviné : Je suis perdue!

Elle est perdue en effet, et le châtiment va commencer. C'est à ce terrible passage du premier acte au second que l'auteur a eu besoin de toute son adresse. Une promenade à cheval, un orage qui éclate, une halte forcée dans une maison de garde, le garde tenant les chevaux, Maxime et Julie réfugiés sous l'humble toit, il n'en faut pas davantage pour amener la catastrophe :

> Ille dies primus lethi, primusque malorum
> Causa fuit.

Ce jour, cette heure, ont produit pour eux la misère et la mort. C'est Virgile qui s'exprime de la sorte au quatrième livre de l'*Énéide*, car il est impossible de ne pas se rappeler ici la grotte de Didon, et il faut bien remarquer en même temps combien il y a loin de la scène du poème à celle du drame; mais il ne s'agissait pas pour M. Octave Feuillet d'embellir les circonstances de l'adultère comme le chaste Virgile a poétiquement raconté la chute de Didon. Il n'y a rien ici qui remplace les feux étincelans, l'éther enflammé, la nature entière complice de la faute, et les nymphes hurlant au sommet des montagnes (*summoque ululârunt vertice nymphæ*). L'auteur du drame n'a pas reculé devant ces réalités vulgaires que le théâtre moderne dissimule volontiers sous une poésie de convention. La poésie de l'adultère n'est plus qu'un ridicule mensonge; j'aime mieux la rude franchise de l'auteur de *Julie*. On sait d'ailleurs que les plus vives audaces chez M. Octave Feuillet n'excluent jamais la délicatesse de l'art; deux mots timides, honteux, de

Maxime de Turgy, deux simples jeux de scène très heureusement imaginés suffisent pour expliquer aux spectateurs dans quelle phase nouvelle est engagée l'action. M. de Cambre a été ramené au château par l'orage avant que Maxime et Julie soient revenus de leur promenade; lorsque Maxime rentre le premier dans le salon, Maurice lui tend sa main comme à l'ordinaire, et Maxime n'ose la prendre. L'homme d'honneur se sent déchu. Un instant après, Julie arrive, et, voyant Maxime avec son mari, elle recule épouvantée comme devant une apparition formidable. C'est déjà le devoir qui se venge.

Une idée très dramatique de ce second acte, c'est que M. de Cambre, touché des reproches de Maxime, y a sérieusement réfléchi, et que, prenant la résolution de s'amender, il se relève de fort bonne grâce, lui, le frivole, le libertin, au moment même où Maxime et Julie viennent de succomber. Représentez-vous la honte de M. de Turgy, quand M. de Cambre lui fait part de ce projet. Julie aussi est châtiée dès le second acte en attendant l'expiation suprême. Écrasée sous la honte, elle ne se résignera jamais à installer l'adultère au foyer domestique; mieux vaut fuir en compagnie de Maxime, mieux vaut afficher sa passion avec désespoir que de la cacher dans l'ignominie d'un mensonge de tous les instans. Elle est donc résolue à fuir, et comment pourrait-elle hésiter? Mme de Cressey se fait annoncer chez Mme de Cambre; c'est une nouvelle occasion pour Julie de sentir et de dévorer sa honte. Elle n'a plus le droit de mépriser cette créature, elle lui parle avec douceur, avec pitié, elle la traite comme une sœur plus malheureuse peut-être que coupable, et la folle pécheresse, ne comprenant pas d'abord ces délicatesses exquises, lui jette de sottes réponses ou des questions inconsidérées qui mettent Julie à la torture. Non, elle ne vivra pas plus longtemps dans l'hypocrisie d'une situation insoutenable, il faut qu'elle parte; mais quelle est cette voix fraîche et joyeuse? C'est Cécile qui revient; M. de Cambre a envoyé un contre-ordre pendant qu'elle regagnait le couvent; l'enfant restera près de sa mère. C'est le premier gage que le mari repentant donne à Mme de Cambre; est-il besoin d'éloigner Cécile, maintenant que l'ordre est rentré dans la famille? Ainsi chaque incident est un nouveau supplice, chaque mot est un coup de mort qui frappe Julie au cœur. Le coup le plus terrible, c'est la confidence naïve que Cécile va lui faire : Cécile aime M. de Turgy. Ce n'est pas là, nous le savons, une situation très neuve; il faut reconnaître du moins, toute critique réservée, que les scènes même les plus contestables de la pièce sont traitées avec un art accompli. Le châtiment de Julie ne serait pas complet, si elle n'était pas obligée de désoler le cœur de la pauvre enfant en lui apprenant qu'il faut renoncer à ce rêve, que ce serait le malheur de sa vie, que M. de Turgy n'est pas libre et ne se mariera jamais. Julie ne s'enfuira donc pas avec son amant, elle attirerait sur elle le mépris et la haine de sa fille; c'est Maxime qui va s'éloigner subitement. Que

d'angoisses, que de catastrophes en quelques heures! que d'existences brisées!

Un an s'est écoulé. M. de Cambre, qui n'a jamais pu s'expliquer le brusque départ de son ami, reçoit tout à coup une lettre de Maxime annonçant son retour à Paris. Le soir même, Maxime sera au château. M. de Cambre avait soupçonné l'an passé le naïf penchant de sa fille pour M. de Turgy, et ce mariage lui causerait une joie très vive; serait-ce pour cela que M. de Turgy se serait éloigné si vite? Mais alors pourquoi reviendrait il avant que Cécile fût mariée? Bref, il interroge l'enfant, il lui dérobe ses candides secrets, et bientôt il apprend que Cécile a renoncé à M. de Turgy sur l'ordre formel de sa mère. C'est un trait de lumière, il devine tout. Alors a lieu une scène terrible entre Maurice et Julie, une scène d'inquisition et de torture. Jamais misérable corps de condamné, aux âges de barbarie, n'a été tourmenté par les tenailles du bourreau comme l'âme palpitante de la femme adultère est tourmentée ici par l'homme qui est en définitive la cause première de sa chute. C'est navrant, c'est horrible. La femme se révolte enfin quand elle croit que Maxime est mort et n'a plus rien à craindre de la vengeance de Maurice. Elle jette à M. de Cambre l'écrasante accusation qu'il mérite, elle l'insulte, elle le maudit, elle le rend responsable de tout, elle lui crie enfin avec la fureur du dégoût et du remords : « Tuez-moi, je vous ai trompé. » A ce moment, on annonce M. de Turgy, et Julie tombe sans connaissance. Voilà les deux adversaires face à face; comment l'auteur va-t-il dénouer cette situation? Par un duel? par un meurtre? Non, ce serait une banalité; il termine tout en deux mots. M. de Turgy, qui n'a vu en entrant que Mme de Cambre évanouie, s'est penché sur elle, inquiet, effaré, immobile de stupeur. Maurice lui crie avec rage : « Tu sais que je te tuerai. » Maxime répond : « Tu sais qu'elle est morte? »

Cette fin si brève, si brusque, convient à un drame où l'action n'est pas moins rapide que simple. Il n'y a guère qu'une douzaine de scènes dans ces trois actes, et chacune d'elles est dessinée avec précision, conduite avec sobriété, d'une main sûre et nerveuse. A ce point de vue, c'est un plaisir de lettré que de considérer l'art de l'auteur, d'apprécier le choix de ses pensées, la propriété de son langage, de le voir s'avancer hardiment et s'arrêter à point, risquer les choses les plus scabreuses et tout aussitôt ramener à soi l'auditoire qu'il n'a pas craint de blesser. Si l'on voit la pièce deux fois, c'est surtout le second soir qu'on goûte ces jouissances de raffiné; on s'occupe moins alors de la conduite de l'ensemble, on s'attache aux détails, et c'est par le détail que *Julie* est une œuvre remarquable. D'où vient donc que le drame de M. Octave Feuillet, malgré des qualités si rares, ne produit pas une émotion plus sympathique? D'où vient que le public hésite parfois, et que peut-être, sans l'admirable talent de Mlle Favart, sans le jeu très habile de MM. Lafontaine et Febvre, sans l'ingénuité charmante de Mlle Reichemberg, il

demeurerait un peu froid? C'est que précisément *Julie* est une de ces œuvres rares qui valent mieux le second jour que le premier, c'est que l'auteur a plus songé peut-être à la perfection de chaque scène qu'à l'intérêt de l'ensemble. Si M. Feuillet s'était plus préoccupé de l'impression générale, il n'aurait pas fait de Mme de Cambre une personne déjà mûre dont la fille est sous nos yeux, dont le fils va demain être un officier de marine. Au lieu de la rivalité entre la mère et la fille, il eût trouvé un autre châtiment pour la mère coupable. Chaque scène, je l'ai dit, est merveilleusement conduite, si on l'examine à part; ne serait-ce pas cette perfection du détail qui aurait fait illusion à l'auteur? Triompher à force d'adresse et de tact des difficultés qu'il s'était imposées à lui-même, c'est une victoire sans doute; il fallait quelque chose de plus à un maître tel que M. Feuillet, il fallait qu'en frappant fort il songeât à émouvoir davantage. Délicatesse et vigueur, simplicité et sobriété, ce ne sont pas là des mérites ordinaires; il ne suffit pas de plaire aux lettrés, aux raffinés, aux artistes : l'auteur de *Julie* est de force à s'emparer de la foule par des œuvres conçues avec autant d'ampleur que son roman de *M. de Camors.* Et puisque nous avons pris la liberté de donner un conseil à M. Octave Feuillet, pourquoi ne pas ajouter qu'il lui appartient de laisser à d'autres ce sujet de l'adultère? L'auteur de *Julie* a essayé fort heureusement de renouveler sa manière en se proposant ces deux choses si rares, la concision et la simplicité; c'est surtout en changeant de domaine que les inventeurs renouvellent leurs forces. L'amour coupable est-il donc le seul qui convienne au drame? L'amour même, coupable ou non, est-il le seul sentiment qui puisse fournir au poète des scènes émouvantes? La sensibilité n'est pas tout l'homme; ne supprimons pas ces autres facultés maîtresses, intelligence et volonté. L'homme, l'homme tout entier, l'homme qui pense et qui veut, aussi bien que l'homme qui aime, voilà le grand sujet de la littérature dramatique.

Avec le drame de *Julie,* dont le succès promet une longue série de soirées brillantes, la Comédie-Française vient de donner une très spirituelle fantaisie de M. Émile Augier. C'est une simple conversation au coin d'une cheminée entre M. de Lancy et Mme de Verlières. M. de Lancy est le propriétaire de la maison qu'habite Mme de Verlières, une veuve jeune encore, dont la beauté charmante est relevée par l'esprit le plus aimable. M. de Lancy occupe l'entre-sol, Mme de Verlières le premier étage. Qu'est-ce que M. de Lancy? Un gentilhomme d'une quarantaine d'années, désabusé de bien des choses, grand chasseur aujourd'hui, et qui a pris dans ses bois un tour d'esprit fort original avec une familiarité de langage où se retrouve toujours l'homme du meilleur monde. M. de Lancy a remarqué Mme de Verlières, et tout à coup il s'est souvenu qu'il cherchait une femme digne d'être sérieusement aimée. Il vient donc, un peu timidement, — car on est timide quand on aime une honnête femme et qu'on n'a encore cherché ses affections que dans le camp des

irrégulières, comme les appelle M. de Lancy, — il vient donc, en hésitant beaucoup, faire sa demande à sa belle voisine; singulière demande en vérité, confuse, tortueuse, entortillée, un imbroglio à n'y rien comprendre. Il commence par déclarer à Mme de Verlières qu'il est obligé de lui donner congé. Il veut se marier, il a besoin de ce premier étage, c'est la demeure qu'il réserve à Mme de Lancy. Vous voyez venir la requête du gentilhomme des bois; Mme de Verlières n'a qu'à changer de nom pour conserver son appartement. « Mais, je crois, Dieu me pardonne, — s'écrie la belle veuve avec une surprise profonde, — que vous m'intentez une demande en mariage! » Pourquoi non? M. de Lancy est un esprit sympathique autant qu'original, et ses bizarreries ne lui font aucun tort. On l'écoute donc, on lui répond, on le console, car on serait fâché de lui causer un chagrin trop vif; mais quoi! Mme de Verlières attend aujourd'hui même un sien ami, M. de Mauléon, qui revient des Indes pour l'épouser. Dans le va-et-vient de la conversation, un problème délicat se trouve tout à coup sur le tapis : un homme est-il bien coupable si, revoyant sous des traits altérés ou vieillis la femme qu'il voulait épouser, il cesse d'aspirer à sa main? « Très coupable, » dit Mme de Verlières avec feu, et comme M. de Lancy ne partage pas cette indignation, elle le gronde vertement. C'est elle pourtant qui tout à l'heure, après avoir revu M. de Mauléon, rompra sans beaucoup de façon avec lui. Pourquoi cela? Parce que M. de Lancy est plus aimable? parce que la belle veuve ne se résigne point à quitter son appartement? Il y a bien des raisons peut-être pour ce revirement subit; la raison décisive, celle que Mme de Verlières n'a indiquée que vers la fin, et voilà précisement le *Post-Scriptum*, c'est que M. de Mauléon est revenu tout chauve de son voyage des Indes. M. de Lancy est deux fois vainqueur; il a prouvé sa thèse et gagné la main de Mme de Verlières. Mais pourquoi raconter ce qui échappe à l'analyse? Il faut assister à ce duo charmant où l'esprit étincelle, où l'imprévu éclate, où les mots pétillent, où les rôles changent subitement de la façon la plus naturelle, surtout il faut entendre Bressant dans le rôle du gentilhomme et Mme Arnould-Plessy dans le rôle de la belle veuve. Si l'art de la causerie parisienne était menacé de se perdre, comme le répètent des esprits moroses, on le retrouverait à la Comédie-Française. Nous adressons particulièrement cette louange à Mme Arnould-Plessy. Dans un ouvrage plus important de M. Augier, dans cette vive pièce de *l'Aventurière*, reprise dernièrement avec un légitime succès, Mme Plessy a montré les ressources d'une comédienne accomplie; c'est la même diction de plus en plus châtiée qui fait valoir l'ingénieuse bluette intitulée le *Post-Scriptum*.

Nous ne voulons pas terminer cette revue sans dire quelques mots d'une comédie représentée ces jours derniers au Gymnase : *le Filleul de Pompignac* ne se recommande ni par l'élévation des idées ni par la nouveauté des situations; il s'agit d'un jeune homme qui se trouve avoir

deux pères, celui *quem nuptiæ demonstrant*, et celui qui a porté le trouble, il y a une vingtaine d'années, dans un humble ménage bourgeois. Le troisième acte, très dramatique, très émouvant, qui met les deux pères en présence, renferme une scène hardie, conduite avec une rare habileté. On y reconnaît la main d'un maître. Malheureusement, pour amener cette scène décisive, il a fallu des explications qui n'occupent pas moins de deux actes. Certes l'esprit et la gaîté n'y manquent pas; est-ce bien assez toutefois pour soutenir l'intérêt de ce long imbroglio? L'auteur a éprouvé le même doute que nous, puisqu'il a jugé convenable de déguiser sa signature. Le jour où le spirituel écrivain exprimera des idées qui lui appartiendront en propre, il retrouvera un succès de meilleur aloi. Sa pièce n'est que divertissante et curieuse; il visait plus haut jusqu'ici, et ses conceptions théâtrales, qu'elles fussent vraies ou fausses, obligeaient la critique à de sérieuses discussions. F. DE LAGENEVAIS.

ESSAIS ET NOTICES.

Les Institutions médicales aux États-Unis, rapport présenté au ministre de l'instruction publique par le Dr Th. de Valcourt. Paris 1869, Adrien Delahaye, éditeur.

Il se fait depuis quelques années dans nos opinions usuelles une espèce de révolution lente à laquelle on ne prête pas peut-être toute l'attention qu'elle mérite. L'ancien système de la centralisation française, que, suivant une phrase consacrée, l'Europe nous envie, et auquel nous payons toujours, par habitude, le tribut d'une admiration banale, est à présent battu en brèche par la plupart des esprits éclairés. Si la liberté fait peu de progrès dans nos institutions politiques, elle en fait de très grands dans nos idées et dans nos mœurs. Le champ de ses applications pratiques s'étend et s'agrandit tous les jours. On la considère de plus en plus comme la solution la meilleure d'une foule de questions administratives ou sociales qu'on ne croyait autrefois pouvoir résoudre que par une réglementation minutieuse et par l'intervention souveraine de l'état. L'éducation, l'industrie, les professions libérales, tendent à s'affranchir peu à peu de la tutelle administrative, en même temps qu'elles renoncent à une protection particulière de la société. Nous ne faisons en cela qu'obéir aux nécessités de la civilisation moderne et aux principes d'égalité que toute vraie démocratie porte avec elle.

Mais ces modernes applications de la liberté sont généralement combattues par les hommes spéciaux. Cela se conçoit de reste. Protégés dans l'exercice de leurs professions par les restrictions mêmes qui en défendent l'accès, les hommes spéciaux ne consentent pas volontiers à rouvrir la porte à la concurrence et à faire rentrer dans le domaine commun des priviléges qu'ils ont chèrement acquis. Il faut savoir gré de leur libéralisme à ceux qui savent secouer les préjugés naturels de toute éducation

professionnelle, et qui acceptent hardiment les nouvelles conditions d'existence que leur prépare la société.

Tel est l'exemple libéral et sage que leur donne le docteur de Valcourt dans son livre sur *les Institutions médicales des États-Unis*. Chargé par le ministère de l'instruction publique de faire une enquête sur la grave question de la liberté de l'enseignement médical, l'auteur de ce livre intéressant et utile est allé chercher la solution du problème dans le pays traditionnel de toutes les libertés. Il a visité en détail les principales universités et les grands écoles médicales des États-Unis ; il en a étudié l'organisation, comparé les programmes, interrogé les professeurs et les élèves. Il s'est rendu compte des méthodes suivies, de la manière dont se font les examens, de la façon dont les médecins américains remplissent les devoirs de leur profession, et malgré la trop grande précipitation des études, malgré la trop grande indulgence des examinateurs, malgré l'esprit de spéculation qui s'introduit dans l'enseignement, malgré les facilités données au charlatanisme ignorant par un régime de liberté sans bornes, sa conclusion est définitivement favorable au système de la concurrence. L'état, suivant lui, ne doit intervenir que pour exercer une surveillance générale et conférer des diplômes, l'enseignement lui-même demeurant absolument libre. « La conclusion, dit-il, à laquelle nous nous arrêtons, c'est que le meilleur mode d'enseignement consiste à allier, en ce qui concerne la médecine, la liberté avec le contrôle de l'état. »

La liberté, en cela comme en toute chose, fournit elle-même un remède efficace à ses propres excès. La nécessité s'est fait sentir de mettre un peu d'ordre au milieu même de cette anarchie dont le Dr de Valcourt nous présente le curieux tableau. On a éprouvé le besoin de former un corps médical dont les membres fussent unis par un lien de confraternité et de surveillance mutuelle, d'établir des garanties sérieuses qui pussent rassurer le public et lui permettre de distinguer les véritables savans dans la foule des spéculateurs et des charlatans grossiers. Or c'est la liberté même qui en a fourni le moyen. Grâce à elle ont pu se fonder de grandes associations médicales où l'on n'est admis que sur des titres sérieux, et qui exercent sur leurs membres un véritable droit de police. Ce sont comme des académies qui font subir aux candidats des examens sévères, et qui règlent dans tous ses détails l'exercice de la profession médicale; quelques-unes imposent même à leurs membres des tarifs obligatoires, et un manquement à la règle commune doit être puni de l'expulsion. Au-dessus de toutes les sociétés locales est placée l'*Association médicale américaine*, composée des délégués de toutes les autres. De cette façon, les médecins honorables se protégent eux-mêmes contre la concurrence des praticiens vulgaires, et le public est mis en garde contre les piéges des charlatans.

Il en est de même du régime intérieur des écoles médicales. Là encore

la liberté a de nombreux avantages à côté de nombreux inconvéniens. Les universités américaines ne sont trop souvent que des fabriques de diplômes. La concurrence des écoles entre elles ne permet pas de retenir les élèves pendant un nombre d'années suffisant pour acquérir une forte éducation médicale. Les examens sont d'une facilité excessive, à tel point qu'on n'ose pas les rendre publics. En revanche, un grand nombre de jeunes docteurs, après avoir amassé quelque argent, reviennent s'asseoir sur les bancs pour compléter leur éducation. La concurrence d'ailleurs stimule le zèle des professeurs par l'espoir de la renommée et aussi par l'espoir d'un gain légitime. Ils ne s'endorment pas dans leurs chaires inamovibles comme des sénateurs sur leurs chaises curules. Ce que l'enseignement perd en profondeur, il le regagne en clarté, en vivacité, en intérêt. Même au point de vue de l'installation matérielle des écoles, l'industrie et la générosité privées font beaucoup plus que ne peuvent faire les dotations si restreintes que nous accordons à l'instruction publique sur les deniers publics.

Si à cette heureuse influence de la liberté nous ajoutions celle d'un contrôle régulier du gouvernement, nous aurions réuni les avantages des deux systèmes; nous aurions relevé l'enseignement médical sans cependant l'asservir aux règles officielles et sans en faire un monopole. Les diplômes seraient conférés par des commissions nommées par l'état, sans que la liberté de l'enseignement souffrît cependant la moindre contrainte. Ces jurys d'examen tiendraient leurs assises à certaines époques et se transporteraient de ville en ville, comme ceux qui prononcent sur l'admission des candidats aux écoles spéciales. Tel est le système à la fois libéral et régulier que le Dr de Valcourt nous recommande, en s'appuyant sur l'expérience et sur l'opinion même du corps médical américain. Il nous semble que ses conclusions sont vraies, et nous conseillons la lecture de son livre instructif et judicieux à ceux de nos lecteurs que ce résumé trop court ne suffirait pas à convaincre.

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

Madame Gervaisais, par MM. Edmond et Jules de Goncourt, I vol. in-8°; Librairie internationale.

Le dernier roman de MM. de Goncourt reproduit les qualités et les défauts de ses devanciers. Les qualités, c'est dans les détails qu'on les rencontre, dans les nombreux épisodes, dans les descriptions qui le remplissent. Les défauts frappent principalement quand on considère l'ensemble de la composition, quand on analyse la thèse que les auteurs ont voulu défendre, les ressources d'invention dramatique qu'ils ont mise à son service. Ce livre est comme un opéra dont la musique n'est pas mauvaise et dont le *libretto* n'est pas bon. L'intrigue ne se pique pas de vraisemblance, elle languit, on ne la suit pas sans peine dans ses contradictions et ses méandres. En revanche, on a de temps en temps

un morceau de bravoure, une ariette réussie, qui ranime l'attention et délasse la pensée. Ces morceaux de bravoure eux-mêmes ne sont point irréprochables. Ils sont déparés par une affectation d'autant plus regrettable qu'elle est volontaire et réfléchie. Une critique bienveillante doit avertir les auteurs du tort que ce travers leur inflige, car il dépend d'eux de s'en corriger. Quant aux reproches qui s'adressent à la conception et à la conduite de l'action, ils sont plus sérieux, et peut-être le mode même de travail adopté par MM. de Goncourt n'est-il pas tout à fait étranger au manque d'unité qu'on peut signaler dans leurs livres. Toute collaboration offre à l'esprit un assez singulier problème, du moins lorsqu'il est question de faire œuvre d'artiste. S'il s'agit d'un mélodrame, d'un vaudeville ou de quelque autre besogne de même force, nulle difficulté sans doute. Un auteur à court de bons mots ou d'aventures va tout naturellement réclamer l'assistance d'un confrère mieux en fonds. Dès qu'on aborde un genre plus élevé, ces sortes d'associations sont moins aisées à comprendre. Qu'est-ce qu'un roman, un livre, sinon la manifestation d'une pensée personnelle? Quand on se trouve, et cela ne laisse pas d'arriver de temps en temps, en présence d'un ouvrage bien conçu, homogène, harmonieux, et pourtant issu de plusieurs pères, il a pour la curiosité le piquant d'une gageure heureuse et l'attrait d'un phénomène. On en constate les mérites, et on se demande aussi comment il peut avoir des mérites de ce genre et n'être pas plus décousu. Avec MM. Edmond et Jules de Goncourt, le lecteur ne songe point à se poser ces questions. Ce qu'ils nous présentent sous le nom de roman, c'est une suite de paysages, de descriptions et de croquis. On conçoit très bien qu'on se mette à deux, on concevrait à la rigueur qu'on se mît à dix pour bâtir des livres sur ce modèle. Faut-il voir dans cette façon d'écrire l'application des règles d'une esthétique nouvelle, ou bien cet expédient leur aurait-il été suggéré par le désir de concilier tant bien que mal les exigences de la production littéraire avec les satisfactions du travail collectif? Peu importe, le procédé existe; acceptons-le comme un fait, et jugeons-le par ce qu'il produit.

On se doute déjà qu'il ne peut produire de très bons romans. Voulez-vous des églises, des cimetières, des jardins, des intérieurs variés, tout cela vous le trouverez à profusion dans les auteurs voués à la méthode descriptive. Malheureusement tout cela ne constitue pas plus un roman que des décors ne constituent un drame. Si vous désirez pénétrer dans une âme, voir agir la personne humaine, assister à la lutte des passions, adressez-vous à d'autres guides qu'à ces paysagistes à la plume. Sans doute ce n'est pas un crime d'avoir plus de goût pour l'observation de la nature extérieure que pour la psychologie; mais alors pourquoi ne pas rester sur le terrain que l'on préfère? En s'aventurant au-delà, en ne se contentant pas d'être pittoresque et en voulant se montrer profond, on s'expose à tirer mauvais parti des qualités que l'on possède et à mettre

ses défauts dans un jour fâcheux. MM. de Goncourt en ont fait l'expérience. Ils ont été pris du désir de dépeindre à leur façon la ville éternelle. Jusque-là rien de mieux. L'entreprise rentrait parfaitement dans leurs aptitudes; mais voilà qu'à ce projet fort sensé ils en adjoignent un autre qui gâte tout. Ils ont l'ambition d'écrire, eux aussi, un traité sur l'action des milieux, sur les rapports du physique et du moral. Pour montrer combien ils ont eu tort d'obéir à cette inspiration, il suffit de résumer en quatre mots le récit qui sert de cadre et de prétexte à cette petite dissertation d'histoire naturelle.

La théorie des influences du milieu est fort à la mode et on ne peut plus propice à la description. On conçoit qu'elle tente beaucoup de gens. Seulement il ne faut pas en attendre plus qu'elle ne peut donner. Dans le cas présent, il se trouve que la poésie grave des ruines, les aspects désolés et superbes de la campagne romaine, la contemplation assidue de chefs-d'œuvre de tous les temps, les pompes de la semaine sainte à Saint-Pierre, toutes ces impressions tombant dans une intelligence élevée et ferme, aboutissent à quoi? A jeter Mme Gervaisais dans une dévotion étroite, extatique et maniaque. Certes nous avons vu l'action du milieu se prêter à l'explication de phénomènes bien bizarres; elle ne saurait pourtant rendre raison d'un changement pareil. Il faut pour qu'il devienne plausible avoir recours à quelque chose de plus radical. La physiologie fournit à cet égard des ressources presque illimitées. Les malades sont, paraît-il, dispensés de logique. Leur intelligence et leur volonté dépendent uniquement des variations que subit leur organisme. Le procédé est sommaire. Va-t-il mettre MM. Edmond et Jules de Goncourt à l'aise, va-t-il leur permettre d'obtenir ce *minimum* de vraisemblance dont on n'a pu encore supprimer la nécessité dans une fiction destinée à intéresser les lecteurs? Nullement; les contradictions de la conduite de Mme Gervaisais en arrivent à déconcerter même ses intrépides historiographes. Ils font appel alors à « une action inobservée, voilée, jusqu'ici ignorée de la médecine, et dont un grand physiologiste de ce temps travaille en ce moment à pénétrer le mystère. » Tranchons le mot, ils se réclament de la médecine de l'avenir. Le grand physiologiste dont il est ici question ne peut manquer de devenir la providence des conteurs dans l'embarras. Rien de plus aisé désormais que de se tirer galamment d'une histoire mal engagée. Si la manière dont vous avez posé vos personnages vous gêne, vous n'avez qu'à les changer de la tête aux pieds. L'opération sera très simple dès qu'on aura démontré que dans certaines affections la tête « se vide, pour ainsi dire, des notions et des acquisitions des années vécues. »

Une affection de ce genre amène d'abord Mme Gervaisais « sur cette lisière à peine définissable qui sépare la vie illuminative de cette vie unitive qu'on pourrait appeler le grand *toujours* de l'âme en Dieu. » Ceci signifie que Mme Gervaisais s'élève à une exaltation de ferveur farouche.

Elle a des hallucinations, elle torture son fils et se macère elle-même avec une inconsciente férocité. Cette affection vraiment extraordinaire nous réserve bien d'autres étonnemens. Au premier juron de son frère, accouru à Rome, celle qui en est atteinte redevient femme raisonnable, sœur soumise, mère dévouée, puis meurt de mort subite le lendemain dans une visite au Vatican. Son fils, qui était presque idiot de naissance, cesse de l'être au moment de la catastrophe. Ce sont encore là, si je ne me trompe, des effets « jusqu'ici ignorés de la médecine. »

Telle est en gros cette histoire. Le lecteur n'a point à se plaindre qu'on se soit montré envers lui avare de surprises. Ces changemens à vue n'ont qu'un malheur : ils ne sont pas motivés, ou, ce qui revient au même, ils le sont d'une façon si cavalière qu'ils découragent l'attention au lieu de la réveiller. N'avions-nous pas raison de dire en commençant que MM. de Goncourt auraient été mieux inspirés en se bornant à faire une série de vues stéréoscopiques de Rome? Les petits tableaux qui parsèment ce livre, et qui en sont manifestement la partie la plus choyée, auraient gagné à être présentés tout seuls. Les auteurs ont un sentiment très particulier de la nature, un sentiment curieux, raffiné, fureteur, qui ne laisse pas d'avoir son originalité. On peut citer parmi les pages les mieux venues celles consacrées à décrire les fêtes de Pâques et l'intérieur encombré, luxueux, rococo, d'une église des jésuites à Rome. Ce qui manque à ces morceaux détachés, c'est précisément ce qui a manqué au livre pour former un tout cohérent, c'est l'art de la composition. Les frères de Goncourt ne voient presque jamais un site, un monument, une scène, d'un coup d'œil d'ensemble, et ne s'attachent guère à en saisir les aspects essentiels, à en traduire l'impression générale. Ce serait là sans doute une préoccupation entachée de métaphysique. Ils promènent attentivement la loupe sur les objets qu'ils veulent dépeindre, et consignent l'apparition de chaque détail à mesure qu'il se présente à eux.

Ce procédé, qu'ils ne sont pas les seuls à employer, a été prôné comme permettant d'atteindre à une minutieuse exactitude. En réalité, ce n'est pas la précision qu'il engendre d'ordinaire, c'est la confusion. S'il n'en est pas toujours ainsi dans *Madame Gervaisais*, c'est que l'instinct de MM. de Goncourt vaut mieux que leurs théories. Parfois, sous le coup de l'émotion que quelque coin de Rome a fait naître en eux, ils sont amenés à leur insu à dégager les traits caractéristiques du spectacle qui les a frappés. Ils peignent au lieu de photographier. Quand ils arrivent à exprimer d'une manière exacte et saisissante ce qu'ils ont senti, ce n'est pas en vertu, c'est en dépit de la méthode qu'ils ont la prétention d'appliquer avec rigueur. Le plus souvent, cette méthode porte ses fruits naturels, et ils tombent alors dans la surcharge. En somme, il est difficile, après avoir lu ce livre, d'encourager MM. de Goncourt à s'essayer encore dans le roman. L'observation morale, l'analyse, l'invention, ne sont pas les côtés par où ils brillent. Ils possèdent des qualités

d'une autre sorte, une acuité particulière de sensation en présence de la nature matérielle, une grande patience d'examen microscopique. En dirigeant bien ces facultés, ils peuvent devenir de fins miniaturistes; mais les grands tableaux ne sont pas leur fait. ALFRED ÉBELOT.

Études sur la Poésie latine, par M. Patin, de l'Académie française, 2 vol. in-18. Hachette, 1869.

Après avoir enseigné pendant plus de trente ans la poésie latine à la Faculté des lettres de Paris, dont il est aujourd'hui doyen, M. Patin, en descendant de sa chaire, laissait regretter à de nombreuses générations d'auditeurs fidèles que ses leçons n'eussent pas été recueillies. Élèves et maîtres auraient voulu retrouver dans un livre cet enseignement qui ne vivait plus que dans leur mémoire. Sans doute M. Patin avait publié d'importantes et délicates études sur les poètes latins dans la *Revue,* dans le *Journal des savans,* de plus, il faisait imprimer ses discours d'ouverture; mais ces rares exemplaires offerts à l'amitié n'arrivaient pas à une publicité véritable. Les articles dispersés dans les recueils n'étaient point faciles à retrouver, et, par cette dispersion, perdaient un peu de leur prix. Discours et articles sont aujourd'hui réunis, rangés dans un ordre méthodique et lucide; ils se tiennent, se suivent et forment, à part certaines lacunes inévitables en un pareil ouvrage, une histoire à peu près complète de la poésie latine sous la république et au siècle d'Auguste.

Le premier volume, qui renferme surtout des discours, retrace le mouvement général et la marche de la poésie romaine depuis ses origines jusqu'au moment où elle touche à sa perfection avec Lucrèce, Catulle, Virgile et Horace; le second volume contient des études plus détaillées sur Ennius, les tragiques, les comiques, sur Lucilius, c'est-à-dire sur les ouvriers qui façonnèrent et préparèrent lentement la langue et l'art dont les grands poètes des âges classiques furent les heureux héritiers. L'ouvrage entier nous montre ainsi sous deux faces différentes ce que fut l'enseignement de M. Patin à la Sorbonne. Le savant professeur avait transformé l'étude de la poésie latine; il y avait porté, avec les rares qualités personnelles de son esprit et de son goût, une méthode nouvelle. Avant lui, dans les plus hautes chaires, on se bornait à étudier les chefs-d'œuvre poétiques de Rome, on les jugeait à la lumière de certaines règles traditionnelles, on en célébrait les beautés avec une admiration convenue et trois fois séculaire, on les proposait comme modèles, et même, dit-on, un peu de déclamation ne nuisait pas au succès et passait pour la chaleur d'un noble enthousiasme. Ne médisons pas trop de cette critique ancienne, qui a été utile, qui réveillait le culte du beau, entretenait dans les jeunes esprits le respect de l'art, mais dont les redites prévues, incomplètes, arbitraires, ne pouvaient plus convenir à un temps curieux, plus avide d'histoire précise que de théories littéraires, et qui avait mis en pièces les codes poétiques. M. Patin, sans renoncer à l'interprétation des chefs-d'œuvre, où il excellait, se proposa surtout de constituer à la longue l'histoire de la poésie latine, qui n'existait pas en France, et, profitant des savantes monographies qu'on faisait en Allemagne sur les plus vieux auteurs romains, il les éclaircit les

unes par les autres, saisit la filiation des talens, marqua les influences diverses qu'ils avaient subies, éclaira l'histoire littéraire par l'histoire politique, et de proche en proche, de fragmens en fragmens, qui étaient pour lui comme des pierres milliaires, il retrouva avec beaucoup de vraisemblance le chemin parcouru par la poésie latine. Tout cela fut fait sans esprit de système, sans témérité, avec cette discrétion de la critique française qui n'attache de prix qu'aux résultats les plus certains.

Ce n'était pas une petite entreprise de faire l'histoire de la poésie dans les premiers siècles littéraires de Rome, d'une poésie dont il ne reste que des vestiges épars. A travers ces ruines, ces courts fragmens, ces vers brisés, il ne suffit pas de tracer un grand chemin, il faut en ouvrir mille, selon les questions qui se présentent, selon le but qu'on se propose; il faut revenir sur ses pas, retraverser ses propres traces, aller d'un vers d'Ennius à un vers de Lucilius, retourner de celui-ci à celui-là,

..... Perplexum iter omne revolvens
Fallacis silvæ.....

Il en est d'une littérature confuse comme d'une forêt dont il faut battre tous les buissons pour la connaître. On ne s'y retrouve, on ne peut s'en faire le tableau que si on l'a souvent parcourue en tout sens. C'est par des explorations répétées faites dans les directions les plus diverses que M. Patin nous a fait comprendre une histoire que d'autres travaux pourront compléter, mais qui n'est plus à faire.

Une érudition si industrieuse, si pleine de détails, qui ne pouvait se composer que d'élémens dispersés, aurait risqué de décourager des auditeurs français, si elle n'avait été servie par une éloquence facile et légère, errant sans s'égarer, capable de se répandre en utiles détours, entraînant dans son cours aisé ce qui devait être cherché au loin à travers le temps et l'espace, allant de Rome à la Grèce, d'Homère à Ennius ou à tel autre poète des premiers âges, sans jamais perdre de vue le point où il s'agissait d'aboutir.

Le livre nous donne sous une forme plus condensée la substance solide de ce cours plein d'idées justes et de vues neuves. Si quelques-unes de ces vues semblent avoir perdu aujourd'hui de leur nouveauté, c'est que le succès même de l'enseignement de M. Patin les a rendues plus ou moins familières à tout le monde. A cela sont exposés tous ceux qui ont eu de l'autorité dans la science. Leurs idées passent de main en main, entrent dans les écoles, des maîtres se communiquent aux disciples, qui les répandent à leur tour sans en connaître la première origine. Plus un professeur a de talent et de science, plus il travaille, selon le mot de Fontenelle, à se rendre inutile. Aussi n'est-il que juste, à propos de ce livre, de témoigner au professeur émérite, auquel le public est depuis si longtemps redevable, une reconnaissance dont l'hommage n'est point déplacé ici, puisqu'il s'adresse, non-seulement à un éminent érudit, mais à un des plus anciens collaborateurs de la *Revue*. MARTHA.

L. BULOZ.